THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1722. /2

LUGDUNENSIS SOC. JESU S. JOSEPHI

CES MEMOIRES ONT COMMencé au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & broché. 16. s.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1709.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	12. v.
———	1714.	12. v.
———	1715.	12. v.
———	1716.	12. v.
———	1717.	12. v.
———	1718.	12. v.
———	1719.	12. v.
———	1720.	5. v.
———	1721.	12. v.
———	1722.	4. v.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recuëillis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Avril 1722.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
& se vendent à Lyon,
Chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXII.
Avec Approbation & Privilege.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1722.

ARTICLE XXX.

HISTOIRE DE LA MILICE Françoiſe.

LE deſſein de cet Ouvrage, eſt, pour ainſi dire, un deſſein tout neuf; ce qui en fait le ſujet n'a jamais été traité par perſonne dans toute ſon étenduë; peu d'Auteurs en ont ſeulement touché quelques parties, & cela d'une maniere fort generale & fort confuſe. La multitude & la varieté des choſes, que ce Livre contient, le rendent curieux; mais pour le rendre agréable, il faloit le talent de l'Auteur en fait de methode, d'arrangement & de clarté. Le Public lui a rendu juſtice par l'empreſſement avec lequel il a été lû non ſeulement en France, mais

encore dans les Pays Etrangers.

Le but de l'Auteur n'a pas été d'instruire les gens de Guerre dans la pratique de l'Art Militaire ; mais de faire seulement l'Histoire de cet Art, & de la maniere dont il a été pratiqué en France, & des changemens qui y sont arrivez depuis l'établissement de la Monarchie dans les Gaules jusqu'à notre tems : de sorte que les connoissances qu'on y puise sont du ressort de toutes les personnes curieuses, & qui aiment les recherches en matiere d'Histoire, de quelque état & de quelque condition qu'elles puissent être.

La division generale & naturelle de l'Ouvrage est en trois parties : sçavoir, 1°. l'Histoire de la Milice Françoise sous la premiere Race de nos Rois. 2°. Sous la seconde Race. 3°. Sous la troisiéme Race. Mais comme la troisiéme Race fournit beaucoup plus de matiere que les deux autres, on en a fait des sous-divisions : sçavoir, 1°. l'Histoire de la Milice Françoise depuis Hugues Capet jusqu'à Charles VII. qui fit un changement presque general dans les troupes de ce tems. 2°. Depuis Charles VII. jus-

qu'à François I. 3°. Depuis François I. jusqu'au regne de Loüis le Grand. 4°. La Milice moderne. Cette sous-division n'empêche pas que dans les regnes les plus reculez on ne touche plusieurs points de la Milice moderne, quand la liaison des matieres y engage, & pour éviter les redites.

Le premier volume dont nous faisons l'extrait, contient dans le premier Livre, l'Histoire de la Milice Françoise sous la premiere race. On y parle des armes des François, quand Clovis fit la conquête des Gaules. On remarque que les François n'avoient point alors d'autres armes défensives que le bouclier, & qu'excepté les principaux Chefs, dans les Armées ils n'avoient ni casques, ni cuirasses. Il est assez surprenant qu'avec ces desavantages, défendus par leur seule valeur, ils ayent fait tant de conquêtes, & remporté tant de victoires sur les Romains & sur les Gaulois, qui étoient partie armez de pied en cap, partie au moins couverts d'une armure plus legere.

On examine en second lieu, de quelles troupes les Armées des Fran-

çois étoient composées, & des changemens qui ſe firent à cet égard ſous nos premiers Rois; par qui elles étoient commandées, par qui habillées, ſoudoyées, &c. On obſerve que d'abord il y avoit très-peu de Cavalerie, que ces troupes ne combattoient pas tumultuairement, comme on ſe l'imagine communément; mais que les Generaux ſçavoient l'art de ranger une Armée en bataille, qu'ils n'ignoroient pas l'art des Siéges, qu'ils s'y ſervoient des machines en uſage parmi les Romains. Tout cela ſe prouve par les anciennes Hiſtoires & par le plan de la bataille du Caſilin en Italie, où le fameux Narſés General de l'Empereur Juſtinien défit entierement une Armée de François.

Dans le ſecond Livre, on traite de la Milice Françoiſe ſous la ſeconde race de nos Rois. On y expoſe les changemens qui s'étoient faits dans l'armure des François. On y rapporte divers Reglemens de Charlemagne pour la diſcipline Militaire, & par rapport au ſervice. On examine qui étoient ceux leſquels en étoient ou exempts, ou exclus. Comment ſe faiſoit la levée

des Soldats. On montre que les Serfs, dont il y avoit alors, & depuis encore pendant long-tems, un grand nombre en France, étoient aussi commandez pour les Armées : quelles étoient leurs fonctions dans les troupes : ce que c'étoit que les Benefices dont le Roi récompensoit le service des Seigneurs & des Officiers de Guerre : ce que c'étoit que le Prestaire & le Précaire. On observe que le relâchement de la discipline commença sous Loüis le Debonnaire, & que la décadence entiere arriva sous Charles le Chauve & sous ses Successeurs. On y represente en figures les machines de Guerre, & l'on confirme par là ce qu'on avoit déja remarqué sous la premiere Race, que les François pour les Siéges suivoient la méthode & la pratique des Romains.

Au Livre troisiéme commence l'Histoire de la Milice Françoise sous la troisiéme Race. On voit dans le second Chapitre la maniere de lever les troupes & de former les Armées jusqu'au regne de Charles VII. elle étoit à peu près la même pour l'essentiel que pour les deux premieres Races.

C'eſt-à dire que les Armées étoient composées des Soldats envoyez & conduits par les Seigneurs Vaſſaux du Souverain. On remarque que par cette raiſon nos Rois avoient les rôles de tous leurs Vaſſaux, & des obligations de leurs fiefs pour le ſervice. On fait ici pluſieurs reflexions curieuſes ſur ces rôles, touchant la prérogative de certains Feudataires, que le Roi devoit immédiatement lui-même, les autres n'étant convoquez ſuivant ſes ordres que par les Baillis ou par les Sénechaux, touchant le tems du ſervice, qui n'étoit pas égal pour tous; ſur l'obligation de quelques fiefs qui devoient fournir au Roi, par exemple, un demi Chevalier, un Chevalier & demi, &c. ce qui étoit pourtant fondé de raiſon, touchant la ſolde des Gentilshommes fiefez durant leur ſervice; ſur la diverſité des Ordonnances de nos Rois, pour punir ceux qui y manquoient; ſur la levée du droit des Franc-fiefs à l'égard des Roturiers qui poſſedoient des fiefs; ſur l'occaſion qui leur fit accorder la permiſſion d'en acquerir, &c.

Un de ces rôles qui eſt de 1271.

au commencement du regne de Philippe le Hardi fils de Saint Loüis, est remarquable. Les Vassaux y déclarent eux-mêmes la qualité du service qu'ils devoient; le nombre de Chevaliers, ou d'Ecuyers, ou de Gendarmes qu'ils étoient obligez de fournir, &c. On voit que quelques-uns y disent qu'ils croyent devoir tel ou tel service, sans être pourtant bien assurez de ce qu'ils devoient précisément ; & celui qui fit le rôle sur leur déclaration s'exprime ainsi quelquefois, un tel doit tel ou tel service & rien de plus, *à ce qu'il dit*, ne comptant pas assurément sur la déclaration qu'on lui donnoit.

» Cela doit paroitre extraordinaire, dit notre Auteur; car comme » alors les Armées de nos Rois n'é- » toient composées que des troupes » que leurs Vassaux leur amenoient, » il leur étoit de la derniere importan- » ce de sçavoir exactement ce qui leur » étoit dû, & ils pouvoient en être » d'autant mieux instruits, que de- » puis l'institution du droit féodal, » toutes ces obligations étoient mises » par écrit. Il est donc question de sça- » voir, ou du moins de conjecturer

„ d'où venoit cette incertitude tant „ des Vassaux qui faisoient leur déclaration, que des Commissaires du „ Roi qui la recevoient.

Le Pere Daniel en rend la raison par un trait de notre Histoire qui rend la chose tout-à-fait vrai-semblable. „ Philippe Auguste, continuë-t-il, „ étant en guerre l'an 1194. avec Richard Roi d'Angleterre, & passant „ sur les terres de Loüis Comte de „ Blois, fut attaqué dans une retraite „ par les Anglois, qui lui défirent „ une partie de son arriere garde, & „ lui enleverent entre autres choses „ son Chartrier; car nos Rois le faisoient toûjours porter avec eux, parceque dans leurs expéditions & dans „ les voyages qu'ils faisoient en diverses Provinces de leur Royaume, ils „ étoient souvent obligez de prononcer „ sur les differends qui survenoient, „ tant entre eux & leurs Vassaux, „ qu'entre les Vassaux mêmes. Ces „ differens se terminoient par le moïen „ des titres qui contenoient les prérogatives, les limites, les charges „ de chaque fief: c'étoit de ces titres „ dont étoit principalement composé

» le Chartrier. Le Roi d'Angleterre,
» quelques instances & quelques of-
» fres que fît Philippe Auguste, ne
» voulut jamais le lui rendre; de sorte
» qu'on fut obligé d'avoir recours à
» un nommé Gautier qui avoit une
» grande connoissance de ce qui étoit
» contenu dans les registres enlevez,
» & dont la memoire suppléa en quel-
» que façon à la perte qu'on avoit
» faite: mais il étoit impossible que
» dans la varieté & dans le détail pres-
» que infini des obligations des Vas-
» saux envers le Souverain, un très-
» grand nombre de choses ne lui écha-
» passent, & quelques recherches que
» l'on fît dans les Archives tant des
» Particuliers que des Eglises & des
» Monasteres, on ne pût jamais bien
» rétablir ces registres. C'est pourquoi
» dans le trésor des Chartres du Roi
» on n'a presque rien du regne de Phi-
» lippe Auguste, & encore moins des
» regnes de ses Prédecesseurs, & c'est
» sans doute par cet accident que s'est
» perdu l'important Traité qui fut
» passé entre Hugues Capet, & les
» grands Vassaux de la Couronne,
» lorsqu'il fut élevé sur le Trône.

Avril 1722.

„ Cependant à l'égard du ſervice,
„ on ſuivoit l'uſage, & les Vaſſaux y
„ ſatisfaiſoient ſur le pied qu'ils y
„ avoient ſatisfait par le paſſé. La
„ choſe ſe fit de la même maniere
„ ſous le regne de Loüis VIII. Succeſ-
„ ſeur de Philippe Auguſte, & ſous
„ celui de Saint Loüis : mais dans la
„ ſuite du tems par la mort d'une in-
„ finité de Nobleſſe, qui périt dans les
„ Croiſades & dans les autres Guer-
„ res, les fiefs paſſerent ſucceſſive-
„ ment en differentes mains & en dif-
„ ferentes familles ; & il étoit naturel
„ que peu à peu la tradition touchant
„ la qualité du ſervice qui étoit dû par
„ divers Seigneurs & Gentilshommes
„ devînt incertaine. Les Guerres civi-
„ les dont la minorité de S. Loüis fut
„ agitée, dûrent encore beaucoup con-
„ tribuer à cet oubli, & il eſt hors de
„ doute que quantité de gens, ſça-
„ chant que ces actes publics n'étoient
„ plus entre les mains du Prince, s'e-
„ xempterent autant qu'ils pûrent des
„ obligations dont leurs fiefs étoient
„ chargez. C'eſt là, ce me ſemble, la
„ raiſon pour laquelle dans le rôle
„ dont il s'agit, & qui fut fait ſous le

„ regne de Philippe le Hardi fils de
„ Saint Loüis, il eſt parlé d'une ma-
„ niere ſi incertaine de la qualité du
„ ſervice que chacun devoit. Ce Prin-
„ ce pour remedier à ce deſordre, prit
„ l'unique moyen dont il pouvoit
„ uſer ; qui fut d'obliger tous les Par-
„ ticuliers à déclarer pardevant ſes
„ Commiſſaires les charges de leurs
„ fiefs ; ſauf à examiner par les con-
„ noiſſances que l'on pourroit avoir
„ d'ailleurs, s'ils accuſoient juſte.

On traite dans le troiſiéme Chapitre de l'inſtitution de la Milice des Communes qui ſe fit ſous Philippe I. & qui fut l'origine de la Juriſdiction des Maiſons de Ville. C'étoient des Compagnies de Bourgeois levées dans la Ville & dans la Banlieüe de la Commune ; leurs Curez marchoient avec eux pour leur adminiſtrer les Sacremens, & faire leurs autres fonctions Curiales. On leur donnoit un Capitaine pour commander tout le Corps de chaque Commune dans l'Armée. Ils marchoient ſous la banniere de la Parroiſſe, & l'Auteur obſerve que c'eſt là l'origine des bannieres des Parroiſſes. Cette Milice dura juſques

vers le tems de Charles VII. & l'on en voit encoredes restes dans quelques titres Militaires qui subsistent, comme ceux de Capitaines de Quartier, de Major de la Bourgeoisie, d'Archers de Ville, &c.

Dans les 4. & 5ᵉ Chapitres, l'Auteur parle fort au long de la Chevalerie, ou de la Milice des Chevaliers, qui sous les premiers Rois de la troisiéme Race faisoient le Corps le plus illustre des Armées. Il y en avoit de plusieurs especes. Les Chevaliers Bannerets étoient les plus considerables. Ils portoient le titre de Bannerets, parce qu'eux seuls avoient le droit de porter une Banniere, sous laquelle d'autres Chevaliers appellez Bacheliers, les Ecuyers & les Gendarmes combattoient. On entre dans de grands & curieux détails sur cette matiere, touchant les conditions requises pour parvenir au titre de Chevalier; sur la maniere & les ceremonies usitées, pour faire les Chevaliers soit Bannerets, soit Bacheliers, soit à l'Armée, soit hors de l'Armée; sur les prérogatives de ceux qui étoient parvenus à cette dignité, sur les honneurs qu'on leur rendoit, &c.

Dans le 6^e^ Chapitre, on passe aux Ecuyers, aux Valets ou Varlets; titre autrefois fort considerable, & qui a été long-tems en usage parmi les Officiers de la Maison de nos Rois. C'étoient de jeunes Seigneurs ou Gentilshommes, qui s'attachoient dans la guerre au service des Chevaliers. On parle ici de leurs fonctions, du respect & de la déference qu'ils avoient pour ceux qui étoient honorez du titre de Chevalier, quelque grande & illustre que fût la naissance de ces Ecuyers, &c.

On vient ensuite à diverses especes de troupes dont il est sur tout fait mention dans les Historiens du tems de Philippe Auguste : sçavoir les Sergens, les Cliens, les Satellites, les Ribauds, &c On recherche ce que c'étoit que ces sortes de troupes & l'origine de ces differens noms.

On fait après cela l'histoire de certaines troupes qu'on appella les Compagnies, ou les routes si fameuses par leurs brigandages, depuis le regne de Loüis le Jeune jusqu'à celui de Charles V. qui trouva moyen d'en purger le Royaume : elles prenoient la solde tantôt du Roi de France, tan-

tôt du Roi d'Angleterre. Tantôt une partie servoit les François, & l'autre les Anglois.

On remarque au sujet des troupes étrangeres que nos premiers Rois de la troisiéme Race, n'en avoient point dans leurs Armées; & voici les réflexions que fait ici le P. Daniel, en avançant ce fait.

„ La raison, dit-il, pourquoi cela „ ne se faisoit point dans les premiers „ tems de la troisiéme Race de nos „ Rois, est qu'alors non seulement en „ France, mais encore dans les Pays „ circonvoisins; c'est-à-dire en Angle- „ terre, en Espagne, en Allemagne, „ en Italie; les Princes, selon les an- „ ciennes coûtumes de leurs Etats, ne „ pouvoient gueres avoir d'autres „ troupes que celles que leurs Vas- „ saux leur amenoient par l'obliga- „ tion du service attachée à leurs fiefs, „ & desquelles les Princes ne pou- „ voient point disposer à leur volonté „ pour les envoyer hors de leur Pays „ au service d'un autre Prince.

„ La seconde raison, étoit qu'il „ eût fallu soudoyer ces troupes qui „ eussent dû être payées, ou bien par

» le Prince du Pays, où on les avoit » levées, ou bien par le Roi de » France, qui les avoit prises à son » service. Or ni ces Princes, ni le Roi » de France n'avoient pas alors d'assez » gros revenus pour subvenir à cette » dépense.

» La troisiéme raison, est que nos » Rois ne pensoient gueres alors à » faire des conquêtes hors de France ; » mais seulement à affermir leur Trô- » ne, & à l'assurer à leur posterité, » contre les entreprises de leurs grands » Vassaux : ils se souvenoient des fâ- » cheux exemples qu'on avoit vûs en » cette matiere, sur la fin de la se- » conde Race. Et c'est pourquoi les » Rois de la troisiéme, jusqu'au tems » de Philippe Auguste, prirent toû- » jours la précaution de faire de leur » vivant, reconnoître leur Fils aîné » pour Roi. Comme donc ils ne pré- » tendoient point étendre les bornes » de leur Royaume, ils ne faisoient » gueres de ligues, soit offensives, » soit défensives, avec les autres Prin- » ces, si ce n'étoit pour ménager quel- » quefois des diversions ; mais ils fai- » soient encore moins des traitez avec

„ eux, en vertu deſquels ils s'obli-
„ geaſſent à ſe ſecourir de troupes les
„ uns les autres.

On ajoûte que Philippe le Bel fut le premier qui fit de ces ſortes de traitez; & que ce fut ſous Philippe de Valois que l'on vit un plus grand nombre de troupes étrangeres ſervir les Armées Françoiſes, & qu'elles s'y ſont beaucoup multipliées depuis.

Après une courte récapitulation de ce qui a été dit ſur les troupes dont les Armées de France étoient compoſées, le P. Daniel traite du commandement des Armées, & des principales Charges Militaires.

La plus conſiderable fut celle de Grand Sénechal de France. Cette dignité donnoit à celui qui en étoit honoré non ſeulement le commandement des Armées, qui fut depuis attribué à celle de Connêtable; mais encore toutes les fonctions & prérogatives de la Charge de Grand-Maître d'Hôtel. Les Comtes d'Anjou prétendoient que la dignité de Grand-Sénechal de France étoit héreditaire dans leur Maiſon; & les Rois d'Angleterre lorſque ce Comté leur fut ve-

nu par succession le prétendirent aussi. Le P. Daniel fait sur ce sujet une dissertation curieuse, dont le détail nous meneroit trop loin. Nous remarquerons seulement après lui que ceux qui ont traité des Officiers de la Couronne, ont confondu la dignité de Grand Sénechal de France, avec celle de Sénechal de France, & que celle-ci étoit subalterne de l'autre.

En traitant de la Charge de Connêtable de France, il observe que d'abord ce ne fut pas une Charge Militaire, & qu'elle ne le devint que sous le regne de Philippe Auguste dans la personne de Matthieu de Montmorenci second du nom. Il prétend même sur de bonnes raisons qu'elle ne fut exercée que par commission jusqu'au regne de Saint Loüis, pendant la vacance de la Charge de Grand Sénechal de France qui n'étoit pas encore supprimée. Il observe encore qu'une des prérogatives du Connêtable étoit d'assister aux jugemens des Pairs de France, quoiqu'il n'eût point de Pairie. Cette Charge fut supprimée par Loüis XIII. après la mort du Connêtable de Lesdiguieres.

Il paroiſſoit aſſez naturel de traiter de la dignité de Maréchal de France, après avoir parlé de celle de Connêtable : mais l'Auteur a differé d'en traiter à ſon ſecond volume, ſuivant le plan qu'il s'eſt fait d'y faire mention de toutes les Charges Militaires qui ſubſiſtent actuellement dans les Armes, & de ne mettre dans le premier volume, que celles qui étoient dans notre ancienne Milice, & qui ne ſont plus dans la Milice de notre tems, pour n'être pas obligé de paſſer & de repaſſer tant de fois de la Milice ancienne à la moderne, & de la moderne à l'ancienne.

Il parle du titre de Capitaine General. C'étoit une ſimple Commiſſion & non point une Charge; mais celui à qui elle étoit donnée, avoit une autorité infiniment étenduë dans le quartier du Royaume où il commandoit ; il avoit tout pouvoir, comme on le voit par ſes proviſions, non ſeulement de donner bataille, de faire des Siéges, de diſpoſer des Garniſons, mais encore de changer les Gouverneurs des Places, de prendre ſur les Receveurs l'argent du Roi, pour en

faire tel usage qu'il jugeroit à propos, de faire grace pour toutes sortes de crimes, de rappeller les exilez, d'accorder des Lettres d'Etat, &c. Ce titre fut donné par Loüis XIII. au Duc de Savoye l'an 1635. pour les Armées d'Italie. Le Cardinal Mazarin s'avisa de le ressusciter en 1656. en faveur de Messieurs de Castelnau & d'Uxelles, qui le pressoient de donner le Bâton de Maréchal. On l'a vû encore renaître sous Loüis XIV. Mais ces Capitaines Generaux de nouvelle création n'avoient gueres d'autres prérogatives en vertu de ce titre, que de commander à d'autres Lièutenans Generaux, sans rouler avec eux.

La Charge de Grand Maître des Arbalêtriers étoit la plus relevée de l'Armée, après celle de Maréchal de France. Il paroit qu'elle fut créée par Saint Loüis ; on rapporte ici les prérogatives & les fonctions de cet Officier. Il avoit autorité sur toute l'Artillerie de ces tems-là. On refute du Tillet qui a prétendu que le Colonel General de l'Infanterie lui a succedé. On remarque en passant comme une chose singuliere, que dans les pre-

mieres années du regne de Philippe Auguſte, l'arbalête étoit une arme entierement inconnuë ; ce Prince y en rétablit l'uſage. Comme cependant il eſt certain que ſous le regne de Loüis le Gros, Ayeul de Philippe Auguſte, on s'étoit ſervi d'arbalête ; on recherche dans un autre endroit de cet ouvrage la raiſon de cette interruption, & on la rapporte.

On finit ce troiſiéme Livre, & tout ce qu'on dit ſur les principales Charges Militaires, par celle de Porte-Oriflamme : mais on ſe reſerve à en parler plus au long dans l'endroit où l'on traitera des Etendarts des Armes Françoiſes ; on remarquera ſeulement ici avec l'Auteur deux choſes : la premiere, que cette Charge étoit ſi conderable, que le Maréchal d'Andreſien en 1368. ſous le Roi Charles V. donna la démiſſion de ſa Charge de Maréchal de France pour être honoré de celle de Porte-Oriflamme ; car en ces tems-là les grandes Charges étoient cenſées incompatibles.

La ſeconde eſt, que ſelon l'opinion commune, la Charge de Porte Oriflamme ceſſa à la fin du regne de

Charles VI. parce qu'on prétend que depuis ce tems-là, c'est-à dire depuis que les Anglois furent maîtres de Paris & de S. Denis, on ne porta plus l'Oriflamme dans les Armées : cependant l'Auteur prouve par de bons témoignages que la Charge subsistoit encore sous Charles VII. & que l'Oriflamme fut encore portée à la guerre sous Loüis XI.

Le quatriéme Livre, commence par l'Histoire de la Réforme, ou plûtôt du changement entier que fit Charles VII. dans les troupes. C'est un des plus beaux endroits du regne de ce Prince. Ce fut en 1445. que cela se passa, toutes les troupes furent licentiées, excepté quinze Compagnies à Cheval, que le Roi forma de Gendarmes d'Elite, tous Gentilshommes, gens d'une valeur éprouvée, sages, moderez, capables de discipline, & propres à la faire observer par ceux sur lesquels ils auroient autorité. Chaque Compagnie étoit de cent Lances, ou Gendarmes, & chaque Gendarme devoit avoir avec lui cinq autres Combattans, dont trois avoient la qualité & l'équipage d'Archers. Le Gendar-

me avec ſa ſuite, étoit ce qui s'appelloit une Lance garnie ou fournie, ainſi que l'on parloit alors. De ſorte que chaque Compagnie étoit de ſix cens hommes tous à cheval, & toutes enſemble faiſoient neuf mille chevaux, ſans y comprendre quantité de Volontaires, qui regardoient comme une grande grace d'être aggregez à cette Gendarmerie, & d'y ſervir à leurs dépens, dans l'eſperance de parvenir avec le tems à une place de Gendarme.

Ces Compagnies furent appelleés Compagnies d'Ordonnance, parce qu'elles furent inſtituées par l'Ordonnance du Roi. Ce Prince prit de bonnes meſures pour que les troupes licentiées ne fiſſent aucun deſordre dans leur retour à leur Pays, il aſſigna la ſolde aux Compagnies d'Ordonnance, pourvût à leur entretien, il fit des Reglemens pour leur diſcipline qui furent exactement obſervez. Il y eut dans la ſuite beaucoup de changement dans ces Compagnies, juſques vers le tems de la Paix des Pyrenées, que le Roi les ſupprima toutes, excepté la Compagnie du Roi & celles

des Princes. L'Auteur fait plusieurs remarques sur cette Gendarmerie, qui méritent d'être lûës.

Il traite ensuite de diverses especes de Cavalerie qui furent ajoûtées à celle-ci; sçavoir des Estradiots, ou Stradiots, qui étoient une Cavalerie Albanoise des Argoulets & des Carabins. Ceux-ci dans la suite furent enregimentez.

Charles VII. ayant pareillement cassé presque toute son Infanterie, la rétablit trois ans après, en lui donnant une nouvelle forme par l'institution des Francs-Archers, ou Francs-Taupins. Ces troupes furent levées dans les Bourgs & les Villages: chaque Parroisse fournissoit un Soldat entretenu d'habits & d'armes. Les Soldats s'assembloient les Dimanches & les Fêtes, pour faire l'exercice, & devoient être prêts à marcher sur les ordres du Roi. Ce fut une assez bonne Infanterie; on les appella Francs-Archers, parce que leur arme étoit l'Arc, & qu'ils avoient des franchises, ou privileges considerables. Ces deux institutions contribuerent beaucoup aux conquêtes que Charles VII. fit

ſur les Anglois de la Normandie & de la Guyenne, & de quelques autres Provinces qu'ils poſſedoient en France.

Loüis XI. ſucceſſeur de Charles VII. ſupprima la Milice des Francs-Archers. Il paroit par certains Memoires rapportez dans cette Hiſtoire que ce Prince eut deſſein de la rétablir, mais il ne le fit pas.

Loüis XI. mit à leur place ſix mille Suiſſes, & fit une levée de dix mille Fantaſſins François qu'il prit à ſa ſolde, comme ſes ſucceſſeurs ont fait depuis.

Charles VIII. ſon fils l'imita; il groſſit ſes troupes de Suiſſes, & y ajoûta des Lanſquenets; c'eſt-à-dire de l'Infanterie Allemande.

Loüis XII. étant parvenu à la Couronne, mit l'Infanterie Françoiſe ſur un très-bon pied, ayant engagé la Nobleſſe à y ſervir, à quoi elle avoit toûjours eu beaucoup de répugnance. Il partagea l'Infanterie en divers Corps nombreux; les Chefs qui les commandoient ne portoient point le titre de Colonels ni de Meſtres de Camp, mais ſeulement celui de Capitaines.

Dans le ſixiéme Chapitre de ce Livre, on parle de divers changemens arrivez dans l'Infanterie Françoiſe ſous le regne de François I. Au retour de ſa priſon de Madrid, il réduiſit ces gros Corps d'Infanterie, dont on a parlé, à quatre cens, à trois cens hommes, & au-deſſous. On continua à les appeller du nom de Bandes. Cela multiplioit les Officiers, & ce fut dès lors un problême, ſi la multiplication des Officiers dans les troupes étoit une choſe avantageuſe, ou deſavantageuſe. Mais le grand changement qui fut fait par François I. dans l'Infanterie fut l'inſtitution des Légions.

Ce Prince forma ce deſſein dans la vûë d'avoir toûjours un gros Corps d'Infanterie Françoiſe ſur pied, dont il pût diminuer & réformer le nombre, ou l'augmenter ſelon le beſoin, & le bien diſcipliner, pour ſe mettre hors de la neceſſité d'avoir dans ſes Armées, tant de Suiſſes & d'Allemans; & ce fut un nouveau problême dont on diſputa fort; ſçavoir s'il étoit avantageux au Royaume d'avoir à ſon ſervice un ſi grand nom-

bre de troupes étrangeres : l'Auteur apporte les raisons qu'on alleguoit de part & d'autre.

Chaque Légion devoit être de six mille hommes, & l'on en créa sept, qui étant toutes completes, avoient fait un Corps de quarante-deux mille hommes d'Infanterie. Il y avoit six Capitaines dans chaque Légion, dont un étoit le Colonel, & dont le Roi se reservoit la nomination. Chaque Capitaine commandoit mille hommes, il avoit sous lui deux Lieutenans qui commandoient chacun cinq cens hommes, ou bien l'un les Arquebusiers, & l'autre les Piquiers avec les Hallebardiers : au dessous des deux Lieutenans étoient deux Enseignes, & pour commander chaque centaine d'hommes, il y avoit un Centenier. On descend dans d'assez grands détails sur la discipline, les privileges, les récompenses des Soldats Légionnaires, &c.

Il devoit y avoir une Légion de Picardie, une de Normandie, une de Bretagne, une de Languedoc, une de Guyenne. La Bourgogne, la Champagne, le Nivernois devoient former

la ſixiéme. Le Dauphiné, la Provence, le Lionnois & l'Auvergne la ſeptiéme. Cette nombreuſe Milice ne fut pas long-tems complette, ou plûtôt elle ne le fut jamais entierement; elle ne ſubſiſta même que peu de tems, & l'on en revint aux bandes de deux cens & de trois cens hommes.

Cette levée de Bouclier ne fit pas trop d'honneur à François I. mais plus ces ſortes de projets ſont grands & éclatans, & plus l'on doit penſer avant que de commencer à les mettre en execution, ſi l'on ſera en état de les ſoûtenir.

Le Pere Daniel paſſe enſuite à une eſpece de gens de pied de ce tems-là appellez Avanturiers. Il paroit que c'étoit des Soldats levez ſans commiſſion par quelques Gentilshommes ou Officiers qui avoient ſervi, & qui raſſembloient toutes ſortes de gens la plûpart vagabonds & ſcelerats, leſquels ne recevoient point de ſolde, & s'étant joints aux Armées vivoient du pillage du Pays ennemi: mais étant rentrez dans le Royaume, où l'on leur donnoit cependant des étapes, ils ne pouvoient s'empêcher de

continuer les pillages. Le Roi fit pluſieurs Ordonnances pour réprimer leurs deſordres, juſqu'à ordonner de les tuer par tout où on les trouve; il défendit à quiconque de lever de ces Compagnies ſans la commiſſion du Colonel General de l'Infanterie. On en vit encore quelqu'unes dans les regnes ſuivans : mais on les contenoit dans la regle.

Dans le huitiéme Chapitre, on traite de la Charge de Colonel General de l'Infanterie, Charge très-conſiderable qui fut créée par François I. Le premier Colonel fut M. de Tain Gentilhomme de Touraine. Cette Charge dura juſqu'en 1661. qu'elle fut ſupprimée par Loüis XIV. On y fait la liſte de tous les Colonels Generaux, où il y a quantité de choſes dignes de remarque : nous ſommes obligez d'y renvoyer nos Lecteurs. Ce Chapitre finit par l'Ordonnance de ſuppreſſion dont on vient de parler. On l'a miſe tout au long, parce qu'elle contient les principaux changemens qu'elle cauſa dans tout le Corps de l'Infanterie.

La quantité & la varieté des ma-

tieres exposées dans le reste de ce premier volume, nous oblige de les serrer. Dans le cinquiéme Livre, on traite de l'arrangement des Armées dans les Combats, dans les Campemens, dans les Marches, des fonctions des troupes dans les Garnisons, &c.

Pour mieux se faire entendre dans ce qui regarde l'arrangement des Armées dans les batailles, on fait un précis de ce qui se passa dans quelques-unes des plus mémorables, & on y ajoûte quelques reflexions. On fait une courte relation de la bataille de Bovines sous Philippe Auguste, de la bataille de Crecy sous le regne de Philippe de Valois, de celle de Poitiers ou de Maupertuis, où le Roi Jean fut fait prisonnier par les Anglois, où l'arrangement des deux Armées est representé en Estampe.

On remarque à cette occasion que sous les premiers Rois de la troisiéme Race, jusques vers le regne de Philippe de Valois, notre Gendarmerie qui faisoit la principale force des Armées combattoit toûjours à cheval; que depuis le regne de Philippe de Valois jusqu'à Charles VII. elle

combattoit presque toûjours à pied. Qu'elle n'escadronnoit point non plus que la Cavalerie Legere, jusqu'au tems d'Henry II. mais qu'elle combattoit en haye & en simples rangs.

„ C'est par cet arrangement de la „ Cavalerie en haye, & non en Escadrons, dit l'Auteur, que l'on peut „ comprendre ..... comment à la „ bataille de Saint Denis, le Prince de „ Condé & l'Amiral de Coligny, „ n'ayant pour toutes troupes que „ douze cens chevaux & dix-huit cens „ Fantassins, pouvoient occuper avec „ cette petite Armée rangée en bataille, tout le terrain depuis Aubervilliers, où leur gauche étoit appuyée, jusqu'à Saint Oüen, où ils „ avoient leur droite sur le bord de la „ Seine: leur centre étoit à la hauteur „ de Saint Denis. Il est visible que les „ douze cens chevaux rangez en haye, „ occupoient beaucoup plus de terrain qu'ils n'eussent faits s'ils avoient „ été en Escadrons„; aussi est-il marqué expressément dans les Memoires du Maréchal de Tavannes que la Cavalerie du Prince de Condé fut en cette occasion rangée en haye, soûtenuë

de quelques Arquebuſiers à pied.

Au ſujet de l'arrangement des batailles, on parle des Enfans perdus qui commençoient ordinairement le combat, comme les Velites des Romains. On voit encore cet uſage du tems de Loüis XIII. mais il n'en eſt plus queſtion aujourd'hui.

Le ſilence qu'on obſerve maintenant dans un combat, contre l'ancienne coûtume de toutes les Nations, donne occaſion de parler du cri d'Armées, & en particulier de celui de *Monjoye-Saint Denis*, qui étoit le cri des François.

Dans le troiſiéme Chapitre, on traite de l'arrangement des Armées dans les marches, de leur marche en Pays ouvert, de leur marche en colonnes, & l'on rapporte, par exemple, l'admirable marche de feu Monſeigneur, & du Maréchal de Luxembourg l'an 1694. au ſortir du Camp de Vignamont pour gagner le Pont d'Eſpierres, & prévenir le Prince d'Orange.

On paſſe de là à l'arrangement des Armées dans les Campemens ; on y fait la comparaiſon de nos Camps avec ceux des Romains.

Dans le cinquiéme Chapitre, on traite du ſervice des troupes dans les Garniſons ; on y parle de l'ordre, ou du moins de la maniere dont on monte, ou deſcend la Garde, des Rondes, des Patoüilles, des précautions que l'on prend, ſoit la nuit, ſoit le jour, contre les ſurpriſes de l'ennemi ; de l'exercice que l'on fait faire aux Soldats, on en fait la comparaiſon avec celui des Anciens : on y tranſcrit les termes dont on s'y ſervoit du tems de l'Empereur Adrien, & l'on fait voir le rapport qu'ils ont avec ceux dont on ſe ſert aujourd'hui.

Les armes dont on s'eſt ſervi depuis le commencement de la troiſiéme Race, ſont la matiere du ſixiéme Livre. On traite d'abord de celles qui ont été en uſage jusqu'à l'invention des armes à feu, & on les partage en défenſives & offenſives. On parle des cottes de mailles, qui furent les premieres cuiraſſes, & puis des armes de pur fer qui leur ſuccederent. Ce détail a quelque choſe d'aſſez curieux. Le Haubert, le Gobeſon, les diverſes eſpeces de Caſques, de Cimier, &c. ſont ici expliquées auſſi-

bien que les differentes ſortes de Boucliers.

On n'a pas omis les armes défenſives des chevaux qui étoient les bardes & les chamfreins.

On vient enſuite aux armes offenſives, aux épées, aux dagues ou poignards, & on en remarque un en particulier, qu'on appelloit *Miſericorde*. Les fléches, l'arc, l'arbalête, les haches, les maſſuës, les maſſes d'armes, les frondes, les maillets, &c. ont leur place dans ce Traité, & pluſieurs y ſont repreſentez en Eſtampes.

Le cinquiéme Chapitre, contient les armes offenſives, depuis l'invention des armes à feu; & l'on y montre en paſſant, que l'invention de la poudre à canon eſt plus ancienne qu'on ne le croit communément: que le nom de canon & de coulevrine, fut d'abord donné aux armes du plus petit calibre. On fait l'énumeration des canons les plus fameux dans nos hiſtoires pour la groſſeur & la portée. On y parle du canon jumelle, du triple canon, inventions de ces derniers tems, de la Coulevrine de Nancy, du canon de 24. inventé en Portugal

qui n'avoit qu'un pied & demi de longueur, de celui de M. le Chevalier de Follard, de celui du sieur de la Chaumette qui se chargeoit par la culasse, des petits canons appellez pierriers, & de leur usage.

Au sujet d'une machine ou ponton sur lequel Pompée Targon faisoit tirer deux canons, on examine une question de Ballistique; sçavoir si le canon recule avant, ou après la sortie du boulet.

On traite ensuite des autres armes à feu, de l'arquebuse, du poitrinal, du mousquet, des armes à rouët, des Arquebuses à croc.

L'Auteur fait un Chapitre separé sur les ornemens des Armes, outre ce qu'il en a dit en passant en divers endroits; il parle ici des pennaches sur les casques, de la cotte d'armes; de l'écharpe, des éperons dorez des Chevaliers, & des éperons argentez des Ecuyers, du tems de la Chevalerie, &c.

Il y a dans le septiéme Chapitre des remarques qui ne sont pas moins curieuses sur les étendarts, sur les bannieres, sur les penons, & en particu-

lier ſur la chape de Saint Martin, qui, ſelon l'opinion la plus commune, étoit un étendart: mais l'Auteur eſt du ſentiment contraire ſur l'Oriflamme, ſur un étendart qui eſt conſervé dans la Maiſon d'Harcourt, auquel on donne le nom d'Oriflamme, qui, ſans doute, eſt un monument précieux, mais que l'Auteur montre n'être point l'ancien Oriflamme: ſur la Cornette blanche, differente de celle de la Colonelle de la Cavalerie Legere, ſur quoi l'Auteur a pluſieurs recherches conſiderables.

Dans l'onziéme & dernier Chapitre de ce ſixiéme Livre, on traite des tambours, des trompettes, des tymbales, & d'autres inſtrumens Militaires, de leur origine, &c.

La matiere du ſeptiéme Livre, ſont les Siéges & la maniere dont ils ſe ſont faits ſous la troiſiéme Race. On a déja dit & prouvé que nos François avoient pris beaucoup de choſes de la Milice Romaine, on fait encore ici plus au long la comparaiſon de cette Milice avec la Françoiſe. On y parle de l'attaque ſubite des Places, des Siéges dans les formes, de la ma-

niere dont on se campoit devant un
Place qu'on assiegeoit. Ce fut Philip
pe Auguste qui fut en France le Res
taurateur de la Milice sur ce point,
rétablit l'usage de la circonvallation
& de la contrevallation, des tour
de bois ambulatoires, &c.

Comme depuis Philippe de Valois
les guerres furent plus fréquentes que
jamais entre les François & les An-
glois, on descend dans un assez grand
détail sur la maniere dont ces deux
Nations attaquoient les Places. On
remarque que ce fut du tems de
Charles VII. ou un peu avant lui, que
l'usage des tours ambulatoires, des
catapulles, &c. cessa, & que le canon
prit leur place. On examine ici quand
commencerent les approches des tran-
chées; & on en conduit l'histoire jus-
qu'à notre tems.

Dans le quatriéme Chapitre, il est
traité des mines dans les Siéges. On
remarque que nonobstant l'invention
de la poudre à canon, on ne s'avisa
que fort tard de charger les mines
avec cette poudre. On marque l'épo-
que de cet usage. On traite ensuite de
l'usage & des feux d'artifices dans les

siéges, & après avoir parlé de ceux dont les Anciens se servoient, on vient à ceux qui ont été inventez depuis environ deux cens ans. On parle des bombes, & de l'époque de leur invention, des grenades, des carcasses, du petard, & enfin des machines infernales, dont on fit la premiere épreuve dès l'an 1585. il y a plus de 130. ans.

Le huitiéme Livre, traite de la défense des Places & de leurs diverses especes de fortifications sous la troisiéme Race. On fortifioit les Villes d'abord en France à la maniere des Romains; on les flanquoit de tours, & cette maniere dura encore longtems même depuis l'invention du canon; ce n'est que sous le regne de François I. & de l'Empereur Charles V. ou tout au plus de Loüis XII. qu'on imagina les bastions & les autres fortifications angulaires. On rapporte les noms des anciennes fortifications, & on en donne l'idée.

On explique ce que c'étoit que les bailles, les barbacanes, les machicoulis, &c. On passe de là aux nouvelles fortifications par la liaison des matie-

res, & l'on obſerve que la multiplica tion de ces fortifications entourées du chemin couvert a pour auteur le Com te Maurice Prince d'Orange, dans la défenſe de la ville de Bommel contre les Eſpagnols. On finit ce volume par la maniere dont ſe faiſoient autrefois les Capitulations pour la reddition des Places. Nous differons à donner l'extrait du ſecond volume à une autre fois.

ARTICLE XXXI.

*LETTRE ECRITE D'AIRE EN Artois. Par le P. de Rebeck au P. Th***.*

MON REVEREND PERE,

QUelques perſonnes ſont dans la prévention que les éclipſes qui ſont calculées par les plus habiles Aſtronomes, doivent arriver preciſément aux momens marquez dans toutes leurs circonſtances; & comme les Academiciens de Paris ſont preferez à tous les autres, tous les Almanachs imprimez à Bruxelles, & à Liege pour cette année 1722. ſont d'après les

Ephemerides de Mr De la Place, sans qu'on ait pensé à y faire les corrections qu'exigent necessairement les differens méridiens, tellement on est prévenu que les Ouvrages des Academiciens de Paris sont au-dessus de toute sorte de révision. Cependant les novices mêmes en Astronomie sçavent qu'il faudroit faire ces corrections, quand même les éphémerides seroient infaillibles; & le sçavant Riccioli a judicieusement remarqué dans son Astronomie réformée, que jusqu'à son tems on n'avoit vû aucune Table Astronomique, d'où l'on pût tirer par un calcul exact toutes les éclipses, comme elles arrivoient effectivement. Aujourd'hui que nous avons les Tables de Mr de la Hire, qui ont la réputation d'être plus exactes que tout ce qu'on avoit vû jusques-là, on pourroit croire que la remarque du P. Riccioli n'a plus lieu; le croira qui voudra: pour moi, je pense qu'il en est des éclipses comme de la quadrature du cercle, où l'on doit se contenter d'en approcher d'assez près, sans trop se flatter d'atteindre au but précis. La diversité des prédictions d'éclipses peut

me ſervir ici de preuve : celle de Lune entr'autres, laquelle arrivera la nuit du 28. au 29. de Juin, eſt prédite aſſez diverſement par les Aſtronomes de Paris. Mr De la Place la fait commencer à 12 heures & une minute, & elle eſt ainſi marquée dans les petits Almanacs de poche imprimez à Paris chez Colombat pour 1722. Mr Lieutaud, qui vient de donner la connoiſſance des tems au nom de l'Academie Royale des Sciences, pour la même année 1722. fait commencer cette éclipſe une heure, ſix minutes, quarante-huit ſecondes plus tard, ſçavoir, à 1 h. 7′, 48″. Le premier dit que la demeure dans l'ombre ſera d'une heure, cinq minutes ; & le ſecond l'y fait demeurer une heure, trente-neuf minutes, quarante-deux ſecondes. Je ſouhaite que la nuit du 28. au 29. de Juin ſoit ſans nuages, pour vérifier de quel côté eſt l'erreur. Cependant pour dire ma penſée avant l'évenement, je ſoupçonne quelque mécompte dans le calcul de Mr Lieutaud. Premierement il marque pour la durée de l'immerſion une heure, trente-neuf minutes, quoique par ſon calcul

il n'y ait qu'une heure, trente-huit minutes. En ſecond lieu, il ne paroît pas poſſible qu'une éclipſe, qui dans ſa durée entiere ne doit être que de 3 h. 18′, 6″, & qui n'eſt gueres que de 14 doigts, puiſſe nous faire voir la Lune entierement obſcurcie durant près de ſept quarts d'heure: au reſte il ne faut pas s'étonner que dans le grand nombre de calculs que contient la connoiſſance des tems, il ſe ſoit gliſſé quelque erreur d'inadvertance, ou d'inattention. J'ai calculé les deux premieres éclipſes pour le Château-Cambreſis, dont je crois le meridien plus oriental que celui de Paris de 5 minutes; & la troiſiéme a été calculée pour Aire en Artois, qui eſt à peu de choſe près ſous le meridien de Paris: on voit dans le Mémoire que j'en donne ici, que l'éclipſe du 29. de Juin doit ſuivant mon calcul arriver un quart d'heure plutôt que ne l'a prédit Mr De la Place, & trois quarts d'heure plutôt que ne marque Mr Lieutaud.

Eclipse de Lune, qui doit arriver le 29. de Juin au matin cette année 1722. selon la connoissance des tems.

Son commencement à 1 h. 7′, 48″; l'immersion à 1 h. 57′; le milieu à 2 h. 46′, 51″; l'émersion à 3 h. 35′, 42″; la fin à 4 h. 25′, 54″; la demeure dans l'ombre 1 h. 39′, 42″; la durée entiere de l'éclipse 3 h. 18′, 6″; la grandeur 14. d. 12′.

Selon les Ephémerides de Monsieur De la Place.

Son commencement à 12 h. 1′; son immersion à 1 h. 11′; son milieu à 1 h. 43.′; son émersion à 2 h. 16′; sa fin à 3 h. 25′; la demeure dans l'ombre 1 h. 5′; sa durée totale 3 h. 23′, 30″; sa grandeur 14. d. 23′.

Selon le P. de Rebeck pour le Château-Cambresis, élevation du pole 50 d. 4′ plus oriental que Paris de 5′.

Son commencement à 12 h. 17′, 15″; immersion à 1 h. 27′, 42″; milieu à 1 h. 55′, 23″; émersion à 2 h.

23′, 4″; fin à 3 h. 33′, 31″; demeure 55′, 22″; durée totale 3 h. 16′, 16″; grandeur 13 d. 47′.

Eclipse de soleil, pour le 8. Decembre après midi, de la même année 1722. selon la connoissance des tems.

Commencement à 1 h. 51′, 20″, milieu à 2 h. 59′, 46″; fin à 4 h. 8′, 12″; durée 2 h. 16′, 52″; grandeur 6 d. 5′ vers le midi.

Selon Mr De la Place.

Commencement à 2 h. 23″; milieu à 3 h. 3′, 48″; fin à 4 h. 7′, 3″; grandeur 6 d. 26′ de sa partie meridionale du ☉ durée 2 h. 6′, 40″.

Selon le Pere de Rebeck, pour Château-Cambresis.

Commencement 1 h. 53′, 9″; milieu 3 h. 2′, 16″; fin 4 h. 11′, 23″; durée 2 h. 18′, 14″; grandeur 5 d. 51′ vers le midi.

Eclipse de Lune pour le 22. de Decembre après midi, de l'année 1722. selon la connoissance des tems.

Commencement 2 h. 20′, 10″;

milieu 3 h. 41 ', 29 "; fin 5 h. 2 ', 48 "; durée 2 h. 42 ', 38 "; grandeur 6 d. 27 ' vers le midi.

Selon Mr De la Place.

Elle ſera de 6 d. 53 '; ſon commencement à 2 h. 15 ', 48 "; milieu 3 h. 40 ', 19 "; fin 5 h. 4 ', 50 "; durée 2 h. 49 ', 2 ".

Selon le P. de Rebeck, pour Aire en Artois, hauteur du pole 50 d. 39 ', même méridien que Paris.

Commencement 2 h. 19 ', 46 "; milieu 3 h. 41 ', 13 "; fin 5 h. 2 ', 40 "; durée 2 h. 42 ', 54 "; grandeur 6 d. 29 '.

ARTICLE XXXII.

DISSERTATION SUR l'Asphalte ou ciment naturel découvert depuis quelques années au Val-Travers dans la Comté de Neuf-Châtel; Par le sieur Eyrini d'Eyrinis, Professeur Grec & Docteur en Medecine. Avec la maniere de l'employer tant sur la pierre que sur le bois; Et les utilitez de l'huile qu'on en tire. A Paris, chez Philippe-Jacques-Nicolas Lottin, ruë S. Jacques proche S. Yves, à la Verité, 1721. *Broch. in* 12. 50. *pp.*

LA terre est pour l'homme une source inépuisable de biens; le malheur est que la plûpart de ces biens lui échappent, ou parce qu'il est trop aveugle pour en connoître la valeur, ou trop paresseux pour se donner l'embarras des recherches. La nature qui ne se montre qu'avec œconomie & par intervalles, n'offre ses richesses qu'au discernement & au travail; elle n'accorde qu'à l'industrie l'avantage de la possession.

La mine d'Asphalte est un de ces trésors précieux, dont on est redevable à M. Eyrini d'Eyrinis, qui en fit la découverte il y a plus de dix ans dans la Principauté de Neuf-Châtel près du Val-Travers. C'est une pierre bitumineuse, qui a beaucoup de ressemblance avec le bitume asiatique, connu chez les Grecs sous le nom d'Asphalte, selon la remarque de Dioscoride *a*, de Galien *b*, d'Agricola *c*, & du Pere Cæsius Jesuite qui examine à fond la nature & les proprietez de l'Asphalte dans sa minéralogie. Cet Asphalte croît en si grande abondance sur la surface des eaux de la Mer morte, qu'elle en a tiré son nom de Lac Asphaltite. Celui qui se trouve dans la Vallée de Sidim étoit devenu fameux parmi les Anciens depuis la construction des murs de Babylone, qui avoient été cimentez de ce bitume. La Judée fournissoit autrefois un Asphalte excellent, dont Pline & Gallien nous assurent, que la Medecine

a *Liv,* 1. *c.* 83. b *L.* 11. *Simplicium medicamentorum cap. de Asphalto.* c *L.* 4. *de naturâ fossilium.*

& l'Architecture tiroient un grand avantage. Il eſt croyable que le bitume qui ſervit de ciment à l'Arche de Noé étoit de la même nature, auſſi-bien que celui qui fut employé à la Tour de Babel. Ariſtote *a* parle des mines d'Aſphalte qui étoient aux environs d'Apollonie: il s'en trouvoit autrefois dans l'Epire, la Saxe, la Suabe, l'Ecoſſe, & dans le Pays des Suiſſes. Herodote fait mention d'un Aſphalte de couleur fort brune qui ſe tiroit d'un puits éloigné de Suſe d'environ ſept lieuës. Ceux qui auront la curioſité de s'inſtruire plus en détail ſur l'utilité & les differens uſages de l'Aſphalte, pourront conſulter Agricola *b*, le Pere Cæſius *c*, & le Pere Kircker *d*; au reſte l'Aſphalte en general doit paſſer pour une matiere graſſe & onctueuſe, fluide ſi elle n'eſt point fixée par les ſels, mais qui ſe durcit & ſe pétrifie à proportion de la quantité des ſels qui prédominent. Celui de la Mer morte, au rapport

a *De admirandis auditionibus, p.* 23.
b *De naturâ foſſilium.* c *De mineralibus.*
d *Mundus ſubterran.*

de Pline, devient ſi dur, que le fer même ne peut le briſer. Revenons à l'Auteur de la Diſſertation.

De tous les cimens, qui juſqu'à preſent ont été en uſage, l'Aſphalte eſt ſans contredit le meilleur & le plus commode; ſoit parce qu'il ſe fait aiſément & ſe met en œuvre à peu de frais, ſoit parce qu'il eſt infiniment plus durable.

Pour former le ciment & le mettre en état d'être employé, il faut prendre la mine toute pure & la bien pulveriſer. Comme elle eſt fort compacte & fort dure, afin de la réduire en poudre avec moins de peine, on pourra l'approcher du feu ou la mettre à ſec dans une chaudiere; la chaleur la rendra beaucoup plus friable. Le mieux cependant eſt de la piler à froid, parce qu'en la chauffant, les parties huileuſes, qui ſont renfermées dans la mine tranſpirent, & par conſequent s'évaporent; d'où il arrive qu'elle perd beaucoup de ſa qualité & de ſa force.

Quand elle eſt écraſée en forme de terreau, on prend de la poix de Bourgogne blanche ou noire; la blanche

eſt la meilleure. On la fait fondre à petit feu dans une chaudiere de cuivre ou de fer. Lorſque la poix eſt entierement fonduë, le premier ſoin eſt de prendre garde que le feu n'y prenne. Enſuite on mêle peu à peu l'Aſphalte, qu'il faut remuer ſans ceſſe avec un bâton ou ſpatule, juſqu'à ce que l'incorporation ſoit faite de telle ſorte que ce compoſé ſoit fluide & ſans grumeaux, la doſe de la poix eſt la dixiéme partie ; c'eſt-à-dire qu'il faut neuf livres de mine & une livre de poix pour former le ciment dans ſa perfection.

S'il arrivoit que le ciment n'eût pas aſſez de fluidité, pour avoir été trop long-tems ſur le feu, il faudroit remettre un peu de poix. Le deſſus de la chaudiere étant le plus liquide & le plus coulant, doit être reſervé pour les fentes étroites, & le fond qui eſt plus craſſe ſera propre à remplir les grandes ouvertures. Ce ciment doit être coulé à l'inſtant, car pour peu qu'il ſoit hors du feu il ſe refroidit, & devient dur comme la pierre. Une des principales choſes à laquelle on ne peut faire trop d'attention,

c'eſt que les pierres ſoient ſeches & bien nettes. Par exemple, ſi on avoit à remplir les trous d'une vieille terraſſe, dont les pierres ſont deſunies, on commencera par gratter & balazer le plâtre ou la pouſſiere, après quoi on coulera l'Aſphalte bien liquide, ſans cependant y toucher, juſqu'à ce qu'il ait perdu une partie de ſa chaleur. Il ne ſera pas difficile de l'inſinuer dans les fentes, ſuppoſé que les pierres ſoient à plat. Sinon, en cas de beſoin, on pourra pratiquer le long de la fente un conduit fait avec de la terre glaiſe; ce conduit ſera fermé par le bas. Quand ce conduit ſera plein & la fente par conſequent, on détachera la glaiſe, après quoi il faudra prendre un fer chaud, ou une loupe, qu'on gliſſera le long du ciment, pour en ôter ce qui déborde, & pour rendre l'ouvrage plus uniforme & plus poli.

Si l'on vouloit aſphalter une terraſſe que l'on feroit à neuf, il feroit neceſſaire de faire tailler les pierres, de maniere qu'elles laiſſaſſent en haut une ouverture de joint d'un pouce au moins de profondeur ſur un tiers de

pouce de large, pour y pouvoir couler facilement l'Aſphalte. Les pierres qu'on aſphalte à meſure qu'on les poſe, doivent être taillées à joints recouverts avec une rainure en deſſous d'environ un demi pouce quarré. Cette façon d'unir les pierres, ſeroit, ſans doute, la plus propre, mais parce qu'elle multiplieroit la dépenſe, l'Auteur de cette Diſſertation l'indique particulierement en faveur des Marbriers, qui, par ce moyen, pourroient tailler leur marbre à vive arrête, & cacher entierement le joint.

Avec ce ciment, il ſeroit aiſé de ſe paſſer de pierre de taille pour la conſtruction des baſſins, reſervoirs & cîternes; il n'y auroit qu'à preparer une bonne aire à chaux & à ſable, qui eût une pente inſenſible, pour donner cours à l'eau du côté ou ſeroit la fuite. Quand ce premier plancher ſera ſec, on prendra des carreaux à ſon choix, dont on fermera les joints, ou qu'on aſphaltera bien exactement, ſans que la moindre goute d'eau puiſſe penetrer l'enduit. Ce ciment ſeroit ſur tout d'un grand uſage à Paris, où l'eau des puits n'eſt

pas ſupportable à cauſe de la communication qu'ils ont avec les retraits. Les ſouterrains qu'on ménage dans les Places fortes, pour conſerver les poudres & les autres proviſions de guerre, ſeroient à toute épreuve, ſi au lieu du ciment ordinaire, on y faiſoit entrer l'Aſphalte. Il eſt inconteſtable, dit l'Auteur, que les bleds ne germent & ne pourriſſent dans les greniers que par la trop grande chaleur jointe à l'humidité, ſans parler des rats, des charençons & des autres inſectes, qui cauſent un déchet conſiderable dans les grains; il eſt certain qu'un ſouterrain bien cimenté d'Aſphalte, remedieroit à ces deux inconveniens; de plus, outre que l'Aſphalte eſt impenetrable à ces ſortes d'animaux, il a encore une qualité qui leur eſt abſolument contraire.

L'Auteur parle à ce ſujet des matamores ou greniers en terre, qu'on deſtine dans pluſieurs contrées de l'Aſie à la conſervation des bleds, qu'on peut y garder pluſieurs années ſans craindre aucun riſque; ſur tout quand on veut ſe pourvoir contre les tems de diſette. Ce ſont des caves ou foſ-

ſes voutées & cimentées de toutes parts, qui n'ont d'ouverture qu'au haut de la voute, autant qu'il en faut pour y deſcendre avec une échelle. Cette ouverture ſe ferme avec une ſeule pierre, dont on cimente legerement les jointures, afin de la lever plus facilement lorſqu'il eſt beſoin d'y deſcendre. L'air & l'eau n'y trouvant aucune iſſuë, les grains n'y ſouffrent point de la chaleur & de l'humidité. Ces voutes ſont chargées d'environ trois pieds de terre, qui recouvrent la pierre & la chargent au niveau du reſte du terrain. Comme l'enduit d'Aſphalte paroîtroit difficile à faire ſur une muraille perpendiculaire, il ſeroit bon de donner au mur un talus interieur d'environ un demi pied ſur douze pieds; c'eſt-à-dire que le fond de la cave ſe trouveroit plus étroit de l'épaiſſeur du talus que le haut de la muraille, ſur laquelle appuyeroient les premieres pierres de la voute. Cette épaiſſeur de mur, qui ſe trouveroit de plus par en bas, lui donneroit plus de force, pour ſoutenir l'effort & la peſanteur des terres. Ces ſouterrains bien aſphaltez ſeroient

d'un grand secours dans une Place de Guerre, parce que les poudres & les munitions de bouche y seroient bien plus sûrement à l'abri des injures de l'air, & des insectes qui mangent au moins la trentiéme partie des grains dans les greniers ordinaires. Ainsi ceux qui voudront mettre leurs grains en sûreté contre ces sortes d'animaux, ne peuvent mieux faire que de recourir à l'Asphalte, dont ils feront cimenter tout le tour de leur grenier en haut & en bas, dans les endroits où les murs joignent les planchers. C'est ce qui a été éprouvé depuis quelques années dans plusieurs greniers de la Suisse & de la Principauté de Neuf-Châtel. Une des principales proprietez de ce ciment est de garentir le bois de la pourriture & de la picqueure des vers. Les poutres asphaltées deviendroient incorruptibles; il suffiroit de les induire aux deux bouts qui portent sur le mur. Des palissades enduites de cette maniere seroient à l'épreuve de l'intemperie des saisons. La dépense seroit beaucoup moindre, si les goutieres & faîtieres des bâtimens étoient goudronnées de la sorte; les

faîtes & les murs en ſeroient moins chargez. Avec le ſecours de l'Aſphalte, il ſera facile de conſerver les murs mitoyens placez à l'égoût de deux toits, en cimentant le deſſus de ces murs de telle façon qu'on laiſſe aſſez de concavité pour recevoir l'eau de la plus forte pluye, & aſſez de pente pour la fuite; on épargneroit le plomb, & les murs ſeroient ſi bien joints qu'il ne ſe filtreroit pas une goute d'eau au travers du mur. Ce que l'Auteur dit des goutieres, ſe doit auſſi entendre des terraſſes qu'on voudroit élever ſur la ſuperficie d'une maiſon.

Le ciment qui ſe vend à Paris tout préparé, s'eſt trouvé trop groſſier pour le marbre : mais l'Auteur eſt perſuadé qu'en mêlant une partie de poix de Bourgogne avec neuf parties de mine toute pure bien pilée & bien tamiſée, il s'en formeroit un ciment très-fin & d'un grand uſage aux Marbriers. La premiere épreuve s'en eſt faite ſur le marbre même, chez M. Darlet Marbrier du Roi; quoi qu'elle n'ait pas réüſſi au gré de l'Auteur, il n'a pas cependant perdu toute eſperance, car les marbres qu'il avoit fait

réünir avec de l'Aſphalte groſſier, n'ont pû ſe ſéparer qu'après les avoir retaillez juſqu'aux joints, & à force de les frapper avec de ſi violens efforts, que le marbre en a été froiſſé & briſé en pluſieurs endroits. Cet Aſphalte ainſi rafiné pourroit ſe jetter en moule, pourvû que ce moule ſe pût ouvrir en trois parties égales, & que l'on en fit la ſeparation avant que la matiere fût tout-à-fait refroidie. Si le noyau étoit de bois, il faudroit le laiſſer tremper dans l'eau un jour auparavant; de ſorte qu'il fût encore humide quand on couleroit l'Aſphalte. Ce vaſe formé, comme on vient de le dire, ſe poliroit ſans peine avec un fer rouge; enſuite on lui donneroit la derniere façon, en le poliſſant une ſeconde fois à froid avec la pierre de ponce. En cas que le vaſe vînt à caſſer, il ſera aiſé de le rejoindre au feu avec le fer chaud.

L'Auteur eſt ſi convaincu de l'excellence de ſon ciment, qu'il s'offre à en faire l'experience ſur un Vaiſſeau deſtiné à un voyage de long cours; du moins il eſt sûr que l'Aſphalte reſiſteroit plus long-tems que le bray &

le goudron aux impreſſions de l'eau douce & ſalée ; les rats & les ſouris ne pourroient vivre dans un Vaiſſeau aſphalté en dedans & en dehors, à cauſe de l'odeur prédominante de ce ciment qui eſt mortelle à tous les inſectes, les experiences réïterées qu'il a faites à ce ſujet de la vertu de l'Aſphalte, ſont appuyées d'un certificat de Monſieur le Blanc Miniſtre de la Guerre, par les ordres duquel on a fait les mêmes épreuves à l'Hôtel Royal des Invalides. On a même reconnu que la fumée de la mine d'Aſphalte calciné ſur le feu purgeoit infailliblement une chambre de tous les inſectes qui s'y trouvent. Un quarteron d'Aſphalte pur ſuffiroit pour détruire toutes les punaiſes qui ne manquent jamais d'enfler & de crever, ſi-tôt qu'elles ſont enveloppées de cette fumée épaiſſe.

Autant que cette fumée ou ce parfum d'Aſphalte eſt contraire aux inſectes, autant eſt-il propre à ſoulager une perſonne attaquée d'un rhume de cerveau ou d'une fluxion dans la tête. L'Auteur même ſe perſuade qu'il n'y a point de meilleur préſerva-

tif que ce parfum contre les mauvaiſes odeurs & les maladies contagieuſes. Selon lui une maiſon parfumée d'Aſphalte ſeroit inacceſſible à la peſte, & il n'en faudroit pas davantage pour purifier tout-à-fait les endroits, les hardes & les marchandiſes peſtiferées. La vertu ſpécifique de l'Aſphalte contre toutes ſortes d'inſectes, forme un préjugé en faveur de ce ſentiment, s'il eſt vrai, comme pluſieurs Medecins le prétendent, que les maladies peſtilentielles ſe forment d'une infinité de petits inſectes imperceptibles, qu'on reſpire avec l'air où elles ſe répandent par eſſains, qui multipliez preſque à l'infini, s'inſinuënt particulierement dans les étoffes, & laiſſent une ſemence que la moindre chaleur fait éclorre.

Si l'Aſphalte eſt ſi commode dans les differens uſages de la vie, l'huile qui en eſt extraite n'eſt pas moins bien-faiſante à la ſanté. Les dartres, les excoriations dartreuſes, & les autres impreſſions à la peau diſparoiſſent infailliblement, pourvû qu'on ait ſoin de frotter de cette huile la partie affligée ſeulement une fois le

jour, juſqu'à parfaite gueriſon ; afin que le remede ait plus d'effet, ſi les dartres ſont vives, on aura la précaution de les laver avec du ſuc de creſſon d'eau, avant d'appliquer l'huile. Elle eſt propre à déterger & guerir les ulceres; elle appaiſe les douleurs du rhumatiſme & de la goutte. Un peu de cette huile dans une cuillerée de vin chaud adoucit les engelures, qui ne ſont point encore ouvertes ; car alors il faudroit ſe ſervir d'huile pure, après l'avoir fait tiédir ; on aura ſoin ſeulement de laver la playe deux fois par jour avec de l'eau de plantin ; cette huile eſt un baume merveilleux pour guerir les playes récentes, tant des hommes que des animaux, l'encloueure des chevaux, le claveau des moutons ; on ſauvera ſûrement un troupeau de moutons attaqué de ce mal, ſi on leur frotte la tête de ce baume dont on leur fera avaler une cuillerée. L'épreuve en a été faite par Monſieur Daffry ancien Gouverneur de Neuf-Châtel, Conſeiller d'Etat de la Ville & Canton de Fribourg.

Pour guerir la gale, il ſuffit d'enduire les poignets avec du baume

d'Aſphalte pur ; il ſera libre de l'appliquer aux parties où la gale pouſſe avec le plus de violence. On a fait l'eſſai de l'huile Aſphaltique ſur les chancres : M. d'Eyrinis n'a point employé d'autre remede pour guerir un Païſan dont la lévre inferieure étoit à demi rongée par un chancre qui le tourmentoit depuis un an. Les diverſes experiences qu'on a faites de cette huile, prouvent que c'eſt un excellent vulneraire ; les piquures des bêtes venimeuſes, les foulures de nerfs ne tiennent pas long-tems contre un emplâtre d'Aſphalte mêlé avec de la cire vierge & du beurre frais. Rien n'eſt comparable à cette huile pour purger la maſſe du ſang, & chaſſer les vers du corps ; il ſuffit alors d'en boire dix goutes ; s'il s'agiſſoit de guerir un enfant, on diminuëra la doze à proportion de ſes forces & de ſon âge. Cette vertu de l'Aſphalte une fois démontrée abregeroit bien du chemin à la Medecine : ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que l'Auteur n'avance rien ſur l'Aſphalte, qui n'ait été auparavant atteſté par les Naturaliſtes ; entre autres par Pline, Agricola, le Pere Kir-

ker & le Pere Cæſius. On aſphaltoit autrefois les ouvrages de fer & d'airain pour les garantir de la roüille & du verd de gris. Les Saxons enduiſoient de ce bitume les portes de leurs maiſons & les ſtatuës de leurs Dieux afin de les préſerver de la pourriture. Strabon *a* dit que de ſon tems ce bitume étoit employé dans la conſtruction des Navires. Les Grecs étoient ſi perſuadez de ſa vertu medecinale, qu'ils lui avoient donné le nom de *Pharmacitis*. On conjecture que Virgile parloit du bitume aſphaltique dans cet endroit du Livre 3. des Georgiques.

Turpis oves tentat ſcabies, ubi frigidus imber
Altius ad vivum.

Perſe dit:

Dulcibus idcircò fluviis pecus omne magiſtri
Perfundunt . . . . . .
Et ſpumas miſcent argenti, vivaque ſulphura,
Idæaſque pices, & pingues unguine ceras,
Scyllamque, helleboroſque graves, nigrumque bitumen.

a Liv. 26. de ſitu orbis.

Article XXXIII.

SUITE DE LA NOUVELLE Relation du Voyage des Isles Françoises; Par le R. P. Labat Jacobin.

LEs marchandises qu'on tire des Isles se réduisent au sucre blanc & brut, à l'indigo, au coton, au cacao, au tabac, au gingembre, à l'écaille de tortuë, aux confitures, & à quelques cuirs verds. Nous dirons un mot de chacune de ces choses avant que de passer aux pensées particulieres du P. Labat sur la maniere d'augmenter le Commerce des Isles.

Le sucre est le suc d'un roseau qui croît naturellement aux Indes Orientales & en Amerique. Il ne differe des roseaux ordinaires, qu'en ce que ceux-ci ont la peau dure & la pulpe sans suc, au lieu que les cannes de sucre ont la peau plus tendre, & le mucilage rempli d'un jus dont la douceur & l'abondance sont proportionnées à la bonté du terrein, à son exposition, à leur âge & à la saison où on les coupe. Ces roseaux aussi-bien que l'arbre du

cacao demandent beaucoup de ſoin. C'eſt un détail inſtructif dans lequel le P. Labat eſt entré plus qu'aucun autre Auteur. On ſe ſert de trois ſortes de moulins pour briſer les cannes afin d'en exprimer le ſuc. Les uns tournent par le moyen de l'eau, les autres ſont tirez par les bœufs ou les chevaux, & les troiſiémes ſont mûs par le vent; ce ſont les plus rares : il y en a qui ont quatre aîles perpendiculaires, comme nos moulins de bled; d'autres ont huit aîles horizontales à la Portugaiſe. Les moulins qu'on fait mouvoir par des bœufs ou des chevaux ſont plus ſimples & plus communs : leur principale piece conſiſte en trois cylindres, tambours ou rouleaux de fer poli poſez ſur leurs bâſes, & allignez ſi près l'un de l'autre, que celui du milieu donne le mouvement aux cylindres voiſins par un cercle de dents, leſquelles s'engrainent entre les dents des deux autres : les cannes paſſent entre ces rouleaux où elles s'écraſent, & après avoir rendu leur ſuc elles changent de nom pour s'appeller *Bagaſes*. Les Négreſſes qui donnent à manger au moulin, (pour uſer

des termes de l'art,) c'eſt-à-dire qui paſſent les cannes entre les tambours, y laiſſent quelquefois couler leurs doigts. Alors comme il eſt difficile d'arrêter aſſez tôt le moulin, ſur tout s'il eſt mû par l'eau ou le vent, le plus court eſt de mettre promptement une pince de fer dans les dents du cylindre, ou même de couper ſur le champ d'un coup de ſerpe le bras de la Négreſſe. Sans cette précaution tout le corps y paſſe, & ſe briſe comme les roſeaux, hors la tête qui ſe détache. Ce malheur eſt arrivé plus d'une fois. Les Anglois ſe ſervent de cet horrible ſupplice pour faire mourir leurs Eſclaves criminels, ou les Indiens qui s'aviſent de faire des deſcentes ſur leurs terres. Le P. Labat a trouvé le moyen de perfectionner ces moulins, & même il projettoit d'en faire de nouveaux, qu'il n'eut pas le tems d'executer.

Pour le détail des ſucreries qui eſt infini, il ſuffira de dire ici que ce ſont de grandes ſalles voiſines des moulins, & qui y ſont quelquefois attachées. On y ſcelle les chaudieres dans leſquelles le jus des cannes ſe reçoit, ſe

purifie & se réduit en sucre. Les chaudieres sont au nombre de cinq ou de six, quelquefois de sept: elles ont differens noms, suivant les divers changemens qu'elles aportent au suc qu'elles reçoivent successivement.

On compte dix sortes de sucre. La premiere est le sucre brut ou Moscoüade: c'est le premier qu'on tire du suc de la canne & la matiere de tous les autres. Le suc passé n'est que la cassonade grise; & la cassonade blanche s'appelle sucre terré. Il est bon de remarquer que le nom de cassonade vient du mot Espagnol *Cassa*, qui veut dire caisse; parce qu'avant qu'on fît du sucre aux Isles, celui qui venoit du Bresil étoit dans des caisses, d'où ce nom a été affecté au sucre broyé. On en fait aussi de syrop fin, de gros syrop & d'écumes, assez, dit l'Auteur, pour fournir avec les eaux-de-vie qu'on en tire encore, à la dépense du Maître, de ses Domestiques, de ses Esclaves, & de tout l'attirail d'une sucrerie. Le sucre raffiné demande un tout autre soin, & des Raffineurs attentifs; les Etrangers valent mieux que les François. Le sucre royal est

un extrait du ſucre raffiné. On en fait d'une autre eſpece qu'on nomme ſucre tappé, & qu'on fait paſſer pour ſucre royal : tromperie aſſez ordinaire. Le ſucre candi eſt la derniere eſpece. Comme la beauté & la bonté du ſucre brut conſiſte dans la groſſeur de ſon grain, dans ſa clarté & dans ſa fermeté ; celle du ſucre blanc, terré, raffiné ou royal, naît de la blancheur & de la petiteſſe du grain : mais il perd de ſa douceur à meſure qu'il acquiert de la beauté ; car cette douceur vient du ſirop. Or les fontes & les leſſives par leſquelles on fait paſſer le ſucre, n'ont d'autre but que d'expulſer le ſirop & de ſeparer le grain ; de maniere qu'à force de fontes & de façons on pourroit arriver au point de faire du ſucre plus blanc que la neige, & preſque auſſi dur que le marbre, mais qui n'auroit plus de douceur & qui ſeroit un ſel pur. Comme on broye une des eſpeces de ſucre, afin que les Marchands jugent de ſon prix par ſa blancheur, au lieu de le broyer l'Auteur s'aviſa de le rapper ; ce qui en multipliant les petites ſurfaces lui donna un œil ſi different

du ſucre pilé, que l'un fut vendu beaucoup plus cher que l'autre, quoique ce fût le même.

Pour faire juger du produit immenſe d'une ſucrerie bien conduite, le P. Labat fait obſerver que M. Hoüel de Varennes, a tiré de ſon habitation de la Guadaloupe, où il n'avoit qu'un moulin à eau & ſept chaudières montées, plus de trente mille écus en 1696. en un mot elle lui produiſoit près de 25. pour cent. Où eſt la terre d'Europe qui en approche? Le calcul exact que fait l'Auteur, montre évidemment qu'un Habitant qui a 120. Negres peut tirer de ſa ſucrerie dix mille écus par an, outre l'entretien de ſa famille & de ſa table.

Après le commerce du ſucre, celui de l'indigo eſt le plus commun aux Iſles. C'eſt une teinture bleuë que les Eſpagnols appellent *Anillo.* Quelques Auteurs & entr'autres le P. du Tertre ſe ſont trompez ſur la figure & la comparaiſon de l'indigo qui vient des Iſles Orientales, & de celui qu'on fabrique aux Iſles Occidentales. Ce dernier eſt plat & l'autre rond; mais l'un eſt auſſi beau que

l'autre quand on le travaille avec un ſoin égal. La prévention ſeule plus que la réalité donne du prix au premier au préjudice du ſecond. L'indigo eſt compoſé du ſel des feüilles & de l'écorce d'une plante qui porte le même nom. Cette plante en ſortant de terre ſe diviſe en pluſieurs petites tiges noüeuſes & garnies de branches, comme des ſçions, leſquelles ont chacune quatre, cinq, & juſqu'à dix couples de feüilles. On a mis une faute dans le Dictionnaire de Trevoux ſur la foi du P. Plumier Minime, en diſant que celui qui conduit le travail de l'indigoterie ayant pris de l'eau où les paquets d'indigo ont fermenté, crache dedans, & que ſi l'indigo eſt formé, la fecule ſe précipite auſſi-tôt au fonds. Cette ceremonie ne ſert de rien, il faut obſerver ſoi-même ſi la fécule s'abaiſſe ou non, pour continuer ou ceſſer de battre l'eau. L'Auteur croit que cette précieuſe fecule doit être plus belle quand la plante eſt coupée avant ſa parfaite maturité. Il donne deux expediens pour connoître la bonne & la mauvaiſe qualité de l'indigo. L'un, d'en

 faire

faire diſſoudre un morceau dans un verre d'eau ; s'il eſt pur, il ſe diſſout aiſément ; ſinon, la matiere étrangere s'affaiſſe au fond du verre. L'autre eſt de le brûler. Le bon indigo ſe conſume entierement ; le mauvais laiſſe les cendres, la terre & l'ardoiſe qui ſont entrées dans ſa compoſition.

Le Rocou nommé par les Eſpagnols *Achiote*, eſt une teinture rouge qui ſert à donner la premiere couleur aux laines blanches qu'on veut teindre. Elle provient d'une pellicule rouge qui couvre les petites graines blanches & rondes dont eſt rempli le fruit du Rocoüier. Cet arbre eſt pour l'ordinaire de la grandeur d'un prunier, mais plus touffu : il porte deux fois l'année des fleurs d'un rouge couleur de chair par gros bouquets, peu differens des roſes ſauvages : viennent enſuite les gouſſes éperonnées, comme les chataignes, & pleines de menuës graines. On les fait fermenter dans l'eau, qui paſſée par le tamis caraïbe contracte une couleur rougeâtre. On fait bien boüillir cette eau, on l'écume, on la remet au feu, on la remuë, elle s'épaiſſit, elle ſe détache de la ſpatule,

& voilà le rocou dans sa perfection. Mais pour le rendre plus beau, le P. Labat expose deux manieres ausquelles on renvoye ceux qui se mêlent de ce commerce.

L'arbrisseau qui porte le coton, a l'écorce mince & grise; le bois blanc, tendre & spongieux. Il fleurit deux fois l'an; sa fleur est jaune rayée par dedans de filets couleur de pourpre avec un pistil qui se change en un bouton ovale, un peu pointu & gros comme un œuf de pigeon: il s'ouvre avec quelque bruit, & se partage en trois quand le coton est meur: on le recueïille alors avec soin, & on l'épluche par le moyen d'un moulin si commode, qu'un bon Ouvrier peut en éplucher 55. à 60. livres par jour. L'Auteur observe qu'on pourroit exprimer de l'huile assez bonne des graines de coton, & que d'autres que des François accoûtumez au climat indolent des Isles ne negligeroient pas cet avantage. On voit aux Isles des Cotonniers de Siam, dont le coton est long, & plus doux que la soye. On en fait des bas d'une grande finesse, mais fort chers & rarement

parce que cet ouvrage consume beaucoup de tems. Le fromager est une autre espece de cotonnier très grand & très-beau. Son coton est fort sain: on l'applique avec succès sur les estomacs-debiles, & sur les membres paralytiques. Il se rétablit au Soleil quand on s'en est servi. Une quatriéme espece de cotonnier, mais dont le duvet est moins bon que le précedent, & le bois meilleur à employer, propre sur tout à faire des pirogues, c'est le cotonnier blanc qu'il faut distinguer du mahot, quoiqu'il porte aussi le même nom. Le mahot porte une espece d'oüate dont on garnit les robes de chambres & les oreillers. Le duvet des siliques de certains pois est bien different de ceux dont on vient de parler; car s'il s'applique sur la peau, il cause une démangeaison très-cuisante qu'on n'appaise qu'en détachant ce duvet avec de l'eau tiéde ou de l'huile. On nomme cela des pois à gratter.

Le gingembre est une sorte de roseau plus petite que les roseaux ordinaires; ses racines faites en pied d'oye fournissent l'épicerie qu'on appelle

gingembre. On en trouve de larges comme la main & de l'épaiſſeur d'un pouce. La ſubſtance eſt blanche & compacte comme le navet : ſa maturité ſe connoît à la couleur des feüilles qui ſe fannent ; c'eſt le tems de prendre les pattes & de les laiſſer ſecher à l'air ; jamais au Soleil ni au four, comme le prétendent Meſſieurs Lemery & Pomet. Le Soleil & le feu conſumeroient la ſubſtance qui eſt d'ailleurs très-delicate. Le fret de cette marchandiſe n'eſt pas fort cher. On ne laiſſe pas d'y commettre de la fraude, en arroſant d'eau de mer le gingembre pour augmenter ſon volume, ſon poids & ſon prix. On en fait une confiture délicieuſe, en le cueïllant avant qu'il ſoit meur, & avant que ſes fibres & ſes nervûres ſe durciſſent. Les proprietez du gingembre ſont d'aider à la digeſtion, de nettoyer l'eſtomac & d'exciter l'appetit. C'eſt même un antidote contre le ſcorbut.

Venons aux tortuës de mer. Il en faut diſtinguer trois ſortes, dont l'une nommée tortuë franche eſt la ſeule qui ſoit veritablement bonne à man

ger : leur chair & leur graiſſe ſont un mets exquis, ſur tout quand on fait cuire au four le plaſtron de la tortuë avec des aſſaiſonnemens d'épicerie. La chair du caret qui eſt la ſeconde eſpece n'eſt pas à beaucoup près ſi délicate; mais elle a une proprieté medecinale ; ſçavoir d'expulſer toutes les mauvaiſes humeurs qu'on pourroit avoir dans le corps, & de lui rendre une vigueur toute nouvelle. Il eſt vrai qu'il en coûte pour ſe ſervir de ce violent purgatif; car il cauſe un cours de ventre, accompagné d'une groſſe fiévre, qui va juſqu'à 12. ou 15. accès, & ſuivi de bubons qui fluënt tant qu'il reſte quelque impureté dans le ſang. L'écaille du caret eſt la ſeule qu'on puiſſe mettre en œuvre, & dont on faſſe commerce ; car celle de la tortuë franche ou verte, auſſi-bien que la dépoüille de la caoüanne qui eſt la troiſiéme eſpece, n'eſt bonne à rien; la graiſſe de la tortuë reduite en huile eſt ſouveraine pour les rhumatiſmes, & peut être pour la goutte & la paralyſie, car elle eſt très-pénetrante. Ce que dit le P. Labat de la grandeur de certaines tortuës qui por-

tent des hommes, ne doit pas ſurprendre, ſi Diodore de Sicile nous dit vrai, quand il rapporte que certains peuples des iſles orientales ſe ſervoient d'écailles de groſſes tortuës pour paſſer un bras de mer.

Je ne dis rien de la caſſe, des confitures, ni des cuirs, pour paſſer à deux penſées importantes de l'Auteur ſur le commerce du cacao & du tabac. Il conſeille aux habitans des iſles de s'appliquer plutôt à la culture d'une cacaotiere, qu'au détail d'une ſucrerie, & par ſon calcul il montre que le travail du cacao eſt de beaucoup moindre dépenſe que celui du ſucre, & d'un rapport bien plus conſiderable, ſur tout à preſent que le chocolat commence à être plus en vogue depuis l'Édit d'Avril 1717. concernant la réduction des droits d'entrée du cacao françois à 2 ſols par livre. Cela ſeroit bon, ſi on pouvoit corriger la manie de ceux qui eſtiment plus le chocolat eſpagnol que le chocolat françois, uniquement parce que l'un eſt étranger, & que l'autre ne l'eſt pas. Quant au tabac, voici la penſée du P. Labat. C'eſt à la culture de cette

plante qu'on doit l'établissement & le progrès des colonies Françoises d'Amerique. Depuis que ce commerce a été détruit, le nombre des habitans a tellement diminué, qu'on n'a jamais pû rassembler deux mille hommes dans la partie Françoise de l'isle de S. Christophe, où l'on comptoit autrefois plus de dix mille hommes capables de porter les armes. C'est pourtant le grand nombre d'habitans blancs qui fait l'ame des colonies. Les frais & les avances d'une Indigoterie, d'une Sucrerie, & même d'une Cacaotiere, sont au-dessus des forces de ceux qui commencent à s'établir aux isles. D'ailleurs le commerce du sucre, tout avantageux qu'il est, affoiblit visiblement les isles en se multipliant; car le terrain d'une Sucrerie qui n'a pour la soûtenir que quatre ou cinq Blancs au plus, occupe la place de cinquante ou soixante petits habitans planteurs de tabac & capables de porter les armes. Que deux ou trois hommes s'associent & défrichent une terre neuve, dans le cours de l'année ils feront une recolte qui les mettra en état de payer leurs avances, & de faire dans

la ſuite des établiſſemens conſiderables Voilà comme les iſles ſe ſont peuplées. Elles s'enrichiſſoient, & conſumoient les denrées d'Europe, que les eſclaves ne conſument pas : il ſe faiſoit un debouchement réciproque des marchandiſes de France, & de celles des iſles, qui faiſoient le fonds d'un commerce infini. D'où l'Auteur conclut que l'unique moyen de rétablir nos colonies, de tenir nos voiſins d'Amerique en reſpect, d'affoiblir le commerce de ceux d'Europe, de remettre ſur pied notre navigation, enfin de faire fleurir le negoce de la France avec les colonies & tout le reſte du monde, c'eſt la culture & le commerce libre du tabac : qu'au reſte cette qualité de marchandiſe libre, bien loin de diminuer les revenus du Roi, les augmentera conſiderablement, parce que la facilité de vendre & d'acheter le tabac à un prix raiſonnable produira par le droit d'entrée beaucoup plus que la Ferme.

L'Auteur porte plus loin ſes vûës ſur le commerce & les manufactures des Iſles ; il s'ouvre une vaſte carriere : rien de plus tentant, que les richeſſes

inconnuës qu'il expoſe aux habitans des iſles, pour les engager à en profiter : ce ſont autant de mines précieuſes qu'il leur offre ; il n'eſt queſtion que de travailler à les mettre en œuvre. Raiſons, expérience, éloquence, il employe tout pour réveiller leur attention, & pour animer leur pareſſe naturelle. Les Députez d'Iſraël revenus de la Terre Promiſe, ne parlerent pas avec plus d'énergie à leurs compatriotes rebutez par tant d'années de fatigues. L'interêt ainſi piqué prendroit le deſſus, ſi l'amour du repos n'étoit ſouvent plus fort que l'interêt. La culture du thé, du caffé, du ſéné, de la rhubarbe, du poivre, des épiceries fines, des laines, de la pouſſolane, &c. enfin l'établiſſement de pluſieurs manufactures ſont des tréſors enfoüis que nos colonies d'Amerique devront au P. Labat, ſi elles ont le courage de les tirer des heureux climats qu'elles habitent.

Le thé croît naturellement aux iſles. Il a l'odeur de violette moins forte à la verité que le thé de la Chine ; mais on peut la fortifier en recherchant avec un peu de ſoin le tems propre à

le cueillir, & la maniere de le secher. Du reste c'est la même chose. Les plus fins connoisseurs en ont acheté en France, ils en ont pris aux isles, & ils y ont été trompez. Si cette erreur pouvoit s'emparer de tous les esprits, le thé de la Chine seroit négligé. Car on a beau dire que celui des isles est un thé sauvage; celui de la Chine qu'on y a semé, est venu si semblable au thé naturel des isles, qu'on n'y a reconnu nulle difference. Enfin la culture, l'application, & le tems le perfectionneroient infailliblement aussi bien que les autres plantes étrangeres ou Européannes. Les arbres de caffé envoyez dans des caisses y croîtront aussi heureusement. On peut dire la même chose du poivre & des épiceries fines. Quant aux plantes medecinales, la casse & le sené valent mieux aux isles qu'au levant. Pourquoi donc aller chercher si loin & à tant de frais ce qu'on trouve chez soi & à vil prix? Puisque les oliviers sauvages croissent sans culture dans les bois, qui empêchera d'y planter des Oliviers francs? Quelle necessité de recourir ailleurs? Tout ceci ne demande qu'un peu de

ſoin pour en peupler les iſles, & un peu de tems pour en faire naître la mode & le goût. Ce dernier point me paroît plus difficile.

Finiſſons par les manufactures. Que coûteroit d'établir celles du verre, du ſoufre, de l'alun, du ſafran, de la ſoye, du coton, de la laine, des pelleteries? Tout invite dans ces païs à mettre ce commerce en mouvement; mais quand il s'agit de donner le premier mouvement, tout rebute. On veut que les biens naiſſent d'eux-mêmes, & ſans peine, comme dans l'âge d'or; on veut être à l'inſtant même payé de ſes peines, & l'eſperance que promet le travail pour l'avenir, paroît chimerique. Le deſir d'un interêt preſent, & l'averſion d'un travail un peu long ſont deux obſtacles preſqu'inſurmontables. L'inattention en eſt un non moins digne de blâme. Pourquoi ne pas ménager davantage les bois précieux qu'on néglige, & qu'on brûle ſans diſcretion, & ſans prendre garde que tel arbre debité ou en planches ou en billes ſeroit bien vendu en Europe? On va chercher l'ébene bien loin, & on la trouve aux iſles. Pourquoi n'y

pas cultiver le bois de teinture, & les plantes qui nourrissent la cochenille? Les vaisseaux qui vont aux isles, ne peuvent-ils pas se lester de poussolane? Le Pere Labat l'a trouvée aux isles; elles en regorgent, & on va l'acheter en Italie. L'Auteur propose ensuite quelques moyens de faciliter ce commerce & ces établissemens, comme l'envoy de gens sages, habiles, desinteressez, qui missent la main à l'œuvre, & portassent les autres à les imiter; les recompenses du Prince, la diminution des droits d'entrée, & la défense d'user de marchandises étrangeres. Il s'objecte la ruine du commerce étranger, & le dépérissement de notre marine: mais il répond que par la même raison il falloit se donner de garde d'établir les manufactures de Glaces en France, celles de draps d'or & de soye, de tapis façon de Turquie & de Perse, celles de clinquaillerie, &c. » Mais si nous n'al-» lons point chez les étrangers, ils ne » viendront point chez nous. Mau-» vais raisonnement. Nous avons des » choses qui leur manquent, & qui » leur manqueront toûjours. N'ont-

ils pas besoin de bleds, de vins, «
d'eaux-de-vie, de sels? &c. Ayons «
de tout cela en abondance, & voilà «
le fonds d'un commerce immense, «
qui fournira un débouchement de «
toutes nos autres manufactures, «
tant du Royaume, que des Isles, «
avec cet avantage que nous ne serons «
point obligez de laisser sortir l'argent «
de chez nous, & que les étrangers «
seront contraints de nous apporter «
le leur: notre marine n'en sera pas «
moins florissante. Quand les Proven- «
çaux cesseroient d'envoyer leurs bâ- «
timens pour enlever les bleds, les «
huiles, les laines, & les drogues des «
côtes de l'Asie & de l'Afrique, ils «
ouvriroient un commerce avec l'A- «
mérique, qui seroit plus considera- «
ble & plus avantageux, & les étran- «
gers qui se verroient privez de l'ar- «
gent comptant qu'on leur apporte «
de France, se mettroient enfin à la «
raison, & traiteroient les François «
comme ils traitent les autres na- «
tions. Ils prendroient de nos mar- «
chandises en échange des leurs: car «
c'est ainsi que les Anglois & les Hol- «
landois commercent avec eux. Par «

„ là nos vaisseaux abonderoient en
„ Amerique, & porteroient le sucre
& le reste aux Asiatiques„ . Voilà pour
la marine du Levant. On peut dire la
même chose à proportion de celle du
Ponant. „ Enfin l'abondance de nos
„ marchandises nous mettant en état
„ de les donner à plus bas prix, notre
„ commerce ruineroit celui de nos
„ voisins, & nos ports deviendroient
„ les entrepôts du commerce de pres-
„ que tout le monde.

Pour donner de l'ame à ses projets, & pour montrer la réciprocation du commerce, l'Auteur parcourt les marchandises de France sur lesquelles on peut faire un profit considerable aux isles: & d'abord tout ce qui s'appelle provision de bouche y est d'un débit infini, viandes salées, fruits secs, vins François & étrangers, eaux-de-vie, en un mot tout ce qui peut servir aux besoins, ou aux plaisirs de la table. „ Après quoi, ajoûte-t-il, on ne
„ doit pas oublier les remedes, de
„ quelque nature qu'ils puissent être,
„ bons, mauvais, ou inutiles. Les Es-
„ culapes du païs qui les achetent, ont
„ soin de s'en défaire à un prix d'au-

tant plus haut, qu'ils ſont moins "
connus: ils en ſçavent ſur ce chapi- "
tre autant pour le moins que les Apo- "
ticaires de Paris". Aux proviſions de bouche on peut joindre ce qui eſt neceſſaire pour l'entretien des habitans. Tout ce qu'il y a de plus rare, de plus riche, de plus cher, & de plus à la mode, trouve aux iſles des acheteurs auſſi curieux qu'à Paris, & meilleurs payeurs. Enfin le luxe, la molleſſe, la magnificence & le plaiſir qui ont des habitations aux iſles, comme ici des palais, peuvent y attirer tous les marchands qui travaillent ſous leurs auſpices. La ſcience même, ou plutôt, ſi on en croit le P. Labat, le déſir d'être & de paroître ſçavant, peut y appeller des Libraires: ils y trouveront un Parnaſſe tout préparé, des Apollons, des Muſes, des Poëtes, des nouvelliſtes, des plaideurs & des oiſifs qu'il faut occuper. L'Auteur ſe fait garant de la fortune que feroit aux iſles même un Imprimeur.

ARTICLE XXXIV.

GRAMMATICA HEBRAICA & Chaldaica, &c. Accedit Lexicon Hebraicum & Chaldaicum, &c.

CE n'eſt ici que le plan d'un grand Ouvrage ſur la Grammaire Hebraïque & Chaldaïque, que le R. P. Guarin Benedictin de la Congregation de S. Maur a composé pour l'utilité de ceux qui veulent s'appliquer à l'étude de la Langue Sainte, & des Livres divins. Il y a quatre ou cinq ans que ce Pere avoit fait imprimer le deſſein de ſa Grammaire, pour ſonder le goût du Public, & recevoir les avis des Sçavans, qu'il prioit très-inſtamment de l'aider de leurs lumieres; reſolu, comme il l'aſſure, s'ils ne jugeoient pas que ſon Ouvrage dût être utile, de tourner ailleurs ſes vûës & ſes études. Il nous apprend ici qu'il a eu tout ſujet d'être content des ſuffrages des Connoiſſeurs, leſquels non ſeulement ont approuvé ſon Ouvrage, mais encore l'ont preſſé de le donner inceſſamment au Public. Veritablement il

nous paroît meriter l'approbation qu'il a eûë, parce qu'étant tiré des meilleures Grammaires qui ayent paru jusqu'à present, il contient à peu près tout ce qu'on peut souhaiter en ce genre. Il fournit même pour la critique & l'érudition, ce qu'on ne trouve pas dans les simples Grammairiens. Mais afin que chacun puisse en juger par soi-même, nous allons donner le plan de l'Ouvrage, tel que Dom Guarin l'a tracé.

Il le divise en trois tomes *in* 4°. dont les deux premiers contiendront la Grammaire; le troisiéme, un nouveau Lexique. La Grammaire est expliquée en trois Livres. Le premier traite de l'étymologie, ou de l'analogie des mots. Le second est pour la Syntaxe. Le troisiéme renferme plusieurs Traitez de Grammaire & de Litterature Hebraïque. Voilà donc deux tomes entiers pour la seule Grammaire; & le troisiéme destiné au Dictionnaire, sera assez gros pour être relié en deux volumes. Il y a longtems, dit le Pere Guarin, qu'on se plaint que des Grammaires Hebraïques, les unes sont obscures par leur

brieveté, les autres par une longueur ſans ordre & ſans méthode; toutes par conſequent inſuffiſantes & de peu d'uſage. Je ne ſçai ſi cette plainte eſt auſſi univerſelle qu'il veut le faire entendre; & il me ſemble qu'il y a quelques Ouvrages de cette eſpece, dont on peut avec raiſon ſe contenter. Quoi qu'il en ſoit, le P. Guarin a certainement très bien remedié au premier défaut, à la brieveté, & il y a lieu de croire qu'il a ſçû pareillement éviter le ſecond. Car premierement pour ne pas rebuter les Commençans par cette exceſſive longueur qui les accable d'une infinité de choſes aſſez inutiles d'abord, il a eu ſoin de faire imprimer en gros caracteres, ce qui leur eſt abſolument neceſſaire & qui doit les occuper durant un mois ou deux. Tout le reſte qui ne convient qu'à ceux qui ont déja quelque avance, il le donne ſéparément dans des Notes critiques & hiſtoriques, des Exceptions, des Appendices, &c. qu'il a fait imprimer en deux colonnes, & en petits caracteres. En ſecond lieu pour ce qui eſt de la longueur, on peut juger par l'eſſai que

nous avons, qu'elle ne causera dans son Livre ni confusion ni obscurité. Mais entrons un peu plus dans le détail, & faisons mieux connoître l'Ouvrage que nous annonçons.

Le premier Livre de la Grammaire presente d'abord un Alphabet où l'on voit avec les caracteres ordinaires ou Chaldaïques, employez dans le texte de la Bible, les caracteres anciens ou Samaritains, tels que nous les avons dans le Pentateuque écrit en cette langue, & enfin ceux dont se servent les Rabbins. L'Auteur fait sentir d'une maniere très-claire, sur tout dans ses Notes, & explique plus nettement que la plûpart des autres Grammairiens la vraye prononciation de chaque lettre. L'on trouve ensuite tout ce qui regarde l'analogie des mots, & ce qui a rapport à cette premiere partie de la Grammaire, les déclinaisons des noms, les conjugaisons des verbes, les accens, &c. Pour rendre plus faciles des choses fort seches par elles-mêmes, & assez épineuses, le nouveau Grammairien donne une juste étenduë à l'explication qu'il en fait. Par exemple, il a ex-

posé en trois manieres differentes les changemens qui arrivent dans les noms aux points voyelles, à cause des *Affixes*. Il ne se contente pas de conjuguer tout entiers les verbes parfaits, ou simplement imparfaits; il en use de même à l'egard de ceux qui sont doublement imparfaits, & de tous les irreguliers, de quelque maniere qu'ils le soient, &c. Enfin il a suivi par tout la méthode, que par une experience de plus de dix années employées à enseigner l'Hebreu à ses Confreres, il a reconnu être la plus propre à faire entrer promptement & facilement dans les esprits les principes de cette langue.

Le second Livre est destiné à la Syntaxe, soit simple, soit figurée. L'Auteur y explique en détail les *Idiotismes* de la langue, & en donne des exemples tirez de l'Ecriture Sainte, même du Nouveau Testament où l'on trouve beaucoup d'Hebraïsmes. Il avoüe qu'il a bien profité de la *Philologie Sacrée* de Salomon Glassius, si estimé des Sçavans. Mais il ne s'est pas borné à cet Auteur: il a tiré des autres ce qu'il y a trouvé de meilleur. A *Avril* 1722.

tout cela il a ajoûté ſes propres reflexions, ſes remarques, ce que ſes lectures & un long exercice lui ont pû fournir.

Enfin pour faire de ſon Ouvrage une eſpece de petite Bibliotheque Hebraïque en faveur de ceux qui ne peuvent pas avoir un grand nombre de Livres, il donne dans la troiſiéme partie pluſieurs Traitez utiles & curieux, ſur les Accens expliquez fort au long, ſur la nouvelle Poëtique des Hebreux, ſur la valeur & l'uſage des lettres pour ſignifier les nombres, ſur les trois eſpeces de Cabale, ſur la Maſſore grande & petite, ſur les Meſures & les Poids des Hebreux évaluez & comparez avec les nôtres, un précis & une idée du Talmud, un Calendrier Hebraïque, un abregé de Grammaire Chaldaïque : il réfute la *Nouvelle Grammaire debarraſſée des points des Maſſorethes*, &c. L'Ouvrage ſera terminé par trois Tables très-amples & très-commodes.

En voilà aſſez pour faire connoître la Grammaire : diſons maintenant un mot du Dictionnaire. Celui-ci ne

contient pas ſeulement, comme les autres, les racines dans l'ordre alphabetique; mais auſſi les mots qui en ſont dérivez, & que l'Auteur ne manque pas de rapporter à leur origine. Car ayant remarqué que l'on a beaucoup de peine au commencement à trouver ces mots dans les Lexiques ordinaires, il a voula épargner cet embarras à ceux qui ſe ſerviront du ſien. Une autre choſe qui en releve encore plus le prix, c'eſt qu'outre les ſignifications des mots que l'on voit dans les autres Dictionnaires, il a mis celles qui ſe tirent des anciennes Verſions des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion, &c. Ce qui eſt d'un très-grand ſecours pour l'intelligence de pluſieurs endroits difficiles de l'Ecriture. Il a même conſulté dans le beſoin les plus habiles Interpretes, & les Langues qui ont du rapport à la Langue originale.

Pour achever de donner une juſte idée de ſon Ouvrage, Dom Guarin a fait joindre au plan que nous venons d'expoſer, les premieres pages de la Grammaire & du Dictionnaire, qui

confirment très-bien tous ce que nous avons dit de cet Auteur. On jugera aussi par là de ce qui regarde l'impression, le papier, les caracteres, &c. Et il suffiroit de dire que c'est Collombat qui s'est chargé de cet Ouvrage, pour persuader qu'il n'y manquera rien de ce côté-là. Cet Imprimeur plus jaloux de la gloire de son Art, qu'attentif à ses interêts, pour diminuer le prix de son Livre, propose des Souscriptions, dont voici les conditions. Les trois volumes coûteront en blanc 40. livres aux Souscripteurs, & 60. livres à ceux qui n'auront pas souscrit. En prenant les Souscriptions, on payera la moitié de la somme, dont l'Imprimeur donnera une reconnoissance. L'autre moitié sera payée, lorsqu'en 1724. il délivrera les exemplaires. Ces conditions, dit le Pere Guarin, ne doivent pas paroître onereuses, si l'on fait attention à la varieté des caracteres qui entrent dans cet Ouvrage, à la difficulté de la composition, à la cherté extraordinaire du papier & des Ouvriers : nous pouvons ajoûter, si l'on considere la bonté de l'Ouvrage.

ARTICLE XXXV.

ENTRETIENS DE CICERON sur les vrais biens & sur les vrais maux; Traduits par feu M. l'Abbé Regnier des Marais, Secretaire de l'Academie Françoise; *in* 12. *pages* 443. chez Musier & Barois 1721.

LEs Œuvres Philosophiques de Ciceron, si estimées par les Connoisseurs, ont été long-tems moins connuës du Public que ses autres Ouvrages. On s'est imaginé qu'il n'étoit qu'Orateur, & le préjugé n'a pas voulu qu'on le crût Philosophe. Il est pourtant vrai de dire que la Philosophie ne lui est pas moins redevable que l'éloquence; c'est lui qui le premier de Grecque qu'elle étoit d'origine, l'a naturalisée dans sa Patrie & l'a renduë toute Romaine; non qu'il se soit contenté de traduire les Philosophes Grecs; il proteste au contraire dès le commencement de cet Ouvrage sur les biens & les maux, » qu'il » n'est pas simple Traducteur, mais

 qu'en

» qu'en exposant ce que les Grecs ont
» avancé, il marque ce qu'il en pense,
» & donne, à ce qu'ils ont dit, un
» autre tour & un autre ordre» .Deux choses également admirables & peu connuës dans Ciceron. Il a tiré la Philosophie de la poussiere des Ecoles, pour lui donner un air de Cour, & la rendre digne des plus honnêtes gens de Rome, à peu près comme Virgile, qui trouva le secret de prêter aux Forêts & aux Campagnes des agrémens capables de plaire à un Consul. Ce merite est plus rare qu'on ne pense. Peu de gens cheris des graces, sçavent toucher & embellir des sujets steriles. Mais après tout, ce merite qui éclate particulierement dans l'Ouvrage en question, seroit peu de chose, si Ciceron n'avoit encheri sur les Grecs. Il a, sans doute, plus approfondi la Morale que ceux qu'il prend pour modeles. Je ne crains pas même d'avancer qu'il les a autant surpassez par ses recherches Philosophiques qu'il a laissé derriere lui leurs Orateurs par son éloquence. C'est la pensée de Quintilien, de S. Augustin, de Boëce, d'Agricola, & de quantité d'autres Au-

teurs qui appellent Ciceron le Prince de la Philoſophie Romaine ; de ſorte que les Grecs de toutes les Sectes pouvoient bien dire en l'inſtruiſant ; (car il étudia ſous les plus ſçavans Philoſophes de ſon tems,) ce que Molon le Rhodien lui dit après avoir entendu un diſcours qu'il prononça ſur le champ ; *Helas! Ciceron va ravir aux Grecs la ſeule gloire de l'eſprit & de l'éloquence qui leur reſtoit, pour en faire honneur aux Romains.*

J'avouë que la Philoſophie de nos jours a fort effacé celle de l'Antiquité. Ce ſont deux ſœurs, dont la cadette a fait tort à l'aînée ; mais enfin elle n'a pas dû la rendre mépriſable, & il pourroit bien arriver que ſi on les comparoit de bien près, on trouveroit que l'une a dérobé bien des charmes à l'autre pour plaire à ſes dépens. Celle-ci a beau reclamer, on ne l'écoute pas. Il ſuffit qu'elle ſoit vieillie pour n'être plus à la mode. Mais ſi d'auſſi habiles Maîtres que l'a été M. Regnier Deſmarais, prenoient ſoin de la rajeunir en nous donnant en François les excellens morceaux des Anciens, il y a quelque apparen-

ce qu'on lui rendroit plus de justice. Sans parler des autres parties de la Philosophie, il est certain que la Morale des Anciens, sur tout de Ciceron, a ses beautez particulieres, que la nôtre n'a pas. Mais il faut l'étudier pour en convenir.

Ciceron dans les cinq Livres *De finibus bonorum & malorum*, cherche en quoi consiste le souverain bien. C'est dans la volupté, dit un Epicurien; voilà la matiere du premier Livre où ce sentiment est établi. Nullement, répond Ciceron dans le second Livre où il réfute l'opinion d'Epicure. L'Epicurien étoit L. Torquatus issu de ce fameux T. Manlius surnommé Torquatus pour avoir arraché le collier à un Gaulois qu'il tua. Il demande d'abord à Ciceron pourquoi la doctrine d'Epicure ne lui plaît pas : celui-ci répond qu'il croit Epicure faux en bien des points. 1°. Pour la Physique il l'accuse d'avoir pris de Democrite les atomes, le vuide, les espaces, les mondes infinis, &c. & d'avoir eu l'ingratitude de le blâmer. 2°. Quant à la Logique, de bannir les définitions, les divisions, le syllogisme, & de ne

prendre que les sens pour juges. 3°. Enfin, d'établir que la volupté & la douleur sont les pivots sûr qui roule toute la morale, & que c'est à ces deux choses qu'il faut uniquement rapporter tout ce nous devons rechercher ou éviter. Mais comme il n'est ici question que de Morale, Torquatus, sans défendre Epicure sur le reste, se borne à son principe de mœurs & le met dans tout son jour. „ Tout „ animal, dit-il, dès qu'il est né aime „ la volupté & la recherche comme un „ très-grand bien, il haït la douleur „ & l'évite autant qu'il peut.... On „ n'a donc pas besoin de raisonnemens „ ni de preuves pour montrer que la „ volupté est à rechercher, & que la „ douleur est à craindre. Cela se sent, „ comme on sent que le feu est chaud, „ que la neige est blanche, & que le „ miel est doux.... Ce n'est pas qu'il „ ne faille quelquefois rechercher la „ peine, & fuir la volupté : mais pour „ lors on n'évite l'une que parce qu'el„ le attire quelque douleur, & on n'es„ suye l'autre que parce qu'elle pro„ cure quelque plaisir. La regle que „ tient en cela un homme sage, c'est

» de renoncer à de legeres voluptez
» pour en avoir de plus grandes, &
» de ſçavoir ſupporter des douleurs
» legeres, pour en éviter de plus fâ-
» cheuſes. . . ». D'où il s'enſuit qu'il
faut rechercher la vertu. » Epicure
» qu'on accuſe d'être trop adonné à
» la volupté ne ceſſe de dire qu'on ne
» peut vivre agréablement, à moins
» qu'on ne vive ſagement, honnête-
» ment & juſtement, ni vivre ſage-
» ment, honnêtement & juſtement,
» qu'on ne vive agréablement.

Tel eſt à peu près le fonds de l'exposé que fait Torquatus. Ciceron le refute avec une Logique admirable. Il foudroye Epicure en bien des articles, particulierement en ce qu'il avance que la privation de la douleur eſt le ſuprême dégré du plaiſir & de la félicité. Cela devoit paroître ainſi à Epicure; c'eſt-à-dire à un impie qui nioit l'immortalité de l'ame. Mais après tout, il paroît que le fonds du ſyſtême ſur le bonheur demeure ſain & ſauf. Le mot de volupté joint à l'abus que faiſoient quelques Epicuriens d'un principe mal compris, revolta beaucoup de gens d'eſprit. Mais la verité du dogme bien

entendu n'en ſubſiſte pas moins. M. Gaſſendi & le P. Malbranche en ont ſi bien donné la clef, que M. Arnauld perdit beaucoup de François à l'attaquer, comme Ciceron y a perdu ſon Latin. Car il ne s'agit pas de chercher la cauſe de la Beatitude ; c'eſt la forme qu'on demande. On veut ſçavoir, non l'objet qui nous rend veritablement heureux, mais l'état qui nous conſtituë heureux. Or qu'on raiſonne tant que l'on voudra, on ne peut nier qu'on ne ſoit heureux par le plaiſir, & malheureux par la douleur. Demandez-vous maintenant les meilleures ſources du contentement, ou les vrais biens ? Zenon & les Stoïciens vous diront qu'il n'y a de veritable bien que ce qui eſt honnête, ni de veritable mal que ce qui eſt honteux ; opinion qui fait le ſujet du troiſiéme Livre de Ciceron, & qu'il détruit dans le quatriéme, en élevant ſur ſes ruïnes le ſyſtême de Platon, d'Ariſtote, des Academiciens & des Peripateticiens qui regardent la vertu comme le plus grand des biens ; mais non pas comme le ſeul principe conforme à la matiere & à la raiſon, puiſque

l'homme étant composé d'ame & de corps, il est juste qu'il puisse tirer son bonheur de l'un & de l'autre. Enfin le cinquiéme & dernier Livre développe entierement cette opinion, résout les difficultez, & rend la verité sensible. Ainsi on conclut qu'il est de vrais biens & de vrais maux tous subordonnez au souverain bien qui est la vertu, & au souverain mal qui est le vice; d'où il faut tirer une conclusion ulterieure; sçavoir, que les sentimens d'Epicure & de Ciceron unis aux Philosophes dont il prend le parti n'étant pas contradictoires quant au point de la question principale, les uns & les autres ont raison, avec cette difference que Ciceron & ses Consors paroissent avoir confondu la cause & l'essence de la felicité, ou avoir recherché la cause plûtôt que l'essence; au lieu qu'Epicure a frappé au but en démêlant précisément la cause formelle de la beatitude, qui est le plaisir, d'avec sa cause efficiente & occasionnelle, dont l'une est Dieu, & l'autre la vertu. Il a donc coupé le nœud Gordien. A l'égard des causes occasionnelles de la felicité, il les a

placées comme le reste des Philosophes dans les vertus & les biens propres de l'homme; mais il a commis une insigne impieté, en refusant à la divinité la qualité de cause efficiente de tout bien; & voilà en quoi son systême, soûtenu d'ailleurs du mot trop étendu de volupté, a donné lieu aux libertins & aux impies d'abuser de ce qu'il peut avoir de bon.

Du reste ces entretiens de Ciceron avec Torquatus & ses amis, sont remplis de sublimes beautez; on y reconnoît un esprit pénetrant & cultivé qui creuse les matieres abstraites, & qui trouve l'art de les rendre palpables & charmantes par les ornemens dont il le revest. Pour ce qui est de la traduction, le nom de l'Auteur & les traits dont cet abregé est parsemé en font connoître le merite. On saisit volontiers cette occasion de faire l'éloge de cet illustre mort, suivant la coûtume observée jusqu'à present. On l'avoit omis je ne sçai comment. Pour reparer cette omission, le lecteur permettra qu'on s'arrête un peu sur le portrait d'un Sçavant, dont la memoire est précieuse à tous ceux qui aiment les Lettres.

ARTICLE XXXVI.

ELOGE DE MONSIEUR L'ABBE' Regnier Desmarais.

FRançois Seraphin Regnier Desmarais, Abbé de Saint Laon de Toüars, & Prieur de Grandmont près de Chinon, mourut le 6. de Septembre 1713. âgé de 82. ans, il étoit estimé de tous les honnêtes gens, mais plus encore de ceux qui le connoissoient à fonds. Personne ne l'a plus connu ni mieux peint que le Sçavant M. De la Monnoye, qui en le remplaçant à l'Academie Françoise le mit fort au dessus de lui par un effet de sa modestie, tandis qu'il l'égaloit au moins par son merite. L'éloge qu'il en a fait est si beau qu'on a crû ne pouvoir mieux faire que d'en emprunter les principaux traits, de peur de rebuter le Lecteur par une peinture moins vive & moins finie. Si on prend la liberté de changer quelque chose au tableau, il faut le pardonner à la necessité de donner un air de narration à ce qui a le goût de harangue dans le portrait original.

Il ſemble qu'on trouvoit pluſieurs hommes differens dans M. l'Abbé Regnier : Grammairien , Orateur , Poëte , Hiſtorien , Traducteur ; c'étoit un Protée ſuſceptible de formes diverſes, mais toutes agreables ; citoyen de plus d'un Païs , l'Italie le diſputoit à la France , & l'Eſpagne à l'Italie. Ses Vers Caſtillans auroient pû le faire paſſer pour un Lope de Vegue à la Cour de Madrit , comme à la Cour de Florence ſes Vers Toſcans le firent paſſer pour un Petrarque. L'Academie de la Cruſca, loin de rougir de cette erreur, ne ſe vengea de celui qui l'avoit cauſée qu'en lui donnant une place dans ſa Compagnie ; elle voulut même que ſon portrait fût placé dans la ſalle des Aſſemblées, comme pour ſuppléer à ſon abſence : mais pour joüir plus réellement de ſon eſprit, elle renouvella l'édition de ſon Anacreon. Ce Poëte, ami des Graces, loin d'en perdre aucune à l'école de ſon Interprete, y apprit à parler Latin, François , Italien & Eſpagnol , avec la même délicateſſe qu'il parloit originairement le Grec.

Le Rodriguez de Mr l'Abbé Re-

gnier est un de ces chefs-d'œuvre qu'on ne peut se lasser de voir & d'admirer. C'est une lecture propre à enseigner en même tems la pureté des mœurs & celle de langage le plus châtié. Il est plus aisé à la nature de faire un beau visage, qu'il ne l'est à l'art d'en attraper la ressemblance : il est de même plus aisé de bien composer, que de bien traduire. Mr l'Abbé Regnier avoit toutes les qualitez d'un excellent Traducteur, un jugement exquis, une souplesse de stile sans égale, & une parfaite connoissance des langues. Son jugement paroît dans sa maniere de s'énoncer toûjours accommodée au sujet, également éloignée de la négligence & du fard.

Outre l'habileté qu'il s'étoit acquise dans l'intelligence des langues polies, soit mortes, soit vivantes, il étudia par régles & par principes toutes les finesses de la sienne, & il sçut en composer cette exacte Grammaire, dont il a si bien pratiqué les préceptes, soit dans ses Versions, soit dans son Histoire de l'Affaire des Corses. Par cette étude & par ses soins il contribua beaucoup au Dictionnaire de l'A-

cademie. Mais ce qui releve infiniment le mérite de cet illustre Académicien, c'est d'avoir trouvé le secret d'allier deux talens qui semblent s'éviter l'un l'autre, les talens du Poëte & de l'Orateur.

Ses Poësies Héroïques, Lyriques, sérieuses, enjoüées, offrent aux yeux du Lecteur un parterre agréablement varié, tandis que son éloquence, semblable à une source claire & vive, paroît avoir reçû & conservé la ressemblance des objets qui se présentoient. Il sçavoit orner le vrai sans le cacher. Ses exordes étoient naturels, jamais hors d'œuvre. Une correspondance parfaite dans le tout ensemble, faisoit voir une juste proportion du commencement au milieu, du milieu à la fin: mais il prenoit l'essor en parlant du Roi; ce n'étoit plus une source paisible, c'étoit un fleuve rapide.

Un avantage singulier pour lui d ns les occasions fréquentes qu'il a euës de parler sur des sujets à peu près les mêmes, étoit cette admirable facilité qu'il avoit à composer. Son imagination prompte & féconde, toûjours prête à le servir, n'étoit jamais

plus inépuiſable, que lorſqu'elle ſembloit devoir être épuiſée : par là toûjours prêt à remplir ſes fonctions & celles d'autrui, il ſe multiplioit à propos, & ſervoit de reſſource aux Officiers abſens, ou indiſpoſez : non ſeulement alors Secretaire, mais Chancelier & Directeur perpétuel, il écrivoit, parloit, agiſſoit pour la compagnie, en un mot il étoit comme l'organe univerſel.

Ce portrait eſt ſi achevé, que c'eſt aſſez d'en avoir retranché quelque choſe, ſans prétendre encore y rien ajoûter.

ARTICLE XXXVII.

THESAURUS NOVUS ANECDOTORUM. Tomus quintus complectens SS. Patrum, aliorumque Auctorum Eccleſiaſticorum, omnium ferè ſæculorum à quarto ad decimum quartum Opuſcula. *C'eſt-à-dire, Suite du nouveau Recueïl d'Anecdotes des RR. PP. Martenne & Durand, Religieux Benedictins.*

UN Ouvrage comme celui-ci n'a point de bornes. Tant que le zéle litteraire ſoutiendra les Editeurs

dans leurs doctes recherches, quantité de Bibliothéques, qui sont encore toutes remplies de ces trésors cachez, fourniront abondamment dequoi multiplier les Volumes. Ce sont des mines ouvertes, où il n'y a qu'à suivre la veine, & à sçavoir discerner ce qui est capable d'avoir un certain cours dans le Public, de ce qui n'a de recommandable que l'antiquité de la datte.

La Science Ecclésiastique occupe presqu'entiérement ce cinquiéme Tome. On a mis à la tête le recit, ou plutôt le plan d'une Dispute entre un Juif & un Chrétien, attribuée à un Evagre, different d'Evagre de Pont & du Scholastique, & qui florissoit vers le commencement du cinquiéme siécle. Elle paroît une continuation de trois autres Traitez du même Ecrivain, destinez à combattre la Philosophie Payenne, & où il renverse les divers systêmes par une méthode toute semblable à ce qu'il fait ici pour confondre le Judaïsme.

Le Mémorial de S. Orient qui vient à la suite, n'est guéres moins ancien. Ce sont deux Livres de maximes & de veritez saintes, exposées en Vers Elé-

giaques. A cela près que les fautes de verſification y ſont & aſſez fréquentes, & aſſez groſſiéres ; on y ſent un génie facile, riche, élevé, qui ſe joüe des difficultez de ſon ſujet, & ajuſte ſans contrainte au ſtile de l'Evangile les tours & les beautez des Poëtes profanes. Il y a quelques autres petites Pieces en Vers Héroïques & en Vers Ïambes. Quant à la perſonne même de S. Orient, la connoiſſance qu'on en a n'eſt pas bien certaine. Baronius le confond avec Oreſte de Tarragone, dont Sidoine Apollinaire a fait une ſi honorable mention au IX^e Livre de ſes Lettres. C'eſt auſſi le ſentiment de Del-Rio, premier Editeur du Mémorial, mais qui ne l'a fait imprimer qu'en partie. Plus on examine cependant, plus on eſt porté à croire que S. Orient, Poëte Chrétien, eſt le même qu'Orentius Evêque d'Aveh, qui vers l'année 450. alla au-devant des deux Generaux Romains Aëtius & Lictorius envoyez de ces côtez-là par l'Empereur Valentinien III. pour arrêter les excurſions des Barbares.

Ce ſont autant de particularitez hiſtoriques aſſez remarquables, au

moins à l'égard de ceux qui aiment à creuſer dans les monumens & dans les uſages de l'Egliſe des premiers ſiécles, que les preuves d'ancienneté alleguées par les Editeurs, pour montrer tout le prix d'une découverte qu'ils ont faite en deux Abbayes de leur Ordre, S. André d'Avignon, & Graſſe en Languedoc. Il s'agit d'un Calendrier de l'Egliſe Romaine, qui ſelon eux ne le peut céder qu'à celui de Bucherius. Ils en placent la datte à la fin du quatriéme ſiécle, ou au commencement du cinquiéme pour le plus tard, & voici ſur quoi ils s'autoriſent. 1°. De tous les ſaints Confeſſeurs dont la mémoire eſt aujourd'hui ſolemniſée, il n'y eſt fait mention que du ſeul S. Silveſtre Pape. 2°. De toutes les Fêtes de la Bienheureuſe Vierge, celle de l'Aſſomption eſt pareillement la ſeule qu'on y ſpecifie : *Die XV. menſis Auguſti, Aſſumptio S. Mariæ.* 3°. Il n'y a pas une fête dans tout le tems du Carême, chaque jour étant invariablement occupé par quelque Office propre de cette ſaiſon. 4°. La même choſe s'y fait remarquer pour l'Avent, qu'on y paſſoit alors dans le jeûne, &

dans l'eſprit de pénitence, comme le Carême. Il eſt vrai que les mois d'Octobre & de Novembre y ſont auſſi ſans aucune ſolemnité, juſqu'à la S. André; peut-être, diſent les Editeurs, parce que les occupations de la recolte ne permettroient pas aux Fidéles de s'aſſembler aſſez librement. 5°. Dans le cours de l'année on voit que la quatriéme & la ſixiéme férie y ſont diſtinguées par un Evangile particulier, auſſi bien que le Dimanche. C'eſt, comme nous l'apprenons de S. Jérôme & de S. Epiphane, que ces deux féries étoient des jours d'aſſemblée Eccléſiaſtique en conſéquence du jeûne que l'on y obſervoit par l'inſtitution des Apôtres. Il ne faut pas être ſurpris de n'y voir aucun veſtige ni du jeûne, ni de l'aſſemblée du Samedi qui ont été fort long-tems en uſage, mais ſeulement depuis le Pontificat d'Innocent I qui les établit: Or ce Pape tenoit le Saint Siege en 410.

Tout ce que le Cardinal Bona, Thomaſius, & le Pere Mabillon avoient compilé juſqu'ici de l'ancienne Liturgie Gallicane, a été fort ſuccinct. On le peut reduire à deux articles, aux

prieres que le Prêtre officiant récitoit à l'Autel, & aux endroits des saints livres dont les Ministres inferieurs faisoient la lecture devant le peuple. Les fonctions du Chœur, & l'ordre des cérémonies sont deux autres articles où les découvertes leur ont manqué, & ceux qui ont tenté d'y suppléer, ont été forcez de s'abandonner aux conjectures. Un manuscrit tiré de S. Martin d'Autun remplit aujourd'hui ce fâcheux vuide. On juge qu'il a été dressé par S. Germain Evêque de Paris vers le milieu du VI. siécle, c'est-à-dire, 250 ans ou environ avant que le Pape Adrien I. & l'Empereur Charlemagne eussent introduit la Liturgie Romaine dans les Eglises des Gaules.

Ceux qui suivent la pratique, ou autorisée, ou tolerée en quelques Dioceses, de reciter à voix haute toutes les prieres de la Messe, & qui la prétendent justifier comme un point d'antiquité, trouveront ici leur condamnation bien formelle. Ils éludent d'ordinaire la rubrique *sub silentio*, par rapport aux Secretes & au Canon, en l'expliquant d'une prononciation unie, moderée, & opposée au Plein Chant,

mais qui n'ôte point au peuple la consolation d'entendre le Prêtre, & de suivre distinctement ses paroles. Le foible de cette défaite paroît à découvert dans un Rubriquaire Romain, *Ordo Romanus*, dont le manuscrit peut avoir environ mille ans. Il y est clairement recommandé que le Prêtre officiant, après s'être tourné vers le peuple pour l'inviter à prier, s'inclinera lui-même, & que dans cette situation il recitera l'Oraison & les Secretes sans être entendu de personne, *nullo alio audiente.* Il y est encore prescrit que le Chœur ayant recité à voix haute le Trisagion, *proclamantibus*, l'Officiant aussi-tôt commencera le Canon d'un ton different, & doucement, *dissimili voce, & leniter.* Les Editeurs n'insistent point sur le dernier de ces textes qui n'exclut pas entierement toute occasion de chicaner; mais pour le premier, il est décisif, & ne laisse absolument que l'un de ces trois partis à prendre; ou de rejetter le manuscrit, dont les Editeurs sont fort resolus de maintenir l'authenticité; ou de traiter d'innovation la Rubrique qui avoit alors force de loi dans l'Eglise de Ro-

me (ce qui ressemble bien à un coup de desespere) ; ou d'avoüer bonnement qu'on innove aujourd'hui quand on s'en écarte ; & c'est incontestablement le plus sage

Il est difficile que ce soit une peine absolument infructueuse de recueillir jusqu'aux moindres fragmens qui sont sortis de la plume des grands hommes. Ils se trouvent, ils se peignent par tout ; & jusques dans les pieces les plus négligées, ils manquent rarement d'y laisser des traits qui leur sont particuliers & qu'on cher cheroit inutilement ailleurs. C'est le jugement qu'on pourra faire d'un grand nombre d'Homelies, de Commentaires, de Sermons, de Poësies même, & autres ouvrages fugitifs qui remplissent plus de la moitié de ce Volume. Les principaux Auteurs dont on les rapporte, sont S. Avite de Vienne, Ennodius de Pavie, Bede, Raban Maure Archevêque de Mayence, Flore Diacre de Lyon, S. Odon, S. Odilon & Pierre le Venerable, Abbez de Clugni, personnages assez connus.

Les trois Livres du Cardinal Humbert contre les Simoniaques furent écrits en un tems bien funeste pour le

Clergé. La Simonie, ce monstre né avec l'Eglise; & qui semble ne devoir perir que quand l'Eglise elle-même ne formera plus de societé sur la terre, étoit le désordre dominant du XI. siécle. Elle ne pouvoit manquer de devenir dès-là le principal objet du zele & des invectives de ce qu'il y avoit de personnes solidement vertueuses: mais toutes n'avoient pas la puissance de confondre les Simoniaques par la voye des miracles, ainsi que firent à Florence S. Jean Gualbert, & S. Pierre surnommé Ignée, son disciple. Quelques souverains Pontifes y employerent les foudres Ecclesiastiques; plusieurs Conciles rappellerent par d'excellens reglemens l'ancienne rigueur de la discipline: d'autres publiérent des ouvrages, capables au moins de dessiller les yeux aveuglez par l'interêt; & ce fut le partage des deux Cardinaux, Pierre Damien, & l'Auteur dont nous parlons. Comme il n'est point de cause si odieuse qui ne trouve des défenseurs, on faisoit dès-lors beaucoup valoir ces subtiles distinctions, soit entre le spirituel & le temporel d'un Benefice, soit entre le

droit de joüiſſance & la joüiſſance même, ſur leſquelles la cupidité a depuis bâti des ſyſtêmes ſi commodes. On trouvoit de plus extrémement dur, que l'Egliſe enveloppât dans la condamnation des Evêques & des Prêtres Simoniaques, ceux qui malgré l'anathême, recevoient de leur main ou les Ordres, ou quelqu'autre Sacrement; & l'on oppoſoit à cette conduite la maxime ſoutenuë avec tant d'éclat contre les Rebaptiſans d'Afrique & d'Aſie, „ que l'effet des Sacre„ mens eſt independant de la diſpo„ ſion du Miniſtre „. Il y avoit bien à débroüiller ſur ce ſecond point de la controverſe, auquel le Cardinal Humbert s'attacha pariculierement. Quoique ſa methode ne ſoit pas fort ſuivie, & qu'il donne quelquefois l'embarras de chercher à la queuë d'un Livre les principes fondamentaux de ce qu'il avance dans les premieres pages, il conduit cependant aſſez uniment ſes lecteurs à la double fin qu'il ſe propoſe. Elle conſiſte à montrer 1°, que la Simonie eſt une veritable héreſie; en ſecond lieu, que toute Ordination, ou toute autre Fonction Sa-

cramentale faite par un heretique est à ce titre seul non pas à la verité sans effet, ni absolument nulle; mais illicite, sacrilege, & sujette à la pénitence canonique. C'en étoit bien plus qu'il ne falloit pour jetter l'allarme parmi une infinité de Fidéles, qui par ignorance ou par complaisance communiquoient avec des Pasteurs, dont l'Eglise réprouvoit & interdisoit le ministere. Aussi le Cardinal Humbert ramasse-t-il dans l'antiquité tout ce qu'elle lui fournit de plus propre à former là-dessus une chaîne indissoluble de tradition. Les témoignages ne pouvoient lui manquer en appliquant, comme il fait, aux Evêques & Prêtres Simoniaques ces terribles Arrêts de separation qui ont été fulminez par les Saints contre les Prêtres & les Evêques même engagez dans l'heresie. Il n'étoit pas si aisé de persuader au peuple comment des gens qui faisoient profession de croire tous les Articles du Symbole, & qui joignoient uniformement leurs voix à la sienne aux pieds des Autels, ne valoient pas mieux en matiere de Foi que des Marcionites ou des Cata-

phryges. Un long extrait de Saint Augustin fortifie les preuves particulieres de l'Auteur, en faisant voir qu'une profession orthodoxe n'est pas seulement une profession *de bouche*, mais outre cela une profession *d'action*; qu'en vain les Simoniaques se flattoient d'une doctrine pure en ce qui regarde la divinité du Saint Esprit & l'excellence de ses dons, puisqu'ils en prêchoient hautement la venalité par leurs œuvres, qui devenoient par là l'organe de leurs sentimens; & qu'errer sur cet unique point, c'étoit renverser de fond en comble l'œconomie de la Foi, laquelle ne sçauroit subsister, qu'en demeurant une & indivisible dans toutes ses parties.

Le Cardinal Humbert avoit une imagination forte & une éloquence expressive, qui le faisoient charger extraordinairement ses caracteres. Il donnoit les plus affreuses idées des personnes qu'il dépeignoit. Tout heretique & tout fauteur d'heretique, car à peine distingue-t-il l'un de l'autre, ne trouvent sous sa plume que des témoignages d'horreur & d'execration. Il employa utilement cette vehemence de

stile contre les Grecs ; lorſque le Pape Leon IX. l'envoya Légat à Conſtantinople, pour y refuter devant l'Empereur les griefs reprochez à l'Egliſe Romaine par le Patriarche Michel Cerularius, Leon d'Acride, & le Moine Nicetas. Il y fit ſur tout une peinture ſi atroce des excès de Nicetas, qu'il ſoûleva contre lui juſqu'à ſes propres Partiſans, & le réduiſit à jetter lui-même au feu le recueil de plaintes qu'il avoit composé contre les Latins.

Odon Evêque de Cambray, de qui l'on donne une Homelie ſur la parabole du *Receveur infidéle*, a fait honneur à la Flandre, ſa patrie, par le ſuccès qu'il avoit dans ce genre d'écrire, où il approchoit fort des Anciens.

Le petit Traité de l'*Origine de l'Ame*, eſt preſque le ſeul écrit qui nous reſte du fameux Guillaume de Champeaux, l'Oracle des Ecoles, avant qu'il fût élevé à l'Epiſcopat, & appellé de ſon tems la Colonne des Docteurs. L'Auteur y recherche pourquoi l'ame qui ne deſcend point d'Adam, comme le corps, mais qui ſort toute pure des mains du Créateur, ſe trou-

ve néanmoins infectée du peché au moment qu'elle est unie avec le corps. De Champeaux répond à cela de la même maniere qu'on y répond encore aujourd'hui, en recourant au decret de reprobation porté contre tous les hommes après la prévarication de notre premier Pere. Ce qu'il ajoûte sur l'union du corps & de l'ame, qui ne sont censez qu'un seul tout, en consequence des Loix qui les unissent, étoit superflu, & ne résout rien. La difficulté de marquer le canal de communication par rapport au peché originel, reviendra toûjours, tant que l'on voudra attacher au corps un caractere d'iniquité par voye de propagation, & non pas simplement parce que Dieu l'a voulu & ordonné de la sorte.

Hugues III. du nom, Archevêque de Roüen, Auteur de sept Livres de Dialogues, ou de questions Theologiques, d'un Fragment sur l'Ouvrage des Six jours, & de la vie de S. Adjuteur Religieux de Tiron, a été un Prélat fort distingué dans son siécle. La France & l'Angleterre se sont disputé sa naissance; mais l'Epître qui sert de

Preface aux Dialogues, vuide la querelle, & en ajuge irrévocablement la gloire à la France. Il eut une étroite liaison avec Saint Bernard, & ce fût à lui que le Saint Abbé écrivit sa vingt-cinquiéme Lettre, qui a donné lieu à tant de gloses, par l'envie qu'on a eûë d'adoucir au moins certains termes, où il paroît que l'Archevêque avoit à souffrir de l'humeur indocile & entreprenante de ses Diocesains. Le I. Livre des Dialogues traite de la nature de Dieu; le II. des choses créées; le III. du libre arbitre; le IV. de la chûte de l'homme; le V. des Sacremens; le VI. de l'Etat Monastique & de la beatitude éternelle; & le VII. qui n'a été composé que longtems aprés les six précedens, des perfections propres de la Sainte Trinité, entant que representées & comme empreintes dans les créatures; ce qui fournit un précis assez instructif des matieres les plus interressantes de la Religion. Il ne veut apparemment parler que des seuls Chanoines Reguliers, & non pas du Clergé en general, lorsqu'il a dit au VI. Livre que l'usage du Surplis ou du Rochet, *li-*

nea Tunica, eſt un uſage récent. Hugues mourut en l'année 1164. & avoit tenu le Siége de Roüen 34. ans.

Alger ſurnommé l'Ecolâtre, Celebre par un grand Ouvrage ſur l'Euchariſtie, en avoit compoſé encore un autre fort utile; mais enfoüi juſqu'ici dans quelques Monaſteres. Il a pour titre: *de la Miſericorde & de la Juſtice.* Le but de l'Auteur eſt d'y expoſer les temperamens neceſſaires dans l'obſervation des Canons, ſoit à l'égard des pecheurs qu'il faut ſimplement ou corriger ou ſupporter; ſoit à l'égard de ceux dont l'autorité de l'Egliſe nous interdit le commerce. Ce dernier article a eu de tout tems ſes embarras, qui ont ſouvent entraîné l'anéantiſſement même de la Loi, ſous prétexte d'en expliquer la pratique. Mais Alger n'apporte rien moins là-deſſus que des temperamens: zélateur auſſi rigide de la diſcipline primitive en fait d'excommunications, que le Cardinal Humbert, il prend au ſens litteral le texte de Saint Jean, qui exclut juſqu'aux civilitez communes. Cela lui paroît une regle au-deſſus de tout Commentaire, ou

qui n'en admet au moins qu'en un très-petit nombre de cas privilegiez. Il tient hautement le Pape Anaſtaſe II. pour condamné par l'Egliſe, ſur ce qu'on lui reproche d'avoir entrepris en faveur d'Acace Patriarche, Eutychien de Conſtantinople, mort ſous le poids de l'anathême lancé contre lui par Felix III. & confirmé par Gelaſe, Prédeceſſeur d'Anaſtaſe. C'eſt aller un peu vîte. Il eſt vrai que la memoire de ce Souverain Pontife n'eſt pas bien nette dans l'hiſtoire, & qu'on y eſt d'autant plus choqué de ſa condeſcendance, qu'il lui eût été plus ſéant de ſoûtenir la conduite ferme & inébranlable de ſes deux Prédeceſſeurs. Le nom d'Acace inſcrit & conſervé dans les Dyptiques de l'Egliſe Grecque, malgré les foudres de l'Egliſe Latine, étoit le mur de diviſion entre l'Orient & l'Occident. Anaſtaſe demanda d'abord qu'il fût retranché; mais il le demanda avec un air de Suppliant qui ne fit qu'enfler & enorgueillir les rebelles. Il ceſſa même de le demander, on ne ſçait par quel motif, & dans l'inquietude où étoient les perſonnes qu'Acace avoit

ou baptiſées ou ordonnées depuis ſon excommunication, il s'engagea trop legerement à les reconcilier, ſans en exiger les ſatisfactions convenables. Voilà préciſément en quoi le procedé d'Anaſtaſe a fourni plus de priſe à la critique. Un Hiſtorien du 9e. ſiécle dit qu'il avoit conçû *ſecrettement* le deſſein de rétablir la memoire d'Acace, s'il n'y avoit pas d'autre voye de s'accommoder avec les Grecs. Il étoit bien tard de le dire pour la premiere fois après trois cens ans, & d'ailleurs ne ſuffit-il pas que ce deſſein eût été *ſecret*, comme l'Hiſtorien le ſuppoſe, pour juger que ſes connoiſſances là-deſſus n'ont rien d'aſſuré ? Il n'eſt pas plus croyable dans ce qu'il rapporte du ſoûlevement des Prêtres & de tout le Clergé de Rome, lorſqu'on y vit Photin Diacre de Theſſalonique, Partiſan d'Acace, admis à la Communion d'Anaſtaſe. Ce Pape n'eut point avec lui d'autre communication que d'écouter les difficultez alleguées contre la Lettre de Saint Leon à Flavien, & s'il s'éleva quelques cris à cette occaſion, ce furent les cris d'une pieté allarmée, fort

differens d'une condamnation juridique, ou de la conduite, ou de la personne du Pontife.

Alger étoit un très-ſaint homme, qui paſſa la plus grande partie de ſa vie attaché à l'Egliſe de Liege, mais reſpecté & conſulté dans toute l'Allemagne. Il changea d'état à la mort de Ederic ſon Evêque, & finit lui-même ſes jours dans l'Ordre de Clugni en 1131.

Les pieces ont manqué juſqu'ici pour juger pleinement de la cauſe d'Abeillard par Abeillard même. Ce qu'on a ſous le titre d'*Introduction à la Theologie*, eſt fort défectueux dans les manuſcrits & les éditions qui en ont paru, & l'on n'a point encore exactement démêlé ſi cet Ouvrage eſt different du Traité *de la Trinité*, brûlé au Concile de Soiſſons en 1120. & des deux petits *Traitez Theologiques*, d'où furent tirées les quatorze propoſitions condamnées au Concile de Sens en 1140. Si l'on veut deferer là-deſſus à la critique des Editeurs, c'eſt abſolument le même Ouvrage, mais qui a reçû tantôt une forme & tantôt une autre pendant la vie de l'Auteur, &

que l'on peut regarder aujourd'hui comme complet dans les cinq livres de *Theologie Chrétienne*, qu'ils donnent au public. Voilà donc, selon eux, dequoi instruire de nos jours le procès d'Abeillard d'une maniere sûre & incontestable; voilà dequoi ramener, ou autoriser ses apologistes modernes, que le grand nom de S. Bernard, le poids d'un Concile, & celui du S. Siege n'ont pû encore resoudre à passer condamnation sur ce celebre Dialecticien. Est-ce donc après tout, que dans un siecle aussi reculé du siecle où il a vêcu, il se trouve encore des personnes qui s'interessent beaucoup à l'honneur de ses cendres, où à la pureté de sa doctrine, qui n'a que fort peu de rapport aux questions du tems? Nullement. Il en est à la verité qui touchez de son merite, & sensibles à ses avantures se laissent aller pour lui à certains mouvemens d'une compassion tendre, qu'on sent d'ordinaire pour les illustres malheureux. Il en est aussi qui charmez de ses lettres ne se peuvent persuader que l'erreur & l'heresie ayent coulé de la même source, d'ou sont sorties des choses si inge-

nieuſes & ſi agreables. Mais ce ne ſont gueres là des motifs à faire impreſſion ſur des eſprits ſerieux, tels que pluſieurs Ecrivains qui ont entrepris ces dernieres années la juſtification d'Abeillard. D'autres raiſons aſſurément la leur font chercher dans ces principes ſi uſez, mais dont l'application a des conſequences ſi delicates; que le zele des gens de bien par exemple, n'eſt exempt ni de prevention ni d'excès; qu'il ne faut que l'autorité d'un particulier pour donner le branle à une aſſemblée Eccleſiaſtique; que les circonſtances determinent ſouvent les Papes à ſe taire, ou à parler; à mollir, ou à ſévir, dans les cauſes qui reſſortiſſent à leur Siege; qu'une propoſition deferée eſt également ſuſceptible d'un bon ou d'un mauvais ſens, ſelon les differens jours où on la preſente. Un lecteur intelligent comprend ſans peine, que ſauver Abeillard, en tirant de là les concluſions que ſes apologiſtes ſçavent en tirer, c'eſt en ſauver bien d'autres après lui, & que le recit d'une affaire paſſée il y a ſix cens ans, peut avoir de fortes influences ſur des faits de beaucoup plus fraîche datte.

Mais ſans penetrer les intentions de perſonne, il nous ſuffira de ſuivre les Editeurs.

Quand on auroit intitulé cet Ecrit, *Traité de Philoſophie Chrétienne*, cela reviendroit à-peu-près au même, puiſque ce n'eſt veritablement qu'un aſſortiment étudié de l'un & de l'autre. Moïſe & Platon; le Prophéte Iſaye, & Hermes le Magicien; David & Scipion; les Machabées & les Deces; S. Auguſtin & Macrobe y concourent également ou à prouver les mêmes veritez, ou à fournir les mêmes exemples de vertu. Cette ſeule concurrence ne ſuppoſe pas en general dans l'Auteur des idées fort exactes, ni des ſentimens fort épurez ſur les avantages de la Religion & ſur l'œconomie de la Grace. C'eſt bien pis dans le détail, lorſqu'on lui voit confondre la Révélation même avec les connoiſſances des Philoſophes; ſoutenir que Dieu les avoit jugez dignes de leur découvrir les ſecrets de la Foi, & qu'ils avoient réellement *merité* cette faveur par leur temperance; dire de l'Ecole Platonicienne & de ſon chef, qu'ils étoient nez pour rendre témoignage

à la ſouveraine ſageſſe, qui eſt le Chriſt, verbe de Dieu le Pere; preferer le même Platon à Moïſe, comme s'il eût parlé des œuvres de la creation, & de la bonté du Createur avec plus de nobleſſe & d'énergie que l'Auteur inſpiré; mettre hardiment Socrate au rang des Saints Martyrs; reconnoître le doigt de Dieu dans le prétendu miracle de Veſpaſien, & appeller le pouvoir qu'il avoit reçû pour cela, une juſte recompenſe de ſa bonne vie. Il y a peu de pages dans l'Ouvrage d'Abeillard, où il n'ait donné de ſemblables marques de ſa prévention pour les grands hommes du Paganiſme. Mais comme on cherche principalement à le diſculper en ce qui regarde les propoſitions cenſurées au Concile de Sens, c'eſt auſſi l'endroit par où la nouvelle Edition pourra ſervir davantage. Qui ne ſera indigné entr'autres choſes de l'aſſurance d'Abeillard même, au ſujet de cette propoſition: « Le Pere eſt » une pleine puiſſance; le Fils eſt une » certaine puiſſance; mais le St. Eſprit » n'eſt pas même une puiſſance ». *Quia Pater plena potentia; Filius quædam potentia; Spiritus Sanctus nulla po-*

tentia. " Paroles hérétiques & diabo-
„ liques „ , s'écria-t-il, dans sa seconde profession de foi, adressée à tous les Fidelles! " C'est peu pour moi de „ les avoir en horreur & de les con-
„ damner; je consens, si on les trouve „ en quelqu'un de mes écrits, qu'on „ m'accable d'anathêmes, & qu'on „ me traite en veritable héresiarque „. C'étoit le plus court moyen de répandre dans le monde qu'on le condamnoit à tort, en un tems où la rareté des exemplaires mettoit la plûpart des gens hors d'état de le démentir. Mais il ne fait que se percer lui-même de ses propres armes, disent les Editeurs; on trouve ces paroles en termes manifestes au quatriéme livre de sa Theologie.

Une autre impieté grossiere qu'on lui reprochoit, étoit d'avoir enseigné, „ que la fin de l'Incarnation de Jesus-
„ Christ n'a pas été de délivrer le genre-
„ humain, mais d'éclairer le monde „ des lumieres de sa sagesse„. Sur quoi un de ses derniers Apologistes n'a pas osé nier, que si Abeillard avoit avancé cette proposition aussi crûment qu'elle est énoncée, il fût tombé in-

contestablement dans l'erreur. Chacun jugera si elle n'est pas du moins assez équivalemment renfermée dans celle-ci : " Le mystere de l'Incarna-
» tion a fait luire la Divine Sagesse
» aux yeux des hommes charnels : c'est
» cette grace que Dieu s'y est *unique-*
» *ment & specialement* proprosé de
» nous conferer, & pour laquelle il a
» pris le nom d'Ange de conseil ».
On la trouve au même livre avec plusieurs autres de pareille force.

Il ne pouvoit gueres exposer sous des expressions plus dures, qu'il le fait dans le cinquéme, un principe souvent inculqué, & developpé fort au long dans tout le corps de sa doctrine,
» qu'en tout ce que Dieu opere, com-
» me il veut necessairement, il opere
» aussi necessairement ». D'où il conclut peu après ; » que le point de la
» création du monde étoit soumis à
» une necessité si absoluë & si invaria-
» ble, qu'il n'étoit ni libre, ni possi-
» à Dieu de le tirer plûtôt du néant ».

La multitude des matieres nous fait passer un peu trop vîte sans doute, à un autre traité du même Abeillard qui est un Commentaire litteral, moral & alle-

gorique ſur le commencement de la Geneſe, *in Hexameron.* On le doit à la curioſité & aux inſtances d'Héloïſe, qui conſerva toûjours beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit d'Abeillard, dans le tems même qu'il parut le plus ſincerement & le plus ſolidement converti. Car on croit que ce Commentaire eſt un fruit de ſa derniere retraite; & l'on n'y apperçoit aucune des anciennes rêveries dont ſa Theologie eſt toute pleine touchant l'ame du monde, celles des Planétes & des autres Aſtres.

Nous en avons déja dit aſſez ſur les Simoniaques, pour ne faire qu'indiquer la nouvelle invective de Geroch Chanoine Regulier de S. Auguſtin, & Prevôt de Reichperg au Dioceſe de Saltzbourg. Il y attaque en particulier les mauvais Clercs qui vendoient leurs ſervices aux Egliſes; d'où il vient à la grande queſtion de la validité des Sacremens adminiſtrez par les hérétiques. Geroch étoit contemporain de S. Bernard; & c'eſt à lui qu'il adreſſe ſon Ecrit en forme de lettre.

Qui ſouhaitera voir le modéle d'une conteſtation fort animée, pour ſou-

tenir la prééminence d'un Ordre ſur un autre, il pourra lire un dialogue aſſez diffus entre deux Religieux, le premier Benedictin de Clugni, & le ſecond Reformé de Cîteaux. On juge que cette piece a été composée peu après la mort de S. Bernard, & avant ſa canoniſation, par un Ciſtercien Allemand qui avoit lui-même paſſé dix années dans l'Ordre de Clugni. L'Auteur eſt de ces eſprits roides qui loin de devenir plus traitables dans une profeſſion ſainte, ne font au contraire que fortifier leur rigidité naturelle, en la ſpiritualiſant par les vûës & par les motifs que la devotion leur ſuggere. Plein des pratiques de perfection qui faiſoient fleurir ſon nouvel Inſtitut, & avec cela ſuffiſamment verſé dans l'Ecriture & dans les Peres, il expoſe en un très-beau jour les avantages de Cîteaux; mais ce n'eſt preſque jamais qu'aux dépens de quiconque prend une autre route pour aller au Ciel; & ſur tout aux dépens du Benedictin mitigé, qui ne remplit ici le perſonnage d'interlocuteur, que pour ſe laiſſer battre, & ſervir au triomphe de ſon adverſaire. Il ne par-

donne point aux Chanoines Reguliers d'avoir prétendu ſe tirer de l'Ordre Monaſtique, ſous prétexte des fonctions Clericales dont ils ſe chargent, & il n'y a rafinement, ou autorité qu'il n'employe, pour les ramener au degré des veritables Moines, & les en faire convenir malgré eux. Il les chicane encore ſur le nom même de Chanoines, qui ne convient, dit-il, qu'à ceux du Clergé dont la maniere de vie eſt formée ſur les anciens Canons, *à Canonibus Canonici*; au lieu qu'ils embraſſent une regle purement cénobitique; regle dictée originairement à une Communauté de Vierges retirées du monde, & ajuſtée dans la ſuite par appropriation à l'uſage de l'un & de l'autre ſexe. Pour les mitigations de Clugni, il les foudroïe toutes ſans quartier. Le Benedictin cependant quelquefois fait une aſſez belle défenſe, & le Ciſtercien a l'équité de lui mettre à la bouche certains traits heureux, pleins de bon ſens, qui paroiſſent l'embaraſſer lui-même. Il ſe démêle alors par le ſecours d'une foule de citations ſçavantes, ou de reproches ſanglans qui atterrent ſa partie; car les termes durs

& ſatiriques ne lui coutent point. Cette charité chagrine & ce zele grondeur étoit un petit levain dans la reforme de Cîteaux, dont Pierre le Venerable s'étoit déjà plaint, il y avoit quelques années, à Saint Bernard, & que Saint Bernard avoit auſſi reproché à ſes Religieux. Peut-être de ſon côté en voulant les éloigner du relâchement qu'ils voyoient dans les autres, & en s'exprimant là-deſſus avec ſa liberté ordinaire, avoit-il ſans y penſer donné des armes contre des perſonnes qu'il aimoit & reſpectoit veritablement: "Ou „ en ſommes nous „, s'écrioit ce Saint Abbé, " ſi celui qui prend un „ certain état, mépriſe ceux qui vi„ vent autrement, & s'il croit en être „ mépriſé? .... Pour moi je ſuis at„ taché à un certain Ordre par profeſ„ ſion, & à tous les autres par amour „. Admirables paroles, dont il n'y a point de Monaſtere ou de Communauté qui ne dût faire ſa deviſe!

L'Eulogie, ou Diſſertation du Docteur Jean de Cornouaille, ſur l'union des deux natures en Jeſus-Chriſt, eſt une eſpece de réparation du ſcandale qu'il avoit donné par ſon attachement

à l'erreur capitale de Pierre Lombard ſon maître. Celui-ci entr'autres mauvaiſes ſubtilitez, puiſées, dit-on, dans les Ecrits d'Abeillard, qu'il goûtoit beaucoup, avoit été juſqu'à nier, que Jeſus-Chriſt fût quelque choſe en tant qu'homme, *Chriſtum, ſecundùm quod homo, non eſſe aliquid.* Quoique Pierre Lombard n'eût propoſé ce ſentiment que ſur le pié d'une pure queſtion d'école, la vivacité de ſes partiſans qu'il trouva en grand nombre dans l'Univerſité de Paris, la leur fit bientôt ériger en un veritable Dogme. On eut beſoin de pluſieurs Conciles, pour calmer les eſprits échauffez; & ce fut une des affaires où le Pape Alexandre III. s'employa avec le plus de zele.

Il ſemble, en parcourant ce volume, que nous ne quittions la matiere des héréſies par un endroit, que pour y revenir par un autre. C'eſt un mélange de blaſphêmes & d'extravagances aſſez difficile à débroüiller, que ce qui compoſoit la créance des differentes ſectes ou plûtôt des differentes portions d'une même ſecte, qui ſous les noms de Patarins, Publicains, Cathares, Petro-Buſſiens, Piphres, Alba-

nois, Albigeois, ne faisoient au fond que renouveller l'ancien Manichéïsme. Ce sont les mêmes qu'on appelloit en Orient Pauliciens & Bogomiles & qui se glisserent en Occident dès le XI. siécle par la manie de plusieurs d'entr'eux, sortis presque tous de la Bulgarie. Les Religieux de Saint Dominique qui eurent dès leur naissance une vocation particuliere pour les combattre, nous ont aussi fourni là-dessus les Mémoires les plus instructifs. La premiere des quatre nouvelles Piéces qu'on donne ici, est toute dogmatique. Elle consiste en une dispute reglée entre un Catholique & un Patarin, où la Doctrine Manichéenne est subtilement developpée, & revêtuë même de certains tours ébloüissans qui font sentir tout ce qu'il y avoit de danger à écouter ces artificieux maîtres. La seconde, outre le détail de leurs opinions, nous apprend encore leurs cérémonies, leurs sacremens, leurs œuvres de penitence, leur hierarchie, l'interieur de leur gouvernement, les divisions de leurs principaux chefs, leurs Eglises ou grands Diocéses. Ils en comptoient 16. dans

le monde entier, & ce qui ſurprend un peu, après l'horrible fracas que cauſa la guerre des Albigeois dans la ſeule France, depuis 1210. juſqu'en 1228, c'eſt que vers l'année 1254. il n'y avoit pas par toute la terre plus de quatre mille veritables Manichéens de l'un & de l'autre ſexe. L'Auteur qui le dit ici & dont il eſt difficile de reſtraindre les termes aux ſeuls Elus*, n'en ſçauroit être démenti, lui qui avoit paſſé dix ſept ans parmi ces ſectaires, qui y avoit exercé les premieres charges, & qui parle de ce dénombrement, comme d'une choſe averée dans le parti. Il s'appelloit Regnier Sacon, ſe convertit & mourut ſaintement dans l'Ordre des FF. Prêcheurs. A peine même reconnoît-il trois cens cinquante de ces malheureux pour les Egliſes Françoiſes & Languedociennes, c'eſt-à-dire, pour cette partie de la ſecte, qui quarante & un an auparavant avoit opposé au Comte de Monfort cent mille combattans à la journée de Moret. Il eſt vrai qu'outre les troupes auxiliaires d'Arragon, les Vaudois faiſoient auſſi nnmbre dans cette guerre.

**Manichéens de la I. claſſe.*

D'habiles gens ont déja fait voir que ces derniers formoient un corps ſeparé, & c'eſt ce qui nous eſt ſolidement confirmé dans une troiſiéme Piéce compoſée par un Anonyme. Il nous les repreſente infectez, à la verité, de quelque teinture de Manichéïſme; mais conſervant dans la plûpart de leurs dogmes fondamentaux des ſentimens qui leur étoient propres. Pour leur origine, perſonne n'ignore qu'elle étoit récente, & qu'on en place conſtamment l'époque aux courſes vagabondes & aux prédications indiſcretes de Pierre Valdo, & de quelques autres habitans de la ville de Lyon vers 1180. On ne les pouvoit accuſer que d'ignorance & de préſomption dans leurs premieres démarches: ils ſe pervertirent par degrez. La défenſe que Jean de Beleſmains leur Archevêque, leur fit de prêcher, les ſouleva d'abord contre lui; le peu de conſideration qu'on eut pour eux à la Cour d'Innocent III. dont ils reclamoient l'autorité, leur inſpira le même eſprit de revolte à l'égard du Saint Siege; l'excommunication qu'ils s'attirerent en continuant de s'ingerer

ſans miſſion dans le miniſtere de la parole, les porta au mépris de la puiſſance & de l'ordre Eccleſiaſtique : d'où ils vinrent bien-tôt juſqu'à rejetter generalement tout ce qui en avoit le caractere, Ordonnances, Coûtumes, Traditions, Solemnitez, Prieres, Offices, Ceremonies ; bornant la forme du Chriſtianiſme aux pures paroles de Jeſus-Chriſt même, déclamant avec violence contre les revenus du Clergé, & n'y reconnoiſſant par cette raiſon qu'une ſocieté & une ſucceſſion de réprouvez depuis le Pape Silveſtre. Avec de pareilles diſpoſitions l'alliance ne coûta gueres à contracter entre les Vaudois & les nouveaux Manichéens ; mais ſi cette alliance les unit d'interêt, & ſi elle mit entr'eux quelque conformité de maximes & d'obſervances, on ne s'apperçoit pas que les Vaudois ayent jamais donné dans l'erreur des deux principes, dans celle de la diſtinction des viandes, ni dans aucune des autres qui y ſont eſſentiellement annexées.

La quatriéme piéce eſt un Directoire d'Inquiſition touchant les pro-

cedures preſcrites aux Inquiſiteurs de la Foi dans les Tribunaux de Toulouſe, Carcaſſonne & autres lieux, avec un regiſtre de Sentences, & un détail des differens genres de peines qui étoient le plus en uſage. Le pouvoir d'un Inquiſiteur s'étendoit fort loin, en France même; & l'on a des actes dattez d'Orleans, de Caën, d'Evreux, de Saint Quentin, où de ſimples Religieux, revêtus de cette Charge, uſoient d'un ſtile plus vigoureux & plus abſolu que la Juriſprudence moderne n'en pourroit ſouffrir dans le Mandement d'un Evêque.

Il y auroit ſans comparaiſon plus à profiter d'un petit Traité ſpirituel qui termine ce recuëil d'Anecdotes, que de la plûpart des autres dont nous avons rendu compte. Mais la ſcience du Salut, la plus importante de toutes, eſt une ſcience à part, qui fait rarement un objet dans un livre d'érudition. L'Ouvrage paroit être de Guillaume Pellecier, premier Abbé de Grandmont; & quoiqu'il ne s'y propoſe que d'inſtruire & former les Novices de ſon Ordre, il y renferme d'excellentes regles de conduite

pour tous les Fidéles. Il ne faut pas se tromper à la qualité de premier Abbé de Grandmont. Le titre d'Abbé, inconnu pendant plusieurs siécles dans cet Institut, n'y fut substitué à celui de Prieur que sous le Pontificat de Jean XXII. qui le donna à Pellecier l'an 1318. avec tous les appanages de la Prélature.

ARTICLE XXXVIII.

DIFFICULTEZ PROPOSE'ES A l'Auteur de la Lettre Apologétique pour la succession des Evêques dans l'Eglise Anglicane.

MONSIEUR,

DAns une matiere aussi litigieuse que celle de la Succession des Evêques de l'Eglise Anglicane, dont vous vous êtes fait l'Apologiste, vous n'avez pas dû vous attendre que votre Lettre Apologétique demeurât sans réponse. La querelle est trop engagée, pour croire que les Parties soient d'humeur à reculer, & à se désister de leurs prétentions. Dans le conflict des opi-

nions, à peine ſe rend-t-on à l'évidence. Une preuve avancée, pour maintenir & accréditer un ſentiment, fait preſque toûjours naître la contre-preuve. On ne ſe deſſaiſit pas aiſément d'une opinion favorite, ſur tout quand on s'eſt une fois déclaré avec éclat : il en eſt qui pour n'avoir pas la honte de céder, aiment mieux courir les riſques de combattre la verité connuë. S'ils n'ont pas la raiſon de leur côté, ils tâchent de faire bonne contenance en ſe roidiſſant contre la raiſon même. On ſe réſerve toûjours la gloire de la replique, ſi l'on n'a pas l'avantage du bon droit. Le ſilence ſe prendroit alors pour un conſentement tacite, ou plutôt pour un aveu d'inſuffiſance & d'erreur, qui coûte beaucoup à la vanité, & qui ne manque jamais de former un préjugé en faveur de la Partie adverſe. Un adverſaire qui ſe tait dans une diſpute qui l'intereſſe, paſſe pour un ennemi ſans défenſe, qui reconnoît ſa foibleſſe, & rend hommage à ſon vainqueur.

Ne penſez pas, Monſieur, que j'en ſois réduit à cette extremité. J'ai lû votre Lettre Apologétique, & j'ai

apporté, en la lisant, un esprit libre des préventions qui naissent ordinairement de la difference des interêts. Je puis vous protester que je n'en épouse aucun autre que celui de la verité; le désir de m'instruire est le seul qui me touche. J'ai confronté votre Apologie avec la Dissertation de l'Auteur du *Traité de la Croyance de l'Eglise Romaine*. Vous le sçavez, Monsieur, tout lecteur a un droit acquis de révision & d'examen sur les Ouvrages d'autrui. J'ai usé du même privilége, non pas avec l'autorité d'un censeur qui se met en garde contre la conviction, pour avoir le plaisir de chicaner, & qui croit faire grace à un Auteur, de lui accorder ce qu'il ne peut donner à la critique. Prêt à soumettre mes lumieres à celles de quiconque, je ne rougis point de moissonner dans un fond étranger ce que je ne puis recueïllir dans le mien. Mais je vous avouë de bonne foi, Monsieur, que je n'ai rien trouvé dans votre Écrit qui répondît à mon attente. L'air de confiance avec lequel vous entrez en matiere, m'avoit prévenu par avance en faveur de l'Ordination Anglicane, & je concluois en secret à remettre vos

Evêques en possession d'un titre que les Catholiques ne cessent de leur disputer depuis si long-tems. Mais permettez-moi de vous le dire, tout s'est terminé à faire un peu de bruit. Il m'a semblé que les preuves que vous employez dans toute la suite de votre Apologie, étoient fort au-dessous de l'annonce de M. G... votre Panégyriste. J'avouë que vous sçavez les manier avec art & avec toute la dexterité d'un habile Ecrivain. Vous avez fait tout ce qu'il faut pour satisfaire votre lecteur, sans le convaincre. C'est ce que j'ai éprouvé en lisant votre Lettre Apologétique; j'ai eu le plaisir de la lecture, sans avoir celui de la persuasion. Je m'en prens moins à vous, qu'à une cause aussi ingrate & aussi embarrassée que celle dont vous vous êtes chargé; car, pour ne vous rien dissimuler, les preuves que vous apportez, me paroissent plus imposantes que solides: grand nombre de personnes en ont jugé comme moi. Je ne m'oublie pas jusqu'à croire qu'il m'appartienne de décider; mais du moins il me sera permis de douter dans une matiere qui d'elle-même est encore

fort douteuse. Je m'en remets à votre équité & à vos lumieres. Jugez, Monsieur, si mes doutes sont bien fondez, par la simple exposition des difficultez qui m'ont arrêté jusqu'ici. Une réponse convaincante de votre part sera pour moi un arrêt irrévocable, auquel je souscrirai de tout mon cœur.

Je ne prétens point, Monsieur, contester avec vous sur l'Ordination de Parker; que cet Archevêque, comme le veulent les Catholiques Romains, ait reçû la Consécration Episcopale dans un *Cabaret à l'Enseigne du Cheval Blanc*, ou dans une Eglise; que les Consacrans ayent été de veritables Evêques, ou de simples Laïcs, peu importe, jusqu'à ce que vous ayez une bonne fois convaincu le Public de la validité des Ordinations Anglicanes. C'est le point capital sur lequel vous auriez dû appuyer davantage; car s'il est une fois démontré que les Ordinations des Evêques d'Angleterre sont invalides, vous serez forcé d'avoüer que Parker n'a jamais reçu le sacré caractere de la Puissance Episcopale, quand même il passeroit pour constant que la cérémonie de son Sacre

s'eſt faite ſelon les régles & avec la décence convenable à une action auſſi ſérieuſe ; puiſque vous ne diſſimulez pas vous-même qu'il a été ſacré conformément à la Liturgie d'Edoüard VI. qui eſt la ſeule autoriſée dans les Royaumes de la Grande Bretagne.

Or, Monſieur, je ne vois pas que vous ayez réüſſi de ce côté-là. Les Catholiques Romains vous ſoutiennent que vos Ordinations ſont auſſi défectueuſes, que le nouveau Rituel qui en preſcrit la maniere. Vous vous recriez contre cette prétention ; vous accuſez vos adverſaires d'injuſtice & de mauvaiſe foi ; que dis-je ? vous vous flattez avec une eſpéce d'inſulte de les avoir mis en contradictionavec eux-mêmes, & vous criez victoire avant d'avoir combattu. Vous êtes heureux, Monſieur, de triompher à ſi peu de frais. Daignez ouvrir les yeux ; vous y perdrez, il eſt vrai, le charme de l'illuſion, & vous n'aurez plus le plaiſir de goûter la douceur d'un triomphe imaginaire. J'en ſuis fâché ; mais en recompenſe vous reprendrez ce que vous aurez perdu ſur l'avantage qui ſe trouve à revenir de ſon erreur.

Vous dites, Monſieur, qu'on ne peut attaquer les Evêques Anglicans ſur leur nouvelle Liturgie, ſans abattre du même coup le corps des Evêques de l'Egliſe Romaine ; car, continuez-vous, le Pontifical Romain s'accorde parfaitement avec le nôtre, en ce qui regarde l'eſſence de la Conſécration Epiſcopale : la matiere & la forme qui en ſont les deux parties eſſentielles, ont été reſpectées & ſubſiſtent encore dans leur entier. Les changemens & les additions qui ſe ſont faites par ordre d'Edoüard VI, ne tombent que ſur un acceſſoire ſuperflu, ſuperſtitieux & puerile, ſans toucher à l'eſſentiel.

Les cérémonies Romaines ne ſont point de votre goût, on le ſçait ; Dieu attendoit apparemment le ſiécle de Luther & de Calvin, pour éclairer les Anglois ſur ces prétendus abus conſacrez cependant & autoriſez par l'uſage de tous les tems ; il a laiſſé le reſte des hommes dans les ténébres, & n'a pas daigné diſtribuer quelques rayons de cette lumiere qu'il répandoit avec profuſion ſur ces deux chefs de la nouvelle Réforme ; les ſeules Nations Proteſtantes ont été privilégiées ; c'eſt le

Peuple cheri que Dieu s'eſt réſervé, tandis qu'il abandonne l'Egliſe Catholique à l'eſprit d'erreur & de vertige.

Mais enfin, Monſieur, pour revenir à l'eſſence de l'Ordination Anglicane; vous croyez avoir tout fait, quand vous avancez, ſur le témoignage du Pere Morin, & des Jéſuites Vaſquez & Hurtado, que la matiere de l'Ordination conſiſte dans *l'impoſition des mains*, & que la forme ſe réduit à ces paroles prononcées par l'Evêque conſacrant, *Recevez le Saint-Eſprit*; d'où vous concluez, que les Ordinations conferées ſelon la nouvelle Liturgie, ſont valides & ont toutes les conditions neceſſaires, puiſqu'elles ſont adminiſtrées dans toute leur eſſence, c'eſt-à-dire, par l'impoſition des mains, & à la faveur de cette formule, *Recevez le Saint-Eſprit*, telle qu'elle ſe trouve dans le Pontifical Romain & le vôtre, qui conviennent en cela ſeul, & different en tout le reſte; comme il eſt évident par le Decret du Parlement d'Angleterre, qui établit l'uſage de la nouvelle Liturgie. Poulton rapporte ce Decret tout au long dans ſon Calendrier, ſous la troiſiéme

année du Regne d'Edoüard. Masson l'a inseré dans son Histoire de la Consécration des Evêques d'Angleterre. Ainsi votre raisonnement dans sa juste apprétiation, se réduit à la proposition suivante : Plusieurs Theologiens enseignent que la seule imposition des mains est la matiere de l'Ordination Romaine, & que ces paroles, *Recevez le Saint-Esprit*, en sont la forme essentielle ; or l'Eglise Anglicane est en cela d'accord avec ces Theologiens, donc rien ne manque à l'Ordination Anglicane pour être aussi valide que l'Ordination Romaine. Sur la foi de qui, Monsieur, pouvez-vous vous répondre avec certitude que la matiere de l'Ordination ne consiste que dans l'imposition des mains ? Êtes-vous bien sûr que ces paroles, *Recevez le Saint-Esprit*, soient veritablement la forme de l'Ordination Episcopale ? Oüi, me direz-vous, j'ai pour garant de ce que j'avance, un nombre considerable d'Auteurs graves, & dont le sentiment est d'un grand poids dans les Ecoles. Il est vrai, Monsieur, j'y consens ; mais en est-ce assez pour vous rassûrer ? Car enfin si vous avez vos Theologiens qui

s'en tiennent à l'impoſition des mains pour la matiere, & à ces mots, *Recevez le Saint Eſprit*, pour la forme de l'Ordination ; j'en ai d'autres à vous oppoſer, qui ne cedent aux vôtres ni en autorité ni en nombre.

Les Peres Morin & Juénin, je le veux, Mairat & M. Witaſſe penſent comme vous, que la matiere de l'Ordination conſiſte dans la ſeule impoſition des mains ; mais Saint Antonin *part. 3. tit. 14. c. 16. n. 9.* Hoſtiens *num. 5. de Sacrâ Unctione* ; Bovius *c. 8. l. 3. conſtitut. Apoſt.* Turrianus *L. 2. pro Ep. Pontif. c. 21.* Vaſquez même *Diſp.* 240. Gamach. *c. 9.* ſont perſuadez que *l'impoſition du Livre des Evangiles ſur la tête & ſur les épaules de l'Evêque conſacré*, eſt autant de l'eſſence de l'Ordination que *l'impoſition des mains*, tellement que l'une & l'autre forment le total de la matiere du Sacrement.

Yſambert *diſput. 3. c. 5.* y ajoûte encore *la tradition du Bâton Paſtorale, de l'Anneau & de l'Evangile* comme faiſant partie de la matiere, en quoi il a ſuivi l'opinion de Médina & de Durand *L. 2. Rat. c. 11.*

Les Theologiens ne ſont pas moins diviſez de ſentiment en ce qui regarde l'Ordination des Prêtres. Si on en croit M. Hillier Docteur de Sorbonne, *Tract. de Sacr. Ordin.* Etienne d'Autun *de Sacris Altaribus c.* 7. Hugues de S. Victor, *L.* 2. *de Sacram.* le Maître des Sentences, *L.* 4. *diſ.* 24. *la tradition de la Patene & du Calice avec l'eau, le vin & le pain eſt la ſeule matiere eſſentielle*; ils s'appuyent de l'autorité du Pape Eugene, qui ſemble décider la même choſe dans ſon Decret *pro inſtruct. Armenorum*: d'autres ſont pour la ſeule impoſition des mains, quelques-uns croyent que l'un & l'autre eſt neceſſaire.

Quant à la forme de l'Ordination Epiſcopale, les Theologiens ne s'accordent pas plus entr'eux. Pluſieurs, comme Nugnes, *addit. in tertiam partem q.* 34. *art.* 4. la bornent à ces paroles, *Recevez le Saint Eſprit*; ſelon d'autres, les paroles que profere le Conſacrant au moment de la *Sainte Onction & de la tradition des inſtrumens*, font auſſi une partie de la forme eſſentielle. Quelques Theologiens modernes, entr'autres le Pere Morin, le P.

Martene, le Pere Juénin & M. Witaſſe prétendent qu'on ne doit point donner pour forme du Sacrement ces mots, *Accipe Spiritum Sanctum*, parce qu'ils n'ont jamais été en uſage parmi les Grecs, & qu'on n'en trouve aucun veſtige dans leurs Euchologes, ni dans les Liturgies Orientales; il ajoûte que pendant les treize premiers ſiécles, aucun des Auteurs, qui ont traité avec le plus d'exactitude des ceremonies de l'Egliſe, n'en a fait la moindre mention; que par conſequent il faut rapporter la forme de l'Ordination aux Prieres & Oraiſons dont ſe ſervent les Grecs & les Latins en invoquant le Saint Eſprit ſur l'Evêque Conſacré, pour lui obtenir *la grace ſpeciale & propre de l'Epiſcopat*, & afin qu'il rempliſſe *dignement les fonctions de ſon miniſtere.*

Je vous le demande, Monſieur, dans ce partage de ſentimens à quoi vous en tiendrez-vous? Votre Egliſe n'a conſervé des débris du Pontifical Romain que *l'impoſition des mains* & cette formule, *Recevez le Saint Eſprit.* Tout le reſte a été changé, tronqué, défiguré ſelon le caprice de vos Doc-

teurs; vous avez banni de vos Ordinations les céremonies les plus auguſtes, & qui juſqu'alors avoient paſſé pour telles parmi vous. Vous avez dépoüillé vos Evêques & vos Prêtres de leurs ornemens, la ſainte Onction, l'uſage de mettre entre les mains de ceux qui ſont *ordonnez*, les Vaſes ſacrez, la Croſſe, l'Anneau, & les autres Symboles de la dignité Paſtorale; enfin toutes les anciennes pratiques qui ne s'accordoient point avec les idées de la nouvelle Reforme, ont été abſolument anéanties comme autant de ſuperſtitions bizarres.

Où en êtes-vous, Monſieur, s'il eſt une fois vrai que votre Egliſe en ne retenant que *l'impoſition des mains* & la formule ancienne, *Recevez le Saint Eſprit*, s'eſt mépriſe dans ſon choix? Où en êtes vous encore une fois? & que doit-on penſer de vos Ordinations & de vos Evêques? Or, M^r, qui vous a dit que ceux qui ne penſent pas comme vous ſont dans l'erreur? Comptez-vous que dans cette foule de Theologiens qui concluent contre votre ſentiment, vous ayez ſeul la verité pour vous & le privilege de l'évi-

dence? Voulez-vous ſeul faire face à tant de Scholaſtiques qui ſe diſputent l'un à l'autre le droit de preſſéance? Ils ne ſeront pas certainement d'humeur à vous ceder, & ils ne manqueront pas de ſe réünir contre vous. Tel d'entr'eux eſt ſi jaloux de ſa doctrine, qu'il vous abandonneroit plûtôt ſon heritage que ſon ſentiment. Vous voilà donc, Monſieur, réduit à une fâcheuſe incertitude dans un point des plus importans de la Religion. Car à quelle autorité aurez-vous recours pour vous aſſurer que vous ne vous trompez point au ſujet de l'eſſence de vos Ordinations, & que votre Liturgie n'eſt point défectueuſe ſur cet article? Si vous en appellez à l'Ecriture, vous vous engagez dans une diſcuſſion épineuſe dont vous aurez peine à vous démêler; de là naîtront les altercations & les querelles. Vous aurez beau vous donner la torture pour accommoder les textes à votre opinion, on ſe croira en droit de vous conteſter, on vous arrêtera à chaque pas, & à force de diſputer vous perdrez bien-tôt de vûë ce que vous aurez à prouver. Et puis, quoi

que vous puiſſiez dire, je vous défie de me montrer un ſeul texte qui détermine clairement & diſtinctement la matiere & la forme des Sacremens, & en particulier de vos Ordinations Epiſcopales à l'excluſion de tout le reſte. Vous ne trouverez rien dans les Peres & dans les anciens Conciles qui puiſſe vous ſervir de garantie, & fournir un appui ſûr à votre opinion. L'Egliſe Catholique Romaine eſt à votre égard un Tribunal incompetent que vous ne reconnoiſſez point, & dont vous recuſerez ſans doute les déciſions. Ainſi, Monſieur, n'ayant point où vous fixer, vous ne trouverez plus d'autre reſſource que dans le témoignage des Theologiens, qui tiennent pour le même ſentiment. Mais qu'en concluerez-vous autre choſe, ſinon qu'il eſt probable que *l'eſſence de l'Ordination* eſt compriſe toute entiere dans l'impoſition des mains & dans ces paroles prononcées par le Conſacrant, *Recevez le Saint Eſprit*? Car je ne penſe pas que vous accordiez à ceux qui favoriſent votre opinion le caractere d'infaillibilité que vous refuſez aux

Conciles œcumeniques & à tout le Corps des Evêques qui composent l'Eglise Universelle, sur tout dans le concours d'un grand nombre de Docteurs qui s'inscrivent en faux contre vous & qui se flattent d'avoir la raison de leur côté; ce seroit avoir deux poids & deux mesures.

De tout ceci il résulte qu'il est seulement probable que le Pontifical d'Edoüard VI. contient toute l'essence de l'Ordination Episcopale; d'où il s'ensuit qu'il est seulement probable que vos Ordinations sont revêtuës de toutes les formes & conditions requises pour être valides. Donc il est seulement probable que la succession Episcopale n'a point été interrompuë depuis l'établissement de la nouvelle Liturgie. Mais aussi par un retour qui ne vous sera pas favorable, il vous faut avoüer de gré ou de force que les sentimens opposez aux vôtres ont eu & ont encore un grand nombre de défenseurs aussi respectables que ceux dont vous faites valoir l'autorité. Donc vous devez conclure avec moi, qu'il est probable que la seule imposition des mains

avec ces paroles, *Recevez le Saint Esprit*, ne sont pas tout l'essentiel de l'Ordination Episcopale. Donc il sera permis de croire & de soûtenir que vous n'avez plus en Angleterre que les vaines ombres de l'Episcopat; & que la succession Episcopale a pris fin depuis que le Pontifical d'Edoüard VI. a commencé d'être en usage. On étoit même si convaincu en Angleterre de l'invalidité de vos Ordinations, que ceux des Evêques & des Prêtres qui furent condamnez à la mort sous le Regne de Marie, ne subirent point la honte de la dégradation, par cette seule raison qu'ayant été ordonnez selon les regles prescrites dans le nouveau Rituel, ils devoient être regardez comme de simples Laïcs.

Vous voyez, Monsieur, que si la probabilité forme une présomption en votre faveur, la probabilité du sentiment opposé forme aussi un préjugé contre vous.

Il n'en faut pas davantage pour autoriser les reproches que les Catholiques Romains vous font sur l'irregularité & le défaut essentiel de vos

Ordinations ; reproches fâcheux, je l'avoüe ; mais reproches dont vous aurez peine à vous défendre : car dans une matiere aussi importante que celle des Ordres sacrez, on ne peut prendre trop de précautions ; la prudence chrétienne & le respect dû à ce qu'il y a de plus venerable & de plus auguste dans la Religion, demande qu'on prenne le parti le plus sûr, sans quoi on s'expose au hazard de profaner les choses saintes, d'entrer dans le sacré Ministere sans vocation & sans caractere, & de renouveller les attentats sacrileges des Corés, des Dathans & des Abirons.

Combien de maux irréparables ne traîneroit pas après soi une Ordination qui ne seroit ni valide ni canonique ? Quel indigne rôle ne joüeroit point un Evéque qui n'auroit que les dehors & les émolumens de l'Episcopat, sans en avoir le fonds & la réalité ?

Quoi que vous puissiez dire, Monsieur, pour la défense de votre Eglise; il sera toûjours vrai que vos Evêques ne sont point ou ne doivent point passer pour être suffisamment ordon-

nez, dès-là qu'il eſt probable que leur Ordination eſt inſuffiſante. On en eſt réduit, Monſieur, à ces étranges extrémitez, quand une fois, contre le Précepte du Sage, on a franchi les anciennes bornes poſées par nos Peres; on s'égare ſans fin dès qu'on a commencé à s'égarer; on s'engage dans un labyrinthe où l'on ſe perd ſans pouvoir trouver aucune iſſuë. Ce qu'une fauſſe lueur avoit fait hazarder, ſe trouve avoir des inconveniens qui mettent les Réformateurs dans la neceſſité de ſe reformer eux-mêmes; & après avoir eu le malheur de s'être livré à l'eſprit séduiſant des nouveautez, on marche au gré de ſa paſſion à l'avanture & ſans guide dans des routes écartées qui *conduiſent à la mort*, & on ne recuëille d'autre fruit de ſon inconſtance que la honte d'en avoir trop fait pour ſe tromper; enfin on devient le joüet & la duppe de ſes propres erreurs.

Faut il s'étonner après cela, Monſieur, que votre Liturgie, & par conſequent vos Ordinations ayent été ſuſpectes même à vos propres Evêques, puiſque pour ſe mettre à cou-

vert contre les frequentes attaques des Catholiques, les deux Ordres du Clergé Anglican n'eurent rien plus à cœur que d'établir dans le Synode de Londres tenu en 1562. la validité des Ordinations, tant pour les Evêques que pour les Prêtres & les Diacres? » Foibles Evêques, dit M. Boſſuet *, » malheureux Clergé qui aime mieux » prendre la forme de ſa conſécration » dans une Liturgie irreguliere & ſuſ- » pecte par ſa nouveauté, que dans le » Livre des Sacremens de S. Grégoire » auteur de leur converſion, où ils » pouvoient lire encore la forme ſe- » lon laquelle leurs Prédéceſſeurs & » le S. Moine Auguſtin leur premier » Apôtre avoient été conſacrez; quoi- » que ce Livre fût appuyé, non point » à la verité par l'autorité des Parle- » mens, mais par la tradition univerſel- » le de toutes les Egliſes Chrétiennes.

» Voilà (continuë ce grand Prélat) » ſur quoi ces Evêques fonderent la » validité de leur Sacre, & celle de » l'Ordination de leurs Prêtres & de » leurs Diacres. Et cela ſe fit confor- » mement à une Ordonnance du Par- » lement de 1559, où le doute ſur

* *T. 2. var. L.* 10.

„ l'Ordination fut résolu par un Arrêt
„ qui autorisoit le cérémonial des Or-
„ dinations joint avec la Liturgie d'E-
„ doüard, de sorte que si le Parlement
„ n'avoit pas fait ces actes, l'Ordina-
„ tion de tout le Clergé seroit demeu-
„ rée douteuse.

„ C'est ainsi que vos Evêques en
„ oubliant avec les anciennes institu-
„ tions de leur Eglise, le Chef que
„ Jesus-Christ leur avoit donné, ils se
„ sont de telle sorte ravilis, que nul
„ acte Ecclesiastique, pas même ceux
„ qui regardent la Prédication, les
„ Censures, les Sacremens, la Litur-
„ gie, & la Foi même, n'a de force en
„ Angleterre, qu'autant qu'il est ap-
„ prouvé & validé par les Rois & le
„ Parlement. Et cet Etat de l'Eglise
„ mise sous le joug d'une autorité Laï-
„ que, s'appelle la Réformation de
„ l'Eglise, & le rétablissement de la
„ pureté Evangelique.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, les Catholiques Romains auront toûjours une raison légitime de vous soutenir que vous n'avez plus de véritables Evêques, jusqu'à ce que vous preniez la peine de les convaincre par des preuves invincibles, qu'en défigurant,

ou plûtôt en aboliſſant le Pontifical Romain, vous n'avez pas corrompu, ou pour mieux dire, tari la ſource des Ordinations, & aboli l'Epiſcopat. Ajoutez à cela, Monſieur, que l'Ordination Epiſcopale ſuppoſe néceſſairement l'Ordination Sacerdotale, comme une diſpoſition eſſentielle & néceſſaire ſelon le dogme Catholique; or vous n'avez point parmi vous autres Anglicans le fond de l'Ordination Sacerdotale; car dans le ſentiment de l'Egliſe, le Sacerdoce de la Nouvelle Alliance renferme principalement & eſſentiellement le pouvoir de conſacrer & de ſacrifier le Corps & le Sang Adorable de Jeſus-Chriſt; pouvoir qui paſſe chez vous pour être auſſi chimérique que le ſacrifice même, pouvoir que vous reprouvez, & que vos Ordinations ne donnent point. par conſéquent les Catholiques ſeront en droit de diſputer à vos Prélats le titre d'Evêques, tandis qu'ils ſeront perſuadez qu'il n'y a plus parmi vous de véritables Prêtres. J'eſpere, Monſieur, que vous daignerez m'éclaircir ſur tous ces points, je ſerai ravi de profiter de vos lumieres. Je ſuis, &c.

A Paris 5. Fev. 1272.

ARTICLE XXXIX.

NOUVELLES CONJECTURES ſur le Globe de la Terre où l'on fait voir de quelle maniere la Terre ſe détruit journellement pour pouvoir changer à l'avenir de figure ; comment les Pierres, les Mineraux, les Métaux, & les Montagnes ont été formées, les Corps étranges, comme les Carcaſſes des Animaux, les Coquillages &c. qu'on y trouve, y ont été enſevelis : le prompt retour des Marées, par des abîmes dans des Mers interieures, où elles circulent ſous ſa croute, pour produire le flux & reflux. L'on y démontre l'épaiſſeur déterminée de cette croute, celle de la profondeur de toutes les Mers ; le grand vuide qui occupe le dedans de ſon globe, la hauteur de notre Atmoſphére, & pluſieurs autres difficultez très-curieuſes que l'on y réſout, dont on ne pouvoit rendre aucune raiſon ; le tout prouvé par des expériences très-naturelles. Par le Sieur *H. G. J. D. P. E. C. D. R.* A Paris chez André Cailleau, Quai des Auguſtins près la ruë Pavée. *pp.* 53. an. 1721.

C'Eſt bien dommage que M. Gautier n'ait pas jugé à propos de répondre par un Corps d'Ouvrage plus

étendu, à une ſi magnifique annonce; à peine dans un double *In folio*, Kircher a-t-il épuiſé la matiere, que le ſçavant Auteur ſemble embraſſer ici dans 53. pages; mais il ſeroit étonnant que dans ces vaſtes *In folio* Kircher, & bien d'autres qui ont traité les mêmes queſtions fort au long, n'euſſent pû *rendre aucune raiſon*, de ce que M. Gautier reſout, démontre même en ſi peu de lignes : je ne prétens pas dire que l'étenduë d'un volume décide de ſa bonté; je ſçai que les plus gros livres ſont ſouvent les moins remplis, & qu'il y a communément un fatras immenſe, dans une immenſe érudition : mais il y a des matieres qui demandent de longs diſcours, & je doute que notre ſçavant Auteur n'ait ici un peu précipité les concluſions, dont je ne vois pas toûjours les principes & les preuves, beaucoup moins les démonſtrations; c'eſt ma faute ſans doute, peut-être auſſi que M. Gautier plein de ſon ſujet a cru tout le monde au fait des choſes, comme il l'eſt vraiſemblablement lui-même. Peut-être ſous le nom de *conjectures*, s'eſt-il tenu en poſſeſſion du droit que bien d'autres s'arro-

gent, ſous des titres bien moins modeſtes, d'aſſurer beaucoup, & de prouver peu : les genies inventifs ſont ſujets à ce défaut : voïons de plus près l'Ouvrage, il eſt diviſé en quatre Parties.

PREMIERE PARTIE.

Le ſçavant Auteur fait voir d'abord que les pluies, & les neiges groſſiſſant les rivieres, cauſent des inondations; que les inondations entraînent dans les plaines & dans les mers beaucoup de terrain des montagnes, & que par là les montagnes diminuent ſans ceſſe, & *n'augmentent jamais*; qu'au contraire les abîmes des mers ſont peu à peu comblez, & qu'inſenſiblement les plaines s'élevent au niveau des montagnes, leſquelles en ſont enfin effacées : de ſorte que ſuivant le ſiſtême, les inégalitez diſparoîtront un jour de deſſus la ſurface de la Terre, & les mers couvriront tout le Globe : je ne ſçai pas comment tout cela s'accorde avec les bornes préciſes, les digues, les barrieres, les gonds, les verroüils que Dieu nous dit lui-même qu'il a mis autour des mers, & avec l'ordre qu'il leur a donné de venir juſqu'à un certain point, & de ne point paſſer outre, ſans

parler de la promesse solemnelle qu'il a faite de ne plus inonder la Terre; elle seroit pourtant bien tôt inondée, si les abîmes des mers se combloient toûjours, si les plaines s'élevoient, & si les montagnes cessoient de s'abaisser.

Avec tout le respect qu'on doit à M. Gautier, on prendra la liberté de lui faire remarquer que lorsqu'on veut donner un sistême complet de la Terre, il faut d'une seule vûë embrasser tout le Globe, & ne pas se borner à sa surface, ni à un seul objet: les rivieres s'écoulent sans cesse; quiconque s'en tiendroit à cette premiere vûë, concluroit que bien-tôt la mer va se remplir, & que les sources vont s'épuiser; mais en étendant un peu ses vûës, on comprend facilement que l'eau qui sort des montagnes, & entre dans la mer sur la surface de la Terre, sort de la mer, & rentre dans les montagnes par des conduits souterrains: ce qui produit une circulation éternelle, & un écoulement éternel dans les fleuves; pour peu qu'on ait ensuite l'esprit d'analogie, & qu'on observe de près, on comprendra avec la même facilité, que nulle eau n'étant pure & les ma-

riéres terrestres ; les soufres, les parties métalliques, & minerales l'accompagnant par tout, les terres circulent aussi-bien que les eaux ; & que si les montagnes diminuent sans cesse, sans cesse elles se renouvellent, & augmentent aussi. Ce qui arrive au mont Vesuve d'une maniere assez sensible, peut, & doit même arriver à toute autre montagne, quoique d'une maniere moins sensible ; sans cesse le mont Vesuve perd son sommet ; on croiroit qu'à la fin, & que bien-tôt même il n'en aura plus ; & que la montagne va disparoître tout à fait ; elle est pourtant toujours de la même hauteur, & les feux interieurs lui rendent le sommet que les pluies lui enlevent ; dans la plûpart des montagnes, il se fait une transpiration continuelle, on la remarqueroit même dans toutes les parties de la Terre, si l'on vouloit s'y rendre bien attentif ; on a l'exemple de mille mines qui se sont remplies, aprés qu'elles ont été vuidées ; qu'on fasse un enfoncement dans la Terre, il sera bientôt comblé ; qu'on fasse une élevation, un amoncelement extraordi-

naire), il sera bien-tôt effacé ; nos maisons ne s'affaissent-elles pas incessamment ? Ne faut-il pas incessamment les réparer, & comme les relever ? Il y a un certain équilibre dans la Terre, qui tient toutes ses parties dans une juste distance du Centre ; les inondations, les pluies, notre industrie même ont beau le détruire, cet équilibre, la Nature qui fait tout avec nombre, poids & mesure, s'obstine à le rétablir, & la Terre est fort à peu près la même de nos jours, qu'elle a été dans tous les tems de sa durée ; il s'y fait à la verité quelques altérations de petites parties, quelques petites générations, *generatio præterit, generatio advenit* ; mais le corps total & la structure principale est immuable, *terra autem in æternum stat*. Kircher, M. Woodward, & les autres maîtres de l'histoire de la nature défient hardiment quiconque de leur faire voir le dépérissement d'aucune grande montagne, d'aucun grand fleuve, &c. C'est à ceux qui les contredisent à s'appuier de quelque preuve de fait, car pour eux ils n'en manquent pas ; on peut les lire.

L'obſervation de M. Gautier ſur les différentes ſortes de corps que les rivieres traînent, mérite de l'attention; il a remarqué que les rivieres roulent à leur fond des cailloux, au milieu de leur profil du gravier & du gros ſable, & à leur ſurface du limon ou de la terre; il remarque fort bien enſuite, que cette terre, ce limon, ce ſable, ce gravier, ces cailloux ne ſont qu'une même ſorte de corps plus ou moins attenuez; Kircher avoit dejà prouvé dans ſon *Monde ſouterrain*, que le ſable n'eſt que la raclure, ou les fragmens des cailloux, comme les cailloux ſont les fragmens des grandes pierres, & des rochers: c'eſt encore une remarque fort juſte de M. Gautier, que les cailloux qui roulent au fond des rivieres, ne ſont plus peſans que le ſable qui roule au milieu, & que ce ſable n'eſt plus peſant que le limon qui roule à la ſurface, que parce que ces corps d'une peſanteur d'ailleurs ſpécifiquement égale, ont plus ou moins de ſurface reſpectivement les uns aux autres, & donnent plus ou moins de priſe à l'eau pour les ſurprendre, & les agiter, un grand corps ayant à

proportion moins de ſurface qu'un petit; car les ſurfaces ne croiſſent qu'en raiſon doublée, tandis que les corps croiſſent en raiſon triplée de leurs dimenſions homologues.

Je doute pourtant de la conſéquence où aboutit le ſçavant Auteur, ſçavoir, que les rivieres ont plus de force, & de mouvement, ou de rapidité à leur fond, qu'à leur milieu, qu'à leur ſurface: la preuve tirée du batteau qui va plus vîte, à meſure qu'étant plus chargé il enfonce plus dans l'eau, me paroît équivoque; car le batteau tire ſa force de l'eau ſeule, & l'air le retarde; plus il enfonce donc dans l'eau, plus il reçoit de force, & moins il eſt retardé; ce qui ne dépend nullement de l'inégale vîteſſe des diverſes couches d'eau, & ne peut par conſéquent lui ſervir de preuve; il eſt plus naturel que l'endroit où l'eau va le plus vîte, ſoit à peu près le milieu de ſa hauteur; car les ſcabroſitez du fond [illegible] mobilité, [illegible] même les mouvemens contraires de l'air exterieur, la retardent dans ces deux extremitez; ce n'eſt que dans ſon milieu que l'eau ſuit librement ſa pente: M. Gautier

auroit bien pû s'en appercevoir faci-
lement de lui-même, puisqu'il ajoûte
que par rapport aux rivages le milieu
de la riviere est l'endroit où elle coule
le plus rapidement; les rivages retard-
dans son cours; or le fond est à cet
égard de même nature que les rivages:
l'axiome a lieu partout, que la force
est toûjours dans le milieu, *in medio
consistit virtus*.

M. Gautier dit des choses curieuses
sur les couches que les inondations
forment dans les plaines qui en sont
submergées; il paroît fort vraisembla-
ble que ces inondations, ou leurs dé-
pots, couvrent divers corps hétérogê-
nes, comme des carcasses d'animaux,
des troncs d'arbres, des coquillages,
qu'on trouve dans la suite ensevelis,
& pétrifiez sous la terre, c'est-à-dire,
sous les couches, que les inondations
y ont déposées; on souhaitteroit pou-
voir souscrire de même, à ce que ce
sçavant [illegible] ajoûte, que les rivieres
ont formé les vallées, en entraînant
avec elles l'entre-deux des montagnes:
il semble y avoir contradiction à at-
tribuer la formation des vallées, & de
l'entre-deux des montagnes aux rivie-

res, les rivieres supposent essentiellement des vallées, & des entredeux des montagnes, ou simplement des montagnes; y avoit-il des montagnes avant qu'il y eût des vallées? L'entredeux des montagnes n'est-ce pas ce qui fait les montagnes? Les rivieres ont-elles coulé, avant qu'il y eût des vallées?

Ce sçavant Auteur semble dire encore que toutes les montagnes sont hérissées de rochers, & comme il s'exprime, *pelées de toutes sortes de verdure*: il cite les Alpes, & les Pyrenées, & les cite en témoin qui a vû (apparemment) qu'il n'a pas vû toutes ces montagnes, sur tout les plus hautes, qui sont certainement les moins stérilisées, & les moins *pelées de verdure*. Je parle de ce que j'ai vû aussi: les plus hautes montagnes des Pyrenées, sont communément couvertes d'une terre molle, & fertile, les simples qu'on en tire sont fameux, & nulle prairie n'est plus émaillée de fleurs au printems: je ne dis rien des Alpes que je n'ai point vû de si près.

A parler en general, je croi que c'est là une difference ordinaire entre les grandes & les petites montagnes,

que celles-ci ſont heriſſées de rochers, & celles-là couvertes d'une terre fertile; qu'on aille, par exemple, depuis les hautes montagnes d'Auvergne juſqu'à la Mer Méditerranée dans le Languedoc ou dans la Provence; on deſcendra toûjours, & l'on trouvera que les montagnes vont toûjours en décroiſſant; or à meſure qu'elles décroiſſent, on verra croître les rochers & diminuer la terre fertile & labourable: les montagnes d'Auvergne ſont toutes couvertes d'un gazon épais & moëlleux: après les montagnes d'Auvergne viennent celles du Gevaudan, du Roüergue ou du Vivaretz; celles-ci ſont plus baſſes que les précedentes, mais c'eſt là qu'on commence à voir les pointes ſe multiplier; on entre enſuite dans les Sevennes, où ce ne ſont plus que des pyramides, des gerbes, des pains de ſucre, des rochers, des cailloux; après les Sevennes, c'eſt le Bas-Languedoc, ſur le bord de la Méditerranée; la pierre, les cailloux, les rochers n'y ſont point rares, comme le ſçait M. Gautier, puiſqu'il eſt de Niſmes; la Baſſe-Provence reſſemble fort au Bas-Langue-

doc en ce point; comme la Haute-Provence ressemble fort aux Sevennes; & la Crau d'Arles citée par ce sçavant Auteur lui-même, n'est pas la seule miniere de Provence, d'où l'on puisse tirer des cailloux sans fin; rien n'est d'ailleurs plus sabloneux que ces Païs-là, & la terre la plus fertile, outre qu'elle a très-peu d'épaisseur au-dessus du rocher qu'elle couvre legerement, n'y est, à proprement parler, qu'un sable un peu plus fin, c'est une raclure de rochers, ou une premiere surface que l'air, le vent, la pluye, le froid, la chaleur du Soleil en détachent sans cesse: ceux qui ont idée du Languedoc & de la Provence, comme de Pays délicieux, ausquels la nature a prodigué les dons les plus exquis, dont elle a comblé la France, seront surpris de ce que j'en dis ici; mais il n'y a rien d'incompatible dans ce que je pense: ces Provinces ne sont point abondantes, mais tout y est exquis, & la qualité des fruits y compense abondamment la quantité; la temperature du climat, & le voisinage de la Mer y quintessencient en quelque sorte toutes choses, & tout

y devient aromatique, balsamique, delicieux; selon le proverbe, que le sel & le Soleil perfectionnent la nature même: les terres des montagnes d'Auvergne sont fertiles, mais c'est en herbes, & tout au plus en fleurs; les bœufs, les moutons, & les chévres peuvent y bondir ou y grimper à leur aise; les sables des plaines de Provence & de Languedoc ne donnent presque que des fruits; & quels fruits! des raisins, des figues, des olives, des oranges, des citrons, des grenades; il n'y a presque d'autre herbe que le serpolet, le thim, le romarin, la lavande; ce Pays-là est fait pour des hommes.

SECONDE PARTIE.

M. Gautier établit par le secours du Barométre la hauteur de l'atmosphere qu'il croit être de 5705. toises jusqu'à la surface de la Mer, & de 6900. toises jusqu'aux endroits les plus bas au dessous de la surface de la Mer, ce qui détermineroit la plus grande profondeur des Mers à 1195. toises; le raisonnement & le calcul de ce trop sçavant Auteur ne sont pas assez énoncez, pour qu'on en rapport-

te ici d'autres précis que les derniers resultats : il seroit à souhaiter que M. Gautier eût pitié de la foiblesse de ses lecteurs ; & qu'il daignât employer un stile plus ordinaire : pour moi j'avouë que je n'ai pû encore déchiffrer par quelle raison ce profond Auteur prétend prouver que la terre n'est point solide jusqu'à son centre, & qu'après une legere croute, ou enveloppe de 5390. toises d'épaisseur, elle est toute vuide & pleine d'air, comme un balon qui auroit 14 ½ pouces de diamêtre, & dont l'envelope n'auroit que l'épaisseur d'une simple feüille de papier très-mince, de sorte que je suis absolument hors d'état de comprendre la solidité de cette conclusion : *que si la chose n'est pas vraie, les sciences ne doivent servir de rien, & qu'on ne peut plus tirer des conjectures de tout ce que nous voyons ; &c.*

Jusques-là cependant on pourroit assez se ranger du parti de l'Auteur, & croire avec lui, mais sur les raisons qu'en apportent Kircher & bien d'autres, que la terre est, sinon toute vuide, pleine au moins de grands vuides semez dans tout son interieur. Mais

M. Gautier resolu de pousser toutes les découvertes à bout & plein de l'esprit de systême & d'invention, porte le systême de la terre vuide, aussi loin qu'il puisse aller, peut-être même un peu plus loin.

Si la terre est pleine d'air, qu'est-ce qui la suspend ainsi loin de son centre? Pourquoi la croute ne tombe-t-elle pas en lambeaux vers ce centre? C'est l'objection que M. Gautier s'est faite sans doute à lui-même; la réponse lui a fourni un systême tout nouveau. Nous marchons ici sur la terre exterieure, ayant la tête tournée vers le Ciel & les pieds vers le centre, & tous les corps tendent ici vers le centre, dans la terre interieure; & sur la surface interieure de la croute, non seulement nous ne tomberions pas vers le centre, mais nous tendrions réellement vers la circonference, & nous y marcherions fort bien, ayant la tête tournée vers le centre, & les pieds vers la circonference; du reste il y a là des mers & des rivieres, & des montagnes dont le sommet regarde le centre, il y a des poissons, & il pourroit y avoir

des oiſeaux & des hommes tout comme ici, dit M. Gautier.

Quelque éloigné que ce ſyſtême paroiſſe des ſyſtêmes les plus ordinaires, ceux qui connoiſſent un peu à fond la Phyſique & les Auteurs, comprendront facilement que Monſieur Gautier a fait ici un corps de pluſieurs piéces, & qu'il a pris en rigueur ce que divers Auteurs ont dit avec quelque modification: pour ne rien dire des autres, on voit bien que c'eſt ici un alliage des ſyſtêmes de Kircher, de M. Newton & du Pere Mallebranche. Kircher reconnoît des mers, des rivieres, des montagnes ſoûterraines, mais qui peſent vers le centre & ont le ſommet vers le Ciel, & outre cela un feu central qui repouſſe tout vers la circonference: M. Newton, & ſur tout le P. Mallebranche, donnent à la peſanteur une réaction qui eſt comme un contre-poids, que M. Gautier a pris à la lettre, comme capable de porter les corps du centre vers la circonference; on ne peut pas ſe diſpenſer de dire qu'il y a beaucoup de génie dans ce ſyſtême de M. Gautier, mais qu'il y a

un peu plus de solidité dans celui de ces Auteurs.

TROISIÉME PARTIE.

L'Auteur attribuë le mouvement des Planetes (car il ne se borne pas au globe de la terre, & c'est ici une Physique entiere en 53 pages) à l'action & au heurtement des rayons du Soleil : c'est là, je pense, le systême de M. Hartsoecker, quoique M. Gautier ne le nomme pas, suivant la méthode des Modernes, de ne point nommer leurs devanciers.

Le flux & le reflux des mers ne sont dans ce systême qu'un passage alternatif des mers interieures dans les exterieures & de celles-ci dans celles-là. *Cette difficulté enfin qui a tant donné de peine à resoudre aux Sçavans,* (la pesanteur) *n'est pas plus difficile à concevoir,* dit le très-intelligent Auteur, *que le mouvement qu'on donne à une boule que l'on pousse, & dont l'effort ne dure qu'autant que la force qu'on lui a imprimée subsiste. Ainsi l'atmosphere pesant sans cesse sur la terre exterieurement par des lignes à plomb qui tendent toutes à son centre, pousse sans cesse vers le seul endroit sous les corps que*

l'on dérange de sa surface. Je crois en effet qu'il suffit que l'atmosphere pese & pousse vers le centre les autres corps, pour qu'ils y aillent : ce systême n'est-il pas à peu près celui de M. Vallis? nous en avons parlé il n'y a pas long-tems dans ces Memoires à l'occasion de M. Hermann.

L'air dont M. Gautier remplit la terre, nous fournit une reflexion curieuse. M. Newton (& c'est l'idée commune) remplit la terre de terre; c'est-à-dire, la regarde comme solide; M. Wodward la remplit d'eau, M. Gautier d'air, & Kircher de feu; voilà les quatre élemens; telle est la diversité des opinions humaines : à quoi se déterminer ? Certainement le systême de M. Newton est insoûtenable; la terre est pleine de cavernes vuides de terre : le systême de M. Wodward ne peut non plus se soûtenir; si la terre étoit pleine d'eau, elle seroit pleine de glace; le Soleil ne porte point sa chaleur même au fond des mers; pour la terre, cette chaleur ne la penetre pas au-delà de sept à huit pieds : le systême de M. Gautier n'est pas prouvé, & jusqu'ici l'air est en

poſſeſſion de ſon atmoſphere exterieure : Kircher ſeul établit ſon ſyſtême ſur des preuves de fait, & ce qu'il a de mieux, c'eſt qu'il ne le borne pas au feu, car le feu a beſoin de terre pour ſe nourrir, d'eau pour ſervir de vehicule à ſon aliment, d'air pour ranimer ſon action, & Kircher l'a bien compris ; il a donc partagé l'interieur de la terre entre toutes ces ſubſtances; nous les y voyons en effet par tout mêlées de près : la terre vomit des feux, exhale des fontaines, reſpire des vents qui entrent & ſortent par mille ouvertures, & du reſte on ſçait qu'elle eſt pleine de canaux, de veines, de reſervoirs, de ſoûterrains.

QUATRIÉME PARTIE.

Cette partie contient des choſes curieuſes, mais les matieres y ſont ſi preſſées qu'on peut dire que ce n'eſt preſque qu'un coup d'œil que l'Auteur entraîné par un génie vif, y donne à chaque objet : ſelon lui chaque corps, chaque métal, chaque minéral a ſes principes particuliers; le concours des principes de l'or, forme les mines d'or ; ſi cela étoit, la terre ſeroit un grand cahos, car on voit

aſſez que ce concours ſeroit bien rare, & que la plûpart des corps ſeroient des aſſemblages monſtrueux de parties mal aſſorties; ce que M. Gautier dit du charbon de pierre eſt curieux & merite qu'on le liſe. Par ſes calculs il a trouvé que l'air qui eſt dans l'interieur de la terre, eſt 365. plus agité que la matiere étherée; M Gautier ne devroit pas priver le Public de ſes calculs, ni des raiſons ſur quoi il les appuye: il a trouvé auſſi que la terre des continens pouvoit être toute entraînée dans les mers environ dans 35000. ans de tems *& que les eaux des mers ſe ſoûlevant alors de leurs abîmes, elles iroient inonder pour lors toute la ſurface de la terre*: c'eſt à ceux qui expliquent l'Apocalipſe de profiter de cette époque pour déterminer la fin du monde.

La ſeule choſe dont M. Gautier n'a pû rendre raiſon ſuivant ſes conjectures; c'eſt l'aiman, *qui eſt*, dit-il, *le nœud Gordien des Philoſophes, où juſqu'aujourd'hui ils ſe ſont caſſé la tête faute de connoiſſance, & dont le ſecret doit être très-naturel*: Il y a apparence, puiſque c'eſt un effet de la nature,

mais cet aveu de M. Gautier est tout-à-fait digne d'un esprit solide : le commun des Physiciens croit qu'il y va de leur honneur de tout expliquer ; M. Gautier avoue qu'il y a un phénomene de la nature qui l'arrête ; quelle modestie ! Il ajoûte pourtant ensuite, qu'il ne reste plus à découvrir dans la nature que la création des animaux & des plantes, mais il l'a découverte lui-même dans un autre discours dont nous avons donné l'extrait ; ainsi toute la nature est découverte, à la reserve peut-être de l'aiman : aprés cela, qu'on dise que la Physique n'est pas une science, & qu'elle n'a que des conjectures.

ARTICLE XL.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALLEMAGNE, DE HALL PRES DE MAGDEBOURG.

On a imprimé ici un grand Ouvrage de Mr Albert, Conseiller du Roi de Prusse, & Professeur de Médecine & de Physique dans l'Université de Hall : c'est une introduction à la Pratique de la Médecine tant géné-

rale que particuliére! En voici le titre:
Michaelis Alberti, Reg. Maj. Boruss. Consiliar. Aulic. in Academ. Hallensi Profess. Medicinæ & Philosophiæ naturalis publ. ordin. Introductio in Medicinam practicam generalem, specialem & specialissimam, quâ ordine congruo Therapia Medica, praxis universalis & praxis extemporanea affectuum inopinatorum, reservatiorum ac tragicorum, Thesibus perspicuis explicata in usum officii sui academici exhibetur; cum additamento Fundamentorum Philosophiæ naturalis usui Medico adcommodata, & Chimiæ: Halæ, typis & impensis Orphanotrophei.

DE LONDRES.

Mr. Richard Mead a fait imprimer une Dissertation sur la Peste, dans laquelle, sans s'arrêter à en expliquer la nature, il marque les moyens par lesquels elle se répand, & propose les remedes qu'il croit les meilleurs pour prévenir la contagion. Cet Opuscule a été composé en Anglois, & tourné en Latin. La Traduction en a été imprimée à la Haye.

D'AMSTERDAM.

Brunel imprime un Livre en 12 vol.

in fol. dont voici le titre : *Le Corps universelle Diptomatique du Droit des Gens, ou Recueïl des Traitez de Paix, d'Alliance, &c.* Le même imprime l'*Histoire des Ordres Militaires* en 4 vol. *in* 8°. Il a fait une nouvelle Edition du Dictionnaire Critique de Bayle, en 4. vol. *in fol.* C'est l'Edition de Geneve, qu'ils prétendent être imparfaite, qui a donné la pensée aux Editeurs de ce Dictionnaire d'en réimprimer une plus exacte, plus entiere & enrichie d'Additions laissées par feu Mr Bayle.

DE LA HAYE.

La Compagnie de nos Libraires a donné au Public *Les Souverains du monde.* C'est une instruction sur l'état présent de toutes les Maisons Souveraines, & on y a ajoûté un Catalogue des principaux Auteurs qui en ont écrit. L'Ouvrage est en 4. vol. *in octavo.*

DE FRANCE, DE PARIS.

On trouve chez les freres Barbou, ruë S. Jacques, une nouvelle Interprétation des Œuvres d'Horace, accompagnée de diverses Leçons & de Notes. L'Auteur a retranché les argumens qui dans les autres Editions se trouvoient à la tête des Odes, des Satyres

& des Lettres d'Horace. En cela il a ſuivi le goût de Mr Benteley ; mais il a abandonné ce celebre Editeur, ayant ſubſtitué de nouveaux argumens à chaque Piece, & tâché de fixer le tems auquel elles ont été écrites.

Il paroît ici une nouvelle Edition des Penſées diverſes ſur la Cométe, de Mr Bayle, *in* 12. 4 vol. Cette Edition, par la beauté de ſon papier & de ſes caracteres, ſurpaſſe de beaucoup toutes celles qui ont été données juſqu'à preſent.

L'Academie Françoiſe a fait imprimer un Ecrit que nous rapporterons ici tout au long.

Prix d'Eloquence pour l'année 1722.

L'Academie Françoiſe fait ſçavoir au Public que le 25ᵉ jour d'Août prochain, Fête de S. Loüis, Elle donnera le Prix d'Eloquence fondé par M. de Balzac, l'un des Quarante de l'Academie. Le ſujet ſera, qu'*il vaut mieux être repris par les Sages, que flatté par les Inſenſez*, ſelon ces paroles de l'Ecleſiaſte, chapitre 7. v. 6. *Melius eſt à Sapiente corripi, quam ſtultorum adulatione decipi.* Il faudra que le Diſcours

ne soit que de demi-heure de lecture tout au plus ; & qu'il finisse par une courte Priere à Jesus-Christ.

On ne recevra aucun Discours sans une Approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Theologie de Paris, & y residant actuellement.

Toutes personnes seront reçûes à composer pour le Prix, hormis les Quarante de l'Académie, qui doivent en être les Juges.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages, mais une marque ou paraphe, avec un passage de l'Ecriture Sainte.

Ceux qui prétendront au Prix, sont avertis que les piéces des Auteurs qui se seront fait connoître, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, seront rejettées & ne concourront point ; & que tous Messieurs les Académiciens ont promis de se recuser eux-mêmes, & de ne pas donner leurs suffrages pour les Piéces dont les Auteurs leur seront connus.

Les Auteurs seront obligez de remettre leurs Discours dans le dernier jour du mois de Juin prochain, entre les mains du sieur Jean-Baptiste Coi-

gnard, Imprimeur Ordinaire du Roi, & de l'Academie Françoise, ruë Saint Jacques, & d'en affranchir le port ; autrement ils ne seront point retirez.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois d'Avril 1722.

ART. XXX. Histoire de la Milice Françoise. pag. 576

ART. XXXI. *Lettre écrite d'Aire en Artois.* p. 606

ART. XXXII. *Dissertation sur l'Asphalte ou ciment naturel, &c.* p. 613

ART. XXXIII. *Suite de la Nouvelle Relation du Voyage des Isles Françoises.* p. 630

ART. XXXIV. Grammatica Hebraïca & Chaldaïca, &c. p. 652

ART. XXXV. *Entretiens de Ciceron sur les vrais biens & sur les vrais maux.* p. 660

ART. XXXVI. *Eloge de M. l'Abbé Regnier Desmarais.* p. 669

ART. XXXVII. Thesaurus novus Anecdotorum, &c. *C'est-à-dire, Avril 1722.*

Suite du nouveau Recueïl d'Anecdotes des RR. PP. Martenne & Durand, &c. p. 673

ART. XXXVIII. *Difficultez proposées à l'Auteur de la Lettre Apologétique pour la Succession des Evêques dans l'Eglise Anglicane.* p. 708

ART. XXXIX. *Nouvelles conjectures sur le Globe de la Terre, &c.* p. 730

ART. XL. *Nouvelles Litteraires.*

D'Allemagne, de Hall près de Magdebourg. p. 750

De Londres. p. 751

D'Amsterdam. ibid.

De la Haye. p. 752

De France, de Paris. ibid.

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1722.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Mai 1722.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXII.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc, & broché. 16. ſ.

Année	1701.	9. vol.
———	1702.	12. v.
———	1703.	12. v.
———	1704.	13. v.
———	1705.	12. v.
———	1706.	12. v.
———	1707.	12. v.
———	1708.	12. v.
———	1709.	12. v.
———	1710.	12. v.
———	1711.	12. v.
———	1712.	12. v.
———	1713.	12. v.
———	1714.	12. v.
———	1715.	12. v.
———	1716.	12. v.
———	1717.	12. v.
———	1718.	12. v.
———	1719.	12. v.
———	1720.	5. v.
———	1721.	12. v.
———	1722.	5. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1722.

ARTICLE XLI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences de l'année 1718. *avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année.* A Paris, de l'Imprimerie Royale 1719.

QUOIQUE ce Volume soit imprimé dépuis long-tems, il n'a pourtant été donné au Public que dépuis peu de mois. Dans cet Extrait, nous suivrons l'ordre des Mémoires, en leur donnant le titre de la Science à laquelle ils appartiennent.

I. PHYSIQUE GÉNÉRALE. *Observations Météorologiques faites en* 1717. *par Mr de la Hyre.*

La neige engraisse les terres, dit-on

communément, & là-deſſus on imagine dans la neige une vertu, un nitre, enfin un je ne ſçai quoi, c'eſt-à-dire, une qualité occulte qui n'eſt point dans l'eau ordinaire : le ſçavant obſervateur remarque pourtant que l'année 1717. a été fort abondante, quoiqu'elle n'ait preſque point eu de neiges, & qu'elle ait été moins pluvieuſe que les années ordinaires; la pluye eſt auſſi fort vantée pour ſes vertus céleſtes, & ſon nitre aërien: qu'eſt-ce donc qui a ſuppléé aux pluyes & aux neiges? car il faut au moins de l'eau à la terre : cela eſt vrai, il faut de l'eau; & la neige & la pluye ne fertiliſent la terre, que parce que c'eſt de l'eau tout ſimplement; ſeulement la neige a cela de bon, qu'elle croupit en quelque ſorte plus long-tems ſur les terres, s'y imbibe plus à loiſir, & les réduit en une eſpéce de fumier; les pluyes coulent plus vîte, & n'humectent preſqu'en paſſant, & fort ſuperficiellement. Mr de la Hyre nous apprend que ce ſont les broüillards fréquens, qui ont fertiliſé l'année: les broüillards ont le même avantage que les neiges; ce ſont des pluyes douces,

dont la terre met à profit jusqu'à la moindre goute.

Le sçavant Académicien remarque, que le tems de la journée, où l'air est le plus froid, c'est vers le lever du soleil; n'y auroit-il pas un secret rapport entre cette observation, & une expérience surprenante raportée quelque part dans les Mémoires de la même Academie? Le soleil ne produiroit-il pas dans l'air le même redoublement de froid, que produit dans l'eau une grande quantité de braise qu'on y plonge? Le commun même des Philosophes n'attribuë au soleil & au feu que la vertu de raréfier & d'échauffer; mais si le soleil dilate l'air qui lui répond, il doit par la même action resserrer l'air qui environne cet air correspondant; ainsi avant que de se dilater, l'air doit se resserrer, & l'arrivée de la chaleur doit être annoncée par le froid; la braise qu'on jette dans l'eau, en dilatant tout à coup l'eau qui l'environne de près, doit resserrer celle qui environne cette eau dilatée: dans une foule de peuple, si tout à coup quelques personnes viennent à occuper plus d'espace, il fau-

dra bien que les autres en occupent moins : où l'un gagne, il faut que l'autre perde, lorſque tout eſt fait avec nombre, poids & meſure ; la fable n'eſt pas tout-à-fait fable, & Promethée étoit plus criminel qu'on ne penſe ; le feu qu'il communiqua à la terre, étoit un vol réel, fait au Ciel ; & il eſt faux en rigueur que celui qui donne de ſon feu ne s'appauvriſſe pas ; le feu qu'on allume dans une maiſon, produit du froid dans la maiſon de ſon voiſin ; lorſqu'avec un miroir ardent vous ramaſſez pluſieurs rayons en un point, n'eſt-ce pas un vol réel que vous faites de ces rayons à tous les points qui environnent ce point ; & ce qui échauffe celui-ci, ne refroidit-il pas tous ceux-là ? On attribuë juſqu'ici le froid de l'hiver à l'obliquité des rayons ; mais peut-être ſuffit-il que le ſoleil échauffe une partie de l'athmoſphere, pour refroidir les autres parties ; nous ſommes hors de la ſphere de dilatation, nous ſommes donc dans la ſphere de condenſation de l'air.

II. ANATOMIE. *Observation sur la maniere dont une fille sans langue s'acquitte des fonctions qui dépendent de cet organe. Par Mr de Jussieu.*

C'est à Lisbonne, que Mr de Jussieu a vû cette fille: il n'est pas necessaire de dire que la fonction de la parole est une de celles dont elle s'acquitte le mieux; c'est celle à laquelle les femmes ont le plus de droit, & la derniere qu'elles perdent: l'exact Académicien ne s'en est point rapporté ici à des bruits populaires; il a vû, & examiné de près la bouche de cette fille; tout ce qu'il y a découvert de propre à si bien remplacer la langue, qu'on eût dit, à l'entendre parler, qu'elle en avoit une, c'est une éminence très-petite, & presqu'imperceptible, qui s'élevoit d'environ trois ou quatre lignes du milieu de la bouche; en pressant cette partie avec le doigt, il y sentit une espéce de mouvement de contraction & de dilatation, qui lui fit connoître que, quoique l'organe de la langue parût manquer, néanmoins les muscles qui la forment, & qui sont destinez pour son mouvement s'y trou-

voient, puiſqu'il ne paroiſſoit aucun vuide ſous le menton, & qu'on ne pouvoit attribuer qu'à ces muſcles le mouvement alternatif de la petite éminence.

Après s'être aſſûré de toute la diſpoſition des parties de la bouche par rapport au défaut de la langue, le judicieux obſervateur ſe rendit attentif au méchaniſme de ces parties, & à la maniere dont elles ſuppléoient à ce défaut dans les cinq fonctions où la langue paroît avoir le plus de part, ſçavoir, *le parler*, *le goûter*, *la maſtication*, *la déglutition*, *le cracher*; rien n'eſt mieux penſé, ni plus juſte, que ce qu'il dit ſur ces fonctions; on voudroit pouvoir le ſuivre dans le détail.

Du reſte cet équitable Auteur ne donne point ſa Relation, comme une découverte toute nouvelle; il reconnoît qu'on a vû & décrit avant lui des bouches qui parloient ſans langue. Un nommé Roland, Chirurgien à Saumur, donna, il y a près de quatre-vingt ans, la deſcription d'un ſemblable phénoméne, avec cette difference que le ſujet dont il parle, avoit perdu la langue par un accident, au lieu que

la fille de Lisbonne est venuë au monde sans langue.

La conclusion naturelle que tire M. de Jussieu, c'est que la langue n'est pas, comme on le croit, l'organe essentiel de la parole; au moins n'est-ce pas l'unique: la luette, les conduits du nez, le palais, les dents, les lévres, le menton, les jouës, ont leur emploi dans cette fonction; & il est croyable que toutes ces parties étant capables de s'y entre-aider, elles peuvent aussi dans l'occasion pousser leur secours jusqu'à suppléer au défaut entier de l'une d'entre-elles: il arrive quelque chose de semblable dans la fonction de l'oüie, le son qui ne peut pénetrer les oreilles, s'insinuë quelquefois par la bouche, ou se *propage* par les dents.

III. Astronomie. *Observations de l'Eclipse de l'Etoile Aldébaram par la Lune.*

Les anciens Astronomes nous ont laissé plusieurs observations de pareilles éclipses; ce qui n'a pas laissé de servir aux Astronomes modernes, pour déterminer les lieux de ces astres dans

des tems très-éloignez de ceux-ci, & pour en connoître les mouvemens: la précision à laquelle on a porté les instrumens, a mis les récens en état de se passer de ces observations, au moins à cet égard; car elles sont devenuës très-utiles pour la Geographie, depuis qu'on a imaginé l'usage, qui s'en peut faire pour déterminer assez exactement la difference de longitude de deux lieuës sur la surface de la terre.

Ce fut le 9. de Fevrier au soir en 1718. que M. de la Hyre observa à l'Observatoire Royal l'immersion de l'Aldébaram, à 6. heures 16. minutes 51. secondes de tems vrai. L'observation de M. Cassini porte 52. secondes, aussi-bien que celle qu'il fit faire par une autre personne à la vûë simple, car pour lui il fit la sienne avec une lunette de 16. pieds; il observa l'émersion à 7. heures 33. min. 37. sec. selon l'observation de M. de Malezieu, faite dans la ruë S. Honoré, l'immersion fut à 6. heures 16. min. 48. sec. & effectivement ce lieu est plus Occidental de 2. à 3. secondes que l'Observatoire; ce qui montre la

justesse des observations, & l'exactitude des Observateurs : M. Cassini remarque l'avantage de ces observations, qu'on peut faire à la vuë simple, sur celles des satellites de Jupiter, pour lesquelles il faut des lunettes de 12. à 15. pieds, ce qui ne se peut pratiquer que difficilement sur mer, à cause de l'agitation du vaisseau.

L'observation de M. le Chevalier de Louville, faite à Orleans à la hauteur du pole de 47. degrez 53. min. 30. sec. donne l'immersion d'Aldébaram dans la partie obscure de la Lune à 6. heures 14. min. 26. sec. du tems vrai; & l'émersion de la partie claire à 7. heures 31. min. 8. sec. Enfin l'observation de M. de Lisle le cadet, faite à l'Hôtel de Taranné donne l'immersion dans la partie obscure à 6. heures 16. min. 48. sec. tems vrai. Les nuages lui cacherent l'émersion.

IV. ANATOMIE. *Observation sur le poulmon de l'homme, par Monsieur Helvetius.*

On voit ici les recherches, & les découvertes sur le poulmon de l'hom-

me, poussées bien au-delà de celles par où l'on croyoit que le célebre Malpighi avoit épuisé la science de cette partie du corps humain. Voici une idée de ces subtiles recherches de M. Helvetius; j'en parle d'après l'illustre Historien de l'Académie; c'est lui qu'il faut consulter lorsqu'on veut des idées abregées, mais justes, de ce qui est renfermé de plus curieux dans les sçavans Memoires.

Toute la mécanique du poulmon aboutit à mêler intimement l'air avec le sang; pour cela il faut que ces substances soient attenuées & réduites presqu'à leurs plus petites parties; ce qui ne peut leur arriver que dans des canaux fort étroits, par où elles soient obligées de passer: la trachée est un gros canal qui prend beaucoup d'air, & qui se subdivisant en une infinité de bronches ou rameaux, subdivisez eux mêmes en autant de filets capillaires, répandus dans toute la substance du poulmon, porte l'air attenué comme il faut dans de petites vesicules ou cellules, ausquelles ces filets se terminent. On a jusques ici regardé avec M. Malpighi ces vesicules com-

me la continuation & l'expanſion de la trachée, des bronches & des filets capillaires; M. Helvetius rectifie cette idée, & rapporte à d'autres membranes qu'à celles des bronches, la formation de ces cellules; l'artere & la veine du poulmon ſe ramifient à l'infini, & tapiſſent de leurs rameaux capillaires toutes ces cellules, dont la multitude innombrable rend le poulmon un corps tout ſpongieux. Lors que ce viſcere rempli d'air par l'inſpiration, ſe reſſerre dans l'expiration, l'air des petites cellules en eſt chaſſé de concert dans les tuyaux capillaires des vaiſſeaux ſanguins qui leur répondent.

C'eſt l'amas de ces petites cellules qui forme ce qu'on appelle des lobules, dont l'amas auſſi forme des lobes, d'où par de nouveaux amas réſultent deux grands lobes qui partagent le poulmon: M. Helvetius conjecture que c'eſt dans les intervalles des lobules & des cellules que ſe tient en réſerve l'air, dont nous faiſons proviſion pour un tems; par exemple, au moment qu'on va plonger dans l'eau, ou commencer une longue

courſe ; effectivement ſuivant les obſervations du ſçavant Anatomiſte, il paroît que l'air doit ſéjourner dans ces interſtices de cellules, plus longtems que dans les cellules mêmes, d'où il eſt exprimé à chaque inſtant. *Puiſque l'air nous eſt ſi neceſſaire*, dit ingénieuſement l'Hiſtorien de l'Académie, *il étoit bon que nous puſſions nous en fournir pour quelque tems, & cet avantage nous a été aſſez adroitement ménagé.*

V. PHYSIQUE GENERALE. *Obſervation d'une lumiere Septentrionale, par M. Maraldi.*

Le ſçavant Obſervateur paroît revenir à ſon premier ſyſtême : la lumiere qu'il a découverte dans le ciel, ou plûtôt dans l'atmoſphere, il l'avoit d'abord qualifiée de Septentrionale, parce qu'elle s'étoit laiſſé voir ſeulement au ſeptentrion ; il la nomma enſuite ſimplement horizontale, parce qu'elle étoit telle en effet ; cependant comme elle ne paroît le plus ſouvent que vers le ſeptentrion, M. Maraldi lui rend ici ſon premier nom : mais il n'y a plus moyen de s'en dé-

fendre, elle a beau se cacher, elle a trahi son secret, il suffit qu'on l'ait vûë une fois regner dans tout le contour de l'horison, pour qu'on comprenne qu'elle y regne en effet toûjours, & que c'est par quelque accident inconnu qu'elle se borne quelquefois au septentrion.

La conjecture même de M. Maraldi, qui croit que ce sont des soufres exaltez & embrasez dans l'atmosphere, ne permet pas de se borner ainsi; on ne voit pas pourquoi le septentrion seroit le seul fertile en soufres, le seul capable de cette exaltation & de cet embrasement; il paroit au contraire que ce devroit être l'endroit le moins lumineux du monde, c'est le côté le plus froid & le plus aqueux de notre horison; les terres paroissent plus propres à fournir des exhalaisons sulfureuses, & les trois autres parties de notre hémisphere paroissent plus propres à les exalter, ces exhalaisons, & à les embraser. Après cela il est surprenant que notre horison soit si souvent & si long-tems en feu, & que notre zenith, lequel sert d'horison à notre horison, soit toûjours si glacé, &

que jamais les ſoufres ne s'y exaltent & ne s'y embraſent, pour nous faire voir une lumiere verticale. La ſagacité & la conſtance de M. Maraldi à obſerver un phénomene, qui s'étoit juſques-là dérobé aux yeux, ou à la reflexion de tant d'Aſtronomes fameux, nous répondent, ſinon de la verité de ſon ſyſtême, au moins d'un ſyſtême à venir, qui ſera d'autant plus conforme à la nature, qu'elle aura été plus long tems obſervée.

VI. CHIMIE. *Méthode pour connoître & déterminer au juſte la qualité des liqueurs ſpiritueuſes, qui portent le nom d'eau-de-vie & d'eſprit de vin, par M. Geoffroi le cadet.*

Le vin eſt un mélange de beaucoup d'eau, d'un peu de terre, de quelques ſels acides, & de ſoufres ou d'huile en aſſez grande quantité : quel ſujet de dépit pour les partiſans de Bachus, s'ils étoient Chimiſtes, & qu'ils ſçuſſent que malgré leur averſion pour l'eau, le vin n'eſt après tout qu'une eau colorée ! La nature eſt ſage, elle a prévû leurs excès : l'eau-de-vie elle-me contient beaucoup d'eau, c'eſt le

ſoufre exalté qui en fait la force : on reconnoît ce ſoufre à l'inflammabilité de cette liqueur, on reconnoît l'eau à celle qui reſte après l'inflammation.

Mais l'eſprit de vin, qui croiroit qu'il contient beaucoup d'eau? il n'en reſte point après l'inflammation ; je dis après l'inflammation ordinaire ; car M. Geoffroy trouve le moyen de fixer au fond d'une gondole ce Protée, juſques-là déguiſé ſous les apparences, ſous leſquelles il eſt le plus permis de le méconnoître, c'eſt-à-dire ſous les apparences du feu.

Il ne faut point inſulter à ceux qui nous ont devancé, ils ont fait ce que nous aurions fait dans leur tems, dit quelque part le judicieux Hiſtorien de l'Academie : en ce tems-ci ils feroient ce que nous faiſons ; mais il ſemble qu'ils auroient pû raiſonner un peu plus : le vin ne s'enflamme pas, mais on n'en conclut pas qu'il n'a rien d'inflammable ; l'eſprit de vin s'enflamme tout entier, pourquoi conclure qu'il n'a rien de *non inflammable?* Tout ce qu'on peut & qu'on devoit, ce ſemble, conclure, c'eſt que dans le vin, l'eau domine trop le ſou-

fre pour lui permettre de faire éclater ſon inflammabilité; & que dans l'eſprit de vin, le ſoufre domine trop l'eau pour lui permettre de montrer ſa *non inflammabilité.* Nous en parlons après l'experience, j'en conviens à notre honte, elle précede ici le raiſonnement: mais il y auroit de l'injuſtice à rendre M. Geoffroi participant de cette honte: ſon experience eſt d'un caractere à n'avoir ſervi que de confirmation au raiſonnement, auquel elle doit ſa naiſſance; ce n'eſt point ici une de ces découvertes que le hazard offre au premier venu; c'eſt l'eſprit qui y a mis les yeux ſur les voyes de la nature.

Le clairvoyant Auteur a bien compris que l'eſprit de vin allumé abſorboit dans ſon feu l'humidité aqueuſe, qui lui étoit intimement unie; il a donc penſé à temperer l'activité de ce feu, & à lui faire lâcher ſa proye, par une ſorte de précipitation tout-à-fait inconnuë à la Chimie; l'artifice en eſt bien ſimple, & par là d'autant plus exquis: le ſubtil Artiſte a mis dans de l'eau froide une gondole pleine d'eſprit de vin bien déflegmé ſuivant les

epreuves ordinaires, voilà tout le procedé; il a ensuite allumé cet esprit, lequel a laissé un sédiment aqueux, c'est le premier sédiment de l'esprit de vin, que la Chimie ait vû: or il est bien manifeste qu'une pareille expérience n'a pû précéder le raisonnement; le dessein & le but de l'artiste y sont trop marquez; j'insiste sur ce point pour détromper ceux qui veulent que les yeux fassent tout en Physique, & qui prétendent qu'on n'y sçait que ce qu'on voit, & ce qu'on éprouve, ou que l'on connoît par les sens; ils ne connoissent pas assez la nature, pour comprendre que tout y est si lié, que les choses visibles conduisent aux invisibles, de cause en cause jusqu'à Dieu même.

Après cette ouverture, il en a peu coûté sans doute à Mr Geoffroi de perfectionner son expérience; il a eu soin pendant l'inflammation d'entretenir l'eau extérieure dans sa fraîcheur naturelle, & par ce moyen, aussi bien que par divers autres, il est parvenu jusqu'à arracher à l'esprit de vin le moins aqueux, un sédiment qui étoit plus que la moitié de cet esprit: *à me-*

ſure que l'examen eſt plus parfait, l'eſprit de vin l'eſt moins, dit l'ingénieux Hiſtorien de l'Academie. C'eſt là ce qu'on appelle des découvertes réelles & utiles ; celle-ci eſt de celles qui en enfantent beaucoup d'autres, & l'on peut ſe promettre mille nouveaux phénoménes, mille expériences curieuſes, mille ſingularitez d'un agent auſſi vif que le ſera l'eſprit de vin quinteſſencié au point où Mr Geoffroi nous le donne.

Qu'il me ſoit permis cependant de remarquer qu'il n'eſt pas hors de tout ſoupçon, que l'eſprit de vin, & tout ſoufre, quelque pur qu'il ſoit, eſt un corps mixte, & un composé de diverſes ſubſtances élementaires, où l'eau tient ſa place ; alors les procedez du ſçavant Académien, pourroient bien n'être pas tant une rectification, ou une dépuration, qu'une décompoſition & une revivification de l'eſprit de vin en ſes principes ; mais cela même ſeroit une grande découverte ; elle ſeroit inconteſtable, ſi en portant ſes premieres vûës à une plus grande perfection, M. Geoffroy ou quelque autre à ſon exemple, & ſur ſes pas,

venoit jusqu'à réduire tout l'esprit de vin en phlegme, en sels, &c. On a de grandes raisons de croire que l'esprit de vin contient beaucoup d'air mêlé, & bien incorporé dans sa propre substance : M. Geoffroi est sans doute plus à portée que personne de juger de la solidité de ses conjectures.

VII. ASTRONOMIE. *Observation de l'Eclipse du Soleil du 2. de Mars* 1718.

Le soleil devoit se lever à moitié éclipsé; ainsi l'observation devoit être fort délicate, & peut-être aussi fort défectueuse, comme c'est l'ordinaire des éclipses, qu'on observe à l'horizon, la réfraction y rendant le soleil tout elliptique ; mais les nuées qui se mirent de la partie, rendirent cette observation presqu'impossible ; à peine a-t-on eu vingt minutes de tems interrompu pour observer quelques phases approchant du milieu ; mais comme dans cet endroit le progrès de l'éclipse se fait fort lentement, il auroit été assez difficile d'en conclure avec quelque précision, si cette éclipse est arrivée au tems marqué par les Tables.

Mai 1722.

La ſin de l'éclipſe a été cachée dans les nüages ; M. Caſſini en détermine le milieu à 6. heures. 49. min. 15. ſec. à une minute près de ce qui eſt marqué dans la connoiſſance des tems, & il trouve que ſa grandeur a été d'un peu plus de 2 ½ doigts : ſelon M. Maraldi, la plus grande obſcurité a été à 6 heures, 51. minutes, ce qui donne près de deux minutes de différence d'avec M. Caſſini ; c'eſt même là une obſervation immédiate de M. Maraldi ; car par les obſervations faites avant, & après, ce ſçavant Aſtronome trouve la plus grande obſcurité à 6. heures 52. minutes, ce qui donne près de 3. minutes de différence d'avec M. Caſſini, dont la détermination à 6. heures 49. minutes, 15. ſec. a été faite comme la ſeconde de M. Maraldi, par des obſervations d'avant & après le milieu, à intervalles égaux: l'obſervation de M. de la Hire a été faite avec le Micromêtre, & en recevant au travers d'une lunette de 6. pieds l'image du ſoleil ſur un carton, où il avoit tracé une réticule circulaire, pour marquer la grandeur de l'éclipſe : deux jours avant l'éclipſe, M. de la Hire

 avoit

avoit obſervé le Diamêtre du ſoleil de 32. minutes 50. ſec. avec le Micromêtre de M. Picard.

A ces obſervations faites à Paris, M. de Liſle le cadet joint celles que M. Waltzbaur a faites de cette éclipſe à Nuremberg, depuis un doigt 10. minutes lorſqu'elle augmentoit encore, juſqu'à la fin : de ſorte que la différence des Méridiens entre Paris & Nuremberg étant d'ailleurs aſſez exactement connuë, on pourra par le moyen de cette obſervation juger de la préciſion des tables : à 6. heures 48. minutes que commence l'obſervation de M. Waltzbaur, l'éclipſe étoit de 1. doigt 35. minutes à 7. heures 25. minutes, & à 7. heures 30. minutes milieu de l'éclipſe, elle étoit de 3. doigts juſte; la fin a été à 8. heures 8. minutes 48. ſec. il y avoit alors 4. taches dans le ſoleil, leſquelles ne furent point éclipſées.

Le Mémoire qui ſuit ces obſervations mérite d'être lû par les Aſtronomes ; mais il ſeroit difficile d'en donner un extrait qui fût plus court, & néanmoins auſſi intelligible, que celui qu'en donne le profond Hiſtorien

de l'Academie ; la matiere est abstraite & épineuse ; il y est question des projections des éclipses sujettes aux Parallaxes ; M. de Lisle le cadet en est l'auteur ; ce sçavant Académicien y explique la maniere dont les Astronomes considerent ces projections, l'usage qu'ils en font ; il donne ensuite l'idée d'une nouvelle projection, qui réduit la détermination Géométrique de ces éclipses, à une expression plus simple, que n'est celle qui se tire des projections ordinaires.

VIII. HISTOIRE NATURELLE. *Essais de l'Histoire des rivieres, & des ruisseaux du Royaume, qui roulent des paillettes d'or, avec des observations sur la maniere dont ont ramasse ces paillettes, sur leur figure, sur le sable avec lequel elles sont mêlées, & sur leur tître : par M. de Reaumur.*

Cet ingenieux Auteur remarque que le nouveau monde a envoyé à l'ancien l'or & l'argent avec tant de profusion, que nous avons presque oublié les mines qui fournissoient autrefois suffisamment au commerce, abon-

damment même au luxe de nos Ayeux: car Diodore de Sicile cité par le ſçavant Academicien nous apprend que la nature a donné par un privilege ſpécial, l'or à la France, ſans qu'on y ſoit obligé à le chercher par l'art, & par le travail; qu'on l'y trouve mêlé avec le ſable des rivieres; & que les Gaulois en faiſoient des anneaux, des bracelets, des ceintures; là ſe bornoit le luxe de nos Peres, ſi toutefois c'étoit luxe; la nature en étoit la regle, elle ne défend pas en effet une honnête ſomptuoſité; mais nous avons franchi toutes ces regles, nous avons déchiré le ſein de la terre, & forcé la nature à irriter plûtôt qu'à aſſouvir de tous ſes tréſors notre inſatiable cupidité; de ſorte que nos rivieres *auriferes* ſont déſormais bien plus un ſujet de comtemplation pour les Philoſophes, qu'un objet de paſſion pour le commun des hommes.

C'eſt l'auguſte protection que Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc d'Orleans donne aux Sciences & aux beaux Arts, qui a mis M. de Reaumur en état de nous donner ces eſſais de l'hiſtoire des rivieres & des ruiſſeaux

auriferes. Son Alteſſe Royale permet aux ſçavans Académiciens de lui préſenter à lui-même des mémoires ſur les points, ſur leſquels ils ſouhaitent d'être éclaircis; ce Prince daigne les lire, même avec plaiſir, parce qu'il les lit avec goût; il les envoye enſuite aux Intendans des Provinces; ces Meſſieurs font faire dans leurs généralitez les recherches néceſſaires: *quelles précautions*, dit M. Reaumur, *ne prend-t'on point pour ſatisfaire à des yeux ſi éclairez! C'eſt pour obeïr à des ordres ſi reſpectables que M. de Baſville, d'Angervilliers, de la Briſſe, & Dandrezel bien intentionnez naturellement pour les ſciences, ont fait ramaſſer avec tous les ſoins poſſibles le ſable, & les paillettes des rivieres qui paſſent dans leurs Généralitez*, & c'eſt ſur les mémoires qu'ils y ont joints, que M. de Reaumur nous donne ici comme en eſſai, la liſte de dix rivieres *auriferes*, avec tout ce que le Lecteur le plus curieux peut ſouhaiter ſur ces matieres.

Le Rhin eſt un des fleuves où l'on ramaſſe le plus de paillettes d'or, quoiqu'il ne ſoit peut-être pas celui qui en roule le plus, *mais il tient à ce*

païs laborieux où l'on est attentif à profiter des productions minerales, & où la metallurgie est poussée plus loin que dans le reste de l'Europe. Les ouvriers qui s'occupent à recueïllir ces paillettes, gagnent communément trente ou quarante sols par jour.

Le Rhône roule aussi dans le païs de Gex assez de paillettes d'or, pour occuper pendant l'hiver quelques païsans, à qui les journées valent depuis douze jusqu'à vingt sols par jour. Le sçavant Académicien juge fort bien que le Rhône ne tient point ces richesses de son fond, il les déposeroit sans doute dans près de vingt-deux lieües de trajet, qu'il fait au travers du Lac de Geneve; & puis on ne les trouve que depuis l'embouchure de la riviere d'Arve, qui s'y jette, jusqu'à cinq lieües au-dessous de cette embouchure.

Le Doux roule quelques paillettes mais c'est pour les curieux; les autres, loin de s'en enrichir, y gagneroient à peine leur travail.

La petite riviere de Ceze, qui tire sa source d'auprès de Villefort dans les Cevennes, roule des paillettes d'or

plus grandes & en plus grande quantité que le Rhin, ou le Rhône; il y a tel jour dont la recolte vaut une piſtole à ceux qui s'y occupent: le Gardon qui vient auſſi des Cevennes, traîne des paillettes auſſi grandes, & en auſſi grande quantité que la riviere de Ceze.

L'Ariege tire ſon nom de l'or qu'elle charie dans le Païs de Foix, au Dioceſe de Mirepoix, & ſur tout aux environs de Pamiers, où elle eſt le plus riche; on croit que c'eſt à cette riviere, que la Garonne eſt redevable de l'or qu'on y trouve près de Toulouſe; car ce n'eſt gueres qu'au-deſſous de ſon embouchure, qu'on cherche cet or dans la Garonne; peut-être l'Ariege elle-même reçoit-elle une grande partie de ſon or, de divers petits ruiſſeaux qui la groſſiſſent, & dans leſquels on en ramaſſe; ſçavoir ceux du Foriet, & du Benagues; enfin le Salat, qui tire ſa ſource des Pyrenées comme l'Ariege, & qui a ſon cours dans le Comté de Conſerans, occupe les païſans des environs de Saint Girons pendant quelques mois de l'année, où ſe fait la recolte des paillettes.

Mai 1722.

Monſieur de Reaumur ne croit pas qu'on doive ſe hâter de mettre dans la liſte des rivieres *auriferes* le Tarn, le Giers, le Chenevalet, le Lot, le Gave ; ce que divers Auteurs en ont dit, ne paroiſſant point aſſez fondé, ni aſſez précis pour ébranler un Académicien délicat, & circonſpect : on diroit qu'épris d'une noble fierté, M. de Reaumur dédaigne de prendre des mémoires d'une autre main, que de celle des Intendans & du Prince, qui lui font l'honneur de s'intereſſer dans le beau projet qu'il médite pour la perfection de cette curieuſe partie de l'Hiſtoire Naturelle : cependant plus épris encore du goût de la ſcience, & de l'amour de la verité, M. de Reaumur invite tout le monde à lui communiquer ſes penſées, & ſes obſervations ſur ce point ; mais il eſt bon d'avertir ceux qui ſe hazarderont à donner des inſtructions à un ſi grand maître, de les revêtir de toutes les preuves, & de toutes les certitudes, auſquelles un Académicien n'a point honte de ſe rendre.

Les paillettes qu'on trouve dans les rivieres, ont des figures aſſez irrégu-

lieres; les chocs fréquens du ſable avec quoi elles roulent, les rendent pourtant communément aſſez rondes; je dis circulaires, & non pas ſpheriques: car ce ſont des lames plates; ce qui fait conjecturer à M. de Reaumur, qu'elles ſont aſſemblées par couches, par feüilles dans la mine; elles paroiſſent même quelquefois feüilletées, quand on les obſerve avec la loupe.

Le ſable que le peuple rejette dans la recherche des paillettes, devient le ſujet d'une profonde contemplation pour M. de Reaumur; il en remarque de trois ſortes dans les rivieres qui traînent de l'or; un ſable blanc & cryſtalin, c'eſt le ſable ordinaire; un autre rougeâtre, qui, vû au Microſcope, ſeroit pris pour des rubis, des ſaphirs, des émeraudes, des jacynthes, &c. Enfin un ſable noir qui eſt preſque tout fer; auſſi le couteau aimanté l'attire, ce qui fait conclure à l'illuſtre obſervateur, qu'on ſe ſerviroit utilement de ce couteau pour dégager de ce ſable les paillettes.

Il eſt ſingulier, comme le remarque le ſçavant Académicien, que, quoique l'or ſoit le plus rare des métaux, les rivieres en roulent plus que

de tout autre métal, ſi on excepte le fer, dont on trouve par tout; mais on voit très-peu, & peut-être point de rivieres qui roulent des paillettes d'argent, peu qui roulent du plomb, de l'etain, ou du cuivre pur; il eſt vrai qu'il eſt auſſi plus ordinaire à l'or de ſe trouver pur dans ſa miniere qu'aux autres métaux; mais cela même eſt ſingulier.

L'or de la riviere de Ceze eſt à 18. karats 8. grains; celui du Rhône à 20. karats; celui du Rhin à 21. $\frac{1}{4}$; celui de l'Ariege eſt le plus pur, il eſt à 22 $\frac{1}{4}$ karats. Nous laiſſons les diverſes manipulations, lotions, amalgammations, en un mot les divers procédez dont on uſe ſur le Rhin, & ailleurs, pour enlever à une grande quantité de ſable, la petite quantité de paillettes qu'il recele; M. de Reaumur fait voir que dans ces travaux, il échape aux païſans peut-être plus de la moitié des paillettes; quelles obligations la France n'auroit-elle pas à cet ingenieux artiſte, s'il lui fourniſſoit, comme il y a lieu de l'eſpérer, le moyen de doubler, de tripler la recolte des paillettes, & de trouver dans

ſes rivieres des mines toutes développées, toutes travaillées.

Nous donnerons le mois ſuivant la ſuite de ces excellens Mémoires; rien n'eſt plus rempli, ni moins ſuceptible d'un extrait; ce ne ſont pas là de ces Livres, où l'on ne trouve que des compilations, des répétitions, des inutilitez, des fatras: ce ſont des découvertes, des ſciences nouvelles, de nouveaux arts; & pour le moins la perfection des Sciences, & des Arts anciens.

ARTICLE XLII.

QUÆSTIONES MEDICÆ circa Thermas Borbonienſes, quas, præſide D. Renato Charles D. M. in Academiâ Biſuntinâ Medicæ Facultatis Profeſſore Regio, propugnabit D. Ant. Duport.. An. 1721. Veſontione, &c. *C'eſt-à dire, Queſtions de Medecine ſur les Thermes de Bourbonne, proposées en theſes par M. Duport ſous les auſpices de M. Charles Profeſſeur Royal, &c. L'an* 1721. imprimées à Beſançon chez Nicolas Couché, & François Gauthier. *pp.* 81. *in octavo.*

LA premiere queſtion, que l'Auteur propoſe, c'eſt, ſi les eaux de

Bourbonne ſont un remede ſpécifique contre pluſieurs maladies chroniques: il diviſe cette queſtion, & toutes les autres deſormais en pluſieurs branches, dont chacune fournit un article curieux : dans le premier article, le ſçavant Auteur fait une peinture vive & élegante des miſeres auxquelles eſt expoſée la condition humaine: le ſouffle qui nous anime, il le repréſente comme en proïe à tant de déperiſſemens ſecrets, à tant de perils manifeſtes, que les plus ſages doutent ſi ſa conſervation, quoique fort courte, n'eſt pas autant l'effet d'une puiſſance ſuperieuſe, que ſa création. Les maladies aiguës nous précipitent à pas redoublez dans le tombeau, & dévorent preſque en un inſtant tout notre embonpoint: les maladies chroniques vont à pas plus meſurez, mais les progrès en ſont certains; elles ſapent peu à peu tous les fondemens de la ſanté & de la vie: les premieres atteintes en ſont legeres, on les mépriſe, on néglige d'y remedier; avec le tems, des indications mieux marquées nous avertiſſent du danger, on découvre des ſemences de ruïne, alors on étaye

l'édifice, on renouvelle quelques pieces de la machine, on rétablit quelques réſſorts, diſons mieux, on colore, on plâtre, on déguiſe le mal; on a beau faire, le mal va ſon train, enfin le moment fatal arrive, & la chute entiere de l'édifice n'eſt alors l'affaire que d'un inſtant: cela nous ſurprend, dit l'elegant Auteur; vous n'en ſerez plus ſurpris, ajoûte-t'il, lorſque vous ſçaurez que les choſes mêmes qui entretiennent notre vie, la détruiſent, & que les alimens incorporent à notre ſubſtance les ſemences de notre mort.

Tant de maux ne ſont pourtant pas ſans quelque remede; la nature elle-même s'intereſſe dans notre conſervation; il ne faut point paſſer les mers, ou découvrir de nouvelles terres, pour y trouver notre guériſon; la France ſeule nous offre juſqu'à cinquante ſources de vie, ou de ſanté, cinquante ſources minérales, & toutes propres à guérir bien des maladies, ou du moins à les ſoulager: c'eſt un bienfait, pour lequel on ne ſçauroit témoigner trop de reconnoiſſance à la nature, ou à ſon liberal Auteur.

Monſieur Charles nous permettra cependant de modérer notre reconnoiſſance à cet égard, je dis modérer, non pas dans ſa vivacité, car elle ne ſçauroit exceder par cet endroit; mais dans la maniere qui doit être reglée par l'équité & ne point porter à faux: n'euſſions-nous en France qu'une de ces ſources minérales, leur vertu eſt telle, que ce ſeroit toujours le ſujet de la plus vive reconnoiſſance envers la nature de qui nous n'avons aucun droit de rien exiger de ſemblable; nous en avons cinquante, c'eſt preſque trop de profuſion: mais que nous tenions compte à la nature de ce qu'elle nous a mieux partagé en ce point que le reſte de l'Europe, ou de l'Univers, c'eſt ce qu'elle n'exige point de nous: l'Allemagne a 120. ſources minérales d'une vertu qui égale bien celles de France; & l'Italie qui n'eſt pas à beaucoup près auſſi vaſte que la France, en a pourtant 86. en ne comptant dans ces païs-là que ce qu'il y a de plus fameux en ce genre: il ſuffit que nous en avons aſſez, & la France n'a pas beſoin qu'on lui prête rien pour valoir beaucoup. Ne ſeroit-

ce point ſur le même principe que le ſçavant Francomtois met les eaux de Bourbonne au-deſſus de toutes celles de France ? De pareilles prédilections après tout ſont pardonnables, même à un Philoſophe ; il eſt de la dignité, & de la magnificence de la nature, que tous les hommes ſe flatent d'être ſes favoris ; ce n'eſt que dans les Palais des hommes que les favoris font des jaloux, parce que les faveurs étant bornées, elles ne peuvent être épanchées ſur la tête de l'un, ſans fruſtrer l'attente de bien d'autres.

Rien n'eſt plus riant que la peinture que l'Auteur fait au ſecond article, du terroir & du climat, où ſont placez les bains de Bourbonne ; on diroit que la nature a autant viſé à la ſerenité des eſprits dans les aménitez qu'elle a répanduës ſur cette terre, qu'à la ſanté des corps dans la ſalubrité des eaux qu'elle y fait éclore abondamment : l'air même eſt plein des vertus que la terre & l'eau exhalent ; on remarque que les enfans qui vivent autour des bains ſont exempts de la plûpart des incommoditez qui infeſtent cet âge, ſur tout de celles que le ſoufre guérit. Les di-

vers monumens, les médailles, les inſcriptions qu'on trouve dans tout le Pays d'alentour, prouvent ſolidement que les Romains ont connu & frequenté ces bains; on y accourt encore aujourd'hui de bien loin.

La ſource eſt fort abondante; on a beau puiſer, elle ne tarit jamais: la chaleur en eſt ſi grande, que la main peut à peine la ſoûtenir; les œufs y cuiſent fort bien, quoique ſelon le préjugé vulgaire, ils ne cuiſent pas dans de pareilles ſources: ces eaux expoſées à l'air, perdent facilement leur chaleur, à peine les a-t-on puiſées dans une taſſe, qu'on peut les boire: il y a des ſources de differens degrez de chaleur, même de froides à deux pas des plus chaudes: les oiſeaux & ſur tout les pigeons boivent volontiers de l'eau du ruiſſeau, où toutes ces eaux ſe raſſemblent: le ſel les attire ſans doute.

Dans le troiſiéme article, le ſçavant Auteur recherche les cauſes de la chaleur de ces ſoufres; il rapporte d'abord les divers ſyſtemes: *Paracelſe* reconnoit une chaleur *innée*, prétendant que Dieu au commencement a créé

les eaux, les unes chaudes, les autres froides; mais, dit M. Charles, pourquoi ces eaux chaudes ne le sont-elles que dans la terre? Les eaux froides sont froides même hors de leur source: d'autres qui ont le nom de Philosophes, ont ici recours à l'antipéristase; c'est là un terme dont on demande l'explication à ceux qui sont Philosophes en effet.

Democrite voyant que la chaux échauffe l'eau qui la dissout, suppose la terre pleine de chaux; un autre qui voit l'eau s'échauffer dans un chaudron, pourroit supposer la terre pleine de chaudrons, ou un grand chaudron elle-même, & ce sentiment ne seroit pas le moins vrai-semblable, pourvû qu'on reconnût un feu sous les chaudrons, comme le fait Kircher, ainsi que nous allons voir; mais il y a long-tems que la chaux de la terre seroit éteinte, si elle en avoit, ou du moins fusée, & puis la chaux suppose du feu; or s'il y a du feu dans la terre peu importe qu'il y ait de la chaux.

Il y en a qui attribuent au Soleil la chaleur des eaux soûterraines: mais

comment le Soleil échauffe-t-il bien avant ſous terre des eaux qui ſe refroidiſſent, dès qu'elles paroiſſent ſur terre immédiatement expoſées aux rayons de ce même aſtre? Comment y a-t-il des ſources froides dans la Zone torride? Comment les mers ne boüillonnent-elles pas? L'opinion de ceux qui rapportent la chaleur des eaux au mouvement des parties inſenſibles qui ſe choquent, ſe heurtent, s'animent peu à peu des mouvemens violens, ne merite pas d'être rapportée; toutes les eaux ſeroient bien chaudes, & le mouvement s'irritant ainſi de lui-même, la chaleur croîtroit à l'infini.

Les Anciens, Platon, Ariſtote, Pline, Lucrece, Manilius, n'y entendoient pas tant de fineſſe, & voyant d'ailleurs la terre pleine de feux, puiſqu'elle en exhale par tant d'endroits, ils attribuoient à ces feux interieurs la chaleur des thermes; parmi les récens, Baccius, Fallope, Foüet, Bourdon, Vicaire, ſuivent le même ſyſteme; mais Kircher l'établit ſur cette vaſte connoiſſance qu'il avoit de la nature, & s'il ne le démontre, le rend au moins fort vrai-ſemblable; quel-

quefois tout dépend du point de vûë; voici celui dans lequel j'enviſage cette queſtion; je la réduis à ſçavoir s'il y a du feu dans une maiſon d'où il en ſort par des milliers de cheminées, d'où il ſort un air embraſé par des millions de fenêtres ou autres ouvertures, & des ruiſſeaux de métaux fondus, & d'eaux chaudes par toutes les goutieres, par tous les égouts: telle eſt la terre.

Le ſçavant Auteur prévenu des raiſons de Kircher ſur cette matiere, avoit long-tems crû au feu ſoûterrain, dont l'Ecriture autoriſe fort la créance; mais deſormais mieux inſtruit, il n'a pas honte de changer de penſée: les feux ſoûterrains ont des difficultez qu'il avouë qu'il ne peut ſurmonter; en voici le précis avec les réponſes que j'y joints en deux mots. 1°. Qu'eſtce qui allume le feu dans le centre de la terre? J'avoüe que ce point-là n'a point été phyſiquement expliqué juſqu'ici; mais on verra bien-tôt dans un Ouvrage ſur la peſanteur, que c'eſt la peſanteur elle-même des terres ſuperieures qui allument le feu au centre, & que ce feu eſt la réaction, ou

du moins l'effet de la réaction de la pesanteur. 2°. Il ne suffit pas d'allumer ce feu, il faut l'entretenir; Kircher est celui qui a le mieux tâché d'expliquer ce point difficile; mais le veritable méchanisme de la nature à cet égard lui est comme échapé des mains, lorsqu'il étoit sur le point de le saisir; je réponds que c'est la circulation dont ce feu lui-même est la cause, qui ramene sans cesse au centre les sels, les soufres, les bitumes, les minéraux qui lui servent d'aliment: on établira cette circulation dans l'ouvrage sur la pesanteur. 3°. Il faut de l'air au feu: Kircher en convient, & fait voir que la terre est pleine de cavernes, dont l'air occupe la meilleure partie. 4°. Mais pourquoi ceux qui creusent la terre, ceux qui travaillent aux mines, ne trouvent-ils pas du feu & des brasiers? A cela il y a trois réponses: la premiere, que le feu est au centre, & que ces creux ne font presque qu'effleurer la circonférence; la seconde, que sans creuser on trouve des feux en mille endroits dans l'Etna, dans le Vesuve, dans l'Hecla, dans tous les païs, dans tou-

tes les parties du monde ; la troisiéme réponse, c'est qu'en creusant, & sans même creuser, on trouve au moins de la chaleur, un air chaud, des exhalaisons brulantes ; & pourquoi les Thermes eux-mêmes ne nous serviroient-ils pas de preuve? 5°. L'Auteur ajoûte que la terre se trouve plus solide, à mesure qu'on creuse davantage : trois réponses encore ici. 1°. C'est comme si une fourmi qui trouve une pierre en creusant la terre, concluoit qu'au-delà tout est pierre; ou si un vers après avoir percé la premiere enveloppe d'une noix jusqu'à la coque, ou d'un fruit jusqu'au noyau, concluoit qu'au-delà tout est encore plus solide : nous appellons profonds des creux qui sont bien superficiels, nous en jugeons par rapport à notre corps; mais la terre est, je pense, plus grande que notre corps. 2°. En quelques endroits on trouve la terre plus solide à mesure qu'on avance, en d'autres moins; quelquefois après le rocher & le marbre on trouve la terre glaise, le sable, l'eau, l'air; 3°. Enfin le feu ne ramolit pas toûjours les corps; il ramolit la cire, il durcit

la bouë ; s'il y a du feu dans la terre, il doit repousser loin de lui tout ce qui est fluide, & d'une consistence mois solide : ce qui cause les fontaines & les diverses transpirations de la terre.

Voilà les difficultez qui ont porté M. Charles à recourir, avec des Auteurs plus recens, à d'autres causes. Les sels heterogenes avec les fermentations, qui résultent de leur mélange, ont paru à quelques-uns propres à produire la chaleur des sources minérales : c'eût été merveille que l'on eût laissé là l'Acide, & l'Alcali si employez par tout ailleurs : mais est-ce la nature qui les employe ? Ces fermentations soudaines & chaudes sont un pur ouvrage de l'art ; les fermentations naturelles sont plus douces, plus lentes, plus temperées ; aussi les ouvrages qui en résultent sont bien d'un autre prix, & d'un autre travail, que ces *coagulums*, & ces sels factices, dont les fermentations soudaines & artificielles enrichissent la Chimie. M. Charles remarque même qu'il faut un feu pour produire de l'Alcali, & pour décomposer les sels au point que

mêlez enſemble ils fermentent avec chaleur, & qu'il y a bien des eaux chaudes, où l'on ne trouve point de ſel, comme celles de l'Iſle de Milos, qui deſalterent fort bien, & ſont fort bonnes à boire, lorſqu'on leur a laiſſé perdre la chaleur exceſſive qu'elles ont à leur ſource; les eaux de Nery dans le Bourbonnois ſont des plus chaudes & des moins ſalées qu'il y ait en France.

Le ſyſteme de M. Lemery, à qui la Chimie, ſans avoir rien perdu de ſon vrai merveilleux, eſt redevable du rang qu'elle tient deſormais parmi les ſciences humaines & raiſonnables, ce ſyſteme dis-je, paroît plus naturel & plus vraiſemblable: on trouve du fer preſque par tout; le ſoufre n'eſt pas non plus une choſe rare; il étoit donc raiſonnable de penſer que le mélange de ces deux minéraux fait toute la chaleur des bains chauds; l'art fournit en effet à l'induſtrieux Chimiſte dequoi rendre ſenſible le procédé qu'il attribuë à la nature; le ſoufre & le fer pulveriſez mêlez enſemblé, & détrempez d'un peu d'eau qui les lie, fermentent, s'échauffent,

s'embrasent. M. Charles cite même ici M. Gautier, dont nous avons parlé les mois précédens dans nos Mémoires, lequel avec du fer, du soufre & du sel commun détrempez & mêlez, donne à de l'eau ordinaire à peu près le même degré de chaleur, & les mêmes vertus qu'ont les eaux de Bourbonne.

Mais M. Charles démêle ici habilement le systeme de l'art d'avec celui de la nature; le fer, & le soufre dont se servent Messieurs Lemery & Gautier sont un pur ouvrage de l'art, ils sont bien différens du soufre vif, & de la mine de fer, tels que la terre les produit. Qu'on mêle ensemble tant qu'on voudra du fer & du soufre naturels, l'experience ne repondra jamais au systeme, sans parler qu'il y a trop d'artifice dans tous ces mélanges; il faut piler, il faut bien mêler, il faut humecter, ni trop, ni peu; il faut telle dose de fer, & telle dose de soufre; le seul procedé qu'on peut attribuer à la nature en ce point, c'est que l'eau passant par des mines de soufre, & de fer, en détache quelque portion, qui est comme noyée

dans cette eau, & par là absolument incapable de fermenter, & de s'échauffer : mais la grande raison, qui sape d'abord tous ces systemes par le fondement, c'est que s'il n'y a point de feu dans la terre, l'eau y est glacée & incapable de couler : il faut donc un feu préexistant à tous ces systemes. Or s'il y a un feu, on peut se passer des systemes.

Après avoir rejetté ce systeme, notre Auteur vient à celui de M. Lister qui est aussi celui de Bergerus ; & il l'adopte. Dans ce systeme on établit que la pierre à feu *Pyrites* contient du soufre & du fer ; du soufre, puisque les particules détachées avec un fer sont des étincelles ; du fer, puisque la chaux de cette pierre suit l'ayman : or on trouve de ces pierres par tout, & sur tout au voisinage des feux souterrains : pour prévenir l'objection ; que par tout où il y a eu de ces pierres, il n'y a pas de feu, M. Charles remarque qu'il ne suffit pas qu'il y ait de ces pierres, & qu'il faut que l'eau passant par leurs carrieres pénetre leurs pores, dégage leur soufre, & leur fer, lesquels s'animant l'un contre l'autre produisent

du feu ou de la chaleur : le ſçavant Auteur ſuit volontiers ce ſyſteme, depuis que ſa propre expérience lui a fait trouver du fer par le ſecours de l'ayman dans le ſédiment des eaux de Bourbonne ; mais il me permettra de remarquer que cela ne prouve rien en faveur de ſon ſyſtême, qui d'ailleurs, quoique fort ingenieux & ſçavant, péche dans le principe, & ſuppoſe dans l'eau une action qu'elle ne peut recevoir que d'un feu ſouterrain préexiſtant, bien loin d'en être la cauſe ; la chaleur du ſoleil, comme on le ſçait par des expériences auſſi inconteſtables qu'elles ſont faciles, ne pénetre pas dix pieds ſous terre ; il eſt même douteux, ſi le fond des mers profondes, même ſous la Zone Torride ne ſeroit pas éternellement glacé n'étoit la chaleur ſouterraine des feux interieurs qui ſont encore plus efficaces que le ſoleil, & portent leur action juſqu'à la ſurface de la terre, dans les caves, dans les cavernes, dans les puits, où rien ne ſe glace, où l'on ſent même de la chaleur, lorſque le ſoleil laiſſe tout le reſte dans l'engourdiſſement & dans la glace.

Dans le quatriéme article, Monſieur Charles expoſe avec beaucoup de préciſion, de netteté & d'élegance la varieté qui regne dans les eaux : elle eſt telle, cette varieté, qu'on peut dire contre le proverbe populaire qu'il n'y a pas ſur la terre, ni dans la terre, deux goutes d'eau qui ſe reſſemblent; c'eſt qu'il n'y a point d'eau pure; l'eau prend toûjours la teinture des lieux, des veines qu'elle traverſe; toutes les eaux qui paſſent par des mines ſont minérales; or tout eſt mine dans la terre, car la terre n'eſt que l'amas des minéraux; de ſorte que l'eau la plus pure, c'eſt celle qui a le moins de mélange, celle qui trompe les ſens en leur paroiſſant telle.

Dans les eaux de Bourbonne, les ſens découvrent une ſubſtance ſalée, & une ſubſtance ſulphureuſe; on découvre la premiere par le goût, ces eaux picquent la langue, les yeux ont part auſſi dans cette découverte, les ſources ſont bordées de criſtaux ſalins, il ſe ramaſſe même à la ſurface de ces eaux, lorſqu'elles ſont repoſées dans un vaſe, une pellicule ſaline aſſez blanche : le nez découvre le ſoufre dont

elles abondent, la varieté même des couleurs qu'on voit à leur ſurface rend auſſi les yeux confidens de ce ſoufre ; la couleur griſe du limon, & ſon odeur deſagréable ſont encore une bonne indication de ce minéral : que ſi aux obſervations naturelles, on joint les épreuves artificielles du feu, & qu'on diſtile & évapore les eaux de Bourbonne, on n'en retirera qu'un ſel fixe fort reſſemblant au ſel commun, dont la quantité eſt d'une dragme de ſel ſur une livre d'eau ; à ce ſel on trouve mêlez quelques grains d'une terre ſabloneuſe : pour le ſoufre, il ne faut le chercher ni dans le récipient de la diſtillation, ni dans le creuſet de l'évaporation ; il eſt trop ſubtil, trop volatil pour qu'un feu groſſier ne le diſſipe, ou ne l'incorpore indiſcernablement avec le ſel ; on ne le trouve donc que dans le limon naturel de ces eaux, lequel eſt inconteſtablement tout bitumineux, puiſqu'outre l'odeur & la couleur, il noircit l'argent qu'on y enſevelit.

Si l'on veut connoître la nature du ſel qu'on y trouve, le diligent Auteur nous apprend que ni l'Alcali, ni l'A-

cide ne l'alterent d'une maniere ſenſible, que mêlé avec le ſirop violat; il lui laiſſe ſa couleur violette; que non ſeulement il ne coagule point le lait, qu'il en réſout même un peu le *Coagulum*; qu'il ne tient point du nitreux, puiſque ſur les charbons allumez, il ne donne aucun ſigne de déflagration, ou de détonation; qu'il n'a auſſi rien du vitriol, puiſqu'il ne noircit, ni n'altere la ſolution des noix de gale; qu'enfin il eſt fort ami du ſel commun, puiſque les eaux où il eſt diſſout, ne rendent ni troubles, ni laiteuſes, ni ameres les eaux, où l'on a diſſout de ce ſel commun. Tout ce détail eſt fort curieux.

Du reſte le ſel & le ſoufre ſont ſi bien réünis, ſi bien temperez l'un par l'autre dans les eaux de Bourbonne, que ce ſel n'y a nulle acrimonie dangereuſe, ni le ſoufre aucun goût fort rebutant; M. Charles doute que l'art puiſſe atteindre à ce mélange, & à ce tempérament; il fait même remarquer que ce n'eſt guere qu'à la ſource que les eaux de Bourbonne elles-mêmes le conſervent, & qu'on peut bien les tranſporter par tout ail-

leurs, mais non pas en transporter la vertu, au moins toute entiere; cela n'est pas particulier aux eaux de Bourbonne; il faut prendre des mains de la nature, ce que la nature nous donne, si nous voulons l'avoir dans la pureté & dans la perfection où elle nous le donne.

Le cinquiéme article explique avec beaucoup de methode & de clarté les vertus spécifiques des eaux de Bourbonne; leur premier effet, lorsqu'on les boit, c'est d'inciser, d'attenuer, de digerer, de fondre les humeurs glaireuses, visqueuses, & paresseuses, qui surchargent l'estomac; de dégager les fibres du ventricule des visciditez qui émoussent leurs actions; en un mot de remonter à son ton naturel, ce premier organe, ce maître ressort. On sçait de quelle conséquence est pour le reste du corps le bon ou le mauvais état de l'estomac; la plûpart des maladies croniques, ou habituelles doivent leur perpétuité aux premiers levains, aux premieres coctions, aux premieres élaborations des alimens; le chyle qui se forme dans ce viscere, ne va-t-il pas annoncer à toutes les

parties du corps l'état précis, & la constitution actuelle de ce pourvoyeur, ou surintendant général des visceres.

La vertu des eaux ne s'arrête point là, elle pénétre avec elles dans les intestins, & y dissipe les obstructions des veines lactées des vaisseaux pancréatiques & bilieux, du mesantere, du canal thorachique : on voudroit pouvoir suivre dans les bornes d'un extrait l'élegant Auteur, jusqu'en ce Dédale divin de vaisseaux, & d'organes, où il conduit ces eaux, expliquant par tout avec autant de solidité que d'élegance, l'action de leurs sels, & de leurs soufres sur les diverses parties qu'elles arrosent. Ce qu'il dit de leur vertu dans le bain, & la Douche; & de celle du limon appliquée sur les parties affectées, est du même goût & du même stile.

Ceux qui sont un peu Medecins comprendront aisément sur ces préliminaires, à quelles maladies les eaux de Bourbonne sont propres; c'est en faveur des autres qu'on en donne le catalogue décharné des sçavans & ingenieux raisonnemens de l'Auteur,

afin que chacun ſçache au moins s'il eſt à portée de recevoir ſa guériſon, ou du ſoulagement de ces eaux vraiment ſalutaires. L'apoplexie, la paralyſie, l'aſthme, les palpitations de cœur, les diverſes coliques, les rhumatiſmes, les ſciatiques, les atrophies, les fractures, les humeurs froides, les calus, les ulceres exterieurs, les galles, & autres affections de la peau, les foibleſſes de nerfs, toutes les malaladies en un mot qui ſont cauſées par un ſang craſſe, & viſqueux, ſource de mille obſtructions, doivent regarder les eaux de Bourbonne comme un remede plus ſpécifique qu'aucun de ceux que l'art des hommes ſçauroit préparer : c'eſt la nature, c'eſt l'art de Dieu qui a préparé celui-ci.

Mais loin de ces eaux, dit le ſincere Auteur, vous tous qui portez dans vos nerfs, ou dans vos fibres un acide mucilagineux, une humeur gypſeuſe, levain indomptable d'une goute conſacrée à l'immortalité; loin les fébricitans, les hydropiques, les étyques, loin ceux qui ont la diſſenterie, ou le flux de ſang; tous ceux en un mot qui ſont ſuſpects de porter dans leur ſubſtance

les ſemences d'une inflammation interne de quelque viſcere ; la chaleur des eaux les réveille, ces ſemences, le ſel les irrite, le ſoufre les embraſe.

Je ne m'étendrai pas ſur les queſtions ſuivantes. La deuxiéme, examine s'il y a quelque ordre à obſerver dans les divers uſages des eaux de Bourbonne, & le ſage Auteur conclut pour l'affirmative : effectivement les meilleurs remedes ſont des poiſons, ſi on ne les prend avec les ménagemens, & la diſcretion, que la raiſon préſcrit en toutes choſes. La troiſiéme queſtion intereſſe les gens de lettres, elle eſt toute pour eux ; le ſçavant Auteur, intereſſé lui-même dans cette queſtion, y recherche ſi les eaux de Bourbonne ſont ſpécifiques pour les gens de lettres attaquez d'apoplexie ; c'eſt un mal de métier ; chaque métier a le ſien : l'oiſiveté en eſt-elle exempte? On a remarqué que la vie ſedentaire, l'étude trop proche du repas, ou pouſſée dans la nuit, les fumées de l'huile, ou du ſuif trop long-tems humées, l'uſage du caffé, ou autres liqueurs ſpiritueuſes, dont les ſçavans uſent pour ſe donner de l'eſprit, ou pour

dégager le leur, un air ſombre & méditatif; une longue contention, diverſes ſollicitudes en un mot rendent les ſçavans plus apoplectiques que les autres; l'Auteur n'omet rien à cet égard, & conclut enfin en faveur des eaux de Bourbonne, ou des gens de lettres qui peuvent s'y tranſporter.

La quatriéme queſtion, roule ſur la paralyſie; la cinquiéme, ſur la chylification; la ſiziéme, ſur les rhumatiſmes & les ſciatiques, ſur quoi M. Charles dit des choſes qui méritent certainement d'être luës, ou méditées; car une élegante brieveté laiſſe toûjours beaucoup à penſer, & à méditer.

ARTICLE XLIII.

RECUEIL DE PLUSIEURS Piéces de Poësie présentées à l'Academie Françoise, pour les Prix des années 1720. *&* 1721. *avec plusieurs discours qui ont été prononcez dans l'Academie ; & plusieurs Piéces de Poësie qui y ont été lûës en differentes occasions.* Chez Jean-Baptiste Coignard. 1721. *pp.* 284.

COmme on connoît assez le mérite exquis de ces petits Ouvrages qu'on peut appeller l'élixir de l'esprit François, il n'est ici question que de tracer le plan de chacune des Piéces, & d'en detacher quelques morceaux choisis, quelque embarrassant que soit le choix dans un si grand nombre de beautez.

Premiere Année.

La premiere année, sçavoir 1720. produisit deux Piéces de Poësie, & six d'Eloquence. Le sujet proposé cette année aux Poëtes, consistoit dans l'Eloge de Loüis le Grand, sur la manie-

re dont il assaisonnoit ses graces.

Mr de S. Didier fut couronné par l'Academie. Plein de l'émulation poëtique dont il paroît d'abord animé, il se met en attitude de peindre Loüis, mais sur tout Loüis bienfaisant. Les dons du Roi ne sont pas ce qui le touche; il recherche le principe dont ils partent; il creuse dans le cœur du Monarque, & il y trouve non le vain désir de paroître bienfaisant, mais le plaisir pur & délicat de faire des heureux; plaisir plus flatteur que la gloire qui en resulte. Ses bienfaits coulant d'une source si épurée, en tiroient une je ne sçai quelle teinture plus précieuse encore que le bienfait même.

Loüis en nous donnant recevoit plus que
nous;
Son penchant l'entraînoit vers un plaisir
si doux.
C'est par là que toûjours d'une main pa-
ternelle
Il ajoûtoit aux dons une grace nouvelle.
Le Ciel nous montre peu de ces Rois bien-
faisans,
Instruits dans le grand art d'embellir
leurs presens.

On voit des Souverains dont la magnificence
Verſe de toutes parts les biens en abondance;
Mais que ſert de donner, ſi l'on n'oblige pas?
Les bienfaits dans leurs mains perdent tous leurs appas.

Ces graces, compagnes des faveurs de Loüis, éclatoient ſur ſon front, dans ſes yeux, dans ſes paroles. Voilà ſans doute ce qui faiſoit cherir ſes bienfaits, moins par interêt pour le don, que par inclination pour celui qui donnoit, ſuivant la penſée de Martial:

Diligeris populo non propter munera, Cæſar,
Propter te populus munera, Cæſar, amat.

L'Ode qui ſuit la Piéce couronnée, peint ſous les idées les plus riantes le charme que fait couler ſur les dons le plaiſir d'obliger. C'eſt le flambeau du monde qui réjoüit l'univers par ſa pure lumiere, & ſa douce ſerenité. C'eſt

Pomone, ou Flore elle-même parée de tous ſes attraits, qui pour flatter le goût & les yeux, nous preſente des fruits exquis avec toute leur fleur. Mais quel contraſte dans la peinture des bienfacteurs qui donnent de mauvaiſe grace! Notre cœur eſt bleſſé de leurs dons ; vainement tâchent-ils d'imiter les déhors de la generoſité ; malgré l'apparence on perce le myſtere d'une faveur politique.

O vous qui par tant de foibleſſes
Soüillez le nom de bienfacteur,
Ne croyez pas que vos largeſſes
Vous donnent droit ſur notre cœur.
Vous aimez à les faire attendre ;
Vos yeux n'y mettent rien de tendre ;
Le refus eſt ſur votre front.
Cent motifs, cent loix mercenaires
Rendent vos ſecours uſuraires,
Ou l'orguëil en fait un affront.

Après les Vers, viennent les Diſcours. Celui de l'Academie de Soiſſons eſt le premier. De tous les preſens annuels qu'elle fait à l'Academie Françoiſe dont elle eſt née, ce n'eſt pas certainement le moins conſiderable, ſoit

pour le ſujet qui intereſſe l'éloquence, ſoit pour la maniere dont il eſt traité. On prétend montrer que *le ſtile concis n'eſt pas le ſtile de l'Orateur.* On ſe déclare d'abord contre le goût regnant, qui s'efforce de mettre ce ſtile à la mode. On appréhende une décadence pareille à celle de l'Eloquence Romaine dès la fin du ſiécle d'Auguſte, lorſque Séneque oſa ouvrir une nouvelle carriere, où il entraîna malheureuſement une foule de partiſans & d'imitateurs. Tout devint Séneque, & ceſſa d'être Ciceron, Horace, & Virgile. C'eſt cette décadence que déploroit vainement Quintilien.

» Deux ſortes de brievetez peuvent » regner dans le ſtile : l'une eſt dans » le ſens, & l'autre eſt dans la phraſe. » Le ſens eſt concis, quand il eſt ren- » fermé tout entier en peu de paroles, » & que la ſuite amene un ſens tout » nouveau. La phraſe eſt conciſe, quand » le ſens qu'elle renferme en peu de » mots, eſt parfait, bien qu'il revien- » ne dans celle qui la ſuit. On con- » fond ici ces deux ſortes de brieve- » tez ; & on les condamne également » dans les Diſcours Oratoires, parce

„ que l'une & l'autre s'éloigne de la „ fin de l'Eloquence„ . Son but est d'instruire, de plaire, d'émouvoir. Une brieveté affectée n'y réüssit qu'imparfaitement, & quand même elle atteindroit separément à quelqu'une de ces fins, elle ne parviendra jamais à les réünir. Qu'il me soit permis de dépoüiller ces maximes des ornemens dont l'Auteur les a revétuës ; elles n'en auront pas moins de force dans leur simplicité.

1°. La clarté est l'ame de l'instruction. Comment exposer un fait, établir une verité, developper un principe, par une maniere precise, qui coûteroit à un lecteur pour être entenduë, loin d'être saisie par un auditeur ?

Pour instruire, il faut fixer l'attention de ceux qui écoutent, aux raisons qu'on leur presente. Que fait la precision ? Elle éblouït l'esprit, & ne l'applique pas ; elle detourne l'attention, loin de la fixer ; du moins elle l'attache aux ornemens, non au fonds des preuves. „ Car la precision degenere „ presque toûjours en pointes. A force „ de serrer le stile & de l'éguiser, le „ corps de l'Ouvrage devient un tissu

» de penſées brillantes qui ne font
» qu'éblouïr. Chaque phraſe y fait un
» ſens ſeparé, où nul ne dépend de l'au-
» tre, & où chacun en particulier peut
» paſſer pour une digreſſion.

Dans l'inſtruction, rien d'étranger au ſujet. Tout doit tendre à ſonder, à approfondir, à montrer le vrai. » Ra-
» rement ces penſées ingenieuſes ont-
» elles une liaiſon neceſſaire avec la
» matiere dont il s'agit ; on les ſuppri-
» meroit, ſans que le diſcours en ſouf-
» frît. Leur multitude, leur varieté
» forment des idées confuſes qui ſe
» chaſſent l'une l'autre, & ne concou-
» rent pas à donner aux raiſons une
» clarté convaincante : au lieu que
» deux ou trois raiſons, ou preuves ſo-
» lides bien approfondies & miſes dans
» un beau jour, fixent l'eſprit & l'é-
» clairent. Si l'on dépoüilloit ces Diſ-
» cours ſubtiliſez de quelques beautez
» étrangeres au ſujet, d'un mot hazar-
» dé, d'une heureuſe épithete, d'une
» alluſion fine, il n'y reſteroit qu'un
» vuide pauvre & mépriſable.

Pour bien inſtruire, il faut ſe proportionner à ſes auditeurs. Combien en eſt-il qui ſoient capables d'une at-

:ention assez suivie, pour entendre
ın Orateur qui veut être deviné. L'O-
:ateur a créé sa pensée; il l'entend;
mais celui qui l'écoute n'est pas entré
dans sa tête; » il n'a pas démêlé les
» idées qu'il employe de celles qu'il
» rebute, & ne sçauroit suppléer à
» tout ce qu'il veut dire, s'il ne le dit
» qu'à demi.... Le sçavant, le spiri-
» tuel peut penser qu'on dit trop pour
» lui; mais il voit qu'on ne dit pas as-
» sez pour les autres.

Défendez-vous de penser, dira-t-on? Non; mais il faut penser profondément pour instruire. » Entasser pensée
» sur pensée sans en étendre aucune,
» c'est penser superficiellement.... Il
» faut penser non pas tant pour l'or-
» nement du discours, que pour l'é-
» claircissement de sa matiere... L'O-
» rateur qui s'applique à instruire, ne
» se pique pas de montrer tant d'es-
» prit; toute sa dépense est en bon sens.

Mais Seneque, pere du stile concis, n'a pas laissé de réüssir. Quintilien n'en convient pas. L'Empereur Caïus se mocquoit de son stile haché, & l'appelloit un monceau de sable sans ciment. Aulu-Gelle en pensoit de même.

Enfin on ne doit pas juger de Seneque Orateur par ce qui nous reſte de Seneque Philoſophe : il écrit, il ne harangue pas : il parle à des lecteurs, non à des auditeurs.

2°. Le ſtile étendu n'eſt pas moins neceſſaire pour plaire, que pour inſtruire. » La brieveté peut donner quel- » que plaiſir par la ſurpriſe ; mais c'eſt » un plaiſir paſſager qui s'évapore com- » me une eſſence, & qui ne gagneroit » pas à l'examen : quand ſa beauté ſeroit » ſolide, elle fatigue l'attention, & » donne trop d'exercice à l'eſprit ; elle » n'a point d'ailleurs la majeſté de » l'harmonie, & la grace de la pro- » nonciation ; elle reſſemble aux caſ- » cades, au lieu que le tour périodique » eſt ſemblable à un fleuve qui roule » majeſtueuſement ſes eaux.

3°. » Enfin de tous les effets de l'E- » loquence, l'émotion eſt celui que le » ſtile concis produit le moins. . . . » Veut-on reſſerrer pour devenir plus » touchant ? il en arrive deux incon- » veniens également contraires à la » fin qu'on ſe propoſe. D'un côté le » ſtile abregé refroidit le génie de l'O- » rateur. Tout occupé à cloüer, pour

„ ainsi dire, une pensée à chaque phra-
„ se, il contraint son imagination;
„ son feu se ralentit. De l'autre, l'au-
„ diteur frappé d'une pensée vive &
„ délicatement énoncée, s'applique à
„ la comprendre, s'arrête à la goûter:
„ cependant le tems s'écoule, l'émo-
„ tion se calme, l'esprit est amusé;
„ mais le cœur ne se trouve point tou-
„ ché.

Démosthénes étoit à la verité concis, mais d'une autre façon que ceux qu'on blâme. Il ne s'arrête point au brillant; il approfondit, il inculque, il ne perd point de vûë son sujet. Au reste en donnant la préference au stile étendu, on ne veut rien qui l'énerve.
„ On veut que le stile, comme celui de
„ Ciceron, soit étendu, de telle sorte
„ qu'on n'en puisse rien retrancher.

Si l'Auteur de ces réflexions si sensées avoit voulu s'étendre davantage, que n'auroit-il pas dit sur la nature du pathétique, du grand, du merveilleux de l'Eloquence, choses si differentes des colifichets du stile coupé? Avec quelle habileté n'eût-il pas démêlé la difference du plaisir que produit celui-ci, & du charme qui suit

celle-là ? Par quels ſecrets reſſorts elle remuë l'ame, que l'autre ne fait que chatoüiller ? Combien elle eſt divine dans ſon harmonie, dont l'autre n'a qu'un vain tintement ? Enfin que n'eût-il pas tiré de cette riche mine, qu'il a ſi heureuſement ouverte ? Peut-être même que pour faire quelque grace au ſtile qu'il blâme, & qu'il avouë d'ailleurs être plein d'agrémens, il auroit diſtingué deux ſortes de ſujets d'éloquence, les uns graves, ſerieux, importans, capables de ſe ſoutenir par eux-mêmes ſans le ſecours des ornemens du ſtile coupé qui les gâteroit: les autres ſteriles, & purement agréables, comme les ſujets litteraires & les panégyriques, qui pour avoir peu de ſubſtance & de corps, ſemblent exiger d'être ſoutenus & embellis par le ſtile dont nous parlons, peu ſuſceptibles qu'ils ſont d'ailleurs des beautez frappantes de l'Eloquence. Que ne pourroit-on pas puiſer de cette féconde ſource d'idées ?

Le diſcours ſuivant eſt de M. l'Abbé du Bos qui le prononça le jour de ſa reception à l'Academie. On y voit d'abord une magnifique expoſition de

l'origine des Societez attribuée aux Lettres. La nature a inſpiré aux hommes le deſir de ſe réünir ; mais pour cimenter cette union, il falloit renoncer à l'indépendance qui nous eſt ſi chere ; il falloit accepter des loix & des Maîtres moins ſupportables que les loix. L'éloquence & les apologues ſont venus à bout de lier la liberté humaine, & de former les premieres Societez. Les Monarchies ſe ſoûtiennent à la faveur des mêmes liens. Enfin la liaiſon des Nations indépendantes les unes des autres eſt l'ouvrage des Lettres. „ Toutes les conteſ-
„ tations qui naiſſent entre les Etats
„ ſe terminent moins par les Armes
„ que par les Negociations. Les Aca-
„ demiciens employez à conclure la
„ Paix de Riſwick, celle d'Utrecht, &
„ celle de Bade ont bien montré quel
„ ſecours l'homme de Lettres prête à
„ l'homme d'Etat. Ainſi les vûës du
„ Cardinal de Richelieu le condui-
„ ſoient au projet de fonder l'Acade-
„ mie„ . L'éloge de M. le Chancelier Seguier, celui de Loüis le Grand, de Loüis XV. & les autres ſont enchaînez ſi naturellement, qu'on paſſe de

l'un à l'autre ſans s'en appercevoir. C'eſt l'Iris d'Ovide :

In quo diverſi niteant cum mille colores,
Tranſitus ipſe tamen ſpectantia lumina fallit.

Le caractere de la Langue Françoiſe a quelque choſe de ſingulier. Chaque Langue a ſon génie qui n'eſt autre que celui du Peuple qui la parle. » Le François a rendu ſa Langue pro» pre à ſon uſage en l'accommodant » à ſa maniere de penſer & de conce» voir les choſes. La pente qu'une Na» tion peut avoir à l'exageration com» me au déguiſement, ſe rend ſenſible » dans les tours & même dans les mots » qu'elle employe. Tout le ſtile d'une » langue porte empreint le caractere » de gravité & de faſte particulier au » peuple qui la parle . . . . D'autres » Langues, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, » n'ont que des mots peſans, des tours » pareſſeux & des phraſes languiſſan» tes. Leur ſtile tardif ſe refuſe, du » moins il ne ſe prête que de mauvai» ſe grace, à l'expreſſion des paſſions » vives & des ſentimens animez. No-

» tre franchiſe naturelle nous a fait
» rechercher préferablement à toutes
» choſes les conſtructions comme les
» mots les plus ennemis de l'équivo-
» que, & les plus propres à mettre
» une clarté ſans ombre dans le diſ-
» cours.

M. du Bos finit par le portrait de M. l'Abbé Geneſt ſon prédeceſſeur,
» dont le génie auſſi ſage qu'élevé pa-
» roiſſoit encore moins dans ſes Ou-
» vrages que ſa vertu. Il tiroit, dit M.
» le Marquis de Saint Aulaire dans
» ſa réponſe à Monſieur du Bos, il
» tiroit des ſpectacles mêmes de-
» quoi dédommager les mœurs, de
» ce qu'ils ont de dangereux pour
» elles .... Homme de Cour, ſim-
» ple & vrai, ſans affectation, ſans
» empreſſement, il ſçût plaire à ce
» qu'il y a de plus élevé & de plus dé-
» licat.

Generalement parlant ces ſortes d'éloges paroiſſent d'autant plus ſinceres qu'ils ſont deſintereſſez ; & certes ſi les morts ſont ſenſibles aux loüanges des hommes ſçavans & vertueux, Loüis XIV. & les autres grands Hommes que l'Academie immortaliſe &

perpetuë par une ſucceſſion d'éloges cent fois repetez & toûjours nouveaux, reconnoîtront, ſans doute, qu'ils doivent preſqu'autant à l'heureuſe fécondité du génie & du cœur François, qu'à leurs grandes qualitez, dont la mémoire ſe terniroit inſenſiblement ſans ce luſtre qui les renouvelle, & les rend tellement preſentes, qu'il n'y a point, ce ſemble, de poſterité pour elles ni pour eux. Loüis le Grand eſt ſur tout pour l'Academie un fonds inépuiſable. Quelles idées! quelle grandeur dans la peinture qu'en fait M. l'Abbé de Roquette reçû à la place de M. l'Abbé Renaudot! „ On louë, „ dit-il, on flatte volontiers les Rois „ pendant qu'ils regnent; on les cen- „ ſure, on les oublie encore plus vo- „ lontiers dès qu'ils ont ceſſé de re- „ gner. Loüis n'éprouvera point un „ pareil ſort, ſon nom ne mourra ja- „ mais parmi nous. La principale étu- „ de des Rois ſes ſucceſſeurs doit être „ de l'imiter, & leur plus grande gloi- „ re ſera d'être parvenus à lui reſſem- „ bler. Plus la rapidité des tems l'é- „ loigne, & plus il paroît dans ſon „ jour, &c.

M. l'Abbé de Roquette, à en juger par l'entousiasme qui anime tout son Ouvrage, » étoit, sans doute, » animé lui-même de ce feu celeste » qui brûle, dit il ingenieusement, » dans le sanctuaire de l'Academie, » comme un gage de la stabilité de la » France, ainsi que brûloit autrefois » dans Rome ce feu sacré des Vestales » dont la durée sembloit assurer celle » de l'Empire Romain.

Après cet éloquent Orateur, parut M. le Duc de Richelieu, qui vint remplacer M. le Marquis de Dangeau. Son discours aussi frappant qu'il est court, renferme dans sa brieveté surprenante des traits si nobles & si grands, un air si aisé & si poli, qu'il est difficile d'en faire rien passer dans un abregé sans faire tort à ce qu'on omettroit. Que de bienséance dans l'ouverture du discours ! » Après tant » d'éloges donnez dans vos assemblées » au Cardinal de Richelieu qui s'assu- » ra par votre établissement l'immor- » talité qu'il cherchoit par ses travaux, » le plus grand honneur que vous puis- » siez faire à sa mémoire, étoit de mon- » trer qu'il suffit de porter son nom

„ pour être reçû parmi vous. Et com-
„ ment pouvez-vous mieux lui mar-
„ quer votre reconnoiſſance que par
„ un choix qu'on ne pourra jamais
„ imputer qu'au ſeul ſouvenir de ſes
„ bienfaits„ ? (On auroit rayé ces dernieres paroles dictées par la modeſtie ſeule de l'illuſtre Academicien, ſi elles n'euſſent amené ce qui ſuit.)
„ Vous avez voulu choiſir pour votre
„ Eleve l'heritier de votre Fondateur.
„ Cet honneur que vous me faites eſt
„ une leçon qui me dira ſans ceſſe que
„ le goût pour les beaux Arts, l'a-
„ mour de la Patrie, la vertu, ont
„ illuſtré le nom que je porte, & que
„ c'eſt par là ſeulement qu'on peut
„ meriter votre choix.

Tel eſt le commencement du diſcours qui parcourt avec legereté, mais ſans negligence, les points ordinaires. La fin eſt ſi interreſſante qu'elle merite d'être jointe au commencement.
„ Puiſſe, le Roi qui ſuccede à Loüis
„ le Grand, meriter un jour les loüan-
„ ges dont vous avez éternisé la me-
„ moire de ſon Prédeceſſeur ! nous lui
„ ſouhaitons un auſſi long regne;
„ nous en eſperons les mêmes vertus.

Mai 1722.

» De quelque côté qu'il tourne ſes re-
» gards, il verra par tout de grands
» exemples : un Biſayeul, le modele
» des Rois ; un Ayeul qui fut le meil-
» leur Fils, le meilleur Pere, & le meil-
» leur Prince ; un Pere né pour le bon-
» heur des hommes, trop tôt enlevé
» à la France, & l'éternel ſujet de nos
» regrets ; un Oncle qui l'inſtruira
» dans l'Art de regner, qui l'éclairera
» de ſes lumieres, qui lui apprendra
» à joindre la connoiſſance des beaux
» Arts à la ſcience de gouverner les
» hommes : enfin des Gouverneurs &
» des Maîtres nommez par Loüis XIV.
» & par la voix publique. L'un fut le
» Dépoſitaire de la confiance la plus
» intime du feu Roi ; le témoin le
» mieux inſtruit de ſes grandes qua-
» litez, & le plus propre à les tranſ-
» mettre à ſon Petit-Fils. L'autre,
» Meſſieurs, vous avez le bonheur de
» le poſſeder parmi vous, & ſi les lu-
» mieres les plus ſûres, ſi la vertu la
» plus aimable peuvent inſpirer à un
» jeune Roi l'eſprit du vrai & l'amour
» de la juſtice, quelles eſperances n'a-
» vez-vous pas, Meſſieurs, de cele-
» brer un jour ſa gloire & notre bon-

„ heur qui doivent être inſeparables?

A de ſemblables traits on reconnoît ce je ne ſçai quoi, qu'acquiert la litterature dans l'homme de Cour, & qui ne ſe trouve point dans le Sçavant de Profeſſion, & voilà à peu près une partie de l'éloge que M. l'Abbé Gedoyn, chargé de répondre à ce Diſcours & au précedent, donne à feu M. le Marquis de Dangeau.

Cette réponſe qui ferme la Scene de l'année 1720. reſpire le génie de Quintillien tranſmis à ſon Traducteur & comme naturaliſé dans lui. Car après le tribut de loüanges dû aux deux nouveaux Academiciens & à la memoire de M. Renaudot, „ ce „ Sçavant, utile à la Religion & à „ l'Etat, qui ſe livroit à l'étude par „ goût, & ſe prêtoit à la Societé par „ amour du bien public„, M. l'Abbé Gedoyn fait un retour ſur le peu de progrès qu'a fait l'éloquence de nos jours. Il recherche la cauſe de ce retardement. „ Ne ſeroit-ce point que nous „ n'aurions encore ni le goût, ni la „ vraye idée du beau, & que nous le „ cherchons bien loin, lorſqu'il eſt „ peut-être tout près de nous? Car en

„ tout genre les grandes beautez doi-
„ vent être ſimples & naturelles. Peut-
„ être que nous raffinons trop, & que
„ ce raffinement ennemi de la noble
„ ſimplicité dans les ouvrages d'eſprit
„ comme dans la morale, nuit au
„ grand & au beau que nous cher-
„ chons„. Le Quintillien moderne peut donner des leçons & des exemples de cette noble ſimplicité.

ARTICLE XLIV.

PIECES DE L'ANNE'E 1721.

MOnſieur l'Abbé de S. Didier, non content des ſuccès de 1720, voulut encore enlever les lauriers poëtiques de 1721. Il étoit queſtion de loüer en Loüis le Grand l'uſage du ſecret dans le Gouvernement & dans la vie civile. Il nous repreſente d'abord Loüis armé de la foudre, qui ſe met en Campagne, & qui étonne un monde d'ennemis & de rivaux incertains ſur qui tombera le tonnerre. M. Rabiot de Corlon Procureur du Roi au Preſidial d'Autun, a ſaiſi de ſon côté la même idée & l'a exprimée heureuſement.

Il part, & devant lui la foudre
Roule sans bruit & sans éclairs;
Quels remparts va-t-il mettre en poudre?
Quels peuples vont porter ses fers?
Conseillere de sa conduite
Minerve seule en est instruite,
Mars indiscret ne le sçait pas.
La victoire même incertaine
Des lieux où ce Heros l'entraîne,
Marche aveuglément sur ses pas.

Pour revenir à son Rival couronné, il observe que Loüis en aimant le secret haïssoit la dissimulation, ce monstre si bien colorié dans les vers suivans.

Va, fuy, mere de l'artifice
Et de la noire trahison;
Tes traits dont s'arme l'injustice
Sont teints de sang & de poison.
Monstre soupçonneux & perfide,
Vainement l'erreur qui te guide
Te nomme la vertu des Rois;
La fraude au cœur faux, à l'œil louche,
Toûjours assise sur ta bouche,
Seule anime & regle ta voix.

Mai 1722.

Cette année nous offre un plus grand nombre de Poësies que la précedente. L'Academie de Soissons, pour diversifier ses dons, paya son tribut en vers. M. le Picart Maître des Eaux & Forêts de Soissons fut chargé de le payer, & il le fit par la belle paraphrase du Pseaume 101. Le nombre des strophes est presque égal à celui des versets. Deux seules suffiront pour juger de la beauté du reste.

Versets 3. & 4.

Par un feu devorant ma chair est consumée;
Mes os sont dessechez des maux que j'ai soufferts;
Mes jours ont disparu plus prompts que les éclairs,
Et tels qu'une épaisse fumée
Qui se dissipe dans les airs.

Verset 5.

Abbatu de langueur, la force m'est ravie,
Je seche comme un pré que brûle le Soleil,

J'éprouve les horreurs de l'éternel ſommeil.
Par ta voix ſource de la vie
Seigneur, viens hâter mon reveil.

A l'égard des Vers de Meſſieurs de la Motte & Danchet ſur la Convaleſcence du Roi, ils ſont ſi connus, auſſi-bien que le Compliment en Proſe fait au Roi par M. Malet, qu'il eſt inutile d'en parler ici. Il ſuffit de ſçavoir que l'Academie entiere s'eſt exprimée par l'organe du dernier ; que le cœur a fait parler l'eſprit dans l'un des Poëtes, & que la *Nayade* de l'autre a été parée des plus naïves & des plus tendres graces. Paſſons aux pieces d'Eloquence.

M. Boivin reçû à la place de M. Hüet ancien Evêque d'Avranches, orne ſon illuſtre Prédeceſſeur d'une gloire qui rejaillit ſur le Succeſſeur. Il ſe peint ſans y penſer. » Dans quel genre d'écrire, dit-il, n'a-t-il pas merité » la haute eſtime que le public a faite » de ſes Ouvrages ? Poëte ingenieux, » excellent Critique, Hiſtorien, Phi» loſophe, Theologien ; il étoit lui

» ſeul une Academie entiere de Sça-
» vans, ou pour mieux dire, il réü-
» niſſoit en lui ſeul tout le ſçavoir de
» pluſieurs Academies. L'érudition
» chez lui n'étoit ni ſauvage ni rebu-
» tante. Humain, affable, prévenant,
» d'une converſation aiſée & agrea-
» ble, il ſçavoit plaire aux ignorans
» mêmes.

M. l'Abbé du Bos, qui répondit à ce diſcours, ne manqua pas d'appercevoir, de faire ſentir, & de fortifier par de nouveaux traits la reſſemblance du Peintre & du Portrait. Il encherit de même ſur les autres caracteres avec ſon éloquence accoûtumée.

Un autre genre d'éloquence ſi connuë de tout le monde, & ſi admirée en d'inimitables écrits, regne dans le diſcours ſuivant. Les diverſes peintures qui ſont le fonds neceſſaire de ces ſortes d'ouvrages, ſemblent entrer dans ce diſcours moins comme des éloges enchaſſez, que comme des preuves naturelles qui portent toutes ſur la loüange de l'Academie. De maniere que ce diſcours eſt un édifice dont chaque morceau ne peut être ſeparé du corps. Le premier éloge qu'on lit

enleve l'admiration ; le second le surpasse ; tout croît enfin de telle sorte que le dernier l'emporte sur ceux qui l'ont précedé. C'est ce précieux accroissement qui fait le beau de l'éloquence, & dont si peu d'Orateurs connoissent l'art & le prix de tous les portraits semez dans cet ouvrage ; celui de M. d'Argenson est le plus interessant, parce qu'il n'avoit point encore été si vivement touché.

„ Paris, cette Ville immense qui „ renferme autant d'interêts diffé„ rens que de Nations diverses, au„ tant de besoins que de Peuples, au„ tant d'intrigues que de maisons, „ autant de troubles à appaiser ou à „ prévenir, qu'il y a de passions & „ de gens qui s'y laissent emporter. „ Cette Ville, dis-je, étoit mainte„ nuë dans l'abondance & dans la „ paix par l'austere vigilance du Lieu„ tenant de Police. On auroit crû que „ cette populace aussi tranquille que „ nombreuse n'étoit qu'une seule fa„ mille, dont il pacifioit les querel„ les, dont il jugeoit les differends, „ dont il regloit les occupations, dont „ il procuroit la nourriture. C'étoit

» même trop peu pour lui de pourvoir à la ſubſiſtance & à la ſûreté du peuple, il étendoit ſes ſoins ſur tout ce qui pouvoit contribuer à ſa felicité. Le commerce, les promenades, les aſſemblées publiques, la police des ruës, l'ordre des Hôpitaux, rien n'échappoit à ſa vigilance. A voir comment il s'occupoit de tous ces détails & la nuit & le jour, ſouvent aux dépens de ſes repas & de ſon ſommeil, on eût dit qu'il n'avoit point de corps. A voir comment il ſçavoit tout, il pourvoyoit à tout, il étoit par tout, on eût dit qu'il en avoit pluſieurs: au moins auroit-on crû que pluſieurs Magiſtrats partageoient le travail dont il ſe chargeoit ſeul. Et ces nombreuſes occupations trouvoiens en lui un génie encore plus vaſte, que rien ne jettoit dans l'embarras ou dans le trouble. Tranquille au milieu de ſes audiences tumultueuſes il répondoit à tout ſans confuſion, il moderoit tout ſans inquietude, ſans s'émouvoir, preſque ſans parler. Un inſtant lui ſuffiſoit pour expedier à la fois plu-

» ſieurs affaires differentes. Son re-
» gard prononçoit une ſentence, tan-
» dis que ſa bouche en dictoit une au-
» tre, & que ſa main en traçoit une
» troiſiéme. Cependant il ſe faiſoit
» un jeu de ſes occupations multi-
» pliées, & ſon eſprit au milieu d'el-
» les ne perdoit rien de ſon enjouë-
» ment & de ſa délicateſſe. On di-
» ſoit communément qu'il y avoit en
» lui deux perſonnes differentes, dont
» l'une ſous un œil effrayant & un vi-
» ſage ſevere confondoit le crime, &
» faiſoit pâlir la fraude & la violence.
» Dans l'autre l'auſtere d'Argenſon
» n'avoit plus rien que de gay & d'ai-
» mable dans les manieres, dans les
» diſcours & preſque dans la Phy-
» ſionomie, &c.

On me pardonnera plus aiſément d'avoir tranſporté ici un ſi long morceau, que d'avoir omis le reſte d'un tableau ſi achevé. Je ne penſe pas après cela qu'il ſoit neceſſaire de nommer l'Auteur de la Piece en queſtion. A l'air dont ceci eſt manié, on devine aſſez qu'elle eſt de Monſeigneur l'Evêque de Soiſſons. Comme l'avoir nommé c'eſt l'avoir loüé ; nous laiſ-

ſerons le compliment que fit M. Malet à ce ſçavant Prélat dans une réponſe auſſi finement penſée que bien écrite, pour arriver enfin à la derniere piece de ce volume. Il eſt juſte d'en recueïllir quelques fleurs avant que de ſortir d'un parterre ſi agréablement diverſifié. C'eſt un Panegyrique ſacré qui termine les éloges profanes.

ARTICLE XLV.

PANEGYRIQUE DE SAINT Loüis Roi de France, prononcé dans la Chapelle du Louvre en preſence de Meſſieurs de l'Academie Françoiſe, le 25. Août 1721. Par M. l'Abbé de Ciceri.

L'Habile Orateur réünit le merite du S. Monarque dans un point de vûë qui repreſente trois principales qualitez du Heros Chrétien ; ſon zele pour la Religion, ſon eſprit de douceur, ſon amour pour la juſtice, ſuivant les paroles du texte : *Propter veritatem, manſuetudinem, & juſtitiam.*

Saint Loüis comprit que la fin d'un

Roi Chrétien étoit la gloire du Seigneur. Ainſi il employa ſa puiſſance à ſoûtenir les interêts de la Foi contre les ennemis de l'Egliſe, & toute ſon autorité à rétablir la ſainteté du Chriſtianiſme parmi ſes propres Sujets.

Les Albigeois domptez par la force, ou ramenez par la douceur; l'entrepriſe de la guerre Sainte d'abord favoriſée du Ciel, puis traverſée par des revers: le blaſphême puni au dedans du Royaume, l'impieté releguée, le libertinage proſcrit, les ſpectacles bannis, l'uſure interdite dans le commerce, les Temples bâtis ou relevez, &c. Enfin les vertus & l'exemple du Prince, plus que ſes Edits & ſes ſoins, montrent ſon double zele pour la Religion: mais tout ceci eſt lié par des reflexions admirables ſur l'alliance de la valeur & de la ſainteté, de la grandeur & de l'humilité, du Chrétien & du Heros: reflexions qui en relevant le merite de S. Loüis, donnent une idée magnifique du Chriſtianiſme, & font voir que par ſon moyen l'héroïſme eſt plus réel dans un Roi Saint que dans un Heros profane.

L'esprit de douceur qui éclata en S. Loüis par une clemence genereuse & une charité prodigue, » lui apprit à » pardonner par religion, non par va» nité; à distinguer les injures qui » offensoient le Roi, de celles qui » n'offensoient que le Chrétien; à se » mettre peu en peine qu'on manquât » d'estime pour sa vertu, pourvû qu'on » ne manquât pas de soûmission pour » son autorité; attaché à la pieté non » pour l'honneur qu'elle peut faire » devant les hommes, mais pour le » merite qu'elle donne devant Dieu». Il puisa dans ce même esprit une charité humble, une charité genereuse, une charité universelle. » L'homme » dur & superbe est odieux jusques » dans sa posterité. . . . . mais l'hom» me affable, misericordieux, paci» fique, trouve dans l'affection du » public sa grandeur, sa gloire, son » repos. Il commande toûjours avec » autorité, parce qu'on lui obéit avec » amour. Rien ne lui resiste, parce » que les cœurs mêmes ne lui resistent » pas . . . . il vit heureux, parce que » les autres le sont par lui. Il est pour » le public comme un trésor que cha-

„ cun prend interêt à conſerver, & „ cheri des hommes dont il poſſede „ la confiance; il eſt encore agréable „ à Dieu dont il remplit les deſſeins, „ & dont il repreſente la bonté.

Enfin quel amour de la juſtice en S. Loüis! il la rendit à ſes ſujets, il la garda envers ſes égaux, & ſe la fit à lui-même. C'eſt ici que l'Orateur ſacré déploye toute l'étenduë de ſon éloquence, tantôt pour repreſenter un ſaint Roi jugeant ſes peuples, prenant des précautions pour prévenir l'abus de l'autorité qu'il confioit aux autres, puniſſant ſeverement le crime, récompenſant le merite malheureux & la vertu mépriſée, ſoulageant ſon peuple, loin de le charger, &c. tantôt pour le montrer fidéle dans les Traitez, religieux à garder ſa parole, incapable des rafinemens de la politique & de l'ambition, arbitre des differends de ſes voiſins qu'il cherche à réünir, plûtôt qu'à les diviſer à ſon profit; tantôt pour faire voir ſa juſtice envers lui-même; juſtice prudente & ferme; ſa fermeté à ſoûtenir le dépôt ſacré de la dignité Royale, & à faire valoir ſes droits contre les

Princes, malgré leur puiſſance, & contre les Têtes Couronnées, malgré leur fierté; ſa prudence à diſtinguer dans les avis des perſonnes pieuſes ce qui concernoit la Religion, d'avec ce qui regardoit l'Etat: enfin, à entendre cet excellent Orateur, » on diroit » qu'il n'eſt aucune vertu qui ne fût » la vertu dominante de S. Loüis, & » que chacune faiſoit ſon caractere » particulier, quoiqu'elles le fiſſent » toutes enſemble.

ARTICLE XLVI.

SYSTEME DU MOUVEMENT; par Mr de Gamaches. A Paris, chez Jean-Michel Garnier Imprimeur-Libraire Ruë Galande, près la Place Maubert; *ann.* 1721. *in* 8°. *pp.* 122. *ſans compter l'Avertiſſement.*

LE mouvement eſt ſans doute la choſe du monde que les hommes connoiſſent le mieux dans la pratique; ils le diſtinguent fort bien du repos, & de toute autre proprieté du corps; ils en donnent même ſans ceſſe des notions, & des eſpéces de définitions,

qui ſont peut-être fort juſtes ; c'eſt au moins avec le ſecours de ces notions, qu'on ſe rend intelligible, lorſqu'on parle de ce qui appartient au mouvement : mais il a été de tout tems difficile de réduire en théorie, ce que l'on ſçait d'une maniere pratique : la théorie demande des idées réfléchies ; ce que l'on ſçait par pratique, on ne le ſçait communément que par des idées directes, d'autant plus incapables de ce repliement en quoi conſiſte la réflexion, qu'elles ſont plus claires & plus naturelles. Une eau qui coule ſur un terrain uni, ne reconnoît point de rejailliſſement ; ce ſont les obſtacles qui cauſent la réflexion des corps ; ce ſont les difficultez, les opinions contraires, qui cauſent la réflexion des eſprits : en fait de mouvement, chaque eſprit ſuit ſon penchant, & prend des mains de la nature même les idées qu'elle lui preſente ; il n'eſt donc pas ſurprenant que tous les eſprits ſoient d'accord en ce point, & qu'ils s'entendent lorſqu'il en eſt queſtion, je dis dans la pratique.

Mais qu'on aille propoſer à ces eſprits que la routine entraîne, de défi-

nir ce qu'ils entendent par mouvement, si c'est un passage, ou un transport, un simple rapport, ou une action : qu'on leur demande des preuves sur l'existence de ce mouvement, sur l'existence même des corps qui paroissent se mouvoir, c'est alors que la routine les abandonne, & que destituez de leurs idées directes, ils se trouvent livrez non pas à des réflexions suivies & régulieres, mais à des sortes de rejaillissemens qui les font aller par sauts & par bonds, sans qu'on puisse en attendre, si ce n'est à la longue, ou à force de génie & de méditation, un systême suivi & complet.

Le systême que Mr de Gamaches donne au Public, est peut-être le premier qui ait mérité ce nom de systême suivi & complet, quoiqu'il ait paru sur cette matiere un grand nombre d'Ouvrages beaucoup plus étendus que le sien ne le paroît, si l'on en juge par le volume : le principe de ce systême n'est pas une chose qui soit à la portée de tout le monde ; mais en saisît-on même le principe, les consequences & les diverses branches ne se presentent pas d'abord ; & quand elles se

preſenteroient, il eſt peu d'eſprits aſſez fermes pour heurter, en les adoptant, les prejugez les mieux érigez en veritez de fait & d'experience.

L'ingenieux Auteur en appelle dans l'Avertiſſement à la Métaphyſique & aux pures idées; il ne veut pas que le mouvement ſoit du nombre des choſes ſenſibles & palpables, que l'on compte, que l'on peſe, que l'on meſure. L'Auteur du ſyſtême phyſico-mathématique propoſé ſur le mouvement dans ces Mémoires au mois de Juillet de l'année precedente 1721. à la page 1250. eſt bien éloigné de mettre les idées du mouvement au nombre des idées métaphyſiques, & de les exclure du nombre de ces idées palpables qui roulent ſur le Calcul ou ſur la Géometrie, puiſqu'il pretend au contraire que la Métaphyſique n'eſt bonne ici, comme ailleurs, qu'à éterniſer les diſputes, & que c'eſt à la Géometrie ſeule, & au Calcul de terminer toutes les queſtions qui regardent le mouvement; mais ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que le calcul de cet Auteur ſe trouve preſque tout d'accord avec la Métaphyſique de Mr de Gamaches:

ſans doute ni l'un ni l'autre ne ſont arrivez au but par la route par où ils prétendent y amener le lecteur. L'Auteur du Mémoire de Juillet avoit affecté un air myſterieux ; il n'avoit voulu propoſer ſon idée qu'aux Géométres : mais Mr de Gamaches trahit le ſecret, & revele au peuple ce que le peuple n'eſt peut-être pas trop à portée de goûter. Il eſt à ſouhaiter que le peuple ne le faſſe pas repentir de cette confidence : le peuple a des reſſources contre l'empire que pourroit s'attribuer un Auteur que le genie ou la ſcience releveroit trop au-deſſus de lui : l'ignorance ſeule a de tout tems été une grande reſſource. Voici le ſyſtême, puiſqu'enfin le Public eſt admis à en joüir.

Rien n'eſt mieux établi dans tous les eſprits, que l'action du mouvement : connoiſſons-nous même bien diſtinctement d'autre action que celle-là ? Le mouvement eſt, ou paſſe juſqu'ici pour être le premier & l'unique agent de la nature, pour le reſſort & l'ame generale de tout ce qu'elle opere dans cet univers ſenſible. Quoi de plus engourdi, de plus inanimé que la

matiere? mais dès que le mouvement s'en empare, elle est toute ranimée, elle aquiert une legereté, une vivacité, un feu, en un mot une action dont tous nos sens sont vivement frappez; voyez un boulet de canon qui part, tout plie, tout s'ébranle, tout s'anime, tout tremble devant lui? Est-il rien de plus actif, ou de plus agissant que le feu? Enfin c'est le mouvement qui vivifie tous les corps qui vivent, c'est de lui qu'ils tiennent immédiatement leur force & toute leur action; rien n'est si naturel en un mot que de regarder le mouvement comme une je ne sçai quelle vertu infuse qui pénetre les corps, & les aiguillonne sans cesse comme à de nouveaux exploits; l'*impetus* des Anciens n'étoit absolument que cette vertu; à la verité on a bien renoncé à cet *impetus*, ou plûtôt on a renoncé au terme; car pour le fond de l'idée, elle est trop enracinée dans le fond même de l'esprit humain, pour qu'on y renonce encore; ainsi le commun regarde toûjours le mouvement comme une action, & les Philosophes ne manquent gueres d'inserer le mot d'*actif* dans les no-

tions & dans les définitions les plus précises qu'ils en donnent : or cette idée si chere & qu'il est si naturel d'avoir, c'est la premiere victime que le systême de M. de Gamaches exige qu'on lui sacrifie.

Mais ce n'est point en tyran qu'il l'exige, ses prétentions sont par tout appuyées de raisons solides; il eût été seulement à souhaiter qu'il les eût énoncées d'une maniere un peu plus didactique, moins métaphysique, &, s'il faut le dire, moins ingénieuse; on n'a garde de souscrire à celle qu'il tire de l'inefficacité des causes secondes; cette inefficacité n'est ni un principe évident, ni une proposition démontrée : les causes secondes ne sont point efficaces par elles-mêmes; c'est de Dieu seul qu'elles tiennent leur efficacité; mais il ne s'agit point de cela; c'est un raisonnement plus solide & plus palpable de faire remarquer que dans l'interieur d'un corps en mouvement tout est la plûpart du tems aussi tranquille que si le corps étoit dans un parfait repos; on ne découvre jamais dans ce corps que de la matiere & une matiere toûjours éga-

lement engourdie & inanimée ; c'eſt encore fort à propos que le ſçavant Auteur diſtingue ſoigneuſement entre la cauſe du mouvement & le mouvement lui-même ; lorſqu'on parle du mouvement, l'on parle du mouvement formellement pris en lui-même dans ſa propre nature, dans ſa propre eſſence ; que ce mouvement ſoit l'effet d'une action, on n'en ſçauroit douter ; qu'il ſoit même joint avec une action, on peut l'accorder ; mais que ce ſoit une action, c'eſt tout autre choſe ; pour moi je crois que tout le nœud & tout l'état de la queſtion ſe réduit à ſçavoir ſi la communication du mouvement eſt une choſe fondée ſur l'eſſence même du mouvement, ou ſur une loi arbitraire de la nature ou de Dieu ; c'eſt-à-dire à ſçavoir, ſi avant toute conſtitution de la nature, ſi avant la création de cet Univers, Dieu a pû établir, ou ne pas établir qu'un corps A heurtant un corps B, ce corps A communiquât ou ne communiquât pas ſon mouvement au corps B : ſi Dieu a été libre à cet égard, comme il paroît raiſonnable de le penſer, le mouve-

 ment

ment n'eſt donc pas une action, & ce n'eſt qu'en vertu d'une loi arbitraire & accidentelle, & par une force étrangere & ſuradjoûtée, & nullement en vertu de ſa propre eſſence & par ſa propre force, que le corps A communique ſon mouvement au corps B.

Ce ſacrifice une fois fait, il s'en preſente un autre non moins redoutable à l'imagination; car l'eſprit deſormais ne ſçauroit reculer, & tout le ſyſtême n'eſt qu'une ſuite de conſequences legitimes; la premiere & la principale, développe à fond la nature du mouvement, lequel n'étant point une action, ne ſçauroit plus conſiſter que dans un ſimple rapport, dans un ſimple changement de lieu & de diſtance; il n'y a plus moyen de s'en dédire lorſque le principe eſt ratifié; à examiner même la choſe en elle-même, le mouvement ne ſçauroit être qu'un ſimple rapport, ou ſi l'on veut, un changement de rapport: le corps A ſe remuë, qu'eſt-ce à dire? il change de lieu, il change de rapport, il s'éloigne, il s'approche des autres corps; & quoi plus? il change de lieu,

de rapport ; il s'éloigne, il s'approche ; certainement l'esprit, les yeux, l'imagination même, si elle s'y fixe un peu, n'y découvre autre chose ; le peuple qui ne rafine gueres sur les objets des sens, ne parle du mouvement que dans ces termes ; *le corps passe, il est passé, il change de place ; il étoit ici, il est là ; il étoit loin, il est près ; il étoit près, il est loin.* C'est tout ce qu'il en dit, lorsqu'il parle du mouvement comme mouvement ; les anciens Philosophes qui ne rafinoient pas souvent plus que le peuple, définissoient bonnement le mouvement, *un passage, un transport, un changement de lieu.*

Mais les Mathematiciens fournissent plus qu'une preuve d'autorité ou de convenance ; ils calculent, ils pesent, ils mesurent le mouvement : voudroit-on dire qu'ils se trompen en cela, & que le mouvement n'es l'objet ni de leur Arithmetique, n de leur Algébre, ni de leur Méchani que, ni de leur Statique, ni de leu Hidrostatique, ni de leur Geome trie ? Il n'y a pas d'apparence : or si l mouvement est l'objet de toutes ce sciences, & si ces sciences sont infai

libles dans les raiſonnemens qu'elles forment ſur cet objet, certainement on ne ſçauroit ſe défendre de regarder le mouvement comme un rapport; car ſi on l'ignore, il eſt pourtant vrai que ces ſciences n'ont abſolument de priſe que ſur les ſimples rapports.

Nouvelle conſequence & nouveau ſacrifice; il n'y a donc point de mouvement abſolu, ou pour parler bien juſte, le mouvement n'a d'abſolu que ſon exiſtence; il faut ou ſe refuſer avec roideur au principe, ou ſe prêter de bonne grace à la legitimité de cette conſequence; encore une autre: le mouvement n'eſt donc pas la proprieté d'un corps ſolitairement pris, ce n'eſt que la proprieté des parties; tout rapport embraſſe deux termes & un milieu; tout mouvement embraſſe neceſſairement pluſieurs corps & un eſpace; un eſpace réel, ſi le mouvement eſt réel; un eſpace materiel, ſi le mouvement eſt materiel; en eſt-il d'autre encore un coup? On a beau faire, on ne dépoüillera jamais l'idée du mouvement de celle de l'eſpace, & le mouvement ſuivra toûjours la nature de cet eſpace; on peut bien

imaginer un eſpace hors de ce monde, parce qu'on a une imagination; mais on ne peut pas imaginer un mouvement qui ne ſoit imaginaire dans cet eſpace imaginaire, & toûjours en bonne mathematique la ſuppoſition de $\varepsilon = o = D = \infty = \surd - \varepsilon$ donnera $M = o = D = \infty = \surd - \varepsilon$.

Après cès premieres conſequences, tout le ſyſtême de M. de Gamaches ſe dévelopne; mais il n'en eſt preſque pas une partie qui ne revolte l'imagination, & qui ne coûte à l'eſprit de genereux ſacrifices: n'importe, jamais ſyſtême ne fut plus lié ni mieux ſuivi; & quiconque eſt reſolu à ne pas regarder le mouvement comme une action, doit conclure ſinon hardiment, au moins ſans balancer, qu'un corps peut être réellement en mouvement & en repos en même tems, & que tel eſt l'état de preſque toutes les parties de cet Univers, qu'un corps peut n'être ni en mouvement ni en repos; & que tel eſt l'état du monde entier, que le rocher ſe remuë autant que l'eau qui l'environne; effectivement il la frappe & la fait rejaillir; que les terres, les villes, les vil-

lages, le rivage fuyent le vaiſſeau qui les fuit; & que Virgile a parlé en Philoſophe, lorſqu'il a dit en Poëte, *Provehimur portu, terræque, urbeſque recedunt*; que le terme vers lequel j'avance, avance vers moi & fait la moitié du chemin, ou plûtôt un chemin égal, & que s'il fuyoit devant moi, ce ſeroit alors qu'il ſeroit réellement en repos, car il le ſeroit reſpectivement; que la terre tombe ſur une pierre qui tombe; qu'un homme dans ſon lit, qu'un mort dans ſon tombeau ſe remuë; qu'il eſt faux de dire que tel ou tel corps ſe remuë, ou puiſſe ſe remuer, ſi ce n'eſt dans les parties, & que par conſequent Deſcartes avec tous ſes fidéles diſciples a peché d'entrée de jeu contre le principe, lorſque pour établir les regles du mouvement, il a commencé par ſuppoſer deux corps, l'un en mouvement, l'autre en repos; le corps A n'eſt point en mouvement, le corps B n'eſt point en repos, ils ſont tous deux en mouvement; il y a mille autres conſequences non moins paradoxes; mais je le répete, ſi le mouvement n'eſt point une action de ſa propre nature,

formellement pris dans ſon eſſence, toute cette ſuite de paradoxes eſt démontrée.

Remarquez en confirmation de ce ſyſtême, que la réaction eſt bien fondée ſur la nature même du mouvement; je frappe un corps, ce corps me frappe, beau myſtere! je cours vers lui, ne court-il pas vers moi? autre confirmation; celui qui dort tranquillement dans le vaiſſeau, n'eſt-il pas en mouvement? mais n'eſt-il pas auſſi en repos? Eſt-ce la quantité du mouvement abſolu que les experiences des percuſſions des Huguens, des Mariottes, des Wallis, des Newtons, des Deſchales, des Mallebranches, établiſſent inalterables dans l'Univers, comme Deſcartes l'avoit imaginé? Non, c'eſt à la quantité du mouvement relatif qu'elles aſſurent cette inalterabilité, comme ces Auteurs plus récens que Deſcartes l'ont découvert; on verra bien-tôt toute cette théorie des percuſſions déduite avec facilité, & démontrée avec ſolidité à l'aide du mouvement relatif par M. de Gamaches.

Cet ingenieux Auteur ne diſſimule

point une difficulté qui eſt en effet la plus grande, & celle qui peut le plus nuire aux progrès du ſyſtême : *Si le mouvement eſt réciproque, dit-on, tout doit l'être du côté de la cauſe ; cependant que nous nous déterminions à changer de ſituation par rapport à notre lieu phyſique, auſſi-tôt nous en changeons ; mais que ce ſoit notre lieu phyſique que nous voulions faire changer de ſituation par rapport à nous, l'acte de notre volonté n'eſt alors ſuivi d'aucun effet.* M. de Gamaches répond, que notre action ne produit point, mais occaſionne le mouvement ; & que ce ſyſtême de cauſes occaſionnelles étant tout arbitraire, Dieu a pû établir que notre volonté fût efficace au premier regard & non au ſecond : mais qu'il me ſoit permis de le dire ; n'eſt-ce point là une de ces contradictions, où, quelque génie que l'on ait, on eſt ſi expoſé lorſqu'on ſoûtient un ſyſtême dont les conſequences combattent directement tous les préjugez les plus naturels ? Il faut être homme par quelque endroit, & payer à l'erreur au moins pour la forme un tribut que les autres lui payent par devoir ; c'eſt

bien peu de ne se contredire qu'une fois dans un pareil systême; Descartes n'en a pas été quitte à si bon compte.

Où est donc la contradiction? elle est à répondre à une objection dont il faut adopter toute la prétenduë difficulté; si le mouvement est réciproque tout doit l'être du côté de la cause; voilà ce qu'il faut adopter, & nier ensuite conséquemment, que l'acte de notre volonté ne soit suivi d'aucun effet, lorsque nous voulons faire changer de situation à notre lieu physique par rapport à nous; car 1°, dès là que je puis faire changer à mon corps de situation par rapport à mon lieu physique, dès là je puis faire changer de situation à mon lieu physique par rapport à mon corps; il est même clair que je ne puis faire en aucune sorte l'un sans l'autre, puisque dès là que je change de lieu, mon lieu en change aussi, le lieu étant réciproque & les corps se servant mutuellement l'un à l'autre. 2°. Il y a plus, & c'est ici, ce me semble, une confirmation bien solide du systême en question: quand j'agis sur mon corps pour lui faire changer de lieu,

j'agis autant ſur ce lieu que ſur mon corps ; un oiſeau qui vole pouſſe l'air en arriere autant que ſon corps en avant ; un poiſſon qui nage, une barque qui vogue, tout corps qui agit pour changer de lieu, fait tomber ſon action ſur le lieu autant que ſur lui-même ; dites à un homme de marcher ſans pouſſer la terre en arriere : & cela eſt ſi vrai que ſi le terrain eſt bien gliſſant ou fluide, & qu'il ne donne aucune priſe au repouſſement, on ne ſçauroit y avancer d'un pas ; en un mot le mouvement n'eſt abſolument qu'une ſeparation de corps ou de parties ; lorſque je veux ſeparer deux corps, il faut les pouſſer en ſens contraire ; Deſcartes a perfectionné la Phyſique en introduiſant l'impulſion ; on peut la perfectionner encore en y introduiſant la repulſion ; rien ne ſe fait dans la nature que par repulſion, & la ſimple impulſion n'a lieu nulle part ; un reſſort ne peut agir d'un ſeul côté ; la poudre ne pouſſe point le boulet, ſi elle ne repouſſe le canon ; tout ce qui agit dans la nature agit en tout ſens par une eſpece de gonflement, diſons mieux par un gonfle-

ment veritable; mais ce qui nous trompe, c'est que l'action des corps ne se manifeste que d'un côté qui est celui de la moindre resistance; ainsi nous ne faisons attention qu'à l'impulsion du corps qui nous cede, sans prendre garde que nous repoussons en effet dans le même tems tous les corps qui nous environnent.

Au reste l'excellence du systême, la fermeté d'esprit à en adopter les consequences, la solidité des raisons & des preuves qui l'appuyent, ne sont point les seules beautez qui éclatent dans la dissertation de M. de Gamaches; l'esprit, ce qu'on appelle l'esprit, y brille autant que le génie y éclate: la vivacité & l'élegance du stile y rehaussent par tout la solidité & la force du raisonnement; voici quelques endroits qui feront juger de tout le reste: c'est l'élegant Auteur qui parle.

„ Voilà donc la matiere entiere-
„ ment dépoüillée de tout ce qui en
„ distingue ou en caracterise toutes
„ les parties; mais dans cet état que
„ devient-elle? Ne feignons point de
„ le dire, elle devient précisément ce
„ que le commun des Philosophes

» appelle *vuide*; car le vuide de la ma-
» niere même qu'ils le conçoivent est
» réellement un espace qui a des par-
» ties de differentes figures, de diffe-
» rentes grandeurs; des parties réel-
» lement distinguées les unes des au-
» tres, & qui subsistent par elles-mê-
» mes, ce qui ressemble déja fort à la
» matiere; ajoûtez à cela, que ces par-
» ties n'ayant entre-elles aucun arran-
» gement qu'on puisse supposer ne-
» cessaire, rien n'empêche que l'Au-
» teur de la nature ne les dérange
» quand bon lui semble; ainsi le mou-
» vement convient encore aux espa-
» ces qu'on prend pour le vuide; que
» manque-t-il donc à ces espaces pour
» nous paroître des corps? Il leur
» manque de se presenter à nous re-
» vêtus de qualitez sensibles; mais
» c'est à nos sens & à notre imagi-
» nation à les en revêtir; tout est mas-
» qué pour nous dans la nature, l'U-
» nivers est un spectacle où tout nous
» fait illusion; & ce qu'il y a de fâ-
» cheux, c'est que la premiere forme
» sous laquelle nous le voyons fait en
» quelque maniere l'unique regle de
» nos jugemens. Dans l'enfance il nous
» semble, &c.

Et un peu plus bas ... » Ce sont
» presque toûjours les Sçavans, ceux
» qui le sont de profession, qui retar-
» dent le plus le progrès des Sciences;
» ils ne veulent rien apprendre de
» leurs contemporains; il en coûte-
» roit à leur vanité; ceux dont ils
» sont trop proches leur font ombra-
» ge; & puis, le moyen de recommen-
» cer à penser sur nouveaux frais? On
» veut joüir de ce qu'on a acquis, &
» quand une fois on a sa provision
» d'idées, on cherche à se reposer;
» on a trop de peine à desapprendre;
» ceux qui ne sçavent encore rien en
» ont moins à s'instruire.

Le portrait qui suit est d'après nature: » Il se trouve à present moins de
» Philosophes qu'on ne pense; nous
» avons d'habiles gens en tout genre,
» il est vrai, mais un talent n'annon-
» ce pas toûjours tous les autres;
» voyez les illustres émules des Sça-
» vans de notre Nation; quels progrès
» ne font-ils pas dans les Arts? La Geo-
» metrie semble n'avoir rien de caché
» pour eux; tout paroît soûmis à leurs
» calculs; mais écoutez les Philoso-
» phes, vous ne les reconnoissez plus,

„ ce ne ſont plus les mêmes hommes ;
„ c'eſt que dans la recherche des veri-
„ tez abſtraites, l'eſprit eſt entiere-
„ ment abandonné à lui-même, nul-
„ le voye méchanique ne peut alors
„ le conduire, &c.

Les portraits qui ſuivent ſont bien ingenieux : „ Un homme aura de meil-
„ leurs yeux que les autres ; il aura
„ épié avec perſeverance ce qu'il y
„ aura de plus délié dans les opera-
„ tions de la nature, & qui commu-
„ nément doit échaper ; en voilà aſſez
„ pour lui obtenir un titre ; il s'en pré-
„ vaut, il décide, & ſouvent au ha-
„ zard ; il n'importe, on ſe rend à ſes
„ déciſions, le préjugé eſt pour lui,
„ c'eſt-à-dire, que parce qu'il a mieux
„ vû que les autres, on voit qu'il ſçait
„ mieux penſer ; des gens par un tra-
„ vail aſſidu ſe ſeront rendus familiers
„ certains caracteres ſimboliques ; ils
„ ſçauront les ranger & les combiner
„ ſuivant les regles invariables de leur
„ Art ; ſi le hazard veut que dans leur
„ chemin ils rencontrent quelque ſin-
„ gularité dont on ne ſoit pas encore
„ inſtruit, en voilà aſſez pour les met-
„ tre en crédit ; qu'ils parlent bien ou

„ mal & ſur ce qu'ils voudront, leur
„ nom décidera, ſi la raiſon n'eſt pas
„ pour eux; pour nous ne ſoyons pas
„ les duppes des préventions vulgai-
„ res: ſongeons qu'il eſt toûjours aiſé
„ d'apprendre, il n'en coûte que de le
„ vouloir; auſſi combien voyons-nous
„ de gens de qui l'on pourroit dire
„ qu'ils ſçauroient tout, s'il ne leur
„ manquoit de ſçavoir penſer ? mais
„ le malheur, c'eſt que l'élevation du
„ génie n'eſt pas toûjours le fruit de
„ la ſcience.

Ces morceaux pris au hazard annoncent le ſtile ingénieux de l'Auteur; ils annoncent auſſi ſa méthode, qui eſt celle des Métaphyſiciens, leſquels, ſans doute, pour ne pas épuiſer la profondeur de leur génie par une trop conſtante application à des objets difficiles à ſaiſir, ſe permettent par intervalles des digréſſions & des ſaillies; où l'imagination ſe dédommage des mauvais traitemens qu'on lui fait dans le reſte de l'ouvrage.

ARTICLE XLVII.

MEMOIRES CONCERNANT les Tailles, & les moyens de faire cesser les abus qui se commettent dans leur imposition. Par Mr Aubert ci-devant Receveur des Tailles de l'Election de Caudebec Généralité de Roüen, & Commissaire pour l'établissement de la Taille proportionelle en l'Election de Beauvais, Généralité de Paris. A Paris, des nouveaux Caracteres, & de l'Imprimerie de Jacques Colombat, Imprimeur ordinaire du Roi, &c. Ruë Saint Jacques au Pélican 1721. *in* 4°. *pp*. 84.

L'Auteur fait entendre qu'on se plaint depuis long-tems des abus qui se sont glissez dans la répartition des Tailles, au préjudice des Édits & Déclarations portées par nos Rois, pour arrêter le cours d'un désordre également contraire au bien de l'État & à celui des particuliers. Les Collecteurs chargez de recuëillir les contributions de chaque parroisse, sans

égard aux régles de l'équité & de la conſcience, s'arrogent impunément le droit arbitraire de venger leurs querelles particulieres, par des véxations criantes, & de cottiſer les Taillables au gré de leur paſſion, & de leur intérêt. Un Parroiſſien livré à la diſcrétion d'un Collecteur envenimé contre lui, doit s'attendre à n'être pas épargné; il peut s'aſſûrer qu'il éprouvera de ſa part toute la dureté dont eſt capable un païſan intraitable & féroce autant par le défaut de la naiſſance que par les principes de l'éducation. Les perſonnes établies pour maintenir l'égalité & la juſte proportion dans les cottes, par un trafic honteux du pouvoir que le Roi leur confie, par une connivence criminelle, ou par une lâche condeſcendance, autoriſent quelquefois les injuſtices qui ſe commettent. Un vaſſal ſoutenu du crédit de ſon Seigneur, trouve le moyen de ſe ſouſtraire à la commune loi; une protection mendiée ou achetée à force de préſens eſt ſouvent un titre d'exemption; le ſurplus des diminutions injuſtes, qui ſe font au profit des riches, retourne à la char-

ge des pauvres indéfendus & ſans appui; dans ce partage inégal, l'indigent accablé de ſon propre faix & de l'excédent qui réſulte des diminutions gracieuſes, eſt réduit à la cruelle alternative, ou de payer ce qu'il ne peut fournir, ou de laiſſer ſon héritage en proye à un Collecteur ſans miſericorde, & de traîner ſa miſere de village en village, dans l'eſpérance de trouver ailleurs une condition moins dure. D'où il arrive que les cottes-parts des inſolvables retombent ſur les Collecteurs & ſur les plus aiſez, qui par un retour inévitable devenant eux-mêmes inſolvables ſont forcez d'abandonner la culture des terres, & de remettre leurs Fermes aux propriétaires, ſans parler des frais qui les conſomment & cauſent la ruïne entiere de leurs familles.

Pour remédier à ce dérangement étrange, Monſieur Aubert propoſe dans ſon Mémoire un moyen unique, fort aiſé dans l'exécution, & qui n'eſt point ſujet aux inconvéniens de la répartition arbitraire : on en eſt redevable à ſa probité, à ſon zele pour le bien public, à ſes réflexions & à une

longue experience dans l'adminiſtration des deniers du Roi, & ſur tout au deſir qu'il a de ſervir les intentions de Monſeigneur le Régent, qui a cru devoir les premiers ſoins de ſa Régence au ſoulagement des peuples de la campagne, en rétabliſſant le bon ordre & la juſte proportion dans les Tailles, ſelon les termes de la Lettre Circulaire que Son Alteſſe Royale adreſſa le 4. Octobre 1715. à Meſſieurs les Intendans. C'eſt dans cette vûë que M. Aubert préſente le deſſein d'une Taille proportionelle qui, en aſſûrant avec avantage les droits du Souverain, ſera moins onereuſe aux ſujets. Afin de donner à ce projet une forme certaine & invariable, il s'agit d'avoir un état bien averé des biens de chaque parroiſſe, non par des Commiſſaires envoyez à cet effet dans tous les départemens; cette diſcuſſion, outre qu'elle ne pourroit ſe faire que lentement & après un très-grand nombre d'années, couteroit encore des recherches pénibles, & engageroit Sa Majeſté dans des dépenſes exceſſives.

La voye la plus abregée, & qui s'accorde le mieux avec les interêts du Prince, eſt de s'en remettre à la

bonne foi & au témoignage des taillables de chaque parroiſſe; ils ſe connoiſſent tous par une longue habitude ; ils ſçavent parfaitement les facultez de chaque particulier, & ils ſont trop clairvoyans ſur leurs propres avantages pour faire grace à perſonne par une déclaration infidelle, qui ſeroit à leur préjudice, & qui ſuppoſeroit un deſſein concerté qu'on ne peut imaginer parmi des gens diviſez d'inclination & d'interêt.

L'Auteur, après l'Épître Dédicatoire, s'adreſſe aux Seigneurs de parroiſſe, Gentilshommes & perſonnes d'autorité, proprietaires de métairies & biens de campagne. Il leur fait toucher au doigt les ſuites fâcheuſes d'une répartition contrainte par voye d'autorité & de protection en faveur de leurs Fermiers, qu'ils font impoſer à des cottes médiocres, tandis que les pauvres laboureurs & le menu peuple ſont taxez ſans ménagement ; car, dit-il, il eſt notoire, que ces derniers ne pouvant ſoutenir un fardeau qui les ſurcharge, il faut néceſſairement revenir aux Fermiers mêmes, qui accablez à leur tour par des condamnations ſolidaires & des frais exceſſifs, ſe trou-

vent dans l'impuissance d'acquiter le prix de leurs fermages, & les proprietaires rebutez par la difficulté de trouver de nouveaux Fermiers à leur gré, sont réduits à la nécessité de faire valoir leurs terres par des domestiques, qui en absorbent presque entierement le revenu. Tels sont les effets de ces protections injustes qui ont dépeuplé les villages; de là les nonvaleurs & la stérilité des terres faute d'ouvriers qui les cultivent.

Il remarque ensuite que la taille il y a 300 ans n'étoit qu'un secours extraordinaire pour les besoins pressans de l'État: alors tous les sujets du Royaume, Ecclesiastiques, Magistrats, Nobles & Roturiers y contribuoient sans distinction. C'est ce qui paroît par l'article 5^e de l'Ordonnance de Charles VI en l'année 1388; elle s'explique en ces termes: *tous, excepté le Connêtable, le Chancelier & les Generaux de France, payeront la Taille.*

Dans ces premiers tems, ceux qui étoient chargez du recouvrement, ignoroient l'usage des Rôles. Ils se contentoient de marquer les payemens sur des morceaux de bois ap-

pellez Tailles, comme il ſe pratique aujourd'hui chez les Boulangers & les Maréchaux ; & c'eſt de là que le nom de Taille a été donné à ce ſubſide, qui devint ordinaire ſous le Regne de Charles VII, avec ordre de le repartir également & dans la juſte proportion des facultez de chaque particulier, comme il eſt expreſſément porté par l'article premier de l'Ordonnance de 1449 ſur le fait de la Taille. On doit préſumer que cette Ordonnance de Charles VII fut fidellement obſervée, au moins pendant un ſiécle, & que les abus de la repartition arbitraire commencerent vers l'année 1597 que parut un reglement pour réprimer les déſordres qui s'étoient dejà introduits. Dans l'article 15 de ce reglement, il eſt fait défenſe à tous les Gentilshommes de *s'entremettre des élections d'Aſſeſſeurs & Collecteurs, ni de l'aſſiette des Tailles, ſous peine de privation de leur Nobleſſe & d'amende au cas appartenant.* Dans l'article 17, Henri le Grand déclare ſes intentions de la maniere qui ſuit : *Et d'autant que l'inégalité dont uſent les Aſſeſſeurs des parroiſſes au fait de leurs Rôles & aſſiet-*

tes, eſt une des principales cauſes de la ruïne & ſubverſion des parroiſſes, par les vengeances, procès & differends qui en naiſſent entre les Taillables, & de là un deſordre qui rend les deniers de la Taille très-difficiles à recouvrer : Nous déſirons qu'à l'avenir égalité ſoit gardée en la contribution deſdittes Tailles, & que nos pauvres ſujets ne ſoient foulez ni oppreſſez au ſoulagement des riches & aiſez. Voulons & ordonnons que doré-navant les Elûs en faiſant leurs chevauchées s'informent ſur les lieux deſdittes inégalitez. L'Ordonnance du mois de Mars de l'année 1600 n'eſt pas moins formelle contre ces mêmes abus.

Tous ces reglemens & les autres qui ſe ſont faits dans la ſuite relativement à ceux-ci, n'ont point arrêté le cours du mal. On n'avoit point encore de plan bien formé, ſur lequel on pût donner à la répartition des Tailles une forme conſtante & réguliere. M. Aubert trouve ſon *point fixe* dans la maniere dont la Province d'Alſace ſe conduit à cet égard.

La Province d'Alſace paye une impoſition ordinaire appellée ſubvention : d'abord elle fut modique; les

Contribuables d'intelligence entr'eux ſe cottiſerent pour la répartir ſelon les regles de l'équité. Ce concert ſubſiſte encore aujourd'hui, bien que cette ſubvention ait été conſidérablement augmentée à proportion des beſoins de l'État. Voici comme la choſe ſe pratique : il y a dans cette Province des Baillifs & des Prévôts. Les Baillifs ont leurs départemens dans les villes, bourgs & villages au choix du Seigneur des lieux; ces Ballifs ont des Prévôts qui leur ſont ſubordonnez. Dès que l'Intendant d'Alſace a reçu l'ordre de la Cour pour les impoſitions, il convoque chez lui tous les Baillifs, il concerte avec eux la répartition au ſol la livre des ſubſides impoſez l'année précédente; c'eſt-à-dire, qu'un bourg, qui conformément au premier *point fixe* payoit pour ſa part 100 livres, en payera 1000 l'année d'après, ſi l'augmentation de l'impôt eſt d'un neuviéme en ſus. La choſe étant concluë d'un conſentement unanime, Mr l'Intendant fait dreſſer ſes Mandemens, qu'il remplit de la ſomme impoſée à chaque bourg, ville, ou village. Il les remet enſuite

entre les mains des Baillifs ; ceux-ci les délivrent aux Prévôts, qui exercent dans le lieu de leur établiſſement les mêmes fonctions, que les Collecteurs dans les autres Provinces du Royaume, avec cette difference qu'ils ſe font honneur d'une commiſſion qui ne leur eſt point à charge.

Lorſque chaque Prévôt a reçû le Mandement pour le lieu qui lui eſt aſſigné, il aſſemble les habitans, & de concert avec eux il fait la répartition de l'impôt au ſol la livre de la taxe répartie l'année d'auparavant. Si dans cette aſſemblée, il s'en trouve quelques-uns qui demandent une diminution à raiſon des pertes qu'ils ont eû à ſouffrir, ſoit par le feu, les inondations ou quelque autre déſaſtre imprévû, leurs plaintes ſont favorablement écoutées; quatre des parroiſſiens ſont nommez à la pluralité des ſuffrages, pour examiner le dommage, & ſelon le rapport qui en eſt fait, on convient auſſi à la pluralité des voix ſur les diminutions qu'il eſt juſte d'accorder aux intereſſez; leur cotte eſt auſſi-tôt diminuée, & la diminution étant jointe au principal de l'impoſi-

 tion,

tion, le total en eſt réparti ſur tous les habitans.

Après que le Rôle des contributions a été dreſſé, chaque parroiſſien le ſigne en marge de ſa cotte ; il reſte entre les mains du Prévôt, auquel tous les Contribuables par quartier & d'avance payent très-régulierement la ſomme dont ils ſont convenus. Cette ſomme eſt remiſe aux Baillifs qui la portent au bureau des Receptes établi par Sa Majeſté dans ladite Province.

Sur ce Modelle M. Aubert a tracé le deſſein de la Taille proportionelle. Pour s'y conformer & le mettre en éxécution, les habitans des parroiſſes où elle aura été établie, s'aſſembleront au ſon de la cloche en la maniere ordinaire à l'iſſuë des Meſſes paroiſſiales ; là en préſence du Curé & à la pluralité des voix, ils éliront ſept d'entre eux (y compris le Syndic, le Marguillier & le principal Collecteur) en qualité de Commiſſaires dont la fonction ſera de recevoir par écrit de tous les habitans une déclaration éxacte de la nature & du montant de leurs biens. Il ſera dreſſé un acte en bonne forme de cette élection : cet acte ſera ſigné

de tous les habitans, & mis en dépôt chez le Syndic, aux fins d'y avoir recours dans le besoin. Les sept arbitres auront soin de fournir un état juste & le plus éxact qu'il se pourra de toutes les déclarations qui seront faites pardevant eux dans des assemblées particulieres indiquées à ce sujet pour les jours de Fêtes & de Dimanches. Ces déclarations doivent spécifier les biens en propre & en fermages, que chacun d'eux exploitera dans la parroisse, & qu'il justifiera par contracts, par baux à ferme ou autrement. Cet état aura une marge assez ample pour y faire signer chacun des habitans vis-à-vis la déclaration qu'il aura faite. De plus il contiendra par articles distincts ou séparez 1°. le nom de chaque parroissien & sa profession; 2°. ce qu'il possede en propre & fait valoir dans la parroisse; 3°. son fermage, le nom, la qualité, le domicile du Seigneur ou proprietaire, avec le prix que le fermier lui en paye soit en argent, soit en grains ou autres charges & redevances. Le tout sera évalué en argent par lesdits experts nommez, & l'évaluation étant faite, le parroissien fourni-

ra sa cotte-part sur le pied de la somme totale au sol la livre, par éxemple, à proportion du subside imposé sur la parroisse. 4°. Dans cet état, aux Articles qui concerneront les Marchands, Artisans, Cabaretiers, Meûniers & Journaliers, outre l'évaluation de leurs propres & du prix de leurs fermages, sera faite à la pluralité des voix un évaluation arbitraire des gains & profits, que lesdits Marchands & autres peuvent faire annuellement à raison de leur commerce, travail & industrie; le tout néanmoins modérément, parce qu'une évaluation trop forte pourroit causer la cessation du commerce, rallentiroit l'industrie, & donneroit lieu à la désertion de la plûpart d'entr'eux, auquel cas le revenu de la parroisse seroit diminué d'autant.

Monsieur Aubert est d'avis que dans cet état il ne soit fait aucune mention des Bestiaux de chaque Taillable, à cause des grands avantages qu'en retirent les parroisses pour l'engrais & la culture des terres; ces bestiaux sont même la sureté de la Taille, par le profit qui en revient aux pauvres gens; ils fournissent aux besoins d'une fa-

mille accoutumée à vivre de peu ; elle trouve encore dans ce petit négoce un superflu déstiné au payement de la Taille. Toutes ces précautions étant observées, les experts nommez ci-dessus auront soin de mettre au net l'état des propres, fermages, évaluations de grains, &c. Monsieur Aubert, afin de rendre la chose plus palpable, met à la suite de son Mémoire un état par fiction qui peut servir de modele : il y range en trois colonnes les articles mentionnez dans l'instruction ; dans la premiere colonne est marquée la qualité & la profession des Taillables ; dans la seconde est spécifié le nombre des arpens de terre ; dans la troisiéme se trouve l'évaluation des biens, soit en propres, soit en fermages, & de l'industrie de chaque particulier.

Le Proposant observe que ce *point fixe* ainsi déterminé, servira chaque année à la répartition proportionelle de la Taille, même dans le cas des changemens qui arrivent dans les parroisses, ou par des accidens imprévûs, ou par des translations de domiciles, ou par l'augmentation, ou par le rabai

des Tailles, parce que dans tous ces cas le *point fixe* ſervira toûjours de guide & de réglé aux Collecteurs, pour aſſeoir la Taille proportionelle au ſol la livre, ſans jamais s'en écarter. Cette maniére de répartir la Taille ne peut être que très-avantageuſe au Royaume. Si l'on peut ſe répondre de la bonne foi, de la droiture & du deſintéreſſement des experts, il n'y a point de moyen plus ſûr de maintenir la paix & la tranquillité parmi les peuples de la campagne, & d'en bannir les querelles, les procès & les diviſions, qui ont été juſques ici les ſuites funeſtes, mais néceſſaires d'une répartition faite au gré d'un Collecteur ou conduit par l'interêt, ou ſéduit par la faveur, ou animé par la haine, ou forcé par la violence. Ce ſyſtême appuyé ſur les principes de la plus éxacte équité, étant une fois établi, les Taillables contens de leur ſort & à couvert des injuſtices, payeront volontiers leur cotte-part, perſuadez que tout s'eſt fait dans la juſte proportion ; ils vivront dans cette ſecurité qui eſt l'ame de l'induſtrie & du négoce ; tous s'empreſſeront pour la culture des ter-

res; les campagnes auparavant incultes reprendront une nouvelle face; & répandront l'abondance dans le Royaume; le Souverain trouvera dans les richesses de ses sujets & dans la liberté renduë au commerce, par l'établissement du nouveau projet, un fond assuré pour les besoins de l'État.

L'Auteur du Mémoire joint à l'État précédent le modele d'un Rôle de la répartition proportionelle. Ce Rôle est à trois colonnes: la premiere doit contenir l'évaluation des biens & de l'industrie; la seconde sera pour le nom & la profession du Taillable; la troisiéme comprendra les cottes qui auront été réglées sur le pied de l'évaluation. On a inseré dans le Mémoire la Lettre Circulaire de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans, adressée à Messieurs les Intendans des Provinces au sujet des Tailles, & l'Arrêt du Conseil d'État du Roi qui autorise l'établissement de la Taille proportionelle dans toutes les Généralitez sujettes à cette imposition. M. Aubert termine son Ouvrage par la commission qu'il a reçûë de la Cour pour l'execution de cet Arrêt dans l'Élection de Beauvais.

Ce Memoire déjà recommandable par la matiere que l'Auteur y traite avec beaucoup d'ordre & de ſolidité, merite encore l'attention du Lecteur par la nouveauté des Caracteres, qui ont été mis en œuvre pour l'impreſſion de l'Ouvrage. Ils ſont de l'invention de Monſieur Colombat qui par cette découverte a eu la gloire d'enrichir l'Imprimerie, & de travailler en même tems pour l'utilité des beaux Arts. L'empreinte des Caracteres paroît avoir la grace & la douceur du burin ; du moins au premier coup d'œil, il eſt aiſé de s'y méprendre.

ARTICLE XLVIII.

ANECDOTES DU MINISTERE du Comte Duc d'Olivarez, tirées & traduites de l'Italien du Mercurio Siry. Par M. de Valdory. A Paris chez Jean Muſier, à l'entrée du Quay des Auguſtins, & François Barois, ruë de la Harpe 1722. *pages* 429.

IL n'y a point de titre qui ſoit aujourd'hui ſi à la mode que celui d'Anecdotes, parce qu'il n'y en a

point qui ſoit plus propre à piquer la curioſité du Public; mais on peut dire auſſi en general qu'il n'y a point de titre dont on abuſe davantage que de celui-là, & que d'ordinaire rien n'eſt moins Anecdote que ce qu'on nous donne pour tel. Le terme d'Anecdotes eſt tiré du Grec ἀνέκδοτος, & ſignifie proprement des faits qui n'ont point encore été publiez ; de ſorte qu'un Auteur qui annonce ſon hiſtoire ſous le titre d'Anecdotes, s'engage à apprendre à ſon Lecteur des choſes qui ont été ignorées juſqu'alors, & à lui donner une hiſtoire remplie de faits curieux & cachez.

On ne peut être en état de donner ces ſortes d'Anecdotes que par deux voyes. La premiere en qualité d'Auteur contemporain, qui a été témoin des intrigues ſecrettes qu'il rapporte, ou qui y a eu part, ou qui en a ſçû les particularitez par des perſonnes qui y ſont entrées, & dont il a eu lieu de préſumer qu'elles pouvoient être bien inſtruites; la ſeconde, par le moïen de memoires ſecrets qu'on a déterrez & dont on tire les nouvelles découvertes dont on fait part au Public.

Mai 1722.

Les Anecdotes de Procope de Ceſarée, qui eſt le premier Auteur connu qui ait écrit une hiſtoire ſecrette, ſont de la premiere eſpece, puiſqu'il y parle de choſes qui ſe ſont paſſées de ſon tems; cette hiſtoire ſecrette eſt une eſpece de ſupplement à ſon hiſtoire generale; car quand il publia celle-ci, comme il n'eût pas été ſûr pour lui d'y mettre toutes les circonſtances des actions qu'il y rapporte, & qu'il ne le pouvoit faire du vivant de ceux que ces faits regardoient, ſans s'expoſer aux plus cruels ſupplices; il fut obligé d'y ſupprimer tout ce qui auroit pû les intereſſer, & de ſe contenter de raconter les évenemens & les faits, ſans découvrir les motifs & les cauſes qui les avoient produits, & beaucoup moins encore les vices cachez & les deſordres domeſtiques des Princes & des Grands dont il parloit dans ſon hiſtoire: c'eſt à quoi il ſupplée par ſes Anecdotes, qui roulent principalement ſur quatre perſonnes dont il développe les débauches & les crimes avec une liberté, une malignité & un emportement qui lui a fait tort à lui-même. Ces quatre perſonnes

ſont, l'Empereur Juſtinien, l'Imperatrice Theodore ſa femme, Beliſaire & ſa femme Antonine.

On peut comprendre ſous la ſeconde eſpece d'Anecdotes toutes les hiſtoires qui contiennent des faits interessans & des intrigues ſecrettes, dont l'hiſtoire generale n'avoit oſé, ou même n'avoit pû faire mention, ces faits & ces intrigues n'étant parvenus à la connoiſſance que de très-peu de perſonnes, & n'ayant été connus depuis que ſur des memoires ſecrets que des perſonnes inſtruites en avoient laiſſez.

On a fort abuſé dans ces derniers tems de ce titre ſpécieux & impoſant d'Anecdotes ou d'Hiſtoire ſecrette, & on l'a fait en deux manieres. La premiere, en donnant de prétenduës hiſtoires qui étoient pleines à la verité de faits & d'intrigues, dont perſonne n'avoit jamais entendu parler, mais faits & intrigues qui n'avoient de fondement que dans l'imagination des Auteurs, à qui il plaiſoit de nous donner des Romans ſous le nom d'hiſtoire; tel eſt, par exemple, le Livre intitulé *Hiſtoire ſecrette de la Maiſon de Bourgogne*, & une infinité de Ro-

mans de cette nature. La seconde maniere dont on a abusé de ce titre a été en nous donnant pour Anecdotes une compilation de faits & d'évenemens répandus dans les histoires, connus de tout le monde, & qui ne nous apprennent rien de nouveau. On pourroit dire que les Anecdotes de Florence pechent un peu par cet endroit, puisque l'Auteur n'y rapporte presque rien qui ne soit tiré d'Auteurs connus, & qu'il cite lui-même; mais s'il y a quelqu'un à qui on doive faire grace sur le titre d'Anecdotes, c'est à l'Auteur de celles de Florence, & c'est la moindre chose qu'il merite pour le soin qu'il a pris de rassembler dans un corps, & de lier ensemble des faits très-interessans qui se trouvoient dispersez & comme égarez en differens Auteurs, peu connus à d'autres qu'aux Sçavans; de sorte que quoique ces faits ne fussent pas Anecdotes en eux-mêmes, ils le devenoient par rapport à bien des Lecteurs pour qui ils étoient nouveaux.

On voudroit pouvoir dire la même chose *des Anecdotes du Ministere du Comte Duc d'Olivarez* dont on

donne ici l'extrait ; mais le Lecteur jugera si une compilation d'évenemens publics, & dont les histoires de ce tems-là sont mention, peut passer pour des Anecdotes. On est bien éloigné en parlant de la sorte, de vouloir faire peine, ou aucun tort à l'Auteur, qui est loüable dans son travail, sous quelque titre qu'il le donne; mais nous croyons que ce seroit imposer au Public, lui donner mauvaise idée de notre discernement dans une matiere où il est en droit d'en exiger un peu de notre part, si nous lui presentions comme Anecdotes ce qu'il reconnoîtra aisément lui-même n'être rien moins qu'Anecdotes. Nous ne pouvons non plus nous abstenir de faire remarquer qu'il y a de la méprise dans l'endroit du titre où l'on dit que ces Anecdotes sont tirées du *Mercurio Siry*, & où il semble qu'on ait pris pour le nom de Baptême de cet Auteur le titre d'un de ses Ouvrages; il auroit fallu mettre *tirées du Mercure de Vittorio Siry*. Ce sont là veritablement des minuties qui ne touchent que le titre d'un Ouvrage; mais plus elles sont minuties, moins on nous les pas-

feroit si en les supprimant nous donnions lieu de douter que nous les eussions apperçûës.

Pour en venir à l'Ouvrage même, il est distribué en quatre Livres; le premier contient ce qui regarde le Comte Duc, depuis sa naissance jusqu'au commencement de son Ministere. Ce Seigneur naquit à Rome en 1587. durant que Henri Gusman son pere y étoit Ambassadeur de Sa Majesté Catholique. Ce Henri étoit fils de Pierre de Gusman troisiéme Duc de Medina-Sidonia. Le Comte Duc fut élevé auprès de son Pere durant tout le tems que celui-ci resta dans son Ambassade de Rome & dans les deux Vice-Royautez de Sicile & de Naples; mais son pere étant retourné à Madrid en 1599. le fils fut envoyé à Salamanque pour y continuer ses études. On le destinoit alors, comme cadet, à l'Etat Ecclesiastique; mais étant devenu l'aîné par la mort de Dom Jerôme de Gusman qui mourut sans avoir été marié, on lui fit changer d'état, & prendre le parti de l'épée; il perdit son pere peu de tems après, & recueïllit par sa mort une

riche ſucceſſion qui le mit en état de paroître à la Cour avec un grand éclat.

Il y avoit alors à la Cour d'Eſpagne deux partis à choiſir pour un jeune homme qui vouloit s'y pouſſer ; l'un de s'attacher au Duc de Lerme Premier Miniſtre & Favori tout puiſſant de Philippe III. Roi regnant. L'autre de s'attacher au Prince d'Eſpagne. Dom Gaſpard d'Olivarez prit le dernier. L'élevation où le conduiſit depuis la route qu'il avoit priſe, fit croire non ſeulement qu'il avoit conſulté les Aſtrologues ſur ſa deſtinée, mais même qu'il y étoit entré de la magie, à laquelle on prétend qu'il s'étoit adonné dès l'enfance. Mais il paroit qu'il ne faut pas d'autre magie que le bon ſens à un jeune Seigneur plein d'ambition pour s'attacher plûtôt à un jeune Prince Heritier préſomptif de la Couronne, qu'à un vieux Miniſtre. Il s'attacha donc à ce Prince & fut choiſi pour être un des Gentilshommes de ſa Chambre quand on fit ſa Maiſon ; place qu'il obtint preſque en dépit du Duc de Lerme, qui ne vouloit auprès du Prince que des

gens qui lui fussent entierement dévoüez. Il auroit eu de la peine à se soûtenir contre la jalousie de ce Ministre, s'il n'avoit été épaulé par le Duc d'Uzede fils du Duc de Lerme, & plus jaloux que personne de la faveur de son pere. Tous deux étoient très-puissans auprès de Philippe III. Le Duc de Lerme disposoit de tout en Ministre accredité par une longue administration ; & le Duc d'Uzede agissoit en homme qui possedoit l'affection de son Souverain ; mais il n'y eut jamais une si grande antipathie entre deux Etrangers, qu'il en paroissoit entre le pere & le fils, qui toûjours appointez l'un contre l'autre, & travaillant réciproquement à se perdre en vinrent enfin à bout. Le Duc d'Uzede appuyé de Frere Loüis d'Aliaga Confesseur du Roi, ruïna enfin le Duc de Lerme, qui eut ordre de sortir de la Cour, & tous deux furent releguez à leur tour peu de tems après la mort de Philippe III. Ce Prince n'eut pas plûtôt les yeux fermez, que le Comte Duc recueïllit les fruits de son attachement auprès de son Successeur Philippe IV. qui le choisit pour

ſon Premier Miniſtre. En entrant dans le Miniſtere, il ſe propoſa d'abord quatre maximes de politique, comme le fondement le plus ſolide de ſa puiſſance. La premiere fut d'ôter les Charges & d'interdire l'entrée du Palais à tous ceux qui avoient été dans la confidence des Ducs de Lerme & d'Uzede. La ſeconde, de mettre à leur place ſes plus proches parens & gens tout à lui. La troiſiéme, de mettre en évidence les défauts & les deſordres du Gouvernement précedent, & de propoſer les moyens qu'il vouloit employer pour y remedier. Et la quatriéme, de rappeller d'exil & traiter favorablement tous ceux qui avoient été maltraitez & diſgraciez ſous l'adminiſtration du Duc de Lerme. Une choſe qu'on n'approuva pas fut le titre de Grand qu'il fit prendre à Philippe IV. avant que ce Prince eût encore rien fait pour le meriter.

Le Comte Duc avoit épouſé en 1607. Dona Signés de Zuniga & Velazeo ſa couſine germaine & Dame du Palais de la Reine Marguerite d'Autriche, dont il n'eut qu'une fille qu'il maria au commencement de ſa

faveur & de son Ministere, & qui mourut peu de tems après son mariage sans laisser d'enfans. Elle avoit été recherchée par tout ce qu'il y avoit de Grands dans la Cour. Le Comte d'Olivarez la maria à Dom Ramire Nunnés de Gusman fils de la Marquise de Toral, & qui fut fait depuis Duc de Medina de Castrotes. La haine inveterée que le Comte d'Olivarez portoit à la branche des Ducs de Medina Sidonia, & l'inclination qu'il avoit pour celle des Gusmans d'Abrador, (de laquelle Dom Ramire de Nunnés étoit le chef) sur qui il prétendoit que les Ducs de Medina Sidonia avoient usurpé le droit d'aînesse, & les titres qui y étoient attachez, furent ce qui le détermina à en faire son gendre, & à le préferer au Comte de Niebles fils aîné du Duc de Medina Sidonia.

Les grands projets qu'il avoit formez sur cette alliance s'étant évanoüis par la mort de sa fille qui ne laissa point d'enfans, il mit toute son application à se bien acquitter des fonction de Premier Ministre, & à se donner tout entier à tout ce qui pourroit contribuer le plus à la gloire de son

miniſtere ; il ſe propoſa dans ſa conduite deux objets principaux. Le premier, de diſpoſer en maître de toutes les affaires ; & l'autre, de s'emparer ſi bien de l'eſprit du Roi, que ce Monarque ne vît rien que par ſes yeux. Le Roi qui n'avoit alors que 28. ans, aimoit extrémement le plaiſir, & il avoit tout l'éloignement poſſible du travail & des affaires.

Le Comte Duc profita en habile homme de ces deux diſpoſitions ; car d'un côté il alloit, remarque notre Auteur, au-devant de tout ce qui pouvoit flatter les paſſions du Prince ; de l'autre, il ne l'abordoit qu'avec quantité de memoires rangez entre le cordon & la forme de ſon chapeau, & les mains pleines d'autres papiers, ce qui le faiſoit appeller par les Gens de Cour, tantôt *le grand Epouventail des Rois*, & tantôt *l'Archiduc des Ecrivains* & le *Prince des Ecritures*. S'étant ainſi rendu maître des affaires par la confiance entiere du Roi qui ſe trouvoit heureux d'avoir un homme ſur qui il pût ſe repoſer d'une fatigue & d'un ſoin qu'il n'enviſageoit qu'avec frayeur, le Comte Duc trouva

encore moyen de se rendre maître de toutes les déliberations qui se faisoient dans les divers Conseils de la Monarchie : & pour cela il resolut de ne plus laisser à ces Conseils que le simple courant des affaires ; & de former des *Juntes* extraordinaires, où il n'admettoit que de ses creatures affidées, quand il étoit question de décider des principaux points du Gouvernement : mais ces *Juntes* même extraordinaires, quelque confiance qu'il y eût lieu de prendre en elles, n'avoient en quelque sorte qu'une voix consultative, & ne pouvoient rien pour la décision ; car sous prétexte de plus grande liberté dans les opinions, & de plus grand secret dans les resolutions qu'on prendroit, il fit établir qu'on n'opineroit point de vive voix dans ces *Juntes* ; mais que chacun donneroit son avis par écrit dans un billet cacheté du sceau de ses armes qu'il remettroit entre les mains du Secretaire de la *Junte*, qui porteroit tous ces billets au Roi, afin que Sa Majesté après les avoir lûs, formât ensuite les resolutions avec son Ministre. Rien n'étoit plus beau en apparence & ne

marquoit plus de zele dans le Miniſtre pour ſon Maître. Mais comme le grand nombre de ces billets qui venoient tous les jours de la part de differentes *Juntes*, eurent bien-tôt ennuyé un jeune Prince qui regardoit comme dérobé à ſes plaiſirs ce qu'il employoit à ces ſortes d'occupations, il les renvoya tous à ſon Miniſtre pour qu'il les lût, & ordonnât lui-même ce qu'il jugeroit à propos : ce qui étoit juſtement ce que s'étoit proposé le Comte Duc dans ce nouvel établiſſement. Voilà comme il trouva moyen de ſe joüer de tous les Conſeils, & d'impoſer au Roi à qui il faiſoit tel rapport qu'il lui plaiſoit des avis qu'il recevoit cachetez, & que ſouvent même il ne liſoit pas. Ce qui parût de telle conſequence après ſa diſgrace, que le Roi abolit cette nouvelle invention & remit les déliberations ſur l'ancien pied.

On s'eſt un peu étendu ſur ce premier Livre des Anecdotes du Comte Duc d'Olivarez, parce que ce qu'il y a de plus curieux dans cet Ouvrage, & ce qu'on y peut trouver de plus anecdote eſt renfermé dans ce pre-

mier Livre. Les trois autres ne parlent que de faits si connus & si répandus dans toutes les histoires qui traitent des affaires de ce tems-là, que rien au monde n'est moins anecdote, & que ce seroit fatiguer desagréablement le Lecteur que de les repeter ici, où il suffira de les indiquer. Le second Livre, par exemple, contient ce qui regarde la resolution que fit prendre le Comte Duc de ne point prolonger la Tréve avec les Hollandois. On rapporte à ce sujet tout au long & en forme d'avis raisonné, les sentimens de divers Conseillers qui eurent part à cette déliberation, le resultat des déliberations des Conseils des Indes & de Portugal, une longue lettre de l'Archiduc au Roi pour le porter à la prolongation de la Tréve, & un long discours que Balthazar de Zuniga fit pour la dissuader & appuyer le sentiment du Comte d'Olivarez son neveu; toutes piéces qui devoient à la verité être conservées dans un Ouvrage tel que le Mercure de Vittorio Siry, qui comprend nombre de gros volumes *in* 4°. & qui est destiné à servir de memoire aux Historiens; mais

piéces qui ne conviennent nullement à des Anecdotes, & qui sont tout-à-fait hors de leur place dans un aussi petit volume que celui-ci. La rupture du mariage projetté entre les Princes de Galles, fils de Jacques I. Roi de la Grand'Bretagne & l'Infante d'Espagne, & la guerre allumée en Italie au sujet de la succession de Mantouë, entrent encore dans ce second Livre des Anecdotes, & c'est tout ce qu'il y a à en dire. Le troisiéme contient la revolte de la Catalogne, dont on ne donne ici que les commencemens & fort embrouillez; & la revolution de Portugal, sur laquelle on s'étend un peu davantage; quoiqu'il semble que ce fût le point sur lequel on devoit le moins s'étendre; car la belle histoire que M. l'Abbé de Vertot nous a donnée de cette revolution sous le nom de Conjuration de Portugal, a dû faire tomber la plume des mains à quiconque voudra remanier ce sujet. Le quatriéme Livre ne comprend que la disgrace du Comte Duc d'Olivarez, & sa maniere de vivre dans la retraite; mais il y a si long-tems qu'on a donné au Public l'Histoire de cette

diſgrace, ſous le nom de *Relation de ce qui s'eſt paſſé en Eſpagne à la diſgrace du Comte Duc d'Olivarez*, à Amſterdam 1660. que ce quatriéme Livre ne peut rien nous apprendre de nouveau ſur ce ſujet. Car du reſte ce qu'on nous dit de la maniere dont il vivoit dans ſa retraite, eſt ſi peu de choſe, que cela ne merite pas d'être mis ſous un titre particulier.

Cependant comme du reſte l'Ouvrage n'eſt point mal écrit, il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût retranché tous les extraits de lettres & de mémoriaux; qu'on eût un peu mieux liez les matieres, & ſur tout qu'on eût mis des dattes des années à la marge, faute de quoi le Lecteur ſe trouve comme égaré au milieu des faits qu'on lui rapporte, & ne ſçait comment s'orienter; ce qui nuit beaucoup au fruit qu'on veut tirer de la lecture, ſoit qu'on y cherche à s'inſtruire, ſoit qu'on n'ait en vûë que de s'amuſer.

ARTICLE XLIX.

DEFENSE DE LA RELIGION Catholique contre tous ses ennemis par ses véritables principes dans trois entretiens ; par Monsieur Michel le Vasseur Prêtre du Diocese de Blois. Seconde édition revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur : *avec une réponse du même Auteur à une lettre de Monsieur Pictet Ministre, Professeur en Theologie à Geneve, & Recteur de l'Academie de la même ville.* A Paris, chez Philippe Nicolas Lottin Ruë Saint Jacques, à la Vérité. M. DCCXXI. *in* 12. *pp.* 500.

CE Livre fut imprimé pour la premiere fois en 1705, sous le titre d'*Entretiens sur la Religion contre les Athées, les Déistes, &c.* Il en est parlé dans nos Memoires pour le mois d'Octobre de l'année 1706. il n'y a rien de nouveau dans cette derniere édition qu'une Replique de l'Auteur à un Ecrit de Monsieur Pictet Recteur de l'Academie de Geneve & Professeur en Theologie.

Monſieur le Vaſſeur bien ſûr de la victoire avoit, par une lettre exprès, donné le défy au Miniſtre ſur différens chefs, qui ont embaraſſé plus d'une fois les Calviniſtes. Le Miniſtre, pour l'honneur de ſa ſecte, s'étoit mis en état de défenſe, & avoit ſoutenu l'aſſaut de ſon adverſaire avec toute la vigueur d'un homme aguerri dans la diſpute. Il répondit à la lettre tout ce que ſon érudition & les Écrivains de ſon parti lui purent fournir de plus ſpécieux; une mauvaiſe cauſe ne pouvoit trouver un plus habile défenſeur; mais la ſcience la plus vaſte eſt d'un foible ſecours contre la vérité; toutes les forces de l'eſprit viennent ſe briſer à cet écueïl, & ne ſervent qu'a rehauſſer l'éclat de ſon triomphe. La réponſe de Monſieur Pictet fut ſuivie de la replique en queſtion.

L'Auteur s'attache à montrer que dans la Religion Calviniſte on eſt réduit à la triſte néceſſité de douter toujours, faute d'une regle ſûre qui puiſſe fixer les incertitudes de l'eſprit; qu'en vain les prétendus Réformez s'en tiennent à l'Écriture, pour y trouver la réſolution de leurs doutes; puiſque

dans leurs principes, ils ne peuvent s'assûrer, que les livres sacrez contiennent la pure parole de Dieu: quoi qu'ils disent, la Divinité des Écritures ne se fait point sentir par elle-même, & on sera toujours en droit de leur contester ce qu'ils ne peuvent prouver, à moins de recourir au témoignage constant & immuable de la tradition appuyée de l'autorité de l'Eglise.

Comment s'y prendront les Calvinistes pour persuader aux Luthériens que l'Épître aux Hébreux, l'Épître de Saint Jacques, la seconde de Saint Pierre, la troisiéme de Saint Jean, celle de Saint Jude & l'Apocalypse sont des livres divins; ils auront beau crier qu'il ne faut qu'ouvrir les yeux, que le caractere de la Divinité s'y montre avec les traits les plus vifs, qui portent jusques dans le fond de l'ame la lumiere de l'evidence. Les Protestans ne se rendront pas pour cela; ils répondront à leur tour que cette clarté lumineuse, qui saisit les Calvinistes, ne brille point pour eux; leurs préjugez leur tiendront lieu d'une forte démonstration qu'ils opposeront à cette évidence prétenduë; cet-

te lumiere pure passera pour une fausse lueur, qui a sa source dans un esprit prévenu, & qui se plaît à s'abuser pour l'interêt de ses erreurs. Les Déïstes & les incredules persisteront à dire qu'ils ne trouvent point dans les Écritures ces traces si sensibles de la Divinité, & qu'elles sont l'ouvrage des hommes, jusqu'à ce qu'on les ait convaincus par des preuves sans replique, & par un témoignage moins équivoque que l'attestation des Calvinistes. Ceux-ci ne peuvent pas se répondre avec plus de certitude qu'ils ne se méprennent point dans le sens & l'interprétation des textes de l'Écriture; il faudroit auparavant qu'ils nous prouvassent une bonne fois que l'esprit qui les guide dans l'intelligence des livres sacrez, n'est point un esprit de tenebres, de prestiges, & d'illusion. Prétendront-ils qu'ils sont favorisez d'une lumiere secrete, qui les éclaire au milieu de ces profondeurs, où les autres ne marchent qu'à tâtons, & au hazard de s'égarer à chaque pas?

Monsieur le Vasseur dans toute la suite de sa replique attaque Monsieur Pictet, avec les mêmes armes que

Monſieur Boſſuet & Monſieur Nicole ont employées contre les Miniſtres: il le pourſuit juſques dans les derniers retranchemens en lui découvrant le foible du ſyſtême Caviniſte ſur l'évidence de la révélation, ſur la diſtinction des articles fondamentaux & non fondamentaux, & ſur quelques autres points de cette nature. On voit qu'il s'eſt contenté de donner le prix à ſon ouvrage par la ſolidité des raiſonnemens, ſans ſe mettre fort en peine de la pureté & de l'élégance du ſtyle: c'eſt qu'il a eû moins d'égard à ſes propres interêts qu'à ceux des Societez Hérétiques qu'il s'étoit propoſé de convertir & de réduire. Il a crû apparemment, que les dogmes Catholiques n'auroient pas beſoin de ce faſte extérieur, plus propre à ébloüir la raiſon, qu'à l'éclaircir: la vérité naïfve & ſans art s'apperçoit plus aiſément lorſqu'elle ſe montre à découvert; l'artifice & les ornemens du langage ſont des voiles pompeux qui ſouvent la dérobent à nos recherches. Les forces de l'eſprit s'épuiſent à conſiderer cet éclat ſenſible qui ravit ſon attention, ou du moins qui la parta-

ge. Quoi qu'il en ſoit, un peu plus d'ordre, de liaiſon & d'unité dans les preuves eût donné plus de nerf aux raiſonnemens de l'Auteur, & eût ajoûté à ſon Ouvrage un degré de perfection qui lui manque.

ARTICLE L.

PENSE'ES SUR LA DECADENCE de la Poëſie Latine, par le P. Brumoy. J.

D'Où vient que la Poëſie Latine eſt depuis quelques années ſi peu à la mode, qu'elle ſemble releguée dans les Colleges, & qu'à peine on voit éclore deux ou trois Poëtes Latins contre un eſſain de Poëtes François ? Seroit-ce qu'un genie different animeroit les deux langues ? Aurions-nous un Parnaſſe, un Apollon & des Muſes autres que les Grecs & les Latins ? Ou ces divinitez antiques n'auroient-elles plus pour nous la grace de la nouveauté dans un ſiecle où l'antiquité a beaucoup perdu de ſon prix ? Le feu de la Poëſie Latine ſeroit-il expiré dans les Auteurs capables d'y reüſ-

ſir, parce qu'il n'y auroit plus aſſez de Lecteurs en état de goûter les beautez d'une langue morte? Seroit-ce caprice dans ceux-ci, ou faute de talent dans ceux-là? Seroit-ce trop d'admiration des anciens & le deſeſpoir d'en approcher, ou moins d'envie de les connoître aſſez pour les imiter? Le deſir de poſſeder parfaitement une langue qui n'eſt pas la nôtre, & de l'enrichir par de nouveaux ouvrages aux dépens de la langue naturelle, paſſeroit-il pour folie? Rougiroit-on de ne conſacrer ſes veilles qu'à un petit nombre de connoiſſeurs, tandis qu'on peut enlever par des œuvres Françoiſes le ſuffrage d'un ſexe qui fait la reputation des ouvrages & des Auteurs?

Quelle raiſon enfin de la decadence où nous voyons la Poëſie Latine? Car on ne peut nier qu'elle ne tombe viſiblement. Elle a été ſi floriſſante dans les ſiécles polis de la France, que François I, Henri IV & Loüis XIV ont vû naître plus de Poëtes Latins, que le ſiécle d'Auguſte n'en avoit produits. Maintenant ôtez quelques Poëtes dont la veine oſe encore cou-

ler de nos jours, quel autre a la hardieſſe de ſe mettre ſur les rangs? Eh que diroit Santeüil, s'il revenoit au monde? Ce n'eſt pas que quelques piéces échappées ne ſe montrent de tems en tems au jour, comme pour empêcher la preſcription; mais on ne va pas plus loin; & ſi j'oſe dire ma penſée, ces piéces fugitives paſſent des mains de l'Auteur, dans celles de quelques connoiſſeurs, & de là dans l'oubli. Tel ouvrage qui eût fait à ſon Auteur il y a quelques années la réputation d'un heureux genie, languit dans la pouſſiere du cabinet: en un mot le goût du Public en France n'eſt plus le même depuis quelque tems pour la Poëſie Latine.

Cependant j'oſe avancer qu'avec elle tombera inſenſiblement le goût de la Litterature, ſi quelque puiſſant appui ne vient la relever: c'eſt ce qu'il y a lieu d'eſperer de l'Anti-Lucrece, ouvrage ſi déſiré, qui en ramenant les graces anciennes, en réveillera le goût dans les eſprits capables de les ſentir. Un ſeul homme d'un rang & d'un genie ſuperieur peut empêcher la revolution des lettres. La Poëſie

Latine eſt pour elles de plus grande conſéquence qu'on ne croit ; elle eſt, ſi j'oſe parler ainſi, leur mere & leur conſervatrice ; par elle les lettres paſſerent des Grecs aux Romains, & s'y maintinrent ; par elle ſeule à meſure que la Poëſie s'eſt refroidie à Rome, l'éloquence & les beaux Arts s'y ſont glacez : ils ont éprouvé la même décadence qu'elle dans tous les tems & dans tous les lieux. L'Induction ſeroit auſſi aiſée à faire que longue & ennuyeuſe à lire ; enfin s'il eſt vrai, comme on n'en peut douter, que les bons Poëtes de toutes les langues, ſur tout en France, ont donné le ton à la Litterature, il n'eſt pas moins vrai que ces Poëtes ont pris eux-mêmes le ton des Romains en s'eſſayant ſur la Poëſie Latine. Ronſard en abuſa ; il voulut traveſtir le François en Latin ; mais pour un inconvenient arrivé, on trouva mille avantages paſſez de la Poëſie Latine dans la Françoiſe. Racine & Boileau plus ſages que Ronſard ne l'ont-ils pas embellie non de mots fabriquez comme lui, mais de mille agrémens dérobez à l'antiquité poëtique ?

Mai 1722.

On vous passe, me dira-t'on, que les Poëtes Latins sont les sources d'où le bon goût a coulé jusqu'à nous; qu'en puisant chez eux, nous avons produit dequoi leur opposer & les surpasser même; qu'en nous écartant d'eux pour chercher des sources moins pures, nous sommes retombez quelquefois dans la barbarie: mais ne suffit-il pas de connoître & de lire les Poëtes anciens, pour en profiter? Quelle necessité de les copier dans leur langue? Imitons-les dans la nôtre; apprenons d'eux cette précieuse simplicité qui fait le vrai goût, & non pas leur cadence, dont nous ne pouvons d'ailleurs attrapper toutes les finesses.

Je conviens qu'il nous est difficile d'arriver à la perfection de la Poësie Latine, & impossible d'égaler les Anciens en ce genre, quoi qu'après tout quelques Sçavans modernes se soient placez assez près d'eux au Parnasse. Mais je veux qu'une infinité de délicatesses anciennes, soit dans les mots, soit dans les tours, echappent aux regards les plus penetrans; de cela même je tire une consequence qui favorise l'étude de la Poësie Latine. Nous

avons peine à ſentir & à tranſmettre dans nos écrits toutes les fineſſes Poëtiques des Latins, malgré le génie & le travail; que ſeroit-ce donc ſi contens de lire leurs œuvres, nous ne compoſions pas dans leur langue, & dans leur maniere ? Combien de beautez s'éclipſeroient à nos yeux ? N'eſt-il pas vrai que pour bien juger d'une piece exquiſe de Lully où de Campra, d'un tableau du Correge, ou de Raphaël, d'un excellent livre de Mr de Fontenelle ou de Monſieur de la Motte, il faut non ſeulement avoir approfondi en ſpeculation les principes de la Muſique, de la Peinture, & des Lettres, mais encore avoir fait au moins quelques eſſais de compoſition dans chacun de ces genres ? Autrement on ſent, mais on ne ſçait pas : on ſent même beaucoup moins : on marche à tâtons; on ne peut penſer & parler juſte ni de l'art ni des delicateſſes. L'exercice en tout cela eſt le grand maître : c'eſt l'unique. Appliquez ceci à la Poëſie Latine à plus juſte titre. Perſonne n'aura la clef ni de l'ingenieux Ovide, ni du ſage Virgile, ni du galand Horace, s'il ne s'eſt, pour

ainſi dire, naturaliſé dans le ſiécle d'Auguſte par une imitation du langage, des manieres, des tours, de la cadence qui regnent dans les écrits de ces illuſtres morts. Je ne veux pas dire par là que dès qu'un homme a ſçû verſifier en Latin, il devienne dès lors un excellent Orateur, un bon Critique, un Écrivain ſans defaut; il eſt neceſſaire encore qu'il étudie les mœurs, le génie & le langage de ſon ſiécle: mais je prétens que ſans le ſecours de la Poëſie Latine, on n'acquiert point l'intelligence parfaite des modéles Latins, & que par là on court riſque de prendre à gauche, ou de faire bien des faux pas dans la carriere du bel eſprit. Si ce principe n'eſt pas exactement vrai par rapport aux Écrivains pris ſéparément, (car il s'en peut trouver qui par la force de leur eſprit & de leurs refléxions arrivent ſans guide au bon goût;) du moins ſe verifieroit-il en general dans un ſiécle où la Poëſie Latine ſeroit négligée. Voyons les ſiécles d'ignorance dans l'Empire François. Quels écrits, bon Dieu! quelle Latinité, quel François, quel goût! nous rougiſſons d'avoir

de tels Auteurs. La négligence de la Poësie Latine les a couverts d'épaisses tenebres, de même que son étude dominante a répandu la lumiere sur les tems polis : & pour ne pas aller plus loin, examinons un peu pourquoi nous ne profitons presque point des riches Trésors que la Gréce nous a laissez. Tant qu'il s'est trouvé des amateurs d'Homere & de Pindare assez courageux pour les imiter afin de les goûter mieux, le génie de ces Poëtes a passé dans leurs successeurs. La necessité de bien entendre la langue Grecque pour y composer delicatement des vers, en a transmis toutes les beautez à ceux qui ont devoré ce travail ; ils sont presque devenus eux-mêmes des Pindares & des Homeres. A-t-on negligé la Poësie Grecque ? L'étude de cette langue a disparu ; on s'est contenté de déviner au lieu d'entendre, & dans la suite des tems on n'a pas même daigné apprendre l'art de déviner le Grec. Certe si la Poësie Latine, héritiere de la Grecque, n'avoit suppléé à son défaut, c'étoit fait de la Litterature ; elle auroit peri entierement, ou se seroit cantonnée, com-

me le Grec, dans un petit nombre de sçavans.

La Poësie Latine ne fait pas le génie; je l'avouë : mais elle sert à le regler en lui faisant penetrer ses modéles. Enfin je ne croi pas que ceci passe pour un paradoxe dans l'esprit de ceux qui sçavent ce que c'est qu'écrire : ils conviennent qu'on ne peut le faire avec quelque sorte de legereté & de perfection sans avoir sçû l'art de rimer passablement. La Poësie, generalement parlant, enseigne à faire un choix de mots, de pensées, de tours; à retrancher, à polir, à limer, à donner de l'ordre aux idées, & de l'harmonie aux Phrases : or ce que fait la Poësie en general pour façonner le style, la Poësie Latine le fait bien plus sûrement pour former le goût, puisqu'elle apprend seule à suivre les routes secrettes de la nature que les Anciens ont si bien trouvées. Lisons-les : ce n'est pas assez; on les lisoit du tems de Loüis VII; mais on ne s'avisoit pas de les imiter; ainsi point de goût dans ce siécle-là, non plus que dans beaucoup d'autres qu'il est inutile de parcourir : on les a lûs du tems de

Henri IV & de Loüis le Grand, & de plus on a lutté avec eux par une noble émulation; aussi voilà l'epoque de la perfection du goût, dont notre siécle est toujours dépositaire. Gardons-nous donc de mépriser l'exercice de la Poësie Latine; elle enfante, elle nourrit les lettres. Paradoxe tant qu'on voudra; si ceci n'a pas l'air de la verité, il en a le solide & le réel.

D'où vient donc encore une fois néglige-t'on la Poësie Latine? J'ai touché d'abord les causes generales de ce dégoût: en voici une, ce me semble, qui n'y influë pas moins, & à laquelle on peut aisément remedier. C'est que l'élegance & le génie ne suffisent plus maintenant pour avoir rang sur le Parnasse, soit François soit Latin. Si les Vers ne sont soutenus par des sujets piquans & solides, on n'en veut plus: de là vient l'aneantissement des Sonnets & des Elegies Françoises, qui ne sont d'ordinaire que des riens pompeux; &, à dire le vrai, la perte n'est pas à regretter. On veut de l'instructon & du sentiment dans les ouvrages; la satyre plaît, les eloges paroissent fades: ainsi on regarde

comme bagatelle ce qui n'est que pure élegance ou simple naïveté dans un sujet indifferent. A quoi bon, dit-on, nous donner des Odes, des Epigrammes, des Poëmes en Latin, tandis que nous avons des modéles en ces genres, soit chez les Anciens, soit chez les Modernes? Les Poëtes foudroyez par cet arrêt souverain du Public brisent leur lyre, & laissent là de depit Apollon & les Muses; ils ont tort. S'ils faisoient reflexion à ce qui réveille davantage les Lecteurs, voici comment ils raisonneroient: le Public ne fait plus d'accuëil à la Poësie Latine; elle lui semble avoir un air pedantesque. Faut-il l'abàndonner pour cela? Non. Faut-il heurter de front le Public & l'obliger de trouver beau ce qu'il ne lit pas? Encore moins. Que faire donc? Etudier le goût des Lecteurs; ils se plaisent encore au solide; un Ouvrage de science & de mœurs attire leur attention; un livre bien écrit, fût-ce en Latin, sur une matiere interessante, ne les rebute point; un Ouvrage pareil a même un avantage sur les œuvres Françoises; sçavoir de durer plus long-tems, & de meurir

toujours ſans vieillir jamais, ſemblable à ces vins du territoire de Falerne qui pouvoient compter pluſieurs Conſulats. Si cela eſt, les graces d'un langage cadencé n'y gâteront rien; elles ſçauront même donner du luſtre au ſujet. Lucrece ſeroit moins lû, s'il eût philoſophé en Proſe; peut-être même ne le liroit-on pas; il l'a bien ſenti lui-même, il le dit aſſez. Pourquoi eſt-on *pour Ovide à quinze ans & pour Horace à trente*, comme dit un Poëte connu dans leur langue, & la nôtre? D'où vient qu'Horace *dans ſes Sermons de joye antidatez*, comme s'exprime un autre, ne laſſe jamais? C'eſt que ſes ſujets ſont propres de tous les lieux, de tous les âges, & de tous les tems; il les a puiſez dans le cœur humain; c'eſt la morale elle-même parée de la main des Muſes. On aime à ſentir ce qu'il exprime ſi finement. On eſt charmé de voir que le ridicule, que le vice, que l'amour propre, ont toujours joüé le même jeu parmi les hommes. Voilà ce qui fait cherir ſes Écrits. C'eſt par là, & par ſon vernis Poëtique qu'il a trouvé le ſecret d'être relû toujours & ſans ennuy. Hé pour-

quoi ne pas ſuivre, s'il eſt poſſible, un chemin ſi heureuſement frayé ? Le ſecret conſiſte donc à bien choiſir ſa matiere. Verſifions élegamment ; ce point eſt neceſſaire; mais il ne ſuffit pas. Il faut que nos vers intereſſent par le ſujet, & qu'ils ayent du fonds. Telle eſt par exemple la Morale Platonique de Mr l'Abbé Fraguier laquelle a donné lieu à ces reflexions.

ARTICLE LI.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE de l'Hiſtoire Univerſelle en forme de Jeu. A Paris, ruë S. Jacques, chez la veuve Mongé. 1722.

IL paroît une ſeconde Edition revûë & corrigée du Jeu *de l'Hiſtoire Univerſelle par le P. Buffier*, ou plutôt *de l'expoſition des Régles* qu'on y obſerve, avec une *notice des principaux évenemens, & du caractere des hommes illuſtres les plus diſtinguez dans tous les ſiecles*. Nous en parlâmes dans nos Mémoires du mois d'Août 1718. Il ſe trouve des changemens en cette Edition.

Mai 1722.

L'Auteur y répond d'abord à quelques-uns qui ayant vû ce Jeu, ont cru qu'il demandoit de l'application, & que pour le joüer & en profiter, il faloit sçavoir la Chronologie. *C'est un abus*, dit-il; *il est fait pour l'apprendre & la retenir, mais sans y penser; on peut se mettre à le joüer sans le sçavoir; & dès la premiere fois, on se trouvera le sçavoir à la fin du tour.* Il ne faut d'autre soin que d'observer une régle aisée même aux enfans; sçavoir, que *le Banquier* lise tout haut à chaque coup le mot & le chifre gravez dans la case, où chacun des joüeurs arrive; par exemple, *le Déluge* 4656. ou, *Institution des Jeux Olympiques* 3278. ou *Rome fondée* 3300. ou *Naissance du Sauveur* 753. *depuis Rome fondée.* Il est évident qu'à s'en tenir uniquement à cette régle indépendamment des autres, on retient les dattes à force de les entendre répeter, & cela sans nulle attention particuliere.

On a fait quelques changemens dans les régles du Jeu, pour en faciliter encore davantage la pratique, & en donner le goût aux commençans.

La notice des évenemens & du ca-

ractere des hommes distinguez dans l'Histoire universelle, semble exposée ici avec netteté & précision.

L'Auteur doit en avoir acquis l'habitude dans les divers Ouvrages de Méthodes Historiques qu'il a publiez, & qui suppléent par leur abregé à d'amples volumes : on en peut juger par des exemples tirez du petit Livre dont nous parlons, & qui regardent notre tems.

On dit sur Descartes : *Descartes m.* 1650. *Philosophe renommé par le caractere de sa méthode, & par la profondeur de ses méditations; mais esprit plus géomêtre dans ses consequences, que sûr dans ses principes.*

» Loüis II. de Condé m. 1686. ac-
» quit dès ses premieres années le re-
» nom du plus grand Capitaine, &
» d'un des plus grands esprits de l'Eu-
» rope, & il le soutint toujours, mê-
» me dans la retraite où il passa la fin
» de sa vie.

» Henri Vicomte de Turenne de la
» Maison de la Tour d'Auvergne,
» m. 1675. alla de pair avec les plus
» habiles & les plus sages Capitaines
» Romains, par le secret de combat-

„ tre presque toujours avec assurance
„ du succès.

„ Corneille, m. 1684. Poëte qui a
„ porté la Tragédie parmi nous au
„ plus haut point de perfection, où
„ elle ait jamais été, & où il semble
„ qu'elle puisse jamais être.

„ Moliere, m. 1673. Poëte Comi-
„ que, a réüni dans ses Piéces la régu-
„ larité de Térence & l'enjoûment de
„ Plaute, sans éviter ce qu'ils ont de
„ licentieux.

Tout le petit Livre des explications du Jeu est ainsi un précis de l'Histoire Universelle, qui se peut parcourir en une heure de lecture.

ARTICLE LII.

PLAN DE DIVERS OUVRAGES, &c. Brochure *in* 4°. 8 *pp. en Latin & en François.*

LA veuve le Febvre, ruë S. Severin au Soleil d'Or, vient d'imprimer un *Conspectus* ou Plan de divers Ouvrages qu'on doit donner dans peu au Public. Ces Ouvrages paroîtront sous les trois titres suivans: 1°, *Mélange de Litterature & d'Histoire, augmentez de Remarques & de Dissertations critiques, divisez en deux*

parties: 2°, Mémoires propres au commerce du monde & à l'Histoire du tems, mêlez de Réflexions historiques, politiques, & morales, & de Piéces choisies soit en vers, soit en prose, tant en Latin qu'en François, Italien ou Espagnol, pour servir également à l'éducation d'un jeune Prince, & à la curiosité du Public..... 3°, Nouvelles Litteraires, ou Relation exacte de tout ce qui dans la République des Lettres peut mériter l'attention des Sçavans & la curiosité du Public. A ces titres on comprend assez que c'est ici une nouvelle maniere de journal qu'on annonce: c'en est un en effet, ou plutôt c'en sont trois; le premier paroîtra tous les mois à commencer le quinziéme jour de Mars de la presente année 1722. ce sera un *in* 12. de quinze feüilles du caractere de *Cicero*, & se vendra trente-cinq sols en blanc; le second paroîtra le premier jour de chaque mois à commencer au premier d'Avril; le troisiéme paroîtra toutes les semaines à commencer de même le premier d'Avril. Rien n'est plus vaste que ce projet: il suffit de dire qu'il embrasse lui seul tout ce qu'embrassent séparément les divers Journaux, Mémoires, Ac-

tes de Sçavans, même le Mercure, avec cette difference pourtant que ledit Mercure s'y trouvera élevé jusqu'à *servir à l'éducation d'un jeune Prince*, autant qu'*à la curiosité du Public*. Certainement le Public doit s'interesser dans un Ouvrage qui ne peut manquer de lui être utile, ne fût-ce qu'en ranimant l'ardeur de ceux qui travaillent aux Journaux déjà établis. Ce plan est suivi d'un *Avis aux Sçavans, & en particulier aux Secretaires des Academies, & autres Societez Litteraires, soit pour les Sciences, soit pour les Arts; dans lequel on marque plus au long tout ce sur quoi on souhaite d'etre instruit exactement tous les mois par rapport au Journal Historique & aux Nouvleles Litteraires.* Nous n'en mettrons pas ici le détail; comme ce n'est point un nouveau plan, on peut consulter ceux qui ont paru à la naissance des autres Journaux. Au reste *ces nouveaux Mémoires renferment les productions de plusieurs personnes d'esprit versées dans divers genres de Litterature, qui excitées par la noble émulation que font naître les Sciences & les Arts Liberaux, ont pris le nom de Societé des Curieux appliquez au progrès des Lettres.*

ARTICLE LIII.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALLEMAGNE, DE TUBINGE.

COtta a imprimé un Livre de Controverſe en François qui a pour titre : *La verité de la Religion Proteſtante oppoſée aux nouveaux préjugez des Docteurs Catholiques* ; par M. Pfaffius Docteur & Profeſſeur en Theologie de la Faculté de Tubinge. On en parlera au plûtôt. Ce n'eſt qu'une ſeconde édition : mais la premiere qui eſt de 1713. parut ſans nom d'Auteur, on la jugea peu digne d'un extrait. Aujourd'hui que l'Auteur ſe nomme & qu'il eſt devenu l'Achille des Lutheriens, vous ne pouvez plus vous diſpenſer d'examiner ſon Ouvrage.

Le même Cotta a imprimé un Recueïl de Harangues Latines du même M. Pfaffius. Les plus importantes ſont, celles *touchant les merites du bienheureux Luther*, ou plûtôt des ſervices qu'il a rendus *à l'Egliſe*, & prin-

cipalement *à celle de Virtemberg*. Une autre ſur les précautions que l'on doit garder en propoſant des conſeils de réünion & de tolerance entre les ſectes ſeparées de l'Egliſe Catholique; une autre enfin ſur l'Office & la dignité des Chanceliers Academiques. M. Pfaffius eſt Chancelier de l'Univerſité de Tubinge.

Il y a dans le même volume une lettre de M. Pfaffius à M. Cyprien, celebre & zelé Docteur Lutherien qui avoit attaqué notre Auteur ſur ſon eſprit de tolerance. Ces Harangues & cette Lettre fourniront divers traits d'hiſtoire qui ne ſont pas indignes de la curioſité du Public.

Le même M. Pfaffius a fait un Livre Latin contre l'Egliſe Catholique, à qui il refuſe de reconnoître la ſucceſſion des Paſteurs, & quand on la reconnoîtroit, il prétend contre l'antiquité Chrétienne, que cette marque de la vraye Egliſe eſt abſolument nulle & ne prouve rien.

On donnera un extrait de ce Livre avec une réponſe exacte à tout ce qui merite réponſe: pour les deux autres Ouvrages, on y fera les reflexions neceſſaires.

D'ITALIE, DE VENISE.

Le *Giornale de Letterati*, qui avoit été abandonné par la mort de quelques-uns des Auteurs, & par d'autres raiſons, recommence. Les nouveaux Auteurs ne prétendent nullement s'aſtraindre aux loix que les autres s'étoient impoſées librement à eux-mêmes : il leur ſuffit de s'aſſujettir exactement à celles de l'Egliſe & à celles de l'Etat. Comme en tout le reſte ils ſont maîtres d'eux-mêmes, ils ſont bien reſolus de garder une honnête liberté : ils parleront des Livres dont il leur plaira de parler : ils en feront une Analyſe exacte, ou un ſimple rapport ſuperficiel, ſelon qu'ils le trouveront à propos. Ils donneront des éloges de Sçavans, mais quand il leur plaira, & de la maniere qu'il leur plaira, & ainſi de tout le reſte de ce qui peut entrer dans un Journal. On trouve ici qu'ils ont très-bien fait de ſecoüer le joug que s'étoient impoſé les anciens Journaliſtes, & de n'épouſer ni leurs préjugez ni leurs querelles.

Nous parlerons de ce Journal le mois prochain.

DE HOLLANDE,

D'AMSTERDAM.

On imprime ici un nouveau Journal, ſous le nom de Bibliotheque Germanique, où l'on rendra compte en François de tout ce qui paroîtra en Allemagne & dans les Païs du Nord. Ce Livre contiendra ce qu'il y a de plus generalement eſtimé dans les *Acta eruditorum* de Leipſik, & dans les *Nova Litteraria Maris Balthici*. Il en a déjà paru deux petits tomes *in* 12. que l'on vous enverra : l'Ouvrage eſt ſous la direction de M. Lenfant, Auteur de l'Hiſtoire du Concile de Conſtance. Comme M. Lenfant n'a pas d'interêt de faire valoir les Auteurs Catholiques, vous devez vous attendre à voir dans cette Bibliotheque les Livres de vos Auteurs ou paſſez ſous ſilence, ou critiquez impitoyablement; & au contraire ceux des Proteſtans & generalement de tous les Auteurs ſeparez de l'Egliſe Romaine, preſentez aux Lecteurs par leurs beaux endroits, & comblez d'éloges.

Mai 1722.

DE FRANCE, DE LYON.

Les Freres Bruyſet ont imprimé deux Livres eſtimez ſur une matiere du tems, en voici les titres:

Traité de la Peſte, & des moyens de s'en préſerver, où l'on enſeigne la méthode pour remedier aux grandes miſeres que la Peſte a coûtume de cauſer parmi les Peuples, & les remedes propres à cette maladie. Ouvrage neceſſaire à tous Medecins & Chirurgiens deſtinez au ſecours des Peſtiferez, & à tous ceux qui retirez dans les Campagnes ſeroient privez de conſeil & d'aſſiſtance. Recueïlli des meilleurs Auteurs anciens & modernes; & enrichi de Remarques & Obſervations théoriques & pratiques. Par M. Manget, Docteur en Medecine, Medecin de la Perſonne du Roi de Pruſſe, Membre de l'illuſtre Societé des Spenſierati de Roſſano, &c. *in* 12. deux volumes. A Lyon chez les Freres Bruyſet, ruë Merciere au Soleil 1722. Avec Approbation & Privilege du Roi.

Traité de la Peſte, ou conjectures

Physiques sur sa nature & ses causes, par M. Gavet de Rumilly, Docteur en Medecine, *in* 12. 1722. A Lyon chez les Freres Bruyset, ruë Merciere au Soleil. Avec Approbation & Privilege du Roi.

DE PARIS.

Gregoire Dupuis vend le *Romulus* de M. de la Motte Houdart, & les *Machabées* du même Auteur. Ces deux piéces qui ont eu sur le Theatre un succès que certaines gens n'auroient jamais attendu, & dont ils ont été très-mortifiez, soûtiennent fort bien la lecture & n'y perdent rien. Tout ce que l'envie a osé critiquer dans le Romulus qui est la tendresse de ce Prince pour la Princesse Hersilie qu'il veut épouser, marque la belle idée qu'avoient ces Messieurs de ce Prince Neveu du Roi d'Albe, & Roi lui-même. Il leur plaisoit de ne le considerer que comme un Chef de Bandits. S'ils avoient blâmé cela & tout spectacle par les principes de la Religion, ils auroient la consolation d'avoir des Approbateurs.

Mai 1722.

Cailleau, Place de Sorbonne, imprime la Vie de S. Bernard Archevêque de Vienne, composée par le P. Fleury. Elle est dediée à Son Altesse Monseigneur l'Abbé d'Auvergne, nommé par le Roi à l'Archevêché de Vienne. Elle paroîtra incessamment, nous en rendrons compte au Public.

Josse acheve d'imprimer l'Œdipe du P. Follart. Cette piéce se lira, & ne sera pas representée. Le Privilege accordé à l'Auteur défend très-expressément à tous Comediens de la representer.

Le même Pere a une autre piéce intitulée *Agrippa*; c'est de cet Agrippa que Tacite appelle Posthume, & que Tibere sacrifia à sa sûreté & à son ambition. Elle paroitra dans peu de tems.

On annonce un 3[e] Œdipe qui doit être imprimé, mais on n'en dit pas encore l'Auteur. L'Œdipe de M. de Voltaire a reveillé l'attention & l'émulation de ceux qui se sentent de l'inclination pour les grands sujets.

Le Timon qui n'a pas redouté les succès de l'ancien *Misantrope* sur le Theatre, ne redoute pas non plus

l'œil ſevere des Lecteurs ; il paroît.

Jombert a imprimé les deux piéces qui ont remporté les prix propoſez par l'Academie Royal des Sciences ; l'une eſt de M. Crouzas, & l'autre de M. Maſſy. Nous en donnerons l'extrait le mois prochain.

André Cailleau, Place de Sorbonne, vend le Voyage de Syrie & du Mont-Liban par M. de la Roque, l'un des Auteurs du Mercure, déja connu par d'autres Ouvrages eſtimez; c'eſt un *in* 12. en deux volumes, plein de choſes curieuſes, & qui demande plus d'un extrait. On les verra dans les mois prochains.

Le P. Caſtel ſe prépare à donner au Public un Ouvrage ſur la peſanteur ; cet Ouvrage eſt diviſé en trois parties ; les deux premieres roulent ſur les phénomenes de la peſanteur, la derniere ſur les cauſes. Rien n'eſt plus étendu que ces phénomenes ; ce Pere entreprend de faire voir que le ſyſtême de la peſanteur embraſſe le ſyſtême entier de l'Univers : pour les cauſes rien n'eſt plus ſimple, un ſeul principe répond à toutes les difficultez.

Ce même Pere prépare auſſi un

Traité ſur les Coquillages : le celebre P. Bonanni paroiſſoit avoir épuiſé cette matiere dans ſon Livre intitulé *la Recreation de l'œil & de l'eſprit*, dont il y a eu trois éditions, ſoit en Italien ſoit en Latin ; le P. Caſtel ne prétendoit d'abord que traduire en François cet Ouvrage ſi eſtimé ; mais comme les principes du P. Bonanni ne ſont pas toûjours ſelon les vûës que les nouvelles obſervations ont fait naître à la plus ſaine partie des Philoſophes, le P. Caſtel s'eſt vû forcé d'abandonner ſon premier deſſein ; il ne donnera donc la traduction que de la ſeconde partie du P. Bonanni, laquelle n'eſt qu'une ſimple deſcription hiſtorique des Coquillages : pour la premiere & la troiſiéme parties, qui ſont toutes Phyſiques, elles ſeront ſon Ouvrage.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Mai 1722.

Art. XLI. *Histoire de l'Academie Royale des Sciences de l'année* 1718. *avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour la même année.* pag. 761

Art. XLII. Quæstiones Medicæ circa Thermas Borbonienses, &c. *C'est-à-dire, Questions de Medecine sur les Thermes de Bourbonne, &c.* p. 790.

Art. XLIII. *Recueil de plusieurs Piéces de Poësie presentées à l'Academie Françoise, pour les Prix des années* 1720. & 1721. *avec plusieurs Discours qui ont été prononcez dans l'Academie, &c.* p. 814

Art. XLIV. *Piéces de l'année* 1721. p. 833.

Art. XLV. *Panégyrique de Saint Loüis Roi de France.* p. 841

Art. XLVI. *Systême du Mouvement, par M.* de *Gamaches.* p. 845

Art. XLVII. *Memoires concernant les Tailles, & les moyens de faire cesser les abus qui se commettent dans leur imposition.* p. 867

ART. XLVIII. *Anecdotes du Ministere du Comte Duc d'Olivarez, &c.* p. 883.

ART. XLIX. *Défense de la Religion Catholique contre tous ses ennemis par ses veritables principes, &c.* p. 900.

ART. L. *Pensées sur la décadence de la Poësie Latine.* p. 905

ART. LI. *Tableau Chronologique de l'Histoire Universelle en forme de jeu.* p. 917.

ART. LII. *Plan de divers Ouvrages, &c.* p. 920

ART. LIII. *Nouvelles Litteraires.*

D'Allemagne, de Tubinge. p. 923

D'Italie, de Venise. p. 925

De Hollande, d'Amsterdam. p. 926

De France, de Lyon. p. 927

De Paris. p. 928

Fin de la Table.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Juin 1722.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueïllis par l'Ordre de Son Altesse Serenissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Juin 1722.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,
Chez les FRERES BRUYSET Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXII.
Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMmencé au mois de Janvier 1701. & ſe vendent 15 ſ. le mois en blanc, & broché. 16. ſ.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	6. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.
Juin 1722.

ARTICLE LIV.

ABREGE' CHRONOLOGIQUE de l'Histoire de France, pour servir de suite à celui de François de Mezerai Historiographe de France. Tome huitiéme, contenant le Regne de Loüis XIV. *A Amsterdam chez David Mortier, pp.* 572.

L'Auteur s'étoit déjà essayé dans le septiéme tome contre Loüis XIII. il s'enhardit dans celui-ci contre Loüis XIV. & redouble ses coups avec plus d'animosité. On se rit d'un ennemi qui n'emprunte ses armes que d'une fureur impuissante.

Il a trop présumé de lui-même, s'il s'est crû d'une autorité & d'une élo-

quence à forcer les suffrages de toute l'Europe contre la memoire d'un Monarque dont les cendres mêmes seront toûjours respectables, & à qui la plus jalouse prévention n'a jamais osé disputer la possession du titre de Grand Roi.

Le nouvel Historien, en donnant son Livre au Public, n'a pas crû devoir hazarder son nom, il a bien fait; il en coûte trop de se déclarer Auteur d'un Ouvrage tel que le sien. Cependant il ne se déguise pas assez, sa passion le trahit, on le reconnoît à son langage pour un refugié François qui s'est moins proposé d'écrire une Histoire, qu'une satyre aussi injuste qu'elle est violente.

Il se donne pourtant pour Annaliste; mais en prenant cette qualité est-il excusable de n'avoir donné au Public qu'un abregé informe où plusieurs faits importans sont déplacez, d'autres entassez sans ordre, la plûpart entierement omis, & pour parler plus juste, où presque chaque année presente plus d'une méprise, pour ne rien dire des calomnies?

La bataille de Rocroy gagnée par le Duc d'Enguien, fut l'heureux pré-

ſage de la future grandeur de Loüis XIV. Cette victoire fut ſuivie de la réduction de Thionville, du Pont d'Eſture & de Trin. Notre Annaliſte aſſûre que cette derniere Ville fut priſe par le Vicomte de Turenne; il s'eſt mépris; le Prince Thomas de Savoye qui commandoit alors l'Armée d'Italie eut la gloire de commencer ce Siége & de l'achever. La victoire remportée le 3. Septembre 1643. par M. le Maréchal de Brézé ſur la Flotte Eſpagnole à la vûë de Carthagene, meritoit bien une place dans l'abregé chronologique. Le Maréchal de Guébriant & non pas le Comte de Rantzau (comme le prétend notre Auteur) eut l'honneur de la priſe de Rotuëil, où il mourut d'un coup de fauconneau dont il avoit été bleſſé pendant le ſiége.

L'Annaliſte met ſous l'année 1643. le Traité conclu par la Médiation du Roi entre le Pape Urbain VIII. & le Duc de Parme, qui étoient en guerre pour la Principauté de Caſtro. Ce fait doit être reculé au 3^e^ Juin de l'année 1644. qui ne fut pas moins glorieuſe à la France que la précedente. La

bataille gagnée près de Fribourg, celle de Rotuëil qui a échappé à l'Historien, les Villes de Gravelines, de Spire, de Philisbourg & de Mayence réduites sous l'obéïssance du Roi, donnerent un nouvel éclat aux armes Françoises. Les années suivantes jusqu'à la Paix de Munster furent remarquables par les victoires remportées à Liorens, à Lens, à Crémone, à Nortlingue, & près de la riviere de Mora. La prise de Roses en Catalogne par le Maréchal du Plessis Praslin, de Bourbourg par Messieurs de Gassion & de Rantzau, de Roca di Vigevano par le Prince Thomas, de Landau & de Tréves par le Vicomte de Turenne qui rétablit l'Electeur dans cette derniere Ville, & la prise de Balaguier par le Comte d'Harcourt, firent oublier la malheureuse journée de Mariendal. La réduction des Villes de la Bassée, de Lens, de Tortose & d'Ypres répara la perte de Landrecy.

L'Auteur de l'Abregé Chronologique n'est pas instruit, quand il attribuë la réduction de Bourbourg au Duc d'Orleans. Il ne l'est pas davantage losqu'il rapproche du 9. Octobre de

l'année 1646. la priſe de Porto-longone par le Maréchal de la Meilleraye; cette place ne ſe rendit au Roi que 20. jours après. Il n'a pas crû que la conquête de Furnes, la priſe de Longwic par le Marquis de la Ferté, & le premier Edit porté par le Roi pour réprimer la fureur des duels, méritaſſent l'attention du Lecteur; il les paſſe ſous ſilence.

Il ne manque pas de ſaiſir l'occaſion des guerres de Paris pour décrier le Miniſtere du Cardinal Mazarin, qu'il accuſe en l'air d'avoir *mis les pieds ſur la gorge aux Membres du Parlement de Paris.*

La réduction des Villes de Schorndorff par le Vicomte de Turenne, de Tubinge par le Maréchal d'Hoquincourt, de Dixmude par le Maréchal de Rantzau, & la bataille Navale gagnée par le Duc de Richelieu contre les Eſpagnols, n'ont point trouvé place dans l'Abregé Chronologique. La priſe d'Aſchaffembourg qui n'arriva que le 25. Avril de l'année 1647. ſe trouve tranſportée vis-à-vis de l'an 1646. pour remplir le vuide que ſon peu de ſoin de s'inſtruire, laiſſe

dans ces années, l'Auteur n'a point trouvé d'autre ſecret que de groſſir ſon Livre, en ſubſtituant aux évenemens qui lui échapent, des réflexions d'une baſſe politique, des digreſſions hors d'œuvre, & des traits ſatyriques, mais groſſiers qu'il répand ſans ménagement, & ici & dans toute la ſuite de ſon Ouvrage contre tout ce qu'il y a en France de reſpectable.

L'Allemagne affoiblie par ſes diviſions & par ſes pertes, & dépoüillée de quelques-unes de ſes plus belles Provinces, conclut enfin la Paix à Munſter, & ceda l'Alſace au Roi pour ſauver les débris de l'Empire.

Les Eſpagnols s'opiniâtrerent à continuer une guerre qui leur étoit ruïneuſe, dans l'eſperance que les troubles de Paris arrêteroient la rapidité des conquêtes du Roi. La priſe de Vervins, de Rhetel, de Sainte Menehoud, & le gain de la bataille de la Roquette les détromperent & déconcerterent leurs deſſeins. Le Roi devenu Majeur ſe rendit encore plus formidable par la défaite des Eſpagnols devant Arras, dont ils furent obligez de lever le ſiége. Les années 1655.

1656. 1657. 1658. qui ſuivirent la majorité, devinrent plus fatales à l'Eſpagne. La Ville de Landrecy repriſe, la Flotte Eſpagnole battuë devant Barcelone, la priſe de Valence ſur le Pô & de Montmedi, que la ſituation rendoit, diſoit-on, imprénable; la victoire remportée proche les Dunes, ſuivie de la perte des Villes de Dunkerque, de Bergues, de Furnes, de Dixmude, de Gravelines, d'Oudenarde, d'Ypres & de Mortare, répandirent par tout la gloire du nom François.

L'Eſpagne ébranlée chercha ſon ſalut dans la Paix des Pyrenées. Après bien des négociations de part & d'autre, le Traité fut conclu & ratifié au mois de Decembre de l'an 1660. Cette Paix procura à la France deux avantages, le mariage du Roi avec l'Infante Marie-Thereſe d'Autriche, & le rétabliſſement du Prince de Condé, qui avoit été le Héros & le plus ferme appui de la minorité. L'année 1662. fut mémorable par le rachat de Dunkerque, moyennant la ſomme de cinq millions. Elle fut retirée des mains des Anglois, qui triomphoient d'avoir

là un pied en terre ferme, & qui de là pouvoient incommoder le Commerce de France. L'année 1663. par le Traité de Pise, fut assoupie la fâcheuse querelle suscitée entre le Roi & la Cour de Rome, au sujet de l'insulte faite par les Corses à M. le Duc de Crequy Ambassadeur de Sa Majesté T.C. auprès du Saint Pere.

L'année 1666. termina la vie de la Reine Mere Anne d'Autriche. Ecoutons ici l'Annaliste, on va voir qu'il voudroit bien médire de cette maniere fine qui emporte la piéce, mais il n'en a pas l'esprit. Selon lui, „ cette „ Princesse étoit un composé de qua„ litez differentes, pleine de fierté & „ d'aigreur, contre tout ce qui lui re„ sistoit; elle n'avoit que de la dou„ ceur & de la bonté dans les occa„ sions où l'on s'attachoit à lui plai„ re„. Qu'auroit-il donc voulu qu'elle fût? fiere & aigre pour ce qui s'attachoit à lui plaire, rampante & doucereuse pour ce qui lui resistoit? „ Per„ sonne ne sçavoit mieux se compo„ ser: ses manieres exterieures la fai„ soient passer pour habile, quoiqu'el„ le eût dans le fond plus d'opiniâtre-

» té que de resolution. Elle étoit fer-
» me & hardie dans le péril, mais el-
» le l'oublioit dès qu'il étoit passé &
» ne prenoit pas assez de soin de le
» prévenir. Elle avoit tous les dehors
» de la pieté dont elle laissa pour mo-
» nument la belle Eglise du Val-de-
» Grace.

Une Princesse aussi Catholique & aussi declarée contre le Calvinisme que cette Reine, ne peut être du goût de notre Auteur. Cela n'empêchera pas la posterité de reconnoître dans Anne d'Autriche une pieté solide, un cœur bien-faisant, une grandeur & une fermeté d'ame qui l'élevoit au dessus des évenemens, & une force d'esprit qui la soûtenoit contre le courant des factions.

L'Auteur continuë à tremper sa plume dans le fiel au sujet de la juste guerre que le Roi fut forcé de déclarer à l'Espagne en 1667. sur le refus qu'elle fit d'acquitter les droits de la Reine Marie Therese, dont l'appanage étoit échû depuis plusieurs années. L'Annaliste ne convient pas de la justice des prétentions de Loüis XIV. Selon lui, la rupture entre les deux

Couronnes fut l'effet de l'ambition insatiable d'un Monarque *qui vouloit tout engloutir.*

Cependant le Roi mit tout en œuvre pour engager l'Espagne à ne donner aucune atteinte aux droits de la Reine, ou à profiter de la grace qu'il offroit de prendre un équivalent & même de se relâcher d'une partie de ses justes prétentions. Ces avances furent inutiles ; le Roi en fit faire de nouvelles à Madrid; le Roi d'Espagne persista dans son refus & ne voulut se désaisir de rien; quoique le Duché de Brabant, le Marquisat d'Anvers, la Seigneurie de Malines, une partie de la Flandre & du Luxembourg, &c. fussent devenus le partage de la Reine de France, par la mort de Dom Balthazar son frere. Loüis entra donc en Flandre en 1667. la Ville d'Ath n'attendit pas le siége; elle se rendit aux premieres approches du canon. Tournay ne tint que deux jours, le Roi y entra en Conquerant; Doüay, Oudenarde & Alost subirent la loi du Victorieux. Lille, quoique défenduë par une nombreuse & forte Garnison, eut le même sort. Cette

Campagne du Roi (dit l'Annaliſte) fut moins une expedition qu'un voyage : la frayeur marchoit devant lui, tout ſe rendoit au Vainqueur, *ce n'étoit pas ſans murmurer d'une violence qui les ſoûmettoit à une domination étrangere.*

Le même jour qu'Oudenarde ſe rendit, la paix entre la France & l'Angleterre, le Dannemarch & les Provinces Unies fut concluë à Breda, non par un Traité commun à toutes les Puiſſances intereſſées, mais par trois Traitez differens, ſelon les interêts particuliers de chaque Puiſſance.

L'an 1668. le Roi conquit la Franche-Comté qu'il rendit enſuite au Roi d'Eſpagne, pour faciliter la paix qui ſe negocioit à Aix-la-Chapelle, & qui fut ſignée le 12. Mai de la même année. L'Ambaſſade ſolemnelle que le Roi reçût en ce tems-là de l'Empereur des Turcs fut regardée comme un tribut de gloire que la fierté Ottomane rendoit au merite de ce grand Roi. Il y fut honoré des titres les plus pompeux, & ce fut (dit notre Annaliſte) *un poiſon qui aida à le corrompre.* Mais le Roi très-inſtruit du ſtile des

Turcs à l'égard des Rois de France, ſur tout lorſqu'ils les craignent, fut ſi peu éblouï de tous ces titres, qu'il ne penſa qu'à ſervir la Religion contre celui même duquel il venoit de les recevoir. En effet, il envoya aux Chrétiens de Candie un ſecours qui les auroit ſauvez de la tyrannie des Turcs, ſi Dieu par ce terrible fleau n'eût voulu punir la licence des Chrétiens.

L'Hiſtorien s'irrite, invective & s'emporte à ſon ordinaire au ſouvenir de ces fameuſes Campagnes, qui porterent la conſternation & l'effroi juſques dans le cœur de la Hollande. Notre Gazetier renforcé qui eſt apparemment aux gages de la Republique, par inclination & par reconnoiſſance pour ſes bienfacteurs, prend hautement parti contre leur Vainqueur, il crie au brigandage & à l'injuſtice. Mais il ſe garde bien de dire ce qui ne laiſſe pas d'être conſtant, que le Roi ne déclara la guerre aux Hollandois qu'après y avoir été forcé par les plus juſtes & les plus preſſans motifs. Toute l'Europe a ſçû que la Hollande porta l'inſulte juſqu'à faire

frapper & diſtribuer publiquement des médailles injurieuſes à un ſi grand Roi. Elle ſe glorifioit hautement d'avoir fixé ſes conquêtes pendant la guerre précedente. On étoit informé à la Cour des mouvemens ſecrets & des pratiques ſourdes de ſes Miniſtres pour liguer les Potentats de l'Europe contre un Monarque, qui tout nouvellement venoit de défendre cette République des irruptions de l'Evêque de Munſter, & des efforts de l'Angleterre. Il étoit de la vigilance du Roi de prévenir les coups qu'elle préparoit contre lui, mais il étoit en même tems de ſa gloire de venger l'ingratitude d'un peuple qui étoit redevable à la France de ſon élevation.

A meſure que l'Annaliſte avance, il multiplie ſes injures; il empoiſonne tout ce qu'il touche. Les guerres que le Roi eut à ſoûtenir dans toute la ſuite d'un long regne, ſes victoires, tout ce qu'il fit pour le maintien des loix, pour la ſplendeur de l'Etat, pour l'entiere extinction du Calviniſme & pour l'honneur de la Religion, mille autres actions glorieuſes qui lui acquirent à juſte titre le ſurnom de *Grand*,

ſont, au gré du nouvel Hiſtorien, autant d'attentats qui deshonorent la memoire de ce Prince. On voit bien qu'il ne décide que ſur le rapport de la paſſion & des préjugez qu'il a puiſez dans ſa ſecte ; c'eſt, en ſuivant cette regle, qu'il renouvelle contre le Roi d'Angleterre Jacques II. des reproches inſenſez, que la calomnie, honteuſe de les avoir publiez, fut forcée de deſavoüer. Un ennemi de la Religion Romaine n'a garde de canoniſer un Prince qui en a été le Heros & la victime.

Il ne reſtoit plus à l'Auteur pour finir ſon faux portrait de Loüis le Grand, que de le repreſenter *comme un genie ſubalterne* ; il l'a fait ſans balancer. Mais comment a-t-il pû hazarder ce trait injurieux, après avoir dit dans un autre endroit de ſon Hiſtoire que le Roi forma lui ſeul deux des plus grands Hommes qui ayent jamais adminiſtré les affaires de l'Etat, M. Colbert & M. de Louvois ? L'Annaliſte ajoûte, *que Loüis XIV. réüſſit ſi bien à dreſſer le dernier aux affaires de la Guerre, qu'il en fit un des plus habiles Miniſtres qu'il y ait eû depuis long-tems*

dans ce Département. Que l'Annaliste s'accorde avec lui-même, s'il veut être crû.

On épargne au Lecteur l'ennui d'un plus long extrait, les faits qui se trouvent dans la suite de l'Abregé sont trop récens; d'ailleurs l'Auteur n'ajoûte aux Gazettes qu'il a compilées, que des répetitions d'injures. A la fin de l'Histoire on trouve un Memoire racourci sur l'*Etat de l'Eglise du dix-septiéme Siécle*. Ce Memoire est encore plus infidéle que l'Histoire même. Le Gazetier de Hollande avoit déjà digeré la matiere ; c'est dans ce riche fonds que l'Annaliste a puisé ses connoissances, & qu'il a borné ses recherches.

ARTICLE LV.

DISCOURS HISTORIQUE ET Critique ſur la méthode des principaux Auteurs qui ont écrit pour & contre le Chriſtianiſme depuis ſon origine. *pp.* 199. *in* 4°. *A la tête du Livre intitulé*, La Religion Chrétienne prouvée par les faits. *A Paris, chez Gregoire Dupuis, à la Couronne d'Or.* 1722.

ON annonce un *Diſcours Hiſtorique*, non une Hiſtoire ſuivie & gênée, moins encore une Hiſtoire dogmatique qui s'attache à ſuivre pied à pied la doctrine dans les révolutions & les combats; c'eſt *un Diſcours* litteraire & *critique*, qui s'applique aux *Auteurs*, & à leurs Ouvrages, pour en examiner *la méthode* & le merite. Il ſe borne aux Auteurs *principaux;* mais il embraſſe toute l'étenduë de 17 ſiécles, & *tout l'eſpace du pour & du contre*, aggreſſeurs & apologiſtes.

Ce préambule de Livre *par ſa profuſion érudite* eſt un Livre qui lui-même exige de nous un article ſéparé :

Juin 1722.

on le peut définir, un Recuëil d'Extraits que l'on fait *des principaux Auteurs qui ont écrit pour & contre la Religion Chrétienne dépuis ſon origine.* N'y cherchant donc qu'un ſujet à nos *Mémoires*, nous y trouvons des modéles à nos Extraits, & c'eſt ſous cette idée qu'on le va repreſenter.

Les Auteurs dont ce Diſcours rend compte au Public, comme *des principaux qui ont écrit pour & contre la Religion Chrétienne dépuis ſon origine*, ſont partagez ſelon leurs ſiécles en trois claſſes. Dans le premier âge ſont Saint Paul, S. Quadrat & S. Ariſtide, S. Juſtin, Tatien, Theophile d'Antioche, Hermias, Tertullien, S. Clement d'Alexandrie, Origene, Minutius Felix, Arnobe, Lactance; & Celſe pour les ennemis. Au ſecond ordre des tems, Euſebe de Céſarée, S. Cyrille d'Alexandrie, S. Auguſtin; & parmi les contraires, Julien l'Apoſtat, Porphyre, Jamblique & Eunape, le Talmud & les Rabbins. Enfin entre les modernes, Raimond Martin, Victor Porchet, Jerôme de Sainte Foi, Philippe de Mornay, Loüis Vivès, Grotius, Mr Paſcal, Mr Boſſuet, Mr

Huet, Abbadie, Mr de Choiseüil, Mr Ferrand, Mr Alix, le P. le Vassor, Mr de Fenelon, Mr Bayle, Mr Leibnitz; & dans le parti opposé, Lélie, Fauste Socins, & Spinosa.

Un dénombrement d'Ecrivains sous le titre de *principaux Auteurs*, est une liste de distinction & d'honneur; elle ne peut manquer de faire des jaloux & des mécontens: on comparera ceux qui sont nommez avec ceux qui sont laissez, & l'on prétendra que ceux-ci valoient bien les autres; c'est la consolation ou la vengeance ordinaire: on peut dire que si tel ne meritoit pas que son portrait fût ici, le portrait merite qu'on l'y retienne; seulement nous regrettons l'habile Peintre pour des Auteurs du plus grand vol qui lui ont échappé.

Sans parler d'*Athénagore*, qui pourtant dès le second siécle soutint la Religion par sa *légation pour les Chrétiens*; de *Julius Maternus Firmicus*, qui convainquit *d'erreurs les Religions profanes* dans un Traité exprès; de *Commodianus*, qui nous a laissé des *Instructions contre les Dieux des Gentils*, fort ingenieuses; un S. *Athanase*, dont

l'Écrit *contre la Gentilité* eſt ſi travaillé; un S. *Grégoire de Nazianze*, dont les *deux Invectives contre Julien* ſont ſi connuës; un S. *Ambroiſe*, dont le Livre *contre Symmaque*, adreſſé à l'Empereur Valentinien, eut tant d'éclat & d'effet; un S. *Chryſoſtome*, qui eſt aſſurément lui-même dans ſon Traité *contre les Payens*; un *Théodoret*, dont la *Thérapeutique* ſuppléeroit par ſes douze Livres à tous les monumens de l'antiquité *contre les Grecs*, c'eſt-à-dire, contre les Gentils; un S. *Thomas*, qui a compoſé contre ceux-ci une *Somme* entiere de Theologie. Ces grands genies pouvoient eſperer une place entre *les principaux Auteurs qui ont écrit pour ou contre la Religion depuis ſon origine*; ſur tout dans la ſeconde claſſe, qui toute pleine de merite qu'elle eſt, fût-ce par le ſeul S. *Auguſtin*, paroît dégarnie en nombre du côté orthodoxe. Le Pere Bagot, le Pere Elizalde, d'autres de la même Compagnie, le General même, le Pere Thyrſe Gonzalès, qui ont *écrit* à fond & avec ſuccès *pour le Chriſtianiſme*, & que l'Auteur du *Diſcours* ne met point dans ſon *Catalogue*, ne ſe-

ront-ils point trop conſolez de ſe voir par cet oubli & ſéparez de *Le Vaſſor*, & confondus avec S. Thomas, Theodoret, S. Chryſoſtome, S. Ambroiſe, S. Gregoire de Nazianze & S. Athanaſe? Quoi qu'il en ſoit, l'importance eſt de bien parler des Auteurs dont on parle, & de donner d'excellens tableaux de leurs Ouvrages. C'eſt ici que notre Auteur peut défier, ou plutôt former tout cenſeur. Que l'on conſidere dans un extrait ou l'entrée, ou l'expoſition & le rapport, ou la critique, ou les éloges, ou le ſtile; toutes ces parties vont trouver dans ſon *Diſcours* leurs régles de perfection.

L'entrée d'un extrait ſera tantôt une deſcription des circonſtances qui ont fait naître l'Ouvrage, comme quand l'Auteur va parler de S. *Cyrille d'Alexandrie*; tantôt la notice du terrain, ou de l'état preſent de la matiere du Livre dans l'empire des Lettres, tel qu'eſt tout le commencement de ce Diſcours; & tantôt le caractere particulier de l'Ecrivain : arrêtons-nous aux exemples de ce dernier genre, c'eſt le plus difficile à executer; mais chez notre Auteur la difficulté eſt ordinai-

 rement

rement la meſure du ſuccès : perſonne ne prend ni ne rend mieux un caracte-re : vient-il à S. *Paul*? à *Tertullien*? à Mr de *Fenelon*? à Mr *Bayle*? S. *Paul* : "A juger de lui par ſes Ouvrages, " c'étoit un genie ſuperieur, vif, ſoli- " de, conſequent, & lumineux ; pre- " nant toûjours le plus haut point de " vûe, il s'élevoit juſqu'aux premie- " res veritez : De là toutes leurs ſui- " tes, toutes leurs branches ſe mon- " troient à lui rangées comme par or- " dre... Pour la trempe de ſon cœur, " c'étoit celle de la vertu même ». &c. Quant à *Tertullien*, " il y en avoit " eu peu, je ne ſçai même s'il y en " avoit eu juſqu'à lui, qui fuſſent nez " avec des talens plus propres à faire " un grand homme : c'étoit un genie " ferme, noble, fécond, & même " ſyſtématique : il poſſedoit les an- " ciennes opinions, ſçavoit parfaite- " ment les principes de chaque ſecte, " connoiſſoit à fond toute la Fable ; & " non ſeulement ce qu'elle étoit alors, " mais ce qu'elle avoit d'hiſtorique " & de réel : ſa methode étoit preſ- " ſante, ſes principes grands, ſon élo- " quence mâle & genereuſe, intereſ- "

„ ſante même lorſqu'il lui permet,
„ comme il arrive ſouvent, quelque
„ choſe de ſombre & d'auſtere : ce
„ goût de roideur qui tient naturelle-
„ ment à l'outré, étoit un peu celui
„ de ſa nation, & le ſien propre, il en
„ faut convenir ; il ne reconnoiſſoit ni
„ milieu, ni temperament ; il ne diſ-
„ tinguoit point le neceſſaire du par-
„ fait, & même ce parfait, dans la
„ crainte de le reſſerrer, il le portoit
„ bien loin au-delà des bornes. La na-
„ ture ſembloit ſur tout l'avoir fait
„ pour les combats de doctrine, & en
„ cela les conjonctures s'accommo-
„ derent à ſon humeur guerriere, &c.
Pour Mr de *Fenelon* : „ Et quel hom-
„ me a mieux ſçu que lui préparer
„ adoucir, engager, fléchir ce Souve-
„ rain fier & ombrageux (le cœur)
„ dont les loix nous trahiſſent & nou
„ perdent ? Qui eſt-ce qui a ſçu tout
„ la fois répandre plus de lumieres, &
„ mieux exciter les grands ſentimens
„ Les preuves qu'il apporte, font pe
„ ſeveramment ce double effet ; ell
„ inſtruiſent, & elles élevent. La v
„ rité qu'il préſente, il la rend aim
„ ble : il perſuade, & contre l'orc

aire on eſt ravi d'être convaincu; «
n eſt charmé d'un tel guide; on «
oudroit ne le quitter jamais. Il «
'employe ni les grands mouve- «
nens, ni les figures paſſionnées & «
ortes; il fait bien mieux, il ſuit la «
aïve & pure ſimplicité de la nature. «
Ce n'eſt point un Maître qui nous «
arle avec autorité, quoiqu'il pût la «
rendre; c'eſt un moniteur qui mé- «
age notre délicateſſe, & qui ne «
ous fait obéïr qu'à nous-mêmes. Il «
oute avec nous, & il nous fait rai- «
onner avec lui pour éclaircir nos «
loutes; ce que nous aurions peine à «
omprendre d'abord, ou ce que «
ous ne comprendrions qu'impar- «
aitement, il a des ſecrets pour le «
aire paſſer par tant d'images, que «
ous voyons l'objet, & toutes les «
aces de l'objet: avec lui on ne ſent «
reſque plus ſes propres bornes: je «
e ſçais comment il ſemble nous don- «
er de ſon eſprit pour étendre le nô- «
e: il n'étale point ſes connoiſſances, «
en fait part: ſa capacité ſe conver- «
t en preſent. Ce que l'éloquence a «
varié, de doux, d'inſinuant, d'af- «
ctueux & de tendre, eſt imprimé «

„ ſur tout ce qu'il écrit : &, ce qu'il
„ eſt auſſi beau d'y trouver, ſa droitu-
„ re & ſa candeur s'y ſont peintes el-
„ les mêmes, &c.

Mr *Bayle* „ a quelquefois combat-
„ tu pour nous, & prêté la main à nos
„ victoires.... Eſprit ſubtil, adroit,
„ ſouple, & ſuſceptible de toutes les
„ formes, il n'y avoit point de ma-
„ tiere ſi abſtraite qu'elle fût, où il ne
„ penetrât; la nature l'avoit fait Mé-
„ taphyſicien; & ce qui eſt rare, il
„ avoit joint à ce talent qui n'en ſouf-
„ fre guéres d'autre, un ſçavoir éten-
„ du, curieux & choiſi : cependant ces
„ grandes qualitez avoient un défaut
„ Mr *Bayle* cherchoit plutôt à multi-
„ plier qu'à lever nos doutes. Il n
„ vouloit que renverſer ; & jamai
„ établir, ſemblable en quelque ſorte
„ ces conquerans qui ne laiſſent aprè
„ eux que des ruines. On diroit qu'
„ vouloit nous faire entrer en défian
„ ce de toutes nos lumieres, nous ren
„ dre la raiſon même ſuſpecte, & à fo
„ ce de nous promener dans les eſpac
„ du pour & du contre, nous fai
„ un problême de l'un & de l'autre,
Quelquefois l'Auteur met en rega

deux Antagonistes contemporains. » A
» peine le monde eût-il encore fourni
» deux semblables combattans. Dans
» *Celse* paroit en effet ce que le so-
» phisme ingenieux a de plus trom-
» peur, ce que la hardiesse de l'affir-
» mation a de plus imposant, ce que
» la fertilité des tours & le sel pic-
» quant de l'ironie ont de plus en-
» chanteur, ce qu'un sçavoir même
» assez étendu peut joindre de favo-
» rable à des talens déjà si insidieux.
» Dans *Origene* se montre une raison
» ferme, droite & solide, qui rame-
» ne tout à ses vrais principes, qui
» écarte tout l'indifferent ou l'inutile,
» & qui se tient immüablement au
» nœud qu'elle veut démêler : une
» la contradiction cachée sous les rai-
» sonnemens captieux qu'il refute ;
» une éloquence gracieuse & forte se-
» lon la nature du sujet ; un air d'au-
» torité quoique doux & modeste,
» qui naît visiblement de la superio-
» rité des connoissances, & des avan-
» tages de la cause ; sur tout un talent
» admirable d'instruction également
» proportionnée aux habiles & aux

„ ſimples. Talent ſi rare qu'il l'eſt „ même dans ceux qui ont d'ailleurs „ un aſſez grand fond de lumiere pour „ inſtruire.

On voit que l'Auteur dans chaque Ecrivain ne peint que l'Ecrivain même, & ne fait point briller ſon extrait de l'éclat des dignitez, des avantures, des autres talens de celui dont il expoſe l'Ouvrage. „ Je ne le dois prendre, dit-il, qu'en qualité d'Apolo- „ giſte de la Foi; car il a paru ſous „ tant de formes, qu'il faut à ſon „ égard d'un ſeul homme en faire plu- „ ſieurs, & choiſir l'aſpect ſous le- „ quel on le veut enviſager.

Le paſſage eſt naturel & prompt du caractere de l'Ecrivain à celui de ce genre de tableaux, lors même que l'ouvrage dont il doit donner l'idée eſt de pieces de rapports, & que ſes parties étrangeres l'une à l'autre loin de ſe laiſſer ranger ſous un même point de vûë, ne peuvent être que parcouruës par des regards diſperſez & des traits. „ Tels ſont les Livres de „ S. Clement d'Alexandrie intitulez „ *Stromes*, comme qui diroit mélanges;

» ouvrage dont la forme convient au
» titre : ce ſont effectivement des ſu-
» jets détachez, liez ſeulement par un
» fil de raiſon, & qui ne ſe touchent
» pas aſſez immédiatement pour laiſ-
» ſer appercevoir dans le tout une
» unité ſenſible. L'Auteur y eſt Con-
» troverſiſte encore à l'égard des Ido-
» lâtres; Philoſophe alternativement
» moral & Métaphyſicien; quelque-
» fois inſtructeur à l'égard des Fidéles.
» Dans ce deſordre apparent ſe trou-
» ve neanmoins une ſurprenante abon-
» dance de materiaux & de penſées,
» eſpece de profuſion érudite, qui pa-
» roîtra toûjours un prodige à ceux
» que leur ſçavoir diſpenſera le plus
» de l'admiration.

Cette notion de l'ouvrage n'en eſt pas encore l'expoſé & l'extrait. Celui-ci doit le détailler; celle-là n'eſt que l'idée generale qui d'avance reſulte de ce détail dans l'eſprit de l'Abrievateur.

Dans ces rapports en quoi l'extrait conſiſte, l'Auteur évite comme l'ennui la triſte uniformité. Il ſçait les diverſifier & leur donner preſque à chacun un air different. C'eſt toûjours un

exposé, mais cet exposé est quelquefois un précis où on ne fait qu'extraire l'ame & la quintessence du Livre, & quelquefois c'est une perpetuelle analyse suivie ou semée de réflexions qui lient, qui ornent, qui instruisent, ou animée & interessante par un tour de dispute ; d'autrefois c'est sans le paroître, un art entier, une méthode reguliere & tout un corps particulier de doctrine.

C'est, par exemple, une méthode achevée de controverse, que ce morceau de l'extrait d'*Origenes*. „ Il suit „ son adversaire pas à pas & presque „ de ligne en ligne ; il expose tous ses „ argumens & découvre leur côté foi„ble ; il le convainc de la fausseté des „ faits qu'il avance, rétablit ceux qu'il „ altere, produit ceux qu'il dissimule, „ & par là maintient la verité du dog„me à notre égard fondée sur celle „ de l'histoire, &c„. C'est un corps de doctrine en fait de Theologie mystique, que nous presente l'extrait de *Clement* d'Alexandrie. „ La Theolo„gie n'a point de branche plus délica„te, ni qui veüille être touchée plus „ discretement. Les differens états de

» Justice sont si aisez à confondre, » leurs degrez semblent se toucher de » si près, leurs exercices intimes sont » si déliez, si paisibles, si directs, si » abstraits des sens, si élevez au des- » sus de l'intelligence ordinaire des » hommes ; tout s'y passe, pour ainsi » parler, dans une cime de théorie » si haute, qu'il faut, pour ne s'y pas » méprendre, & une pénetration & » une lumiere de grace, & une expe- » rience presqu'infinie. S. *Clement* à » qui tous ces dons furent accordez, » fut le premier qui mit ces points en » un corps de doctrine, & qui expli- » qua sur chacun le dogme de la Foi » dans sa rigoureuse précision ; il por- » ta le jour dans ces pieuses ténebres ; » il assigna les spécifications des ver- » tus Theologales, leurs objets for- » mels, & sur tout il éclaircit la na- » ture épineuse du desinteressement » de l'amour ; il marqua les limites » de la resignation méritoire, & de la » sainte indifference ; il apprit à dis- » tinguer entre les épreuves du Dieu » jaloux, & les tentations ordinaires ; » il enseigna le vrai usage des suppos- » tions impossibles, & les circonstan-

» ces où il eſt permis. En un mot tout
» ce qui s'eſt dit depuis, ſelon la for-
» me des paroles ſaines, ſous les noms
» d'activité, de paſſiveté, de tranſ-
» formation & d'union, n'eſt que la
» ſuite des grands enſeignemens don-
» nez par lui, ſur un ſujet dont il eſt ſi
» difficile de bien parler, & quelque-
» fois ſi neceſſaire d'être inſtruit.

Qui doit le plus à l'Auteur, de Lactance, Euſebe de Ceſarée, S. Auguſtin, pour l'analyſe qu'il en donne; ou d'Arnobe, pour le refus qu'il lui en fait? » J'en vais donner une idée
» generale, dit-il des premiers, &
» plûtôt une table qu'un extrait en-
» tier; car où tout ſe trouve égale-
» ment précieux, le choix eſt diffici-
» le; ce que l'on prend laiſſe trop de
» regrets pour ce qu'on laiſſe: c'eſt
» la nature des ouvrages achevez, dit-
» il au ſujet d'*Arnobe*, de ne permet-
» tre pas d'analyſe exacte; comme il
» ne renferme rien que de curieux &
» preſque de neceſſaire, on en rap-
» porte toûjours trop peu dès qu'on
» n'en expoſe pas le tout. Tels ſont
» les derniers livres d'Arnobe». Dans les analyſes, tantôt il ſe fait l'Auteur

même, & ce qu'il dit comme en ſon nom, eſt un racourci de tout l'Ouvrage; tantôt il ne veut être qu'Interprete, & à force d'obſervations & de courts éclairciſſemens diſtribuez à propos, il nous donne dans un abregé fidéle un ſolide Commentaire. S'il le faut, & que la Religion le demande, il eſt athlette; il luitte corps à corps avec le Talmud; il diſpute dans les formes contre les Socins, qui n'entrant point dans ſon deſſein, ne paroiſſent ici que pour ſe faire battre. Il entreprend de faire voir „ que tou„ te la prétenduë démonſtration de „ Spinoſa n'a pas même le vain merite „ d'être un ſophiſme ingenieux; il le „ refute par autrui, citant genereu„ ſement ſes Auteurs.

Dreſſer des extraits ſans loüer ni blâmer, eſt le fait d'un Secretaire, non d'un Critique. Le nôtre diſpenſe avec un diſcernement exquis la cenſure & l'éloge; l'éloge, avec inclination; malgré lui la cenſure; elle eſt indiſpenſable à l'égard des ouvrages qui ſont en ſcandale; la rigueur alors eſt en faveur de l'Auteur le correctif, & un préſervatif pour le lecteur; le

le ménagement ſeroit prévarication : il faut dire d'un *Spinoſa*, „ Nous avons „ enfoncé dans ces épaiſſes tenebres, „ & fait nos efforts pour y introduire „ le jour. Qu'avons-nous découvert ? „ une ſuite d'abîmes, où la temerité „ d'un homme l'a plongé preſque dès „ le premier pas ; des propoſitions „ évidemment fauſſes, & les autres „ conteſtables ; des principes arbitrai- „ res ſubſtituez aux principes naturels „ & aux veritez ſenſibles, un abus des „ termes la plûpart pris à contre-ſens, „ un amas d'équivoques pompeuſes, „ une nuée de palpables contradic- „ tions, artifices ſur artifices, abſur- „ ditez ſur abſurditez, illuſions ſur „ illuſions, & encore je le repete, ar- „ tifices ſur artifices ; le tout ſi cho- „ quant, qu'il effrayeroit au premier „ aſpect, ſi l'obſcurité ne le déguiſoit „ pas „. Tout ce qu'alors le faiſeur d'extraits peut donner à ſa compaſſion, c'eſt de témoigner du regret, & de ſembler ſe refuſer au blâme qu'il ſe laiſſe arracher, fâché de cenſurer même les Rabbins. „ Je demande au „ Lecteur, qu'il me diſpenſe de racon- „ ter ce qu'ils ont dit ; voudroit-il

» que je le promenaſſe à travers des
» ſonges, des chimeres, des illuſions,
» des contes près deſquels les fables
» mêmes ont du ſerieux & de la gra-
» vité? Dans les livres de ces Auteurs,
» ouvrages où tout eſt admis hors le
» bon ſens, on ne voit qu'une cauſe
» qui n'en peut plus, des hommes qui
» ne voulant point ſe rendre, ne ſçau-
» roient ſe défendre; des eſprits éga-
» rez, qui n'ont ni plan ni doctrine,
» ni unanimité de ſentimens, ni re-
» gle aſſurée de controverſe, ni de-
» quoi attaquer, ni ſur quoi ſe ſoûte-
» nir. A peine leurs erreurs ſont-elles
» des erreurs; car elles ne ſont point
» des conſequences liées à de faux
» principes, moins encore de fauſſes
» concluſions tirées de principes vrais.
» Ce ſont des viſions qui ne ſont ni
» principes ni conſequences. Tout y
» eſt dit en l'air & au hazard. Repre-
» ſentez-vous une imagination effre-
» née qui veut éperduëment ce qu'el-
» le veut; qui pour être plus libre,
» tient la raiſon en eſclavage; qui,
» ſelon ce qu'il lui plaît, met le oüi
» & le nom à côté l'un de l'autre ſur
» le même ſujet; qui s'évapore en je

„ ne ſçais quelles combinaiſons de
„ lettres, de chiffres, de virgules &
„ de points. Telle eſt l'image des Rab-
„ bins & de leurs écrits„ . Il faut que
l'Auteur qui cite, ſoit bien forcé par
un ouvrage à le blâmer, lui qui trou-
veroit un interêt pour ſa cauſe à ne
blâmer pas; car c'eſt qu'il faut dire :
„ Nous n'avons point diſſimulé les
„ talens de nos adverſaires quand ils
„ en ont eû ; & pourquoi l'aurions-
„ nous fait ? L'interêt de notre gloi-
„ re s'y oppoſoit autant que l'équité;
„ plus les écrits qui nous ont combat-
„ tus méritoient de loüanges, ou du
„ côté de l'art, ou du côté de la force,
„ plus le Chriſtianiſme lui-même en
„ les détruiſant s'eſt acquis d'honneur.
„ Il en auroit eu moins par un triom-
„ phe facile. Nous ne devons donc
„ pas être ſuſpects dans le jugement
„ que nous allons porter du Talmud.
„ Jamais Livre n'a eu moins de prin-
„ cipes, ou n'en a eu de plus oppo-
„ ſez ; dans ce prodigieux entaſſement
„ de maximes qui le compoſent, à
„ peine en eſt-il une qui ſoit parfai-
„ tement amie de l'autre. Rapſodie
„ ennuyeuſe d'opinions ſans fonde-

„ mens, de réveries manifeſtes, de
„ diſcuſſions ſuperfluës, & de recits
„ inſipides. Je l'ajoûte à regret, mais
„ il le faut; l'ignorance & l'impieté
„ qui en eſt la ſuite y mettent le com-
„ ble aux égaremens de la raiſon.

Quant aux loüanges, il convient d'en donner, qui marquent davantage aux Auteurs, qui, outre le merite, ont l'éclat & la vogue. Après avoir laiſſé paſſer preſqu'*incognito* S. Cyprien, quoiqu'il ait „ doctement
„ écrit contre le Paganiſme, on a rai-
„ ſon de dire de l'incomparable S. Au-
„ guſtin, la gloire de nos Annales:
„ la nature qui ſemble mettre toû-
„ jours de la compenſation dans ſes
„ faveurs, l'affranchit ſeul de cette
„ loi; l'élevation de ſon génie lui ren-
„ doit familieres les plus hautes no-
„ tions, & ſa facilité les rendoit com-
„ prehenſibles aux plus bornez; tou-
„ chant de la ſorte les deux extrémi-
„ tez de la raiſon humaine, &c.„
mais il faut auſſi qu'un Critique habile, & qui ſe ſent, corrige l'eſtime du vulgaire & ſauve du naufrage des réputations que le torrent entraîne: par exemple, „ l'uſage dominant en nos

» jours, & preſqu'un titre d'eſprit, eſt
» de traiter Ariſtote avec ce dédain
» ſuperbe. Quiconque voudra pour-
» tant s'aſſujettir aux regles d'une juſ-
» te compenſation, reconnoîtra que
» les défauts de cet Auteur, nez d'un
» excès de fertilité d'eſprit, ſont payez
» avec uſure par les beautez innombra-
» bles dont il les rachette. J'oſe dire
» qu'en preſque tout il eſt infiniment
» ſuperieur à Platon ; qu'en beaucoup
» d'articles il égale nos Modernes, &
» qu'il n'eſt peut-être pas ſi irrécon-
» ciliablement oppoſé qu'on le penſe
» aux principes generaux de la Philo-
» ſophie regnante. Sa Dialectique ſeu-
» le eſt d'un prix ineſtimable, & l'u-
» ne des plus riches inventions qui fu-
» rent jamais. On admirera toûjours
» qu'un ſeul homme ait pû reduire à
» certains chefs l'infinie diverſité de
» manieres dont raiſonnent les autres
» hommes. Qu'un ſeul eſprit ait pû
» contenir de la ſorte tous les autres eſ-
» prits, & trouver les moyens de nous
» faire diſcerner à des ſignes exterieurs
» les conſequences legitimes d'avec
» les fauſſes, la raiſon trompeuſe qui
» mene à l'erreur, d'avec la raiſon

„ ſaine qui conduit à la verité„. Ainſi l'Auteur prouve au ſujet d'*Ariſtote*, ce qu'il a dit d'un autre ſans preuves ; „ enfin *Deſcartes* penſa; *& „ ce qu'on ne ſçavoit pas, il apprit à pen- „ ſer.*

Loüons ſur tout ceux que nous avons crû devoir cenſurer. On eſt ſoulagé voyant la réfutation des ſentimens de M. *Huet* Evêque d'Avranches qui le mettoit au deſſous de Regis, ainſi terminée. „ C'eſt un de ces „ paradoxes ſçavans qu'on ne ſçauroit „ approuver lors même qu'on admire „ le degré de ſçience qui les produit. „ Je rends en effet à l'illuſtre Auteur „ toute la juſtice qui lui eſt dûë. Nul „ homme (je n'excepte aucun ſiécle) „ n'a été plus loin que lui dans l'hiſ„ toire Sainte & profane. Tout ce „ qu'une lecture preſque ſans borne, „ tout ce que le commerce des plus „ grands hommes, tout ce que les „ voyages entrepris par la curioſité „ de ſçavoir peuvent donner de con„ noiſſances, il le poſſedoit. Nouveau „ merite! à tant de lumieres acqui„ ſes ſe joint dans Monſieur *Huet* „ une élegante diſpoſition, & une

» beauté de ſtile, qu'on auroit eſti-
» mée, peut-être admirée dans les jours
» mêmes d'Auguſte. Il n'eſt pas ſur-
» prenant qu'au milieu de cette pom-
» pe il ſoit échapé quelque hardieſſe
» à l'Auteur : les grandes richeſſes per-
» mettront toûjours bien des liber-
» tez». S'il eſt poſſible enfin, cenſu-
rons par une loüange. » On y voit
» de la méthode, (*dans Mornay*) du
» raiſonnement, du feu dans l'élocu-
» tion, des images aſſez vives, de l'é-
» rudition, & de celle-ci peut-être
» même un peu trop. Excès qu'on ne
» ſçauroit blâmer qu'avec reſpect, &
» qui pourtant ſe tourne quelquefois
» en défauts». Tel eſt dans les extraits
l'excès des loüanges; évitons-y du
moins le ſtile generalement excluſif.
Mettre un homme au-deſſus de tous,
c'eſt trop l'expoſer; il y aura du ra-
bais : dire que rien n'eſt au-deſſus,
c'eſt le plus fort des éloges ſerieux;
il faut que celui à qui on le reſervoit
ſoit ſi diſtingué qu'à ce trait on le re-
connoiſſe comme à ſon nom, & qu'en
liſant.» *Tout* l'art admiré dans les plus
» grands modeles eſt ici à ſa plus hau-
» te perfection. Le dernier ſiécle, &

„ en matiere d'éloquence c'eſt preſque
„ dire tous les ſiécles, n'a *rien* produit
„ de plus noble, de plus vif, de plus
„ énergique, *rien* où le caractere d'u-
„ ne raiſon ſuperieure ſoit imprimé
„ plus avant, *rien* d'une plus grande
„ continuité de ſublime, *rien* qui ſoit
„ aſſorti mieux à la dignité d'un ſujet
„ qui laiſſe infiniment après lui tous
„ les autres ſujets. On diroit que c'eſt
„ la Religion qui s'explique elle-mê-
„ me„ ; il faut qu'à ces traits on ne
puiſſe s'empêcher de dire au dedans
de ſoi-même, c'eſt M. *Boſſuet* Evêque
de Meaux.

Reſte le ſtile : il doit être tel que
l'Auteur le donne à [illegible] *noble*, & tel
qu'il l'employe lui-même : il écrit
„ avec une force de raiſon qui nean-
„ moins laiſſe au ſtile tout le gracieux
„ qu'une imagination délicate & fleu-
„ rie peut lui donner : ſans affecter
„ aucun ornement, il admet tous ceux
„ qui ſe preſentent, quelquefois mê-
„ me celui d'une raillerie ingenieuſe;
„ ſecours qu'on peut ſe ménager in-
„ nocemment, pourvû qu'il épargne
„ l'homme, & qu'il n'humilie que
„ l'erreur . . . . . qui lui fournit mille

» traits heureux parez encore du char-
» me de la diction. Rien, ce me ſem-
» ble, ne fait plus d'honneur à l'eſprit
» que de traiter les matieres avec ce
» tour facile qui s'en déclare maître.
» C'eſt offrir tout à la fois le plaiſir
» & la verité, qui, à le bien prendre,
» ſont les ſeuls beſoins de l'homme».
Notre Auteur nourrit, éleve, égaïe ſon ſtile par des maximes, par des préceptes, par des digreſſions heureuſes; il louë un Grand, un bel eſprit; il encourage un Auteur, il traite en paſſant un point d'érudition. Maxime: » s'il eſt rare que les hom-
» mes gardent long-tems une verité
» ſans la corrompre, il l'eſt encore
» plus, qu'ils [illegible] d'une
» erreur, juſqu'à n'y plus revenir».
Une autre maxime à l'occaſion de *Lactance* qui » le plus docte de ſon
» tems vécut néanmoins dans une af-
» freuſe miſere. Les ſciences ont cela
» de propre qu'elles attachent, toutes
» ingrates qu'elles ſont: on les aime
» encore pour elles, lors même qu'on
» n'attend rien d'elles. Paſſion ſi pu-
» re, qu'elle en devient preſqu'une chi-
» mere, pour quiconque ne l'a pas

„ ſentie ; paſſion ſi puiſſante que toute
„ autre ſe trouveroit honorée d'entrer
„ en partage de ſon empire. Troiſiéme maxime : „ ne vaut-il pas mieux
„ amener au vrai par le plaiſir, de tous
„ les guides le plus aimable ? Je ſuis
„ perſuadé que les Mathematiques
„ voudroient être auſſi riantes qu'elles ſont utiles ; elles feroient pour
„ l'avantage des hommes, de bien
„ plus rapides progrès dans leurs eſprits„ . Ici ſe cache un précepte : „ je
„ n'ai jamais pû goûter ces caracteres
„ extrêmes, qui ſous le prétexte de
„ quelque vice dans un ouvrage le
„ condamnent tout entier avec hauteur & mépris„ . Ici le précepte ſe
montre ;„ il ne faut point confondre
„ les ſujets ni les aſſujettir tous à des
„ allures uniformes ; le goût éclairé
„ les laiſſe chacun dans ſon eſpece, &
„ ne prend que dans cette eſpece les
„ regles de l'éloquence & de l'art.
Voici qu'on encourage un Philoſophe, peut-être au delà du beſoin : „ Si
„ le ſuccès n'eſt preſque dans tout que
„ le prix d'une ſage audace, on peut
„ dire que c'eſt dans la Philoſophie
„ principalement qu'il faut oſer ; mais

» ce courage de raiſon qui ſe cherche » une voye, même où il ne voit point » de trace, étoit un art d'inventer » ignoré de nos Peres». Pour exemples des digreſſions heureuſes, nous tombons à celle que l'Auteur fait ſur l'imagination en parlant du R. P. *Mallebranche*, & de l'épitete de Viſionnaire que ce Pere donnoit à *Tertullien*; » il devoit lui-même (le Pere » Mallebranche) à l'imagination plus » qu'il ne croyoit: il en avoit une » fort noble & fort vive, qui travail- » loit pour un ingrat malgré lui, & » qui ornoit la raiſon en ſe cachant » d'elle, dit un très-bel eſprit de nos » jours (M. *de Fontenelle.*) Au fond » l'imagination tant décriée par la » Philoſophie, porte ſouvent la peine » des fautes qui ne ſont que de l'eſprit. » Elle lui prête dans certains momens » heureux des ſecours dont il auroit » peut-être bien de la peine à ſe paſ- » ſer. La raiſon n'eſt point ſi dédai- » gneuſe; elle en ſeroit inſociable: » elle s'aide de tout, un peu de paru- » re ne lui meſſied point; elle en ac- » quiert le droit de plaire, qui ne lui » eſt pas trop naturel, & jamais d'ail-

» leurs une imagination brillante n'a » gâté les veritez qu'elle a ſçû toucher » avec ſageſſe» . Enfin le ſtile élevé de notre Auteur ſe ſoûtient par tout : pour lui nul negligement de pinceau, ne fût-ce qu'une nouvelle litteraire ; l'élegance du tour, & un air compoſé & correct lui donne de la grace : » J'ai toûjours deſiré, dit-il, qu'une » main habile voulût nous donner » la traduction de Tertullien, au » moins de ſes principaux ouvrages, » & faire ſur le texte des remarques » qui en facilitaſſent l'intelligence. » Un homme d'eſprit connu par ſon » éloquence, & judicieux Critique, » m'a ſouvent promis de l'entrepren» dre : s'il dégage ſa promeſſe, com» me je l'eſpere, le public joüira de » ce que les talens peuvent lui don» ner de plus précieux» . Heureux ! de qui l'extrait, comme *l'entretien de Minutius Felix* » n'a d'autre défaut » qu'une ingenieuſe briéveté, ſource » de plaiſir & de peine au Lecteur, » qui ſe plaint de ne pas joüir d'un » charme plus long.

Article LVI.

CICERON DE LA NATURE des Dieux, Latin & François, avec des Remarques critiques & historiques; dedié à Monseigneur de Fleury ancien Evêque de Frejus, Abbé de Tournus, & Précepteur du Roi; par M. l'Abbé le Masson, en trois tomes in *12. premier tome 263. pag. sans l'Epître dedicatoire & la Preface. Second tome 353. pages. Troisiéme tome 249. pages avec la Table.* A Paris, *chez Claude Jombert ruë S. Jacques à l'Image Notre-Dame* 1721.

CE n'est pas ici le premier ouvrage de M. l'Abbé le Masson, il s'étoit déjà fait estimer par sa traduction de Saluste; celle du Livre de la Nature des Dieux, dont nous parlons ici, nous donne lieu d'augurer que la nouvelle traduction de Tite Live, qu'il est prêt d'achever, sera très-bien reçûë du Public. S'il n'étoit besoin pour faire valoir un ouvrage que de prodiguer les loüanges, nous joindrions les nôtres à celles qu'un grand nombre de personnes distinguées par leur

leur rang & par leur mérite ont donné à notre Auteur. Mais il vaut mieux les meriter que les recevoir, & M. l'Abbé le Masson, qui sçait l'estime qu'on doit faire de sa traduction, ne demanderoit aux Lecteurs que de la lire sans prévention, pour lui rendre justice dans la comparaison qu'ils en voudront faire avec celle des autres Traducteurs.

Il s'est sur tout attaché à rendre exactement en François non seulement le sens, mais encore toutes les expressions Latines de Ciceron. Il en coûte infiniment à relever cette exactitude par l'élegance & la beauté du discours. M. de Vaugelas qui est le premier modele des Traducteurs éxacts & élegans, passa, dit-on, plus de vingt-cinq ans à composer & à retoucher son Quint-Curce; cependant M. l'Abbé le Masson a fini ses trois tomes de la Nature des Dieux en moins de mois que M. de Vaugelas n'avoit employé d'années à un Ouvrage aussi court & moins épineux. Il doit cette heureuse facilité à la fertilité de son génie, & à son application au travail.

Les Notes dont il a enrichi sa Traduction ne sentent point le sçavant qui se veut faire un nom par une vaste & ennuyeuse érudition ; elles sont nettes, concises, & à la portée de tout le monde. Dans sa Preface il rend compte de l'origine de l'Idolâtrie qu'il fixe à l'année 135. après le Déluge, & dont il fait Auteur Nembroth arriere petit-fils de Noé, & Belus fils de Nembroth ; il parcourt ensuite le progrès que l'Idolâtrie a fait dans le monde ; il en montre l'aveuglement & les excès ; il donne enfin une belle idée de la Divinité que l'homme, malgré les ténebres du Paganisme, n'a jamais pû effacer de son esprit.

Au commencement de chaque Livre le Traducteur met le Sommaire des choses qu'on y traite : nous en copierions une partie, si nous n'avions pas déjà tracé ailleurs le plan de ce Traité de la Nature des Dieux. Nous mettrons ici à la place un morceau de la Traduction qui nous tombe sou les yeux. C'est le Stoïcien Balbus qu pour prouver l'existence des Dieu par la structure & l'harmonie du mon de, rapporte ce qu'Aristote en avo

dit avant lui. » S'il y avoit, dit mer-
» veilleusement bien Aristote, des
» hommes qui eussent toûjours habi-
» té des soûterrains superbes & ma-
» gnifiques, ornez de statuës, de ta-
» bleaux, & de ces autres emmeu-
» blemens qu'on voit chez ceux qui
» passent pour riches ; que là sans en
» être jamais sortis, ils eussent entendu
» parler de l'existence & du pouvoir
» de la Divinité, & qu'ensuite la ter-
» re leur ouvrît un passage pour sor-
» tir de ces lieux pour venir parmi
» nous ; quand ils viendroient à con-
» siderer la terre, le ciel, & la mer,
» la vaste étenduë des nuages, la fu-
» rie des vents, la grandeur & la beau-
» té du Soleil avec ses effets, comme
» celui d'éclairer le monde en dé-
» ployant sa lumiere ; à regarder le
» Ciel orné & parsemé d'étoiles, dès
» que la nuit répand ses ténebres sur
» la surface de la terre ; & à voir les
» differentes variations de la Lune
» dans son croissant, & dans son dé-
» clin ; le lever & le coucher de tous
» ces astres, qui depuis une éternité
» n'ont jamais varié dans leurs révo-
» lutions ; ne seroient-ils pas forcez

„ de convenir de l'existence des Dieux,
„ & de dire que tout ce que l'on voit
„ ne peut être que l'ouvrage de leurs
„ mains ? Ainsi raisonnoit autrefois
„ Aristote.

Cette reflexion si juste & si sensée d'un des plus grands Philosophes de l'antiquité sur l'existence de la Divinité, nous donne lieu de loüer celles que M. l'Abbé le Masson a répanduës dans ses notes pour faire sentir l'impieté & l'aveuglement des autres Philosophes qui ont attaqué la verité d'un premier & souverain Etre. Il seroit à propos que tous les Traducteurs n'entreprissent jamais la version des Auteurs profanes, sans avoir soin de refuter les erreurs pernicieuses qui s'y trouvent & qu'ils exposent au public. Il y en a plusieurs de très-dangereuses dans ce Traité de la Nature des Dieux; Ciceron ne les a pas également bien combattuës. Les notes les plus utiles sont celles qui suppléent à ce défaut de Ciceron. J'ai vû bien des Editeurs des Ouvrages des anciens *Auteurs* qui dans leurs remarques ont voulu paroître Sçavans, & se sont peu embarrassez de paroître Chrétiens. Quel

ques-uns ne paroissent à leur malheur ni Chrétiens, ni Sçavans.

ARTICLE LVII.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, année 1718. avec les Memoires de Mathematique & de Physique pour la même année.

NOus avons donné l'extrait d'une partie de ces Memoires, en voici la suite:

GÉOMETRIE. *Problême proposé par M. Saurin.* Il s'agit d'un quadrilatere inscrit dans une parabole. Ce quadrilatere a ses quatre côtez en progression géometrique; le premier, qui est le plus grand, est parallele au troisiéme, & l'aire de la figure est de vingt-quatre pouces, la parabole en a vingt-sept. M. Saurin cherche & démontre en habile Analyste la valeur de chacun de ces côtez: S'il étoit permis de le dire, il semble qu'on auroit pû proposer le problême d'une maniere plus simple & plus generale, en ne faisant aucune mention de la parabole, ni

peut-être auſſi de la valeur du quadrilatere, & en ſe reſervant à conſtruire l'une, & à déterminer l'autre dans la conſtruction même du Problême; mais, ſans doute, que le ſçavant Academicien viſe plus au fait qu'aux circonſtances, au ſolide qu'au merveilleux.

BOTANIQUE. *Deſcription de l'Indigotier.* M. Marchand a crû devoir payer d'une deſcription exacte les efforts que la nature a faits en ſa faveur, pour lui faire voir cette plante dans tout ſon naturel, & dans toute ſa perfection.

ANATOMIE. *De l'hydrocephale ou tumeur aqueuſe de la tête, par M. Petit.* Les enfans & les jeunes gens, dont le temperamment eſt plus aqueux que celui des adultes, ſont auſſi plus ſujets qu'eux à la maladie, ſur laquelle M. Petit donne quelques reflexions ou plûtôt quelques obſervations; car ce ſage & experimenté Anatomiſte avouë ingenuëment que quelques obſervations qu'il ait faites ſur ce ſujet, elles ne lui paroiſſent point ſuffiſantes pour hazarder un ſyſtême.

GEOMETRIE. *Remarques ſur ce qu'o*

Juin 1722.

a donné jusqu'ici de solutions des problêmes sur les Isoperimêtres, avec une nouvelle méthode courte & facile de les rendre sans calcul, laquelle s'étend aussi à d'autres problêmes qui ont rapport à ceux-là; par M. Jean Bernoulli Professeur à Bâle. Laissant tout le reste, voici un des problêmes à quoi M. Bernoulli étend sa nouvelle méthode: *Quelle est entre toutes les courbes isoperimêtres comprises entre deux points déterminez, dans deux horisontales & deux verticales differentes*, demande ce sçavant Geomêtre, *celle qu'un corps pesant décriroit par sa chûte spontanée dans le tems le plus court?*

M. Bernoulli avoit prétendu autrefois *qu'entre toutes les lignes, soit la droite, soit les courbes en nombre infini, par lesquelles un corps pesant tomberoit d'un point donné à un autre, non verticalement, celle par laquelle il tombera en moins de tems est une cycloïde; mais toutes ces lignes,* ajoûte le celebre Historien de l'Academie, *étoient, ou pouvoient être d'une longueur inégale, & il faut presentement qu'elles soient toutes égales & déterminer entre elles, celle de la plus vîte descente.*

Seroit-il possible que deux Academiciens du sçavoir de M. Bernoulli, & de la sagacité de M. de Fontenelle, fussent tombez ici, je n'ose dire dans une contradiction manifeste, du moins dans une inadvertence considerable ? Je n'ai garde de le croire, mais il a toûjours été permis de proposer ses doutes à d'aussi grands Maîtres : la cycloïde, selon M. Bernoulli, est la courbe de la plus vîte descente d'un point à un point : or il n'est question dans le nouveau problême que de la plus vîte descente d'un point à un point : il y a, dit-on, une condition nouvelle ; il s'agit de la plus vîte descente entre les courbes isoperimêtres; mais cette condition, sans rien changer à la nature du problême, ne paroit tout au plus que le limiter & le rendre moins general ; & si la cycloïde est la plus vîte de toutes sortes de courbes, à plus forte raison semble-t-elle devoir l'être d'une sorte de courbes ; M. de Fontenelle n'auroit-il point donné quelque chose au préjugé du profond sçavoir de M. Bernoulli ? N'a-t-il pas entrevû ce que ce préjugé, digne de le dominer lui-même, l'a

peut-être empêché de voir pleinement ? Ne dit-il pas que dans le cas de la cycloïde, toutes les courbes *étoient ou pouvoient être d'une longueur inégale ?* Et n'est-ce pas dire qu'elles pouvoient être aussi d'une longueur égale & isoperimêtre ? N'a-t-il pas traité *de paradoxe assez étrange qu'une certaine longueur étant déterminée pour être celle d'un nombre infini de courbes, cette longueur ne puisse être celle d'aucune cycloïde*, comme il suit de la prétention du celebre Professeur de Bâle ? Ne remarque-t-il pas qu'on peut prendre la longueur en question *précisément égale à un arc de cycloïde qui passera par les deux points donnez ?* Ne peut-on pas même faire plus, & donner à cette longueur la figure même de cet arc de cycloïde, & puis lui donner la figure de telle autre courbe qu'on voudra ? Or cette cycloïde cessera-t-elle parce que ces autres courbes lui sont isoperimêtres, cessera-t-elle d'être la courbe de la plus vîte descente ? Mais si elle cesse ainsi, elle n'étoit donc pas de toutes les courbes tirées d'un point à un point, celle de la plus vîte descente ; & celle qui sera

dans ce cas plus vîte qu'elle, ſera à plus forte raiſon plus vîte que toutes les autres ſur leſquelles M. Bernoulli avoit donné la préference à la cycloïde: il ſeroit étrange que les nouvelles méthodes analytiques ſe trouvaſſent ainſi en défaut ou en contradicton ; ceux qui refuſent de les préferer aux méthodes de l'ancienne Geometrie, ſeroient fondez de mieux en mieux à les égaler aux ſyſtêmes de la nouvelle Phyſique: mais les méthodes ſont, ſans doute, infaillibles; ſeulement il eſt à craindre que les applications qu'on en fait, & les principes ſur quoi on les appuye ne tiennent un peu du ſyſtême & de l'évidence moderne.

Metallurgie. *Deſcription d'une mine de fer du pays de Foix, avec quelques reflexions ſur la maniere dont elle a été formée, par M. de Reaumur.* Le celebre Academicien ayant donné ailleurs comme des conjectures. 1°. Que la production des mines de fer comme celle des pierres ſe continuë tous les jours. 2°. Que les mines nouvelles doivent leur formation à un fer diſſous, qui ſe fixe dans des pierres, des terres, ou autres matieres, leſquelles

deviennent par là mines de fer, ou qui se cristallissent & se congelent en grains ou en larmes à la voute de quelque caverne soûterraine, d'où ces grains & ces larmes tombent sur le sol de la caverne & y forment des couches : M. de Reaumur, dis-je, n'ayant donné d'abord tout cela que comme des conjectures assez vrai-semblables, a trouvé ensuite dans quelques morceaux de mines de fer de Gudaunes au pays de Foix, dequoi fortifier ces premieres vûës. Il semble qu'on ait donné à ces morceaux de mines un enduit noir, avec de l'émail du plus beau noir : la croute qui les enveloppe ne differe de l'émail artificiel qu'en ce qu'elle a un tout autre éclat, & toute autre perfection ; elle est d'un poli, d'une dureté, d'un noir, à quoi l'art ne sçauroit atteindre ; la dureté de cet enduit égale à celle du cristal, & la couleur est celle du plus beau jayet ; & le noyau interieur de ces morceaux ne differe ni par sa couleur ni par sa structure des mines de fer les plus communes ; enfin M. de Reaumur rend plus que vrai-semblable que ces enduits d'émail ne sont

que des congelations d'une liqueur qui a diſſous du fer; mais il eſt queſtion du noyau, *& des mines de fer les plus communes*: lorſqu'on a creuſé une mine, & formé par là des cavernes artificielles, il eſt manifeſte que l'eau qui tranſpirera à travers les voutes de ces cavernes, ſera toute impregnée, de fer, & par conſéquent très-capable de former des congelations criſtalines du plus beau noir; car le fer eſt la baſe de toutes les couleurs noires, témoin l'ancre qui ne reçoit ſon noir, que du fer dont la couperoſe eſt composée: mais il eſt viſible que ces mines de fer *préexiſtent* à ces congelations, & que pour en expliquer l'origine primitive, il faut remonter plus haut; ſans quoi on riſque de donner le ſyſtême de l'art pour le propre ſyſtême de la nature; car quoiqu'en effet la nature ſeule forme ces congelations, ces enduits, ces émaux, elle y eſt pourtant déterminée par l'art des hommes, dont les cavernes en queſtion ſont le pur ouvrage: que ſçait-on ſi les criſtaux, & peut-être auſſi les rubis & les diamans ne ſont pas redevables aux hommes de leur

generation : les hommes ont plus d'empire qu'ils ne penſent ſur le ſyſtême de la nature, & peut-être eſt-ce là la ſource des ténebres qui la dérobent ſi fort à leurs yeux.

BOTANIQUE. *Etabliſſement de nouveaux caracteres de trois familles ou claſſes de plantes à fleurs compoſées, ſçavoir, des cynarocephales, des corymbiferes, & des cichoracées, par M. Vaillant.* Tout ce que la Botanique a de ſcience, eſt étalé dans ce Memoire ; c'eſt dommage que cette ſcience ne ſoit pas de celles qui ſe réduiſent en idées generales propres à compoſer un extrait de tout le fond, & de toute la ſubſtance d'un ouvrage : les idées ſont ici trop aſſujetties aux termes, & les termes en trop grand nombre pour être ſuſceptibles d'extrait.

PHYSICO MATHEMATIQUE. *Demonſtration d'une propoſition avancée dans un des Memoires de 1709. par M. Saurin.* C'eſt d'après l'exact Hiſtorien que nous donnons l'extrait de ce Memoire. M. Saurin, dit M. de Fontenelle, en étudiant la théorie de la peſanteur, ſur laquelle il a des vûës, arriva à cette queſtion qu'il lui étoit

important de reſoudre; ſçavoir ſi deux fluides homogénes chacun, ayant chacun toutes leurs parties égales, de la même figure, ſphériques par exemple, & de la même denſité, c'eſt-à-dire qui contiennent ſous un même volume, une même quantité de matiere propre, mûs tous deux de la même vîteſſe, & differens ſeulement en ce que l'un a des parties plus groſſes, & l'autre de plus ſubtiles; ſçavoir, dis-je, ſi ces deux fluides ont une different force de choc contre un plan qu'ils rencontrent: il ſemble d'abord que le fluide plus ſubtil doit avoir moins de force; *cependant M. Saurin trouva contre ſon attente & contre l'interêt qu'il avoit alors, que les deux fluides ont une force égale.* La démonſtration du ſçavant Géomêtre eſt d'autant plus difficile qu'elle eſt plus ſçavante, plus géometrique & plus longue: M. de Fontenelle la donne en deux mots: il réduit la queſtion à ſçavoir ſi les deux fluides ont autant de matiere l'un que l'autre, dans un égal volume ſenſible, car puiſqu'ils ont autant de vîteſſe, la force doit être proportionnelle à la matiere: or M. de Fon-

tenelle fait voir que la matiere est égale ; voici comment : soit une sphere A. inscrite dans un cube ou espace cubique, qu'elle remplisse autant qu'elle peut le remplir : soit ensuite un espace cubique égal plein de spheres B. égales entre elles, mais plus petites que la sphere A. & qui ayent, par exemple, la moitié de son diamêtre ; je dis plein, (non autant qu'il peut l'être) de spheres B. placées bout à bout, ou diamétralement adossées les unes aux autres : il est clair que cet espace contiendra en tous sens deux de ces spheres ainsi adossées, puisque chacune a son diamêtre la moitié de celui de la sphere A. qui est exactement inscrite à un espace égal ; deux fois deux c'est quatre, & deux fois quatre c'est huit, il y aura donc huit spheres B. ainsi placées dans l'espace cubique qui contient exactement la sphere A. Or huit spheres B. égalent précisément une sphere A. par la même raison que huit dez égalent un dé dont la longueur est double de celle des huit, donc, &c. ce qu'il falloit démontrer.

La démonstration est certainement

très exacte dans le cas qu'elle énonce; mais qu'il me ſoit permis de le faire remarquer au ſçavant Auteur & à ſon élegant Interprete, ce cas eſt bien particulier, & pourroit bien n'être jamais celui de la nature: d'abord il eſt fort difficile de concevoir bout à bout adoſſées des ſpheres, ſi propres à rouler dans les vaſtes angles qu'elles laiſſent toutes autour de leurs points de contingence, & alors un volume égal de petites ſpheres ſeroit ſans contredit plus maſſif que celui qui n'en contiendroit qu'une plus grande; mais ce n'eſt pas apparemment le cas naturel des liquides ordinaires, ſi ce n'eſt peut-être de la matiere celeſte, comme a prétendu le démontrer le Pere Caſtel dans nos Memoires au mois de Mars 1720. Que ſi les parties des liquides ont une force centrifuge (quelconque) qui les empêche de ſe toucher de ſi près, & qui les tienne ſeparées, alors les ſpheres pourroient bien occuper plus d'eſpace à meſure qu'elles ſont plus petites; puiſqu'elles ont à proportion, ou même abſolument parlant, plus de ſurface dans une quantité égale de matiere; car

huit ſpheres comme huit dez ont abſolument plus de ſurface qu'une ſphere, ou un dé qui les égale tous huit, puiſque ſi on les unit tous huit pour n'en faire qu'un, la moitié de leur ſurface ſe trouve cachée dans l'interieur du corps total qu'ils compoſent: il ſemble donc que dans ce cas qui eſt, ſans doute, le cas de la nature & de la Phyſique, un liquide a moins de force à meſure qu'il eſt compoſé de parties plus ſubtiles; j'avouë que je trouverois la choſe hors de doute, ſi le préjugé d'une autorité ſi reſpectable ne ſuſpendoit ici l'apparence de la verité; car enfin la glace, quoique moins douce que l'eau, abat un pont, une digue, que l'eau ne peut abattre; & tout corps ſolide fait plus d'impreſſion que tout corps liquide, tout le reſte étant égal; or un liquide eſt d'autant plus liquide que ſes parties ſont plus petites, & l'on peut dire que dans le cas des ſçavans Académiciens le liquide B. a huit degrez de liquidité plus que le liquide A. dont chaque partie eſt octuple de B. après cela le terme de *liquide* & de *ſolide* n'eſt qu'un terme; les parties

d'un liquide sont solides : un corps solide ne fait plus d'impression par son choc, que parce qu'il agit indivisiblement & tout d'une piéce ; dans les liquides l'action n'est point si concertée ; il n'y a que les parties qui choquent immédiatement, qui agissent sur le corps choqué. Plus vous multipliez les parties, plus vous déliez, plus vous énervez, plus vous affoiblissez leur action. *Les présomptions même philosophiques*, dit l'ingenieux Historien, *sont souvent trompeuses :* qu'il me soit permis d'ajoûter, que les démonstrations même géometriques sont aussi souvent trompeuses en Physique.

CHIRURGIE. *D'un nouvel instrument de Chirurgie par M. Petit.* Il est juste que la perfection où la Mécanique a été portée de nos jours, se répande sur tous les Arts, & principalement sur ceux qui ont pour objet la santé, la guerison, & la conservation des hommes Auteurs de cette perfection : dans les amputations des membres ; & dans l'operation de l'anevrisme, rien n'est plus essentiel que de suspendre la circulation du sang,

& d'empêcher cette liqueur d'aborder à la partie qui est le sujet de l'operation : pour cela on s'est servi jusqu'ici d'un tourniquet, qui est un lac circulaire que l'on fait autour d'une partie assez lâche, pour qu'en le tordant avec un bâton, on puisse si bien serrer cette partie ou ses avenuës, que le sang ne puisse s'y glisser : cette maniere a ses inconveniens ; la douleur que le tourniquet cause le plus souvent au malade en lui pinçant les chairs, est aussi violente que celle de l'operation même, ou du moins en fait une partie considerable, mais surnumeraire : après cela ce tourniquet serre indifferemment toute la partie qu'il embrasse, au lieu qu'il n'est besoin que de comprimer les gros vaisseaux ; ajoûtez qu'il faut une personne exprès pour tenir le tourniquet ou le bâton qui le serre, ce qui embarasse celui qui opere : la machine que M. Petit propose à l'Academie, n'a nul de ces inconveniens ; il n'en donne que la figure qui semble representer une maniere d'étau qui a sa vis, & embrasse une partie sans la serrer, sans la toucher même, si ce n'est aux en-

droits où l'on veut arrêter le ſang.

CHIMIE. *Table des differens rapports obſervez en Chimie entre differentes ſubſtances, par M. Geoffroi l'aîné.* Qu'un corps qui ſe ſera uni à un autre, le quitte pour s'aller unir à un troiſiéme, » c'eſt, *dit le judicieux Hiſtorien,* une » choſe dont la poſſibilité n'eût pas » été devinée par les plus ſubtiles Phi- » loſophes, & dont l'explication en- » core aujourd'hui ne leur eſt pas trop » aiſée; c'eſt ici, *ajoûte-t il,* que les » ſimpathies & les attractions vien- » droient bien à propos, ſi elles étoient » quelque choſe: mais enfin, *ajoûte-t-* » *il encore,* en laiſſant pour inconnu » ce qui l'eſt, & en ſe tenant aux faits » certains, toutes les experiences de » la Chimie prouvent qu'un même » corps a plus de diſpoſition à s'unir » à l'un qu'à l'autre». Ce ſont ces diſpoſitions, quel qu'en ſoit le principe & leurs degrez, que M. Geoffroi appelle rapports, & une plus grande diſpoſition eſt un plus grand rapport, c'eſt de ces rapports que le ſçavant Academicien donne ici la Table: on y voit d'un coup d'œil le réſultat le plus curieux de mille ſortes de diſ-

olutions & de mélanges qui ſe font
ous les jours en Chimie, & que la
Phyſique en emprunte ſouvent. *Si la
Phyſique*, dit l'ingenieux Hiſtorien,
*ne ſçauroit arriver à la certitude des
Mathematiques, du moins ne peut-elle
mieux faire que d'en imiter l'ordre.*

GEOMETRIE. *Rapport des aires des
ſections tranſverſales quelconques de cilindres
ou priſmes droits & obliques à
volonté ſur des baſes de figures quelconques;
par M. Varignon.* Les bornes d'un
extrait & la difficulté de réduire en
un petit nombre d'idées claires & faciles,
la profonde ſcience géometrique
ou analitique qui éclate dans
ce Memoire, comme dans tous les
autres Ouvrages du celebre M. Varignon,
nous forcent de nous en tenir à
l'annonce, qui ſuffit au moins pour
garantir le prix des découvertes dont
elle laiſſe entrevoir la difficulté.

ANATOMIE. *Sur les injections anatomiques,
par M. Rouhault.* C'eſt pour
rendre ſenſibles les vaiſſeaux du corps
qu'on y fait des injections de liqueurs
colorées, qui les gonflent, & leur
donnent une eſpece de vie & d'action:
la difficulté eſt à trouver une li-

queur pénetrante qui s'ouvre par tout les anciennes routes par où le sang avoit coûtume de couler; on ne croiroit pas d'abord la colle fort propre à ce dessein, c'est néanmoins pour la colle de gant ou de poisson fonduë dans l'eau que l'experience se déclare: Le sincere Académicien avouë qu'il en tient l'idée de M. Méry.

Sur l'inégalité de capacité qui se trouve entre les organes destinez à la circulation du sang dans le corps de l'homme, & sur les changemens qui arrivent au sang en passant par les poulmons; par M. Helvetius. Comme le sang passe du cœur dans les arteres, des arteres dans les veines, pour rentrer des veines dans le cœur, où la circulation recommence dans le même ordre, & sur les mêmes voyes; M. de Fontenelle remarque qu'il eût été fort simple, & ce semble, fort naturel que la capacité de toutes les arteres du corps fût égale à celle de toutes les veines; afin qu'il rentrât des veines dans les arteres par le cœur, la même quantité de sang qu'il en sort du cœur, pour passer par les arteres dans les veines: mais l'experience a découvert que la

capacité du total des arteres est moindre que celle du total des veines ; la raison de ce procedé ne se presente pas d'abord, je l'avouë, & c'est ce qui répand ici sur la nature un air de bizarrerie, qui vient plûtôt, sans doute, de notre maniere de l'envisager, que de sa maniere d'agir ; mais à regarder un peu dans le fond de la chose, il paroit en general que c'est justement cette inégalité d'organes qui cause la circulation qui s'y execute ; l'égalité parfaite eût été ici la cause d'un équilibre fatal à la constitution de nos corps que le mouvement seul anime & retire d'un engourdissement mortel : les anciens, sans connoître distinctement la circulation, en connoissoient fort bien le principe ; ils proscrivoient du cœur encore plus que des autres organes, l'égalité & l'équilibre ; ils avoient reconnu que le ventricule gauche est plus petit, & d'un tissu plus serré, & par consequent d'une action plus vive que que le ventricule droit : les Modernes en découvrant la circulation en avoient perdu de vûë ce grand principe ; comme si par une compensation très-digne d'elle, la nature avoit voulu leur

ôter tout droit de triompher des Anciens & de leur insulter ; mais la nature a été mal secondée en ce point ; la découverte de la circulation & l'ignorance même raisonnée & sçavante du principe, ont également servi de matiere au triomphe, & aux insultes des Modernes à l'égard des Anciens : M. Helvetius venge ceux-ci, & rétablit contre ceux-là l'inégalité des ventricules du cœur ; ses observations & ses experiences sur ce point paroissent décisives.

A cette découverte, que l'incredulité des Récens rend très-digne de ce nom, le subtil Anatomiste en ajoûte une autre ; il a trouvé que le poulmon fait une exception à la loi de la superiorité que les veines ont sur les arteres dans le reste du corps, & que dans ce viscere ce sont les arteres dont la capacité surpasse celle des veines ; ce qui semble détruire l'axiome reçû, que le sang coule plus rapidement dans les arteres que dans les veines, & que les arteres le poussent avec plus de force ; mais ne pourroit-on pas conserver aux arteres la superiorité de leur force, pour pousser le sang même dans le

poulmon, en disant que le cœur étant dans le fond le premier & le principal mobile de la circulation, ce n'est pas par la force & par l'action des veines pulmonaires, que le sang y va plus vîte que dans ces arteres de même nom, mais uniquement en vertu du voisinage du cœur, lequel est comme un goufre qui attire puissamment le sang le plus voisin.

Cette derniere découverte Anatomique de M. Helvetius en occasionne une autre qui appartient de plus près à la Physique, & qui par là n'est pas aussi incontestable, mais qu'on veut bien pourtant regarder ici avec lui comme telle; l'air a été regardé jusqu'ici comme le principe immédiat de la rougeur du sang; mais on a crû communément que cet air rarefioit ce sang, & que sa rougeur étoit l'effet de sa dilatation: M. Helvetius renverse absolument cette idée, & prétend au contraire que l'air resserre le sang, & qu'il le rend rouge en le resserrant; quel paradoxe! *Mais*, dit judicieusement l'ingenieux Historien, *il arrive souvent en Physique, & même en Geometrie, que le vrai est tout-à fait*

paradoxe. L'Auteur de la Dissertation qui vient de paroître dans nos Memoires sur la nature des corps visqueux paroit avoir eu la même idée generale, que M. Helvetius sur la proprieté qu'a l'air de condenser les corps, puisque c'est par cette condensation sinon des corps entiers, au moins de leurs parties, qu'il explique la viscosité : il est vrai que l'Auteur de la Dissertation appuye fort sur la disposition des corps visqueux à une grande rarefaction; mais il ne dit pas que les corps visqueux soient actuellement fort rarefiez en tout tems, mais seulement qu'ils se rarefient beaucoup à la moindre chaleur; de quoi M. Helvetius convient aussi sans difficulté. Tout cet endroit du Memoire du sçavant Academicien est plein de recherches, d'experiences ou d'observations aussi curieuses qu'elles sont simples, faciles & naturelles; l'Auteur de la Dissertation peut s'en prévaloir pour fortifier de plus en plus son systême. Le resultat de ces recherches est que le sang est toûjours proportionné dans sa densité à la capacité des vaisseaux où il circule; dans les arteres du rest

du corps, il eſt plus rouge & plus denſe que dans les veines qui ſont plus capaces ; au contraire dans les arteres du poulmon où il eſt moins rouge, il eſt auſſi moins denſe que dans les veines du même viſcere.

GEOGRAPHIE. *De la grandeur de la terre & de ſa figure, par M. Caſſini.* Ce ſçavant Aſtronome rend compte dans ce Memoire des travaux Geographico-Aſtronomiques, par leſquels Meſſieurs Maraldi, de la Hire, & lui, ont enfin terminé le grand ouvrage de la Méridienne de Paris, tirée depuis l'Ocean juſqu'à la Méditerranée par toute l'étenduë de la France. Ce qu'il y a ici de plus ſingulier, c'eſt qu'il reſulte des operations de ces celebres Academiciens que les dégrez d'un même Méridien ne ſont pas tous égaux entr'eux ; qu'ils diminuënt en allant vers le Pole : ce qui donneroit à la terre une figure d'ellipſoïde allongé d'un pole à l'autre, & raccourci à l'équateur : au lieu que ſuivant les obſervations des Huguens, des Flamſtades, des Newtons, même de l'illuſtre Pere de M. Caſſini, ſuivant même une raiſon aſſez démonſtrati-

ve, la terre ſemble être au contraire un ſpheroïde raccourci d'un pole à l'autre, & ſurhauſſé à l'équateur : ce qu'il y a de vrai, c'eſt que la circonference de la terre d'un pole à l'autre ne ſurpaſſe ſuivant les nouvelles obſervations de M. Caſſini, que de 54. lieuës la circonference de la même terre à l'équateur, ce qui n'eſt pas une ſi grande difference qu'on ne puiſſe l'attribuer à mille autres cauſes.

BOTANIQUE. *Etabliſſement d'un nouveau genre de plante nommé* Cynogloſſoïde, *avec la deſcription de ſes deux eſpeces, par M. Danty Diſnard.* Nous avons déja avoüé l'impoſſibilité où nous ſommes de donner de ces ſortes d'ouvrages d'autre extrait que celui du titre qui en annonce la ſubſtance, & le nom du ſçavant Auteur qui en annonce le prix.

HISTOIRE NATURELLE. *Additions aux obſervations ſur la muë des Ecreviſſes, données dans les Memoires de 1712. par M. de Reaumur.* La muë des écreviſſes qui paſſe pour un fait conſtant parmi le peuple, étoit encore de nos jours un ſecret de la nature pour les Sçavans ; les Sçavans

ont toûjours beaucoup d'esprit ; la nature ne veut souvent que des yeux pour confidens de ses mysteres ; mais n'est-ce pas le comble de l'esprit en Physique d'y avoir des yeux, & d'y être peuple à propos ? M. de Reaumur surpris de voir un sçavant Anatomiste traiter de fable & de préjugé vulgaire cette muë des écrevisses, crût sagement ne devoir s'en rapporter en ceci, ni à la crédulité du peuple, ni à l'incrédulité du Sçavant ; il osa comprendre que ses yeux étoient les seuls juges nez dans cette affaire ; il en appella donc à leur témoignage & se mit à même d'éclaircir le fait : il l'éclaircit, & ses observations nous ont valu non seulement la découverte desormais incontestable du phénoméne en question, mais encore une description exacte de toutes ses circonstances qui sont certainement très-curieuses ; nous voudrions pouvoir en ébaucher au moins le détail ; mais nous ne sçaurions omettre deux traits singuliers qui ne perdent rien de leur singularité en passant par les mains de l'élegant Historien de l'Academie.

» Une jambe, *dit M. de Fontenelle,*

„ eſt ſortie de dedans ſon fourreau
„ oſſeux, & l'unique ouverture qu'il
„ y ait au fourreau, & par où la jam-
„ be a pû paſſer, eſt ſi petite qu'il eſt
„ impoſſible qu'elle y ait paſſé; auſſi
„ ne l'a-t-elle point fait; mais le four-
„ reau a une fente inviſible ſelon ſa
„ longueur, & eſt composé de deux
„ pieces ſi exactement jointes, qu'el-
„ les n'en paroiſſent abſolument qu'u-
„ ne; il s'entr'ouvre pour laiſſer ſor-
„ tir la jambe par la fente, & dans
„ le moment ſe referme ſi juſte que la
„ fente diſparoit entierement, com-
„ me ſi la nature s'étoit étudiée à ca-
„ cher l'induſtrie qu'elle employe à
„ faire ſortir cette jambe„. Il falloit qu'un Sçavant comme M. de Reaumur ſe réduisît à la condition du peuple, & à la ſcience des yeux, afin que le peuple eût des yeux, auſquels la nature daignât confier une induſtrie ſi digne d'un admirateur intelligent: le peuple ne voit guere que les réſultats des procedez de la nature; les délicateſſes ſont reſervées pour des yeux Academiciens.

„ M. de Reaumur, *continuë M. de*
„ *Fontenelle*, hazarde une conjecture

» ſur la maniere dont la membrane
» qui revêt l'écreviſſe nuë *après qu'elle*
» *a mué*, ſe change en écaille : ce qu'on
» appelle yeux d'écreviſſe, ce ſont deux
» petites pierres ſituées dans l'eſto-
» mac de l'animal, qu'on n'y trouve
» pas dans tous les tems de l'année, &
» qu'on trouve en differens états d'ac-
» croiſſement. M. de Reaumur a ob-
» ſervé que le tems où ces pierres ſont
» les plus groſſes, c'eſt préciſément
» celui où les écreviſſes ſont prêtes à
» muër, & que quand la nouvelle
» écaille a acquis toute ſa dureté, il
» n'y a plus de pierres : dans tout l'en-
» tre-deux qui eſt un tems aſſez court,
» elles ne font que de croître ; de là il
» ſoupçonne qu'elles ſont, pour ain-
» ſi dire, les carrieres d'où ſort la ma-
» tiere pierreuſe qui va durcir & pé-
» trifier la membrane dont l'écreviſſe
» étoit revêtuë ; cela fait, les carrie-
» res ſont épuiſées, & elles recom-
» menceront à ſe remplir pendant l'an-
» née ſuivante : il y a là, *conclut M.*
» *de Fontenelle*, quelque choſe de ſi
» juſte, qu'il eſt difficile de croire que
» ce ne ſoit qu'un jeu de l'imagina-
» tion.

Astronomie. *Obſervations de l'Eclypſe de Lune du 9. Septembre* 1718. Il eſt glorieux pour l'Academie de compter ici au nombre des Obſervateurs M. le Cardinal de Polignac, & M. de Malezieu, & de voir les Palais des Princes le diſputer à l'Obſervatoire. C'eſt à Seaux que M. le Cardinal de Polignac & M. de Malezieu firent cette obſervation; celle que M. Maraldi fit de ſon côté à l'Obſervatoire Roïal, ſçavoir à cinq ſecondes près, ce qui eſt une difference qu'on trouve tous les jours entre les obſervations des Aſtronomes les plus habiles; M. Maraldi communique encore les obſervations de la même Eclypſe faites à Toulon par le P. Laval, à Genes par M. l'Abbé Barrabini, & à Bologne par M. Manfredi, & par divers autres. Outre cela on trouve encore ici les obſervations de Meſſieurs Caſſini & de la Hire.

Histoire naturelle. *Examen des cauſes des impreſſions des plantes marquées ſur certaines pierres des environs de S. Chaumont dans le Lionnois, par M. de Juſſieu.* » Il n'y a guere de » Nation, *dit le ſçavant Academicien,*

„ qui ne tire quelque gloire des mo-
„ numens qui peuvent ſervir à juſti-
„ fier l'antiquité de ſon pays; chacun
„ tâche à la faire remonter juſqu'au
„ déluge, & au delà même, s'il eſt
„ poſſible„. Des reſtes d'édifices, des pierres, des figures, des bizarreries, tout ce qui a l'air poudreux, uſé, délabré, antique, flate une vanité auſſi frivole; comme ſi toute la matiere n'avoit pas la même antiquité, comme ſi nous en valions mieux pour être paîtris d'un limon plus ſuranné.

„ Meſſieurs Luyd & Wodward ont
„ fait honneur à l'Angleterre des dé-
„ couvertes de quantité de pierres fi-
„ gurées; M. Mill nous a donné des
„ obſervations ſur des empreintes
„ ſemblables, trouvées en Saxe. M.
„ Leibnitz s'étoit propoſé d'indiquer
„ tous les endroits où l'on avoit re-
„ marqué ces veſtiges anciens de la na-
„ ture. Et M. Scheuchzer a fait valoir
„ la Suiſſe par ſa fécondité en ces ſor-
„ tes d'impreſſions de plantes, dont
„ il prétend que les Types exiſtoient
„ avant le déluge„. A ces Auteurs on peut en ajoûter bien d'autres plus anciens, & ſur tout Kircher, qui ſans

autre dessein que de faire connoître la fécondité de la nature, & la toute-puissante sagesse du Createur, a étalé dans son monde soûterrain mille sortes de pierres communes & précieuses, & de cristaux remarquables par la varieté des figures empreintes sur leur surface ou dans leur interieur, & en a rendu des raisons très-plausibles, enseignant même, selon sa coûtume, à imiter de près la nature en ce point, comme en bien d'autres.

Le sçavant Academicien fait voir que si c'est une gloire, la France ne le céde en pierres figurées à aucun autre pays. Il alloit en Espagne par ordre du Roi, & de Son Altesse Roïale Monseigneur le Régent; c'étoit un voïage sçavant, dont chaque pas devoit être marqué par quelque découverte; celle-ci ne fut nullement l'effet du hazard, comme il arrive à bien d'autres de cette nature, nulle découverte n'est fortuite pour un Academicien: passant par S. Chaumont dans le Lionnois, M. de Jussieu se souvint qu'il étoit au voisinage de S. Etienne en Forêt, & que la terre qu'il fouloit aux pieds étoit féconde en charbon

de terre; or il ſçavoit que les pierres figurées ſe trouvent le plus ſouvent dans le voiſinage des mines de ce charbon; dès lors il ſe rendit attentif à toutes les pierres que les autres ne ſçavent que fouler aux pieds; guidé par un de ſes amis, ou plûtôt par le génie inventif de l'Academie, il n'alla pas loin pour trouver ce qu'il cherchoit: à la porte même de S. Chaumont le long de la petite riviere de Giez, il vit ſur la plûpart des pierres qu'il ramaſſoit, les impreſſions d'une infinité de fragmens de plantes; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ces plantes étoient toutes differentes de celles qui naiſſent dans le Lionnois, dans les Provinces voiſines, & même dans le reſte de la France, de ſorte *qu'il lui ſembloit herboriſer dans un nouveau monde.*

Toutes ces pierres ſont écailleuſes, & compoſées de divers feüillets faciles à ſeparer, & dont chacun a ſon empreinte differente; de ſorte, dit agréablement l'ingénieux Auteur, que „ le nombre de ces feüillets, la facili„ té de les ſeparer, & la grande va„ rieté des plantes qu'il y a vû impri-

» mées lui faisoient regarder chacune
» de ces pierres comme autant de vo-
» lumes de Botanique, qui, dans une
» même carriere, composent, pour
» ainsi dire, la plus ancienne Biblio-
» theque du monde». Ce sçavant Botaniste ne craint pas d'assurer que ces empreintes sont des plantes capillaires, & des especes de fougeres qui approchent fort de celles qu'on trouve dans les Isles de l'Amerique & dans les Indes Orientales & Occidentales.

Là-dessus, M. de Jussieu forme son systême, & prétend que la Mer changeant sans cesse de lit, elle a couvert autrefois la plûpart de ce qui est aujourd'hui terre ferme, & continent, & en particulier le Lionnois & le quartier de S. Chaumont; ce qu'il confirme par divers indices, & en particulier par les coquillages de mer qu'on y trouve: C'est donc à l'eau de la mer & à ses divers mouvemens qu'il attribuë le transport des plantes d'un monde dans l'autre: c'est tout son systême dont nous parlerons dans une dissertation à part.

ANATOMIE. *S'il y a du danger de donner par le nez des bouillons, de la*

boisson, ou tout autre liquide; par M. Littre. Rien n'est plus ingénieux que l'idée du sçavant Anatomiste pour forcer en quelque sorte la nature à recevoir un secours, qu'elle s'obstine à refuser par les voyes ordinaires: on diroit que M. Littre épris du plus beau zele pour la conservation de la nature humaine, est résolu de tenter toutes les voyes: celle des lavemens n'a point réüssi, ou ne peut réüssir toûjours, il essaye aujourd'hui celle du nez; tout est bon pourvû qu'on introduise dans le corps des alimens sans lesquels il ne se soûtient plus: du reste les raisons & les experiences qui guident le celebre Academicien dans cette recherche sont très-judicieuses, & fort dignes d'être lûës & bien examinées: il suffit ici de rappeller à ceux qui prennent du tabac par le nez ou par la bouche, de les faire souvenir de ce qui leur arrive souvent de rendre par le nez la fumée qu'ils ont prise par la bouche, & de rendre par la bouche ou même d'avaler le tabac qu'ils ont pris par le nez.

CHIRURGIE. *Description d'une boëte de nouvelle invention pour le panse-*

ment des fractures compliquées de la jambe; par M. Petit. Rien n'eſt plus utile à tous les hommes, & ne perfectionne plus la Chirurgie, que les vûës que M. Petit emprunte tous les jours de la Mécanique pour enrichir l'Art dans lequel il excelle ; nous voudrions pouvoir auſſi en enrichir nos Memoires; mais la deſcription en ſeroit ou trop longue ou trop imparfaite.

ASTRONOMIE. *Obſervation du paſſage de Jupiter proche de l'Etoile appellée Propus, par M. Maraldi.* Suivant l'obſervation de M. Maraldi qu'il compare avec des obſervations ſemblables faites dans le ſiécle paſſé par Meſſieurs Gaſſendi & Boüillaud, on pourroit ſoupçonner quelque acceleration dans le mouvement de Jupiter; mais ce ſçavant & judicieux Aſtronome ne croit pas qu'on puiſſe faire aucun fond là-deſſus, & aime mieux rejetter ſur les obſervations ces inégalitez, que d'en introduire aucune dans le mouvement moyen des planettes.

Outre ces Memoires; l'Hiſtoire de l'Academie en contient quelques autres qui ſont curieux. 1°. Tel eſt ce-

[l]ui de l'illuſtre M. de Malezieu qui [a] vû avec ſon Microſcope des animaux vingt-ſept millions de fois plus [p]etits qu'une mitte de fromage : *quelles ſont donc les bornes de la petiteſſe des animaux ?* demande l'ingenieux Hiſtorien ; mais , ajoûte-t-il, „ cet ordre „ n'eſt pas épuiſé, ſi le Microſcope „ n'eſt pas encore arrivé à ſa perfec„ tion ; & quand il y ſera , les ani„ maux ſeront-ils épuiſez ? Il y a au „ contraire une extrême apparence „ qu'ils ne le ſeront pas ; les bornes de „ la nature ne doivent pas ſe rencon„ trer ſi juſte avec celle de nos yeux „ aidez du Microſcope„ . Au reſte parmi les animaux preſque infiniment petits que le Microſcope découvre dans des goutes de liqueur , M. de Malezieu en a vû ſûrement d'ovipares & de vivipares ; pluſieurs ſont ſi tranſparens , qu'au travers de leur peau exterieure on diſtingue nettement leurs differens viſceres, les mouvemens de ces parties, & juſqu'aux mouvemens contraires du ſang , ou de la liqueur qui en tient lieu ; de ſorte que la circulation, qu'on a tant de peine à découvrir dans les grands

animaux, ſe voit d'un coup d'œil dans les plus petits : bien plus, ce qu'on ne ſçauroit voir dans les grands, ou qu'on ne peut y voir qu'imparfaitement & après coup par la diſſection, M. de Malezieu a vû dans ces petits animaux dont la diſſection ſeroit impoſſible, les œufs renfermez encore dans le ventre de la mere, ou même les petits embrions, qui y avoient des figures reconnoiſſables & des mouvemens ſenſibles. „ On voit par là, „ *conclut M. de Fontenelle*, que la „ loi de la génération des animaux eſt „ bien conſtante, & la nature toû- „ jours la même tant en grand qu'en „ petit. Et comment ne le ſeroit-elle „ pas ? il n'y a point de grand, ni de „ petit pour elle.

2°. M. Rouhault après avoir autant étudié qu'il a fait la ſtructure du Placenta, trouve dans ce corps, & par conſéquent dans le fœtus lui-même la force & le principe Mécanique de la circulation du ſang dont ce fœtus eſt abreuvé & nourri ; c'eſt là une eſpece de paradoxe ; car après tout, il faut une force dans la mere pour pouſſer ſon ſang juſques dans le placenta

d'où le fœtus le reçoit immédiatement ; mais auſſi il eſt manifeſte, & c'eſt ſans doute ce que M. Rouhault prétend que le fœtus a ſon cœur & ſon principe de circulation particuliere, differente de la circulation de la mere, & à laquelle la circulation de la mere ne contribuë que l'aliment & la durée, de la même maniere que les alimens que nous prenons ne nous donnent pas la circulation, mais la durée de la circulation dont nous avons en nous-mêmes le principe & la force.

3°. M. Marchant a trouvé dans ſon jardin un lezard à deux queuës, l'une plus longue, plus flexible & plus cartilagineuſe que l'autre, qui paroiſſoit avoir été coupée à ſon extrémité. Ariſtote rapporte que ſi on coupe la queuë à un ſerpent ou à un lezard, elle leur revient. M. Perraut dans ſes Eſſais confirme par ſon experience cette réproduction dans les lezards verds: M. Marchant n'a pû y réüſſir dans un lezard gris, ni découvrir à quoi il tenoit.

4°. Une jeune poule ayant accoûtumé de pondre d'aſſez gros œufs,

tomba tout à coup dans la langueur & dans la ſterilité; M. Morand la voyant réduite à l'extrémité, lui abregea ſes jours de quelques heures, & l'ayant diſſequée, il lui trouva une groſſe tumeur attachée au méſentere par un pédicule, & dans cette tumeur un œuf monſtrueux qui peſoit ſept fois plus que les œufs ordinaires; le blanc étoit fort dur, on y comptoit trente-ſix couches diſtinctes; le jaune au contraire étoit fondu, & diſſout, & plus pâle qu'à l'ordinaire.

5°. Le même M. Morand ayant fait la ponction à un hydropique fut ſurpris de voir ſortir au lieu d'eau, une eſpece de ver qu'on acheva de tirer de la longueur de deux aulnes, après quoi les eaux ſortirent; M. Morand conjecture avec vrai-ſemblance que c'eſt le kiſte ou ſac qui enfermoit les eaux de l'hydropiſie.

6°. M. Lemery a deſabuſé le public ſur le *Spermaceti*, en lui apprenant que c'eſt la cervelle de ce poiſſon préparée d'une certaine maniere. A cette découverte M. de Juſſieu ajoûte que c'eſt la cervelle des baleines qui ont des dents, & celles-là ſe trouvent très-rarement.

7°. Le celebre M. de Wolhouſe a ommuniqué à l'Academie deux caractes membraneuſes bien averées.

8°. M. Deſlandes a écrit de Breſt l'Academie, qu'il avoit vû ouvrir corps d'un jeune homme de 27. ans ès-bienfait & d'une bonne conſtituon, qui étoit mort d'accident, à ui l'on avoit trouvé cinq poulmons, u cinq lobes du poulmon.

9°. M. Diſſez Docteur en Medecie a écrit de Villefranche en Roüerue à M. du Verney qu'une Dame de e Païs-là, après une chûte aſſez rue, ou peut-être après une operation nutile que cette chûte lui attira de a part de quelques Chirurgiens imrudens, a éprouvé des phenoménes inguliers dans ſes yeux; le droit a onſervé ſa force, le gauche s'eſt fort ffoibli: quand elle regarde devant lle en droite ligne avec ſes deux yeux, lle voit tous les objets ſe jetter ſur le ôté gauche à huit ou dix pas du lieu où ils ſont: en ne regardant qu'avec un œil lequel que ce ſoit des deux, elle voit les objets dans leur veritable place; mais dès qu'elle ouvre l'autre œil, ils ſautent à la gauche: après

qu'elle a lû quatre ou cinq ligne
elle ne voit plus qu'une confusion d
lettres qui courent tumultueusemen
sur le papier.

10°. M. Bouldue après avoir bie
étudié la nature, & les effets du s
d'Ebsom, en a composé un tout sem
blable, ou peut-être meilleur par
moyen de l'alun & du sel, ou hui
de tartre par défaillance. Ce sel e
fort à la mode en Angleterre d'où
vient en France, *où l'on estime asse
ce qui est étranger*, dit M. de Fontenell
mais c'est une mode après tout, &
les François aiment à changer; M
Bouldue en découvrant le mystere, &
en ramenant par là ce sel à un pri
modique, contribuëra, sans doute
à accelerer ce changement.

» 11°. Le Ginseng est une plant
» merveilleusement estimée à la Chi
» ne. Les premiers qui en ont parlé
» & par qui l'Europe en ait eu quel
» que connoissance, sont les ancien
» Missionnaires Jesuites; ce n'est qu
» sa racine qui est recherchée. E
» 1713. (c'est l'Historien de l'Acade
» mie qui parle) parut un tome d
» Lettres édifiantes & curieuses de

Missionnaires Jesuites, recueïl veritablement digne de son titre: il y a dans ce volume une lettre du P. Jartoux Missionnaire à la Chine, toute entiere sur le ginseng, & il en a fait la description la plus exacte & la mieux détaillée que l'on eût encore vûë. Il ajoûtoit que par la grande conformité qu'il imaginoit entre les grandes forêts de Canada & celles de Tartarie, situées d'ailleurs à peu près sous le même climat, il conjecturoit qu'il pourroit se trouver du ginseng en Canada. Le Pere Lafitau Jesuite Missionnaire des Iroquois du Sault S. Loüis, naturellement amateur de la Botanique, averti par cette lettre du P. Jartoux, se mit à chercher le ginseng dans les forêts du Canada, & après beaucoup de peines, crut l'avoir trouvé, quand l'Academie apprit la nouvelle de la découverte du Pere Lafitau; quelques Botanistes de la Compagnie douterent que la plante de Canada fût effectivement celle de Tartarie, & même que celle du P. Jartoux fût le veritable ginseng. Heureusement le P.

» Lafitau vint à Paris ; il publia
» 1718. un petit Livre, & le dist
» bua à toute l'Academie, dont il p
» roit avoir entierement dissipé l
» doutes. Voilà donc une nouvel
» plante très-précieuse dont la Med
» cine est enrichie, qui est dûë au no
» veau monde (car l'ancien en a
» roit toûjours été trop avare) & q
» plus particulierement est dûë, auss
» bien que le quinquina, aux Missio
» naires Jesuites». Ce sont jusqu'i
les propres paroles de M. de Fontene
le que nous rapportons, moins p
l'interêt que nous devons y prendr
que pour faire éclater le caractere
droiture & de fermeté qui releve
l'illustre Auteur ici comme en mil
autres choses, si fort au-dessus
l'empire des préjugez vulgaires,
de la mode; un merite superieur f
toûjours exempt de servitude & c
partialité.

12°. M. le Duc d'Escalone Assoc
Etranger de l'Academie lui a envoy
une Carte de la Chine faite de mai
Chinoise & en caracteres Chinoi
Cette Carte entre les mains de l'A
cademie ne peut manquer de serv

beaucoup à la comparaiſon de la Chine ancienne & moderne. M. de Liſle en a déjà tiré bien des lumieres.

Voilà tout ce que les bornes de nos Mémoires nous permettent d'extraire d'un Livre qui n'eſt lui-même qu'un extrait exquis des vûës qu'un génie ſuperieur, une longue experience, & une conſtante application donnent à un nombre choiſi de perſonnes, dont le but unique eſt la perfection des belles Sciences & des Arts utiles. Nous donnerons le mois ſuivant l'extrait des éloges qui ſont contenus dans ce volume.

ARTICLE LVIII.

COMMENTAIRE LITTERA[L]
abregé ſur tous les Livres de l'An-
cien & du nouveau Teſtament
avec la Verſion Françoiſe; *par*
Réverend Pere Dom Pierre Guill[e]-
min, Religieux Benedictin de
Congregation de St Vanne & d[e]
S. Hydulphe. *A Paris, chez Eme*[ry]
ruë S. Jacques; Saugrain l'aîné,
Pierre Martin, Quai des Auguſtin[s]
1721. *La Geneſe & l'Exode*, pp.90[0]
le Lévitique, pp. 255. *les Nombr*[es]
& le Deuteronome, pp. 868. *in* 8

UN *Commentaire* en vingt-cin[q] volumes *in* 4° du prix de 250 l[i]vres a paru au R. P. Dom *Guillemin* par rapport aux facultez, au loiſir, à la commodité de bien des gens, u[n] Livre trop cher à acheter, trop long lire, trop embarraſſant à tranſporte[r]. Pour trancher par le principe tout ces difficultez, il veut bien ſe fai[re] l'abreviateur de Dom *Auguſtin Ca*[l]*met* Benedictin, comme lui, de Congregation de S. Vanne & de

Hydulphe. Il réduit donc le volume *in* 4°. à l'*in* 8°. le nombre de vingt-cinq à celui de dix ou douze, & le prix de l'Ouvrage à proportion : pour essai, il donne trois tomes, qui ne représentent que les trois premiers des vingt-cinq du P. Calmet, & contiennent le Pentateuque ; disposé à continuer selon l'avis du Public.

On peut abreger un Livre en serrant, ou en retranchant. L'une & l'autre façon est ici employée. On retranche d'abord, dans le *Commentaire litteral sur l'Ecriture*, la Lettre même de l'Ecriture, & l'objet du Livre : plus de Vulgate, plus de Texte certain ; pas même en marge, où le R. P. D. Guillemin lui préparoit un asile ; on l'en a dissuadé. Une Version qui n'est ni de lui, ni du P. Calmet, ni d'aucune autorité, & qui n'a ni la vogue des suspectes, ni le merite des excellentes, représente seule pour toutes la parole de Dieu, non de suite, mais éparse verset par verset, de note en note : de sorte que pour lire continuëment un Chapitre, il faut aller errant par un grand nombre de pages, épiant des yeux le caractere italique,

Si l'Editeur revient à ſon premier projet, & que ſa religion ramene le texte ſacré, ni le volume de l'abregé n'en ſera plus gros, ni les marges trop chargées ; l'Ouvrage en ſera plus reſpectable, & le lecteur orthodoxe plus conſolé, plus aſſuré : il y va auſſi de l'honneur de la Verſion. Une bonne Traduction ſe ſoutient auprès de ſon texte, & s'aime en cet état de confrontation ; & le lecteur, celui même qui ignore le Latin, prend plus de confiance au François, lorſqu'il le voit comme avoüé & autoriſé de l'original preſent.

En ſecond lieu, on a fait des retranchemens ſur l'érudition du P. Calmet, & ſupprimé ce qui étoit de curioſité ; les Diſſertations ont diſparu & les Prefaces ont ſouffert une réduction conſiderable. La reſſource eſt que les mêmes Libraires vendent ſéparément un *Recuëil des Préfaces & Diſſertations contenuës dans le gran Commentaire Litteral de la Bible, ran gées dans un ordre méthodique.* 3 vo in 4°. D'ailleurs l'Abreviateur a ſç diſtribuer dans les *remarques* diver morceaux de ces Pieces ſçavantes

c'en eſt un, par exemple, extrait de la *Diſſertation ſur les Miracles*, que cette Note appliquée ici au verſet 12. du Chap. VII. de l'Exode. « Mais, « dira-t-on, comment une ſubſtance « purement ſpirituelle pourra-t-elle « agir d'une maniere phyſique ſur un « corps? Quel rapport entre la volon- « té d'un Être intelligent, & le mou- « vement de la matiere? Je répons, « que ce rapport eſt auſſi réel entre « l'eſprit & la matiere, que celui qui « ſe trouve entre notre ame & notre « corps. Qui doute que l'ame n'impri- « me du mouvement au ſang, aux eſ- « prits animaux, à tous nos membres? « Et qui ne voit que tous les mouve- « mens du corps, du ſang, des hu- « meurs, & des objets ſenſibles frap- « pent l'ame, lui cauſent des penſées « & des ſentimens de joye, de crainte, « de douleur & de plaiſir? Cependant « quoi de plus incompatible & de plus « diſproportionné qu'un eſprit & de « la matiere, que la volonté de l'ame « & les diſpoſitions du corps? Sera-t-il « plus difficile à un Ange ou à un Dé- « mon de cauſer quelques mouvemens « dans l'air, dans nos yeux, dans no- «

„ tre imagination? Il faut donc re„ connoître que Dieu a voulu qu'à „ l'occasion de la volonté d'un esprit „ un corps fût mis en mouvement de „ la maniere que cet esprit le vou„ droit, ou plutôt que Dieu s'est en„ gagé à donner à la matiere certains „ mouvemens à l'occasion de la vo„ lonté d'un esprit, & c'est ce qui fait „ la nature des esprits, ou plutôt c'est „ cette volonté de Dieu qui fait que „ l'action des esprits sur les corps est „ une action naturelle, & propor„ tionnée à leur puissance„. Le Pere Calmet avoit mis: „ est quelquefois „ une action naturelle, & non pas „ toûjours miraculeuse„. A peine pouvoit-on s'y prendre mieux pour satisfaire la Religion, & pour humilier la curiosité: d'une part on expose que puisqu'on sçait que l'ame meut le corps, on ne peut douter que la matiere puisse être mûë par des esprits; voilà la verité à couvert; tout le reste du discours exprime les embarras & l'insuffisance de la raison humaine dans l'inutile recherche de la maniere dont les esprits meuvent les corps.

Si l'Auteur retranche encore l'ex-

poſition des ſentimens divers, & des objections, ſources de perplexitez pour le lecteur, & qu'il ſe contente de montrer le ſens & l'intelligence fixe de la lettre, en l'appuyant directement lorſqu'il eſt beſoin, il pourra renfermer plus heureuſement tout l'Ouvrage dans ſes ſix ou ſept volumes, auſquels ſon premier plan le bornoit.

Au reſte tant de retranchemens ne ſont point en pure perte, & rachetez de rien; l'Abreviateur fait des additions, & ſelon les occaſions il emprunte de ſon ſujet, ou lui prête des moralitez, prévoyant que la pieté lui donnera le plus de lecteurs.

Il parle ainſi à l'occaſion de l'Arche de Noé: « Comme l'Arche figuroit « l'Egliſe, & par conſequent ceux qui « ſont choiſis pour recevoir la Foi, & « parvenir au ſalut, Dieu a voulu mar- « quer par cette Arche tous les myſte- « res de ſa grace par laquelle il fait en- « trer ſes Elûs dans l'Egliſe, & les juſ- « tifie. Ce ne fut point Noé qui ferma « l'Arche après y être entré; mais ce « fut Dieu, montrant par là que c'eſt « lui ſeul qui ouvre, & qui ferme, & «

„ qu'aucun n'inſpire la Foi quand il la „ refuſe. Le nombre de ceux qui de- „ voient entrer dans l'Arche, étant „ rempli, le ſceau eſt mis ſur la porte, „ Noé ne peut faire grace à aucun pa- „ rent, ni à aucun ami qui ſe noye... „ Il eſt ſurprenant que de tout ce grand „ nombre d'hommes qui étoient ſur „ la terre, il n'y ait eu que huit per- „ ſonnes ſauvées des eaux du deluge. „ Cette Arche eſt unique comme l'E- „ gliſe; il n'y a qu'elle où l'on ſoit à „ couvert du naufrage; qui n'y entre „ pas, eſt noyé, & il eſt étonnant que „ cela n'arrête pas la temerité des Hé- „ retiques„. Il eſt vrai que les Héreti-ques n'étant point dans l'Egliſe, ſont hors de la voye de ſalut; mais il eſt faux de dire (comme l'inſinuë le Pere Guillemin) qu'il n'y ait dans l'Egliſe, ainſi que dans l'Arche qui la figuroit, que ceux que Dieu veut abſolument ſauver, c'eſt-à-dire, que les ſeuls Pré-deſtinez.

Au ſujet d'Eſaü & de Jacob, il dit: „ Eſaü n'a pas été rejetté par Iſaac „ comme Canaan le fut par Noé. Sa „ réprobation vient de plus haut. Son „ pere l'aimoit, & le préferoit à Ja-

cob : mais Rebecca aimoit Jacob... «
L'équité naturelle étoit le motif d'I- «
ſaac ; la grace & la faveur, celui de «
Rebecca. Ce n'eſt point la nature «
qui juſtifie, mais la grace qui nous «
choiſit. Iſaac ne ſauvera point Eſaü, «
quoiqu'il le veüille ; la grace figurée «
par Rebecca ſauvera Jacob, quoi- «
qu'il ſemble y réſiſter d'abord. Le «
motif d'Iſaac eſt marqué, & n'eſt «
que temporel ; celui de Rebecca n'eſt «
point marqué, & n'a point d'autre «
fondement que ſon amour. C'eſt «
ainſi que les hommes choiſiſſent par «
des vûës d'interêts, ce que Dieu «
choiſit par un amour gratuit. On «
peut connoître ce qu'il y a de natu- «
rel ; mais le myſtere de l'élection «
éternelle eſt un abîme qui ne ſe peut «
ſonder : on dira pourquoi un hom- «
me plaît à un autre ; mais on ne di- «
ra jamais pourquoi un homme a plû «
à Dieu dans le moment qu'il a été «
préferé à ſes freres. Ce ſont là les ré- «
flexions qu'on peut faire ſur ce paſ- «
ſage «, & ſur le précedent ; & ſur leſ-
quelles le lecteur bien diſpoſé fera les
ſiennes.

ARTICLE LIX.

NOUVEAU TRAITE' DES maladies des yeux, les remedes qui y conviennent, & les operations de Chirurgie que leurs guerisons exigent, avec de nouvelles découvertes sur la structure de l'œil, qui prouvent l'organe immédiat de la vûe; par M. de S. Yves, Chirurgien Oculiste de S. Côme. A Paris, *chez Pierre-Augustin le Mercier, rue S. Jacques à S. Ambroise* 1722. *in* 12. *pp.* 373. *sans la Table.*

MOnsieur de S. Yves par cet ouvrage a voulu *remplir ce que tout homme doit à la societé publique*; c'est ainsi que cet Auteur modeste s'exprime dans sa Préface, comme s'il comptoit pour rien les services importans que son adresse a rendus & qu'elle rend encore au Public. On peut dire au contraire sans flatterie que le Public lui est doublement obligé d'avoir revelé les grands principes qui conduisent si sûrement sa main. Ses lumieres, aussi-bien que le succès, jus-

tifient ses operations, & l'on sera plus charmé de le voir réüssir en operant, lorsqu'on sçaura pourquoi & comment il réüssit : car excepté quelques remedes particuliers qu'il garde en faveur de son éleve, il a communiqué toutes ses connoissances, & ne s'est rien réservé. Son Ouvrage est divisé en deux Livres, dont le premier traite des maladies qui s'attachent aux parties externes de l'œil, & le second roule sur celles des differentes parties qui composent le globe oculaire. Le morceau de la cataracte est si curieux & si interessant pour les Lecteurs mêmes, qui sans entrer profondément dans les matieres, aiment l'éclaircissement qui résulte des guerres litteraires, qu'on a crû devoir en faire un article à part pour le mois prochain & le joindre au sentiment opposé de M. Freytag Medecin de Zurich. Quant à l'article present, pour le rendre plus utile je toucherai principalement certains points particuliers qui appartiennent plus en propre à M. de S. Yves.

La description de l'œil qui précede ses deux Livres ne laisse rien à desirer

pour la ſcience & la netteté. C'eſt la baſe de tout l'Ouvrage : car de la ſtructure de l'œil comparée aux cauſes de ſes maladies, notre habile Oculiſte tire ſes pronoſtics ; de ſorte que par l'anatomie de l'œil d'une part, & de l'autre par le développement de certaines cauſes ſoit internes ſoit externes, il nous découvre des maladies qu'on ne connoît quelquefois que par des ſignes équivoques, & par des noms Grecs auſſi équivoques ſouvent que ces ſignes. Enfin en comparant derechef ces deux choſes ; je veux dire la ſtructure de l'œil & les ſources de ſes maux ; l'Auteur mene inſenſiblement les Lecteurs à connoître aiſément l'application juſte & naturelle des remedes convenables, de maniere que par la juſteſſe des convenances qu'on apperçoit entre le remede & le mal, on s'imagine preſque trouver ſoi-même ce que l'on apprend en effet du Livre. Telle eſt la méthode du génie qui éclaire, guide & regle l'expérience, tandis que la ſimple pratique marche à tâtons. Pour mettre plus au fait les Lecteurs, ce ſeroit ici le lieu de décompoſer l'œil, s'il n'é-

toit impossible de le décrire avec autant de brieveté que le peint ce dystique non imprimé dont il me souvient:

Fornice sub gemino vitreus sese exerit orbis,
Fax animæ, speculum mentis, & oris honos.

Le P. Rigord J.

Ainsi pour ne rien dire ici de l'orbite & de ses os, des paupieres & de leurs cartilages, de la glande & de la caruncule lacrymale, des six muscles qui joüent leur jeu si juste, quoique l'ame ne sçache ni comment ni pourquoi ils sont mûs : sans même nous arrêter aux trois humeurs & à leurs niches, ni aux vaisseaux qui nourrissent ce petit monde, ni aux nerfs qui le tapissent, ni aux membranes, soit communes, soit propres qui l'environnent, ou le partagent en cellules; enfin, sans toucher à la méchanique admirable des rayons visuels, je me borne à deux observations sur la conformation de l'œil.

La premiere regarde la découverte de M. Hovius touchant les arteres fins

& déliez, qui ſuivant cet Auteur fourniſſent l'humeur aqueuſe, & touchent les veines capillaires qui en reçoivent le ſuperflu. M. de S. Yves inſinuë que cette découverte ayant été faite par l'injection d'une liqueur dans ces arteres & ces venules, on pourroit penſer que des vaiſſeaux ſi délicats auroient pû être briſez, & que par conſequent on auroit pris une route fauſſe pour la vraye. » Pour moi, ajoûte-» t-il, je croirois qu'il eſt plus vrai-» ſemblable que l'humeur aqueuſe ſe » produit dans l'œil par une eſpece » de tranſudation au travers des hu-» meurs vitrée & criſtaline, & que ce » n'eſt autre choſe que la portion la » plus fine & la plus limpide du ſuc » nourricier de ces corps tranſparens, » laquelle après les avoir remplis s'é-» chape par les pores des membranes » qui les couvrent, pour faire place à » l'humeur qui ſe produit de nouveau. » C'eſt ce qu'on ſera plus diſpoſé à » croire, ſi on fait attention que la » partie anterieure de l'humeur vitrée » renferme toûjours dans ſes cellules » une humeur aqueuſe». Ne pourroit-on point repliquer qu'il eſt na-

urel de penſer que l'humeur aqueu-
: étant bien differente des autres hu-
neurs par ſa nature, & même de l'eau
impide qui ſe trouve dans la vitrée,
e ſuc qui forme la premiere liqueur,
oit être different auſſi du ſuc qui com-
oſe & nourrit les deux autres, & par
onſequent recevoir ſa configuration
ar les petits canaux de M. Hovius?
La ſeconde obſervation eſt ſur des
xperiences & des raiſonnemens qui
aroiſſent ſans replique. Il s'agit de
éterminer l'organe immédiat de la
ûë. Eſt-ce la retine, comme le veu-
ent M. Deſcartes & ſes Sectateurs?
falloit ajoûter après le P. Scheiner:
t-ce la choroïde, ainſi que l'a préten-
u M. Mariotte? Avant que de déci-
er, remarquons que la retine tapiſſe
. ſurface interne de la choroïde, &
u'elle eſt d'une matiere preſque tranſ-
arente. Ceci ſuppoſé, » j'ai recon-
nu, dit l'Auteur, que la retine n'eſt
pas l'organe immédiat de la vûë, &
qu'elle ſert ſeulement à modifier le
paſſage des rayons lumineux pour
faire paſſer leurs impreſſions ſur la
choroïde, dont les filamens nerveux
la tranſmettent enſuite juſqu'au cer-
veau, & qu'ainſi l'opinion de M.

» Mariotte abandonnée par pluſieurs
» Phyſiciens eſt la meilleure.

Veritablement le ſentiment de M. Mariotte avoit beſoin d'être ſoûtenu par les raiſons de M. de S. Yves ; les voici. Il a remarqué par un très-grand nombre d'épreuves que les differens dégrez de foibleſſe dans la vûë ſont accompagnez de pareils degrez de foibleſſe dans le mouvement de l'iris ; de ſorte que par l'examen de ces mouvemens il a preſque toûjours jugé infailliblement du degré de la vûë ſans que le malade l'en ait prévenu. Il a obſervé encore que quand il y a perte de vûë, l'iris demeure pour l'ordinaire ou dilatée ou retrecie ſans aucun mouvement manifeſte dans tous les degrez de lumiere. Un rapport ſi juſte du mouvement de l'iris avec la vûë, a fait juger à M. de S. Yves que l'organe qui reçoit les impreſſions de la lumiere devoit avoir des nerfs communs avec l'iris, & il a trouvé qu'en effet les filamens nerveux épanoüis dans la choroïde ſe diſtribuent à l'iris ; ce qu'on ne peut pas dire de la retine qui n'a aucune communication avec elle. Qui ne ſçait d'ailleurs

que l'iris eſt une production de la cho-
roïde ? en faut-il davantage pour leur
donner une relation mutuelle ? Reſte
à ſouhaiter que la choroïde ait la mê-
me alliance avec le nerf optique, afin
de lui donner le mot du guet qui de
ſentinelle en ſentinelle doit ſe porter
juſqu'à l'ame. Or ſi on coupe un nerf
optique en ſa longueur, on trouvera
que la choroïde y eſt comme enchaſſée
par des lames très-fines & mêlées à la
ſubſtance de ce nerf: ce qu'on recon-
noît à la couleur. Voilà donc le *pa-
rentage* bien établi, & la communi-
cation bien prouvée. A la verité on ne
peut refuſer à la retine l'avantage d'ê-
tre iſſuë du nerf optique, mais elle
n'en eſt que la moëlle, & à raiſon de
ſa molleſſe elle eſt incapable de tranſ-
mettre en un inſtant le mouvement
des rayons au cerveau; c'eſt une fille qui
dégenere. Ainſi la choroïde prend ſa pla-
ce & entre en poſſeſſion de ſes droits;
& afin qu'on ne reclame pas, voici
un nouveau titre: c'eſt une experien-
ce très-ſimple qu'a faite M. de S. Yves
& qu'on peut faire après lui. Otez du
globe d'un œil tout ce qui recouvre
la choroïde: expoſez une bougie al-

lumée devant la prunelle de cet œil, vous verrez la flamme se peindre renversée sur la choroïde. Après ce premier essai, enlevez la choroïde sans déranger la retine; la lumiere alors se peindra non sur la retine, mais sur un papier huilé que vous placerez à deux lignes environ au delà d'elle. Ces observations sont, comme on voit, toutes neuves.

La retine n'est donc, ce semble, qu'une glace de miroir dont la choroïde est le tein qui reçoit & fixe les objets; l'une n'est que le canal des rayons, l'autre en est la dépositaire; l'une est encore par rapport à l'autre ce que l'épiderme est pour la peau; c'est-à dire qu'elle amortit l'impression de la lumiere qui sans cela blesseroit l'organe.

De ce principe fécond suivent des regles admirables pour juger de l'alteration de la vûë; car si l'iris a un quart, un tiers, une moitié de ressort, il n'y aura à proportion qu'une moitié, qu'un tiers, qu'un quart de vûë. Si la prunelle est entierement ou presqu'entierement dilatée ou retrecie, la vûë est perduë. La cause de

tout ceci est manifeste : c'est une paralysie plus ou moins forte, une obstruction des nerfs qui donnent le mouvement aux muscles de l'iris, soit le circulaire pour la dilatation, soit les rayonnez pour la constriction. Neanmoins il se peut faire, quoique rarement, que la vûë subsiste un peu sans qu'il y ait de ressort dans l'iris : mais alors la paralysie attaque seulement les filets nerveux de l'iris sans endommager la choroïde, au lieu que la paralysie de celle-ci passe toûjours jusqu'à celle là. Tel est le prélude de l'Ouvrage.

Dans le premier livre, la méthode de faire l'operation de la fistule lacrymale a quelque chose de singulier, puisque par elle on évite, outre le danger de couper l'artere angulaire, l'éraillement de la paupiere inferieure, & sur tout le larmoyement. Disons la même chose de l'usage de la pierre infernale que M. de S. Yves a introduit le premier pour plusieurs maladies de l'œil ; je ne parle point du nez de masque qu'il a substitué aux bezicles pour les yeux louches, ni de l'operation singuliere par laquel-

le il guerit la paralysie de la paupiere superieure en enlevant une portion de la peau, pour faciliter le jeu du muscle releveur. Je passe enfin sous silence quantité de remarques particulieres sur les maladies qui assiégent le dehors de l'œil, afin de parler des maux plus considerables qui attaquent, pour ainsi dire, le corps de la place & le globe oculaire.

On fait voir d'abord par un détail curieux que la division vulgaire de l'ophtalmie en seche & en humide ne suffit pas pour le choix des remedes propres de l'ophtalmie, puisqu'outre ces deux especes on en décrit douze autres dont plusieurs sont très-dangereuses. A ces quatorze sortes d'ophtalmie on oppose autant de remedes proportionnez, dont la difference s'ajuste à la diversité de ces maux: ce qui montre qu'on ne sçauroit trop détailler & anatomiser les maux, si j'ose m'exprimer ainsi, quand il est question d'y remedier, d'autant plus que l'application indiscrette des remedes bons en soi, mais peu convenables, augmente le mal, loin de le guerir. Il en est de ces maux qui se

differencient presqu'à l'infini, quoiqu'on les réduise souvent à deux ou trois classes, comme des maladies de l'ame, des passions & des vices. Leur division ordinaire paroit trop generale à des esprits éclairez, & souffre bien des soûdivisions, soit relativement à eux-mêmes; soit par rapport aux divers caracteres dont on ne trouvera peut-être pas deux qui se ressemblent parfaitement. Aussi rarement les guerit-on faute de sçavoir y proportionner les remedes, & les Medecins de morale s'y trouvent aussi empêchez que ceux qui se mêlent de gouverner la machine du corps. Mais laissons l'ame & ses maladies pour revenir aux yeux. Generalement parlant, défiez-vous des remedes inconnus ou suspects que des amis vous conseillent parce qu'ils s'en seront bien trouvez. Sçavez-vous si votre mal est semblablable à celui des autres? On s'est fait une coûtume de se bander les yeux dans la plûpart de ses maladies; mauvaise coûtume; c'est un faux préjugé; la vûë en devient plus sensible & plus tendre. Si on est obligé de mettre une compresse, ne serrez pas le bandage

& ne panſez l'œil que cinq ou ſix fois par jour. Les f uſſ s tentes ſont encore un meuble p rni ieux : le linge effilé irrite le globe Voilà les ſages maximes de M d S. Yves pour le panſement des yeux.

Avant lui, on connoiſſoit veritablement cert ines ombres & certain trouble d ns la vûë ; mais on ignoroit que ces de x ſortes de maux avoient leur ſi ge dans la retine ; que le premier fût une varice, & le ſecond une atrophie de cette membrane. Notre habile Obſervateur appelle la maladie de la premiere eſpece, un détachement de la retine d'avec la choroïde o caſionné, ſans doute, p r la dilatation de quelque vaiſſeau ſanguin, d'autant plus que ce mal vient d'un froid à la tête après un exercice violent, d'où s'enſuit un obſtacle à la tranſpiration de quelque partie de liqueur rarefiée dans les vaiſſeaux de la retine. Cette maladie plus incommode que dangereuſe ſe guerit par les boüillons d'écreviſſe & autres rafraîchiſſans. Quant à la retine atrophiée ou flétrie par la lecture ou l'application à des ouvrages fins, elle ne ſe guerit que difficile-

ment & par le repos. On voit par ces découvertes, combien le systême de M. de S. Yves est lié & suivi. La retine étant à l'égard de l'organe immédiat de la vûë comme une épiderme qui modere l'action de la lumiere, si l'organe souffre & s'obscurcit sans qu'il y ait de cataracte, il faut, suivant ce principe, que la retine soit détachée ou offensée.

C'est enfin de cette source qu'ont coulé les reflexions sur la goutte sereine, soit imparfaite, soit parfaite. Celle-ci qui est un aveuglement total causé par une paralysie des parties principales de l'organe immédiat de la vision, avoit passé jusqu'à present pour être incurable. M. de S. Yves a des experiences contraires. Il y a douze ans qu'un Curé se mit entre ses mains peu de jours après une attaque de goutte sereine sur l'œil; au bout de quatre jours il commença de revoir la lumiere par le moyen de la saignée & de l'émetique, l'une & l'autre menagée avec précaution & appliquée de bonne heure: car outre les gouttes sereines qui suivent une fiévre aiguë, celles qui sont inveterées doi-

vent principalement paſſer pour incurables.

A l'égard de l'autre eſpece qu'on nomme imparfaite, en voici un exemple dont la ſingularité merite qu'on le place ici. Un Chanoine Regulier de Reims vint conſulter M. de S. Yves. Un œil du malade étoit moitié ſain, moitié paralytique. Sa prunelle dilatée n'avoit qu'environ un quart de mouvement *conſtrictif*: mais ce qu'il y a de rare, c'eſt que le Religieux en fermant l'œil ſain voyoit ſur un livre ouvert ſon œil malade, lequel lui ſembloit ſe promener & parcourir des lignes noires, le tout ſi diſtinctement qu'il deſignoit très-juſte toutes les petites particularitez, même les plus legeres qui paroiſſoient dans cet œil ambulant tout ſemblable au ſien. Il fut gueri en trente jours: M. Petit de l'Academie des Sçiences aſſure avoir vû la même maladie.

Enfin pour finir cet extrait, on peut dire en general que ſi toutes les maladies étoient auſſi connuës de la Medecine que celles de l'œil le ſont de M. de S. Yves, elles rentreroient toutes dans la boëte de Pandore, dont

elles ne ſont ſorties, ce ſemble, que dans l'eſperance de tenir bon contre nos foibles lumieres & contre l'art des Medecins.

ARTICLE LX.

HISTOIRE DE LA MILICE Françoiſe.

LE ſecond volume de l'Hiſtoire de la Milice Françoiſe, n'eſt pas moins curieux que le premier, par l'importance & la varieté des matieres qui en font le ſujet. La difficulté ſera de les renfermer dans les bornes que nous nous ſommes preſcrites dans ces Memoires.

Le neuviéme Livre qui eſt le premier de ce volume, eſt deſtiné à traiter de toutes les Charges qui ſont maintenant dans nos Armées, ſoit qu'elles y ayent été dans les premiers tems, ſoit que leur inſtitution ſoit plus récente; on commence par la Charge de Maréchal de France, & l'on deſcend de ſuite juſqu'à l'Anſpeſſade.

Sur la dignité de Maréchal de Fran-

ce, on observe que cette Charge, non plus que celle de Connêtable, ne devint une Charge Militaire que sous Philippe Auguste. Voici les autres remarques que l'on fait sur ce sujet.

1°. Que les quatre premiers furent de la même Famille, laquelle portoit le nom de Clement; que Henri Clement premier du nom étant mort, & n'ayant laissé qu'un fils en bas-âge, Philippe Auguste donna la Charge à ce fils, & la fit exercer par commission à Gautier de Nemours, & que de peur que cette Maison ne la regardât comme hereditaire, il en tira un écrit, par lequel ces Seigneurs déclaroient que leurs heritiers ne la reclameroient point comme telle.

2°. Que bien loin qu'elle fût hereditaire, elle n'étoit pas même à vie: de quoi on rapporte plusieurs exemples.

3°. Qu'il n'y eut d'abord qu'un Maréchal de France, & puis deux, & puis quatre, & enfin que dans les derniers tems, il n'y eut plus de nombre fixé.

4°. Que depuis plusieurs siécles cette dignité est du nombre de celles

 qu'on

qu'on appelle Charges de la Couronne.

5°. Qu'avant le regne de Loüis le Grand, on ne parvenoit au Bâton de Maréchal que par le service sur la terre; mais que le service sur la mer étant devenu sous ce regne infiniment plus considerable qu'autrefois, il y en a conduit plusieurs de ceux qui s'y sont distinguez; & que Jean d'Estrées pere du Maréchal d'aujourd'hui est le premier qui fraya cette route.

Dans le second Chapitre, il est traité du titre de Lieutenant General: & après avoir expliqué les diverses significations de ce mot, en divers tems, on vient à parler de la Charge qu'on appelle aujourd'hui Lieutenant General des Armées du Roi. On remarque qu'elle est fort moderne; qu'il n'y en avoit point de cette sorte avant le regne de Loüis XIII. Que c'est sous celui de Loüis le Grand qu'ils ont été fort multipliez, & l'on en apporte les raisons; enfin que ce ne fut pas d'abord l'usage de mettre un Capitaine à la tête de la garde d'un Lieutenant General.

Le titre de Maréchal de Camp fait le sujet du troisiéme Chapitre. Il y a eu de tout tems des Officiers qui fai-

ſoient cette fonction; mais à qui on ne donnoit pas ce titre; on en voit avec ce titre ſous le regne de François I. mais il paroît que ce n'étoit qu'une commiſſion que le Roi ou le General donnoit pendant une campagne. On voit ſous Henri IV. des Officiers qui le mettoient parmi leurs qualitez, même hors du tems de guerre. Il n'y en avoit qu'un dans chaque Corps d'Armée; mais il y avoit des Aydes du Maréchal de Camp, qui, comme le dit M. de Montgommeri Corboſon, dans ſon petit Traité de la Milice Françoiſe, s'attribuerent avec le tems le titre de Maréchal de Camp. Quand il n'y avoit point encore de Lieutenans Generaux, le Maréchal de Camp étoit le premier Officier après le General. On les a beaucoup multipliez depuis, à proportion de la multiplication des Lieutenans Generaux. Le grade de Maréchal de Camp eſt depuis long-tems une vraye Charge, dont l'Officier eſt pourvû par Brevet.

On traite enſuite de la Charge de Maréchal General des Camps & Armées. Il n'y en a eu que trois qui

ayent porté ce titre en France, sçavoir le Maréchal de Biron second du nom, le Maréchal de Lesdiguieres & le Maréchal Vicomte de Turenne. On examine en quoi consistoient leurs prérogatives à l'égard des autres Maréchaux de France ; & cela par plusieurs faits historiques qu'on rapporte. La chose après tout est fort difficile à décider bien précisément.

La Charge de Brigadier d'Armée fait le sujet du quatriéme Chapitre. Cette Charge en titre d'Office, & par Brevet, est de l'institution de Loüis XIV. en 1667. pour la Cavalerie, & en 1668. pour l'Infanterie: on en mit ensuite dans les Dragons. On regla le rang de ces Brigadiers, & le commandement entre ceux de chaque Corps, & entre les Brigadiers de divers Corps.

Des Brigadiers on passe aux Mestres de Camp, aux Colonels, & aux Lieutenans Colonels. La qualité de Mestre de Camp n'a pas toûjours signifié ce qu'elle signifie aujourd'hui, & l'on en développe les diverses especes.

On remarque sur le titre de Colonel, que depuis l'institution des Regimens d'Infanterie, il n'étoit pas or-

dinairement donné à celui qui étoit à la tête d'un Regiment de gens de pied, excepté dans les Regimens étrangers, & que ce n'est que depuis l'an 1661. que Loüis XIV. ordonna qu'ils le portassent après la suppression de la Charge de Colonel General de l'Infanterie.

Les Lieutenans Colonels sont des Officiers experimentez qui ont fait preuve de valeur & de prudence à la tête d'une Compagnie. On marque leurs distinctions & prérogatives à l'égard des autres Capitaines.

Le titre de Capitaine est beaucoup plus ancien dans les troupes que celui de Colonel. Ce qu'on appelle aujourd'hui Gouverneur de Place étoit appellé, par exemple, Capitaine de Melun, Capitaine de Calais, &c. Depuis Loüis XII. jusqu'à Henri IV. c'étoit la mode dans les Armées & à la Cour de mettre cette qualité avant le nom de celui qui la portoit. On disoit le Capitaine Montluc, le Capitaine Charri, &c. & l'on qualifioit ainsi ceux mêmes qui avoient eu un commandement plus étendu que celui d'une Compagnie.

Juin 1722.

On remarque ce qu'il y a de particulier pour les Lieutenans, les Enseignes, les Sergens, les Caporaux, les Anspessades, & l'on observe que ce dernier titre sous François I. ne signifioit pas ce qu'il signifie aujourd'hui, mais qu'on le donnoit à des Soldats beaucoup plus distinguez que ceux ausquels on l'a attaché depuis. On parle pareillement des Officiers subalternes de la Cavalerie.

Après avoir traité de tous ces Officiers qui sont, pour ainsi dire, dans la ligne directe de subordination à l'egard des uns les autres, on parle de quelques Officiers considerables, comme des Maréchaux de Bataille, des Sergens de Bataille, du Commissaire General des Armées, Charge qui ne dura pas long tems, du Major General, des Majors de Brigades, des Majors dans les Regimens, des Majors dans les Places de Guerre, du Maréchal General des Logis de l'Armée, &c. des Inspecteurs, des Directeurs Generaux, des Aydes de Camp, des Ingenieurs.

Dans le douziéme Chapitre il est parlé des Troupes qui ont composé en divers tems la Garde des Rois de

France, comme des Sergens d'Armes, des Ecuyers du Corps, &c.

Le quatorziéme & dernier Chapitre est destiné à l'histoire des deux Compagnies des Cent Gentilshommes ordinaires de la Maison du Roi, appellez les Gentilshommes au bec de Corbin, qui furent pendant longtems la plus noble Garde de nos Rois, comme on le verra par cette histoire même, & par les seules listes des Capitaines qui les ont commandez qui étoient tous gens de qualité.

Ce neuviéme Livre, où l'on parle de toutes les especes d'Officiers, n'est que comme un préliminaire à l'histoire des diverses troupes qui composent aujourd'hui nos Armées, & ce qu'on a dit de la Garde de nos Rois, conduit naturellement à l'histoire de la Maison Militaire du Roi, qui fait la matiere du dixiéme Livre.

On observe d'abord que ce n'est proprement que sous le regne de Louis XIV. que l'on a parlé des Troupes de la Maison du Roi, comme d'un Corps séparé des autres Troupes, & l'on en rapporte les raisons. Qu'en la guerre de 1667. les Gardes du Corps, les

Gendarmes de la Garde & les autres Compagnies servoient mêlées avec la Cavalerie Legere ; qu'on les mettoit à la tête des Brigades de Cavalerie, & que ce ne fut qu'en 1671. qu'il fut resolu que toutes ces Compagnies feroient un Corps separé qui fut appellé la Maison du Roi.

Les Corps de Milice de la Maison du Roi sont de deux sortes. Les uns font le service à cheval, les autres le font à pied. Ceux qui le font à cheval, sont les quatre Compagnies des Gardes du Corps, la Compagnie des Gendarmes, celle des Chevaux Legers, & les deux Compagnies des Mousquetaires qui servent aussi à pied, sur tout dans les siéges, mais qui servent ordinairement à cheval en Campagne. Ceux qui font le service à pied, sont le Regiment des Gardes Françoises, le Regiment des Gardes Suisses, & les Cent Suisses. Ce dixiéme Livre contient l'histoire des Compagnies à cheval.

On commence par l'histoire des quatre Compagnies des Gardes du Corps que l'on fait assez au long, & l'on s'etend principalement sur la premie-

re qui est la Compagnie des Gardes Ecossoises, dont on fixe l'institution sous Charles VII. La premiere Compagnie Françoise, & la seconde furent créées par Loüis XI. & la derniere par François I.

La Compagnie Ecossoise est toûjours la premiere, & ne roule point avec les autres par l'ancienneté de reception du Capitaine, comme font les trois Compagnies Françoises entr'elles.

On traite des changemens qui sont arrivez dans ces Compagnies depuis leur institution; il y en a de particuliers pour la Compagnie Ecossoise, & d'autres communs à toutes les quatre. On développe tous ces changemens.

On parle de la discipline Militaire des Gardes du Corps, & cela sur les divers reglemens que Loüis XIV. fit en differens tems pour ces Compagnies: du service des Officiers, des privileges & des prérogatives de ces Compagnies. Comme la Compagnie des Grenadiers à Cheval campe & combat avec les Gardes du Corps, on en fait aussi l'histoire en cet endroit.

Suivent l'histoire de la Compagnie des Gendarmes de la Garde, l'histoire des Chevaux Legers de la Garde, l'histoire des deux Compagnies des Mousquetaires, à peu près sur le même plan que celle des Gardes du Corps.

Comme la Gendarmerie à l'Armée campe avec la Maison du Roi, & qu'alors elle est aux ordres de celui qui commande la Maison du Roi, & qu'en qualité de Gendarmerie, c'est un Corps illustre, on lui donne ici sa place.

Après quelques reflexions sur notre ancienne Gendarmerie par comparaison avec celle-ci, on fait le plan de ce Corps tel qu'il est aujourd'hui. Il est de seize Compagnies, dix de Gendarmes, & six de Chevaux Legers.

Les quatre premieres, sçavoir celles des Ecossois, des Anglois, des Bourguignons, & des Gendarmes de Flandres, sont les plus considerables de toutes, parce qu'elles ont le Roi pour Capitaine.

Les Compagnies d'aujourd'hui sont toutes de nouvelle création, excepté l'Ecossoise, qui est de l'institution de

Charles VII. c'eſt pourquoi on s'étend plus au long ſur cette Compagnie que ſur les autres. L'Auteur remarque que Charles VII. s'en fit d'abord une garde de ſa Perſonne Royale ; que cette ancienneté lui a acquis pluſieurs prérogatives ; qu'elle a été toûjours la premiere Compagnie de la Gendarmerie ; qu'elle paſſe en quelques occaſions devant les deux Compagnies des Mouſquetaires ; que les Princes d'Ecoſſe, fils des Rois d'Ecoſſe en étoient les Capitaines : il ajoûte que cette Compagnie étant tombée en décadence durant les Guerres civiles de France, juſqu'au tems d'Henri IV. il y eut pluſieurs Negociations pour la faire rétablir, & la remettre en tel état, que le Prince d'Ecoſſe pût avec honneur en reprendre le Commandement ; que Jacques VI. Roi d'Ecoſſe la demanda avec empreſſement pour le Prince Henri ſon fils, & que ces Princes en ont été en poſſeſſion juſqu'en l'an 1667. mais il obſerve en même tems que le préjugé où l'on eſt en France, que c'étoit les ſeconds fils des Rois d'Ecoſſe, qui étoient Capitaines nez de cette Compagnie, eſt faux, & le

prouve par des exemples des fils uniques, ou des fils aînez des Rois d'Ecosse, qui ont possedé ce titre.

Après l'histoire de cette Compagnie le P. Daniel fait l'histoire des autres, marque l'époque de leur institution, & tout ce qui les concerne.

De l'histoire des Troupes de la Maison du Roi Cavalerie, on passe à l'Infanterie, & on la commence au Chapitre sixiéme par l'histoire du Regiment des Gardes Françoises, où l'on entre en d'assez grands détails.

On marque l'époque de son institution & la liste des Mestres de Camp de ce Regiment : ceci est mêlé de divers traits historiques assez curieux, & en particulier des differends qui arriverent entre ces Mestres de Camp & le Duc d'Epernon. On y traite des privileges de ce Regiment, & de ceux des Officiers, des changemens qui y sont arrivez depuis son établissement & depuis son rétablissement par Henri III. car il fut licentié par Charles IX. On y ajoûte la liste des Capitaines aux Gardes tuez au service, autant qu'on en a pû rassembler dans nos histoires. Suit l'histoire du Regiment

des Gardes Suisses, & l'on y fait à cette occasion celle des troupes Suisses depuis qu'ils servent dans nos Armées.

La premiere connoissance des Suisses avec les François se fit l'épée à la main du tems de Charles VII. Le Dauphin qui fut depuis le Roi Loüis XI. les battit en deux ou trois rencontres ; mais ayant conçû grande idée de leur valeur, dans leurs défaites mêmes, il voulut les avoir pour amis. Il fit plusieurs traitez avec eux, & sur la fin de son regne il en prit six mille à sa solde. Charles VIII. son fils suivit son exemple, & il en fut servi utilement & fidelement ; principalement dans son expedition de Naples. Loüis XII. son Successeur s'étant broüillé avec eux, ils firent beaucoup de mal à la France. François I. en ayant fait un grand carnage à la bataille de Marignan, ils se raccommoderent avec la France ; ils firent admirer leur fermeté, & leur discipline à la bataille de Dreux, & en ramenant le jeune Roi Charles IX. à Paris, au milieu de leur bataillon que le Prince de Condé & l'Amiral de Coligni ne

purent jamais enfoncer avec leur Cavalerie. Ils servirent toûjours depuis en France; & dans la guerre qui fut terminée par le Traité de Riswick, le Roi Loüis le Grand en avoit jusqu'à trente-deux mille dans ses Armées.

Le P. Daniel recherche l'époque de l'institution de la Charge de Colonel General des Suisses, en titre d'Office, & la trouve en 1571. sous Charles IX. Il fait un précis des prérogatives de cette grande Charge & la liste de ceux qui l'ont possedée.

Il passe de là à la Compagnie des Cent Suisses de la Garde du Roi, & prouve que cette troupe est une troupe Militaire, qu'elle a été créée par Charles VIII. Il observe qu'elle n'est point de la jurisdiction du Colonel General, &c.

Il vient ensuite au Regiment des Gardes Suisses, & montre l'époque de l'institution de ce Regiment en 1615. & 1616. & continuë l'histoire des autres troupes Suisses, qui ont servi ou servent actuellement dans nos Armées.

L'Auteur n'a pas oublié le Regiment des Gardes Ecossoises, dont on a presque perdu le souvenir en Fran-

ce. Il a pourtant été & a ſubſiſté quelques années ſous le regne de Louis XIV.

Dans l'onziéme Livre on fait l'hiſtoire de l'inſtitution des Regimens d'Infanterie en France. Comme les Regimens d'Infanterie font le plus nombreux Corps des Armées, il paroit que l'Auteur n'a rien negligé pour débroüiller ce ſujet, qui n'a pas été aiſé à démêler. Il en trouve l'origine dans les ſept Legions inſtituées par Henri II. l'an 1558. ſur le modele de celles que François I. avoit miſes ſur pied, mais qui ne durerent pas. Il expoſe la difference de ces deux eſpeces de Legions, & montre que ces Legions de Henri II. étoient de veritables Regimens, & que les Corps que l'on voit paroitre, quatre ou cinq ans après ſous le nom de Regimens, ne differoient au plus que par le nombre des Soldats qui les compoſoient; que cette difference même ne dura pas long-tems dans les Legions, non plus que quelques autres qui pouvoient les diſtinguer des Regimens.

On traite donc d'abord aſſez au long des Legions d'Henri II. Comme

il y en avoit une qui portoit le nom de Picardie, une autre celui de Champagne ; l'Auteur se propose cette question, si ces Legions étoient les mêmes corps, que les Regimens de Picardie & de Champagne, qui parurent peu de tems après ? Il répond que c'est là un de ces points de critique, où la vrai-semblance éloigne de la verité, & que ces deux Regimens étoient tout differens des deux Legions qui portoient le même nom ; & il le prouve très-bien.

On entre ensuite dans l'examen de l'origine des quatre premiers vieux Corps de l'Infanterie, c'est-à dire de Picardie, de Champagne, de Navarre & de Piedmont. On fait ici quelques reflexions assez importantes sur les Compagnies Colonelles, c'est-à-dire sur celles qui appartenoient au Colonel General, soit qu'elles fussent separées des Regimens, soit qu'elles fussent à la tête des Regimens.

On traite après cela du rang des quatre vieux Corps entr'eux, & des differends qu'ils eurent souvent autrefois pour la préseance. Le Regiment de Picardie fut mis en possession du

premier rang; les trois autres roulent par ſemeſtre, ou plûtôt, pour ainſi dire, par Campagnes. On met ici la liſte des Meſtres de Camp, & des Colonels de chacun de ces vieux Corps, & on ajoûte ce qu'il peut y avoir de remarquable ou de particulier dans chacun.

On en uſa de même pour les Regimens de Normandie & de la Marine, qui ont été agregez aux quatre précedens, & portent, comme eux, le titre de vieux Corps: on marque l'époque de leur inſtitution, & celle de leur aggregation aux vieux Corps. Les petits vieux Corps ont leur rang après les quatre vieux; on ne trouve point, remarque l'Auteur, qu'on leur ait donné ce nom de petits Vieux avant Loüis XIII. on marque leurs privileges ou prérogatives.

Le Regiment du Roi a rang après les petits Vieux, & on l'y a, pour ainſi dire, agregé. On fait l'hiſtoire de ce Regiment, de ſon ſervice & de ſes diſtinctions.

Ce ſont là les principaux des Regimens d'Infanterie. On s'étendra moins ſur la plûpart des autres. Une

liste des Colonels de ces Regimens seroit infinie & embarassante, parce que ces Colonels passent souvent d'un Regiment à un autre, & de celui-ci à un troisiéme, &c.

On s'est borné sur ce point, premierement à une liste contenuë dans l'Ordonnance du feu Roi de l'an 1670. par laquelle il regla le rang des Regimens qui étoient alors sur pied. Secondement, à celle qu'on a tirée du Controlle de 1714. un an avant la mort de ce Prince. Troisiémement, à celle des Colonels qui ont été tuez au Service, ou qui sont parvenus au Bâton de Maréchal de France. On en a usé de même pour les Mestres de Camp & les Regimens de Cavalerie & de Dragons.

On finit ce onziéme Livre par l'institution des Regimens de Milice, par celle des Compagnies des jeunes Gentilhommes ou Cadets en divers Places frontieres, & par celle des Grenadiers.

On traite dans le douziéme Livre de la Cavalerie Legere, de l'Arriere-Ban, des Dragons & des Hussarts.

La Cavalerie Legere pendant un

très-long tems étoit comptée pour peu de chose dans nos Armées. C'étoit la Gendarmerie qui en faisoit toute la force.

On examine d'abord ce que dit Brantome, que du tems de Loüis XII. *il ne se parloit point de Cavalerie Legere Françoise sinon de la Gendarmerie*; & ce qu'il ajoûte, que le modele sur lequel on commença à former notre Cavalerie, fut la Milice des Estradiots, Cavalerie Legere Albanoise. On explique ce que c'étoit que ces Estradiots ou Stradiots. On montre que ce fut proprement sous Henri II. que la Cavalerie Françoise commença à prendre une forme reguliere. On vient à la Charge de Colonel de la Cavalerie, on y parle de l'autorité & des prérogatives de ce grand Officier, de l'institution de cette Charge en titre d'Office, & à cette occasion de la Charge de Colonel General de la Cavalerie Allemande créée par Loüis XIII. & qui fut un dénombrement de la Charge de Colonel General de la Cavalerie Françoise. On observe qu'après la mort de Monsieur de Turenne qui possedoit cette Charge, le feu Roi

mit certaines reſtrictions qui en bornoient l'autorité en certains points.

Après la Charge de Colonel General de la Cavalerie, la plus conſiderable de ce Corps, eſt celle de Meſtre de Camp General : on en met ici les prérogatives.

La Charge de Commiſſaire General eſt la troiſiéme du Corps de la Cavalerie, elle n'eſt pas ancienne, & on marque l'époque de ſon inſtitution, auſſi-bien que les droits & les diſtinctions qu'elle donne à celui qui la poſſede.

La Charge de Lieutenant Colonel de la Cavalerie Legere étoit attachée à celui qui commandoit la Compagnie Colonelle ſous le Colonel General. Cette Charge étoit autrefois très-conſiderable : non ſeulement le Lieutenant Colonel commandoit la Cavalerie en l'abſence du Colonel General & du Meſtre de Camp General; mais encore il choiſiſſoit l'Armée où il vouloit ſervir : mais depuis, comme s'exprime le Comte de Buſſy Rabutin, dans un petit diſcours qu'il a fait ſur la Cavalerie, cette Charge eſt devenuë particuliere, de publique qu'elle étoit.

On finit cet article des Charges generales de la Cavalerie legere, par celle de Maréchal General des logis de la Cavalerie. On en marque à peu près l'époque, & ses fonctions principales.

De là on passe à quelque détail des Régimens de Cavalerie, laquelle ne fut mise en Régimens qu'en 1635. auparavant elle n'étoit partagée qu'en Compagnies, dont chacune formoit un Escadron.

Le Régiment Colonel General a plusieurs distinctions: il campe toûjours à la droite de l'armée; il occupe les premiers postes, quand la Maison du Roi n'y est pas; il choisit le logement. Il a la Cornette blanche, qui est la premiere Cornette de l'armée. Cette Cornette ne saluë que le Roi, les Princes du Sang, le Colonel General, & les Generaux d'armée Maréchaux de France. Lorsque l'armée est rangée pour marcher, & que le Régiment Colonel se mettant en marche passe devant la ligne de Cavalerie, les Regimens montent à cheval, & saluent de leurs étendarts la Cornette blanche. Toute la Compagnie

Colonelle doit être montée sur des chevaux gris blancs, & elle a seule ce droit dans la Cavalerie, &c. On finit l'histoire des Regimens, par celle du Régiment des Carabiniers.

[1] Monsieur le Duc du Maine en est Mestre de-Camp Lieutenant. C'est le titre que le feu Roi donna à celui qui devoit le commander. On developpe assez au long la constitution de ce Régiment, qui est toute differente de celle des autres.

Comme depuis très-long-tems la Noblesse sert dans l'Arriere-ban en équipage de Cavalerie legere, on a joint ici une courte histoire du Ban, & de l'Arriere-ban.

Autrefois jusqu'au regne de Charle VII. nos armées n'étoient qu'un Arriere-ban, ou plusieurs arriere-bans joints ensemble; c'est-à-dire, qu'elles n'étoient composées en plus grande partie que des troupes amenées par les Seigneurs ou Gentilshommes & autres fiéfez, en vertu de l'obligation de leurs fiefs. C'est pourquoi la difference essentielle des Arriere-bans d'autrefois, & des Arriere-bans depuis Charle VII. est qu'alors l'Arriere-ban étoit une milice

ordinaire ; & qu'elle a été depuis une milice extraordinaire, qu'on n'assembloit que dans les besoins pressans de l'Etat.

L'Auteur observe qu'on trouve dans nos histoires, que l'Arriere-ban a servi deux fois à pied, depuis Charle VII. sçavoir, une fois sous François I. & une autre fois sous Loüis XIII. & François I. dans son Ordonnance assure la Noblesse que cela seroit sans consequence. Du tems de Charle VII. & long-tems depuis il y eut une Charge en titre d'Office de Capitaine General de l'Arriere-ban.

Cette milice étoit encore bonne du tems de Loüis XI. elle a toujours déchu depuis. On en apporte les raisons. On n'a point assemblé l'Arriere-ban sous le Regne de Loüis le Grand, depuis 1674. parce qu'on n'en fut nullement content.

On commence l'Histoire des Dragons, par refuter un commun & très-faux préjugé, sçavoir que les Dragons du feu Maréchal de la Ferté ont été les premiers Dragons qu'on ait vûs dans nos armées. Cette milice est beaucoup plus ancienne dans ce Royaume.

On prouve qu'elle fut instituée, ou du
noins levée par le Maréchal de Bris-
sac, qui fut envoyé par Henri II. pour
commander dans le Piémont; que le
Duc d'Albe, à l'exemple de ce Maré-
chal, en fit quelques Compagnies;
qu'Alexandre de Parme sous Charle
IX. en avoit aux Païs-Bas: on en voit
sous Henri IV. & en 1622. au blocus
de la Rochelle. Il paroit qu'on les cas-
sa quelques années après; mais l'an
1635. on en fit de nombreuses levées,
& il est fait mention du Régiment de
Dragons du Cardinal de Richelieu qui
étoit de douze cens hommes, de celui
de Mr d'Alegre, & de quelques au-
tres. Il paroît que depuis ce tems-là il
y en a toujours eu en France: mais il
n'y en a jamais tant eu que sous le Re-
gne du feu Roi. Il eut en 1690. jus-
qu'à quarante-trois Régimens de Dra-
gons sur pied.

Dès l'an 1668. le Roi créa un Co-
lonel General des Dragons, qui fut
Mr le Duc de Lausun, & plusieurs an-
nées après un Mestre de Camp Gene-
ral comme dans la Cavalerie legere.
Ce fut le Maréchal de Tessé qui eut
cette Charge à la création en 1684.

On parle dans cette histoire de l'armure & de l'équipage des Dragons; de leur maniere de combattre, soit à pied, soit à cheval; de leur service, de leur rang avec la Cavalerie & l'Infanterie, &c.

Sur la fin de ce douziéme Livre, on trouve l'histoire de la milice des Hussarts, en quel tems ils ont commencé à servir dans nos armées. On décrit leurs armes, leurs habits, la maniere dont ils combattent, leur discipline, &c.

Le treiziéme Livre a pour objet l'Artillerie, & quelques autres matieres qui n'ont pû avoir d'autre place dans le corps de l'Ouvrage. Après quelques réflexions generales sur l'Artillerie, on traite de la Charge de Grand Maître de l'Artillerie. On montre qu'elle faisoit autrefois partie de la Charge de Grand Maître des Arbalêtiers. On parle de l'autorité & des prérogatives du Grand Maître de l'Artillerie. On examine quand le titre de Grand lui a été attribué. Henri IV. l'érigea en charge de la Couronne.

On traite ensuite de la Charge de Lieutenant General de l'Artillerie,

qui étoit d'abord encore beaucoup plus considerable qu'elle n'est aujourd'hui; des autres Officiers militaires de l'Artillerie qui y commandent, du Régiment Royal Artillerie, de son institution, de quoi il fut composé d'abord, & des changemens qui s'y sont faits depuis, & enfin de la nouvelle forme qu'on lui donna en 1721.

Après le Régiment Royal Artillerie suit celui des Bombardiers, la Compagnie franche des Canoniers des Côtes de l'Ocean, & les Compagnies des Mineurs, les écoles d'Artillerie, & les differentes classes. On finit par la liste des Grands Maîtres, & on ne la commence que depuis le tems qu'ils furent Officiers en chef, & qu'ils porterent le titre de Maître General, de Visiteur General, de Capitaine General de l'Artillerie: ceux qui les ont précedez, n'ayant eu que des départemens particuliers.

Sur la fin de ce treiziéme Livre, on traite des récompenses & des châtimens militaires. Il n'y a point eu en France de récompenses fixées, ou établies par les Loix, comme il y en avoit autrefois dans quelques Républiques;

elles ont toûjours été arbitraires, & à la volonté du Souverain, excepté quelques-unes dans les derniers tems. L'Auteur fait remarquer celle de l'anneau d'or, contenuë dans l'Ordonnance de François I. par laquelle il institua les Légions. Un soldat légionnaire qui s'étoit distingué par quelque action extraordinaire de valeur, devoit être honoré de cette récompense par le General, & il avoit droit de porter l'anneau au doigt, le reste de sa vie. Mais ces Légions ayant peu duré, on n'en voit qu'un exemple dans notre histoire, lorsque l'Amiral de Chabot commandoit en Piémont, où il donna cette marque d'honneur à un soldat.

On sçait les récompenses ordinaires de la Noblesse, & des Officiers, sçavoir, de monter aux Charges, & aux grades militaires, d'être pourvûs de quelque Gouvernement, ou de pensions, &c. Celles des soldats communément est quelque argent, ou une Halebarde de Sergent, quelquefois même, mais rarement, une Enseigne, une Lieutenance, une Compagnie.

Loüis le Grand en imagina deux

autres, l'une pour les Officiers, & les ſoldats que leurs bleſſures, ou leurs longs ſervices auroient mis hors d'état de ſubſiſter. C'eſt un logement & un entretien honnête dans l'Hôtel des Invalides; l'autre eſt l'Ordre militaire de S. Loüis, & l'honneur de porter la Croix de cet Ordre, avec une penſion pour un certain nombre. L'Auteur à cette occaſion fait l'hiſtoire de ces deux beaux établiſſemens, & obſerve ſur le premier, qu'en ce qui regarde l'entretien, la nourriture, le logement, les habits des ſoldats & des Officiers des Invalides, tout eſt honnête, & que l'on ne voit rien en tout cela qui ſente la craſſe des Hôpitaux.

Sur l'article des châtimens militaires; il rapporte les anciens & les nouveaux uſages obſervez dans les Troupes de France en divers tems.

Il parle enſuite du changement des armes dans l'Infanterie, qui s'eſt fait ſous le regne de Loüis le Grand, ſçavoir, des Fuſils ſubſtituez aux Mouſquets, & de la Bayonnette au bout du Fuſil à la place des Picques.

Il finit l'Hiſtoire de la Milice Françoiſe ſur la terre, par la comparaiſon

de l'Art Militaire d'autrefois; & de l'ancienne Milice, avec l'Art Militaire & la Milice de notre tems, où il y a des réflexions fort judicieuses.

Le quatorziéme & dernier Livre est employé tout entier à l'Histoire de la Milice Françoise sur la mer. Nous ne ferons qu'en indiquer les principales matieres.

Le P. Daniël y traite d'abord de la Marine sous les Rois de la premiere race. Il montre que ces Princes donnerent, gagnerent, & perdirent des batailles sur la mer; que dans la seconde race la puissance de Charlemagne fut très-grande sur les deux mers; & à cette occasion, il parle du projet que ce Prince forma de faire la communication de l'Ocean avec la Mer Noire, & comment cela se pouvoit faire, si en ce tems-là on eût eu autant d'habileté pour ces sortes d'ouvrages, qu'on en a aujourd'hui; qu'après Charlemagne il y eut une décadence presque entiere de la Marine.

Il passe à la troisiéme race, & dit que les premiers Rois de cette lignée n'eurent point d'armées navales, & il en apporte les raisons: que Philippe Auguste eut une nombreuse Marine;

que ses successeurs furent les uns moins, les autres plus puissans sur la mer, jusqu'au tems du Roi Jean, sous lequel la marine tomba en décadence; que plusieurs successeurs du Roi Jean avoient des forces considerables sur la mer; que François I. fut obligé de se fortifier sur cet élement, & que ce fut le premier qui eut un nombre considerable de vaisseaux qui lui appartenoient; que les guerres de Religion anéantirent presque la Marine en France; que Henri IV. n'eut aucunes forces sur la mer; que Loüis XIII. par les soins du Cardinal de Richelieu mit la Marine sur un très-bon pied, & qu'elle déchut presqu'entierement sous le ministere du Cardinal Mazarin; qu'enfin Loüis XIV. ayant commencé à gouverner par lui-même, porta la puiss nce de France sur la mer, & la perfection de la Marine aussi loin qu'elle pouvoit aller.

Après cette espece d'histoire generale de la puissance de la Nation Françoise sur la mer, on traite des principales especes de vaisseaux, dont on s'est servi assez long-tems dans la guerrre depuis Philippe Auguste, sçavoir, des Ga-

lées, appellées depuis Galeres, des Galéasses, des Ramberges, &c. On fait mention des quatre plus fameux vaisseaux, dont il est parlé dans nos histoires, sçavoir la Charente & la Cordeliere sous Loüis XII. le Caracon de François I. & le Caracon de Henri VIII. Roi d'Angleterre; & ce qu'on appelloit Vaisseaux Huissiers, qui servoient au transport des Chevaux, & qui avoient une porte laquelle étoit au moins en grande partie sous l'eau, quand le vaisseau avoit sa charge.

On examine la maniere dont se formoient en France les armées navales. La plûpart n'étoient que des vaisseaux marchands que l'on armoit, & qui étoient fournis par les Ports & les Villes maritimes, & par quelques particuliers. On en empruntoit, ou on en loüoit dans les païs étrangers. Les Venitiens & les Genois faisoient ce commerce de vaisseaux avec les Rois & les Princes: & même Henri VIII. Roi d'Angleterre en faisoit venir pour ses armées, de Venise, de Genes, de Lubeck, de Hambourg, de Dantzick; & ce ne fut que sous la Reine Elizabeth, que l'on construisit en Angleterre quantité de vaisseaux apparte-

nans à l'Etat, & destinez uniquement à la guerre.

Du tems de la troisiéme race, on se servit encore de vaisseaux à bec appellez par les Romains *Naves Rostratæ.* Ensuite on se contenta de l'éperon pour les Galeres. On élevoit des châteaux dans les navires. On y faisoit des creneaux; des Pavesades; on s'y servoit de balistes, de pierriers, & d'autres machines.

Au tems de François I. on commençoit à se battre plus régulierement sur la mer, & d'une maniere qui approchoit plus de celle de notre tems. On examine à cette occasion quand on a commencé à percer les flancs des vaisseaux par les sabords.

On vient ensuite au détail du rétablissement de la Marine sous Loüis XIII. & aux mesures que prit pour cela le Cardinal de Richelieu, quand il fut chargé de la Marine.

On passe au rétablissement de la Marine, qui fut fait par Loüis XIV. & l'on tâche de donner une idée du bel ordre qui y fut mis par ce Prince, à qui rien n'échappa pour régler, & rendre redoutable ce grand Corps si

neceſſaire pour la gloire & la ſureté du Royaume. On traite enſuite des principaux Officiers de la Marine, de l'Amiral, de l'inſtitution de cette Charge en titre d'Office, de ſon pouvoir, de ſes prérogatives, des réſerves & des bornes que Loüis XIV. y mit lorſqu'il rétablit cette Dignité en 1669. des deux Charges de Vice-Amiral créées par ce même Prince, de celle de Lieutenant General, de celle de Chef d'Eſcadre, de celle de Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, &c. des fonctions & des diſtinctions de toutes ces Charges.

On parle des troupes de la Marine, des Gardes-Marine anciens & modernes, de la diſcipline de ce Corps, de la police ſur les vaiſſeaux, de la juſtice de guerre, de la garde qui ſe fait ſur les vaiſſeaux & dans les ports, des diverſes eſpeces de vaiſſeaux dont on ſe ſert dans la guerre de mer, de l'artillerie de la Marine; des ſignaux, ſoit durant le combat, ſoit dans les marches, & en quantité d'autres rencontres; des ſaluts, ſoit par rapport aux étrangers, ſoit des Vaiſſeaux de France entr'eux, des Pavillons; de leur difference, de leur place.

On traite encore de l'arrangement

des Armées Navales, ſoit dans le combat, ſoit dans les marches, ſoit dans une retraite, ſoit dans la chaſſe, des diviſions, de la diſtinction des diviſions, de la preparation au combat; de la diſtribution des Officiers & des Soldats; de celle des Officiers Mariniers & des Matelots durant le combat, de l'uſage des Brûlots, de l'abordage, des deſcentes, &c.

On traite enſuite ſeparément de la Marine des Galeres, à peu près ſuivant la même methode dont on a traité de la Marine, qui regarde ce qu'on appelle les Vaiſſeaux du Roi & de haut bord.

ARTICLE LXI.

CONJECTURE SUR LES pierres figurées qu'on trouve à Saint Chaumont dans le Lyonnois & en mille autres endroits de la Terre, auſſi-bien que ſur les coquillages, & les autres veſtiges de la Mer, par le P. C. D. L. C. D. J.

IL ſemble qu'il y a de la témerité à traiter cette matiere après le celebre Academicien qui l'a ſi bien traitée, & ſur tout à s'écarter de ſes voyes

pour en ſuivre d'autres, où il a ſans doute dédaigné de marcher ; mais ou la verité de mon idée me ſervira d'excuſe auprès de cet illuſtre amateur de la verité ; ou le foible de cette même idée donnera à celle de ce ſçavant Auteur un nouveau relief, dont elle n'a pourtant beſoin que comme le jour a beſoin d'ombre pour augmenter, du moins pour faire connoître ſon prix naturel.

On a déjà rendu compte au Public du Syſtême de M. de Juſſieu ſur les pierres de S. Chaumont; il ſe reduit à deux points, cet ingenieux Syſtême. 1°. A faire venir des plantes d'Amerique ou d'ailleurs par mer & à travers les flots juſqu'à S. Chaumont, où elles gravent leur figure dans un limon qui durcit avec le tems. 2°. A ſuppoſer que la mer a couvert autrefois le Païs de S. Chaumont, & même en divers tems preſque tous, ou peut-être tous les païs de la Terre.

1°. Pour ce qui eſt du tranſport des plantes, trois ou quatre choſes me paroiſſent en rendre la créance aſſez difficile : comment ces plantes qui tranſportées dans des vaiſſeaux ſe corromproient & perdroient leur forme, vien-

nent-elles à travers les flots, & dans le sein des eaux & au gré des vents divers par un trajet qui doit être si traversé & si long ? Comment, dis-je, viennent-elles porter si loin leur empreinte en son entier ? Comment ne l'ont-elles portée qu'en ce coin seul de plusieurs Provinces ? Comment ne voyons-nous point arriver tous les jours des plantes des Isles de l'Amerique, de l'Afrique, & de tous les Continents ou Isles dont nos mers nous separent ? Comment ne trouve-t-on point des pierres figurées sur tous les rivages que la mer arrose aujourd'hui, & qu'on en trouve tant sur des rivages qu'elle a *peut-être* arrosez autrefois ? Enfin, comment les plantes d'un autre monde viennent-elles disputer & ravir aux plantes de celui-ci, la gloire de se graver & de s'éterniser ainsi sur nos pierres ; & pourquoi cette affectation dans la Nature, de ne graver sur les pierres de S. Chaumont que des plantes de l'Amerique, & pas une plante, pas un fêtu de S. Chaumont ?

2°. Pour ce qui est des mers, je crois incontestable & démontré par les coquillages qu'on trouve par tout, que

d'une maniere ou d'autre, la mer a arroſé & couvert toutes les terres & tous les païs du monde, ou plûtôt que toutes les terres ont appartenu à la mer, & lui ont ſervi de rivage & de fond. Mais il y a trois manieres dont elle a pû les couvrir ou les arroſer : La premiere qui paroît auſſi la plus naturelle, eſt celle qu'adopte le célebre Academicien : Ce Syſtême eſt fort ancien, Ariſtote l'avoit puiſé chez Platon, & Platon chez les Egyptiens. Eratoſthene loüe Straton le Phyſicien & Xanthe de Lydie, d'avoir penſé que le Temple de Jupiter Hammon où l'on trouve beaucoup de coquillages, & même des reſtes de Navires, avoit été au commencement fort proche de la mer, qui l'avoit enſuite laiſſé fort avancé dans les terres : Strabon & Plutarque ont eu la même penſée ; mais il paroît ſur tout qu'elle a été embraſſée par tous ceux qui ont crû le monde éternel, comme Ariſtote & les Caldéens. Qu'il me ſoit permis de le dire, ce Syſtême ne paroît guére fondé ſur l'Hiſtoire : Elle fait mention, il eſt vrai, de quelques rivages, dont la mer s'eſt un peu éloignée ; mais 1°. après s'en être éloignée, elle s'en eſt ſouvent raprochée. 2°. Ces

éloignemens ſont accidentels, & l'effet quelquefois immediat, quelquefois *mediat*, de quelques ouvrages des hommes. 3°. Si c'étoit là un Syſtême conſtant dans la Nature, que la mer parcourût toute la terre, & couvrît ſucceſſivement les diverſes parties de la ſurface de ce Globe, tous les rivages devroient y participer, les progrés devroient en être continus, & par conſequent marquez dans toutes les Hiſtoires : Eſt il d'évenement plus remarquable que l'agrandiſſement ou le rétreciſſement d'un Continent, c'eſt-à-dire, la ſubmerſion & l'émerſion de pluſieurs nouveaux ou anciens Païs & Provinces ? On devroit voir dans toutes les hiſtoires les hommes, ou fugitifs devant les mers qui les chaſſent, ou courans avidement devant les terres qui ſe developent. 4°. Les ſubmerſions & les émerſions que l'on cite, n'ont la plûpart aucune force de preuve pour le ſyſtême des mers errantes ; une mer Mediterranée, qui ſe forme tout à coup ; une Iſle Athlantide que la mer engloutit en un inſtant, ne prouvent rien pour la variation continuë & ſucceſſive, de même qu'une converſion ſoudaine de l'aiguille aimantée à

l'approche d'un fer, ne prouve rien pour la variation réguliere & naturelle, qui ne se rend sensible qu'après un long-tems.

La seconde maniere dont la mer a pû couvrir tous les païs, & porter par tout des coquilles & des vestiges de sa présence, c'est le déluge : ce systême qui est le plus religieux, est aussi jusqu'ici le plus vrai-semblable ; le céle-bre Anglois M. Wodward l'a porté à un grand degré de probabilité, & a par son moyen expliqué d'une maniere fort naturelle mille singularitez, & en particulier les impressions des pierres figurées ; je ne crois pas cependant que ce soit le vrai systême ; il suppose, ainsi que le précedent, la Terre comme un corps fort brute, qui n'a de beau qu'une legere surface, & n'est rempli que d'une matiere propre tout au plus à s'affaisser, sans former aucun nouveau corps, sans affecter cette varieté de générations & de mixtes, dont la Nature paroît pourtant s'y picquer comme ailleurs.

La troisiéme maniere enfin, qui est, je l'avouë, la moins probable, parce que c'est jusqu'ici la moins prouvée, ou même celle à quoi on a fait le moins

d'attention ; ou qu'on a le moins ſaiſie, c'eſt la circulation réguliere de tous les corps terreſtres tant ſolides que liquides, au moyen de laquelle les terres & les cailloux, comme les eaux, ſoient ſans ceſſe entraînez des terres dans les mers, & des mers dans les terres, en paſſant par l'interieur du Globe : mais comment tout circule-t-il dans la terre, ſi elle n'eſt organiſée ? Or elle n'a point trop l'air d'un corps organiſé : le ſçavant Hiſtorien de l'Academie, dans le précis qu'il a donné du ſyſtême de M. de Juſſieu, remarque que s'il y a dans la terre quelque eſpece d'organiſation réguliere, elle eſt plus profonde, cette organiſation, que tout ce que nous pouvons creuſer, & *par conſequent nous ſera inconnuë, & toutes nos recherches ſe termineront à foüiller dans les ruines de la croute exterieure*, laquelle ne préſente par tout que des décombres, que des amoncélemens bizarres, *qui prouvent aſſez qu'il eſt arrivé autrefois à la ſurface de la Terre de grandes révolutions.* Mais pourquoi regarder comme des dérangemens, des décombres & des ruines, ce qui n'eſt ſimplement qu'un mélange bien entendu, & tout-à-fait regu-

lier? On l'a dit ſouvent, nous voyons la terre de trop près, ou peut-être de trop loin, nous n'en voyons que de petites parcelles, il faudroit en embraſſer toute l'étenduë d'un coup d'œil: Le ſyſtême de la Nature eſt certainement un ſyſtême de mélange, & c'eſt ce qui fait ſa richeſſe & ſa magnificence; les autres corps les plus reguliers reſſemblent en ce point à la terre, mais ils y gagnent à ſe laiſſer voir d'un coup d'œil: On peut d'une ſeule vûë découvrir les organes entiers, en ſuivre le fil, en contempler les liaiſons & les rapports; les organes de la terre ne ſe préſentent à nos yeux qu'en détail & par parties comme iſolées, ſans aucune liaiſon, ſans aucun rapport des uns aux autres: Si le corps d'une plante ou d'un animal égaloit la terre, & que nous ne puſſions pénetrer au-delà de ſa ſurface, nous trouverions ſans doute de la bizarrerie dans ce mélange de fluides & de ſolides, de chair & d'os, de nerfs & de veines, de tendons & de muſcles; en un mot, de parties de mille differentes conſiſtences qui ſont acoſtées, adoſſées, entrelacées, environnées, ſi diverſement combinées les unes avec les autres; nous ſommes

étonnez, & preſque ſcandaliſez de trouver le caillou ſur les ſables, le métal ſur l'argille, le marbre ſur l'eau; en un mot, le plus peſant ſur le plus leger; mais pourquoi après la peau du crane trouve-t-on une ſubſtance oſſeuſe, une ſubſtance auſſi delicate que celle du cerveau? Pourquoi les os qui ſont inveſtis de chair, ſont-ils pénetrez de moële?

Il n'en eſt pas des corps animez comme des corps brutes; ſi la terre étoit un corps brute, l'air y enveloperoit exactement l'eau; l'eau la terre molle; la terre molle, la terre ferme; la terre ferme, les ſels; les ſels, les pierres; les pierres, les métaux; & l'or qui eſt le plus peſant de tous les corps terreſtres, ſeroit au centre, dans lequel très-apparemment il n'y a que du feu: ce qui eſt fort loin du compte ordinaire, qui met le feu à la circonference.

Mais, quoi? l'organiſation eſt plus profonde que tout ce que nous pourrions jamais creuſer? Comment donc appeller cette infinité de Fleuves, de Rivieres, de Ruiſſeaux, qui roulent ſur la ſurface même de la Terre? Cette infinité qu'on trouve par tout ſous

la plus legere croute ; & pour peu qu'on creuſe, ces cavernes, ces voûtes, ces conduits ſoûterrains ? Il y a long-tems que tout cela a pris le nom de veines, de fibres, d'organes, l'inſtinct de la Nature ayant prévenu en nous les impreſſions ambiguës de la réflexion: c'eſt ſur tout au mouvement qui entraîne toutes choſes, qu'il faut faire une attention ſérieuſe & profonde; ſi la terre étoit un corps brute, ſimplement peſant, & capable d'affaiſſement; en un mot, un corps inanimé, verrions-nous cette action dans toutes ſes parties? Si la premiere croute n'étoit qu'un amoncélement bizarre, les eaux que nous trouvons dans l'interieur de cette croute, dans les mines, dans les conduits ſoûterrains, dans l'interieur des montagnes, ſeroient des eaux mortes & croupiſſantes, des mares infectes, & capables d'infecter toute la terre; or ce ſont par tout des eaux *vives*; la réalité du fait leur a valu par tout ce nom; tout vit dans la Nature, tout eſt animé; je dis d'une vie toute mécanique; tout eſt machine, le corps entier de la terre comme ſes moindres parties.

On me dira que la circulation des

eaux eſt une choſe qu'on pourroit aſſez paſſer, mais qu'il n'y a nulle apparence à l'étendre aux corps ſolides, aux pierres & aux cailloux ; mais ce n'eſt pas à une premiere apparence qu'on doit ici s'en rapporter, il faut voir de près la Nature ; or elle nous fait voir toute la Terre comme un amas de plans inclinez, & par tout les rochers comme les eaux ſur le penchant de leur ruine; tout s'affaiſſe, rout roule, tout tombe. Si l'on y prend garde, les pluyes entraînent les terres dans les Ruiſſeaux, les Ruiſſeaux dans les Rivieres, les Rivieres dans les Fleuves, les Fleuves dans la mer; toutes les immondices d'une ville vont ainſi aboutir à la mer; or qu'eſt-ce que ces immondices? c'eſt la premiere ſurface des terres d'alentour, changée en fleurs, en herbes, en fruits, en chairs, en alimens, & puis en immondices: Il y a plus, & la mer eſt pleine des cailloux, des pierres, des rochers, que les Rivieres y entraînent du plus haut des montagnes, c'eſt-à-dire, de toute la ſurface de la terre; car toute la terre eſt montagne; le ſable même, dont la mer eſt pleine, n'eſt que les fragmens des rochers, des pierres que

les Torrens & les Rivieres entraînent. Or comme la mer est pleine de pierres, ou autres substances terrestres, de même la Terre est pleine de pierres & autres substances marines; l'un n'est pas plus merveilleux que l'autre: il est vrai que pour aller des mers sur les terres, il faut monter & aller contre le penchant de la pesanteur; au lieu que pour aller des terres dans les mers, il ne faut que suivre ce penchant; mais l'eau va contre ce penchant, les terres & les pierres peuvent donc y aller, il n'est question que du plus au moins; je ne parle ici que du fait.

Je ne donne tout ceci que comme des conjectures, parce que je ne sçaurois dans les bornes de ces Mémoires, le porter jusqu'à l'évidence; c'est une question de fait qui doit être décidée par une suite de faits bien marquez & bien liez les uns aux autres; en attendant que je puisse recueillir ces faits décisifs, ou leur donner l'enchaînement systématique qui doit servir de démonstration à ce fait ici, je renvoye à Kircher, qui a peut-être assez bien recueilli tous les faits, & qui a vû de fort près le systême general de la Na-

ture, mais qui ne l'a pourtant point ſaiſi dans ſa préciſion, ou ne l'a point aſſez rendu ſenſible, parce qu'au lieu de lier, d'enchaîner l'un avec l'autre, & de mettre dans leur propre point de vûë chaque preuve ou chaque fait, il a ſouvent compilé & entaſſé, viſant plus ſans doute à créer un Palais enchanté & merveilleux, qu'à concerter un édifice régulier & raiſonnable; ce grand génie ne s'eſt pas toûjours contenté du vrai Philoſophique, il a ſouvent donné dans le ſpécieux du Poëme, & quelquefois dans l'outré du Roman.

Concluons donc, ſuivant ce ſyſtême, que les pierres de S. Chaumont y ſont venuës par une correſpondance ſécrette & ſoûterraine, & y viennent peut-être tous les jours toutes gravées de l'Amerique, de l'Aſie, enfin d'où l'on voudra; que ſçait-on ſi avec le tems on ne trouvera point dans ces mondes éloignez des impreſſions des plantes de S. Chaumont, à moins qu'on ne veüille dire que notre monde eſt plus avide que les autres, & qu'il épuiſe les autres ſans leur rien rendre? Mais la nature a bien

des voyes pour ramener tout à l'égalité & à l'équilibre.

ARTICLE LXII.

VOYAGE D'ESPAGNE à Bender, contenant un détail de ce qu'il y a de plus considerable à Constantinople & en d'autres endroits de l'Empire Ottoman, &c. A Paris, chez Pierre Hüet, *au Palais, au Soleil levant, &* Pierre Prault, *à l'entrée du Quay de Gêvres, au Paradis.* 1722. *in* 12. *pp.* 244.

L'Auteur de cette Rélation est un Officier de guerre, autrefois Capitaine de Dragons en Espagne. On auroit peine à s'imaginer quel fut le motif d'un si long voyage. L'interêt ou le desir de voyager n'y eurent aucune part. Le climat & la situation de Bender n'ont rien d'assez engageant pour un homme qui ne se propose dans ses courses que le plaisir de voir. Il nous apprend lui-même ce qui lui fit naître son dessein. » Lorsque j'étois, » dit-il, en Espagne, Capitaine d'u» ne Compagnie de Dragons, le grand » nom & les surprenantes avantures » du Roi de Suede me toucherent si » vivement, qu'ayant fait la démis» sion de ma Compagnie avec l'agré-

» ment de Sa M jesté Catholique, j'en
» sortis le premier de Decembre 1711.
» pour aller à Bender.

Ce Héros encore plus illustre par
es malheurs que par la rapidité de ses
premieres conquêtes, avoit fixé les
egards de toute l'Europe; il attira
ceux de l'Officier qui voulut se donner
a satisfaction d'envisager de près un
Prince dont la renommée publioit des
choses si peu communes. Mille lieuës
le distance auroient étonné tout au-
re. Mais le desir de satisfaire une si
uste curiosité dont il n'étoit plus le
naître, l'emporta sur les réflexions
imides qui naissent à la vûë des obsta-
les & des hazards.

Il s'embarqua donc, & après avoir
ssuyé de furieuses tempêtes, il se trou-
a l'avant-veille de la Pentecôte à la
ûë de Constantinople. Par le plan
u'il en trace, il fait naître au Lec-
eur le desir de voir cette Capitale de
Empire Ottoman, qui ne cede en
ien à toutes les autres Villes du mon-
e par la beauté de son aspect & l'a-
antage de sa situation; de quelque
ôté qu'on porte sa vûë, on n'apper-
oit aux environs de cette Vil-
, que des maisons agréables, des

prairies couvertes de fleurs, des campagnes riantes couronnées de côteaux presque toûjours verds, qui forment un horizon à souhait pour le plaisir des yeux.

Quoi qu'en disent la plûpart des Voyageurs qui representent le Serrail du grand Seigneur comme un amas informe de bâtimens sans goût & sans symmetrie, celui qui donne cette rélation n'en juge pas ainsi : L'architectture lui en paroît superbe ; il vante entr'autres choses les colonnes de marbre, les pyramides *d'une hauteur surprenante, les meubles d'or & d'argent*, enfin les ornemens somptueux qui achevent l'embellissement de ce vaste Palais. A l'égard du Sultan, l'Auteur n'en parle qu'après l'avoir vû allant à la Mosquée de Ste Sophie, monté sur un cheval gris estimé 100000. piastres pour la richesse du harnois. Ce Prince passe, dit l'Auteur, pour être avare ; *on peut en juger par ce trait que l'on en raconte*. Le grand Visir lui ayant offert un cheval très-beau & très-richement paré, le Sultan lui demanda quel étoit le prix de ce cheval ; de 60. bourses, répondit-il ; je t'aban-

donne le cheval, reprit le Sultan, mais donne-moi 60. bourſes. M. le Comte des Aleurs étoit alors Ambaſſadeur à la Porte, où il ſoûtenoit avec éclat la grandeur du nom François: la ſageſſe de ce Miniſtre à manier l'eſprit du Grand Viſir & des principaux Officiers de l'Empire; ſa fermeté pour les interêts de ſon Maître, & pour maintenir le libre exercice de la Religion dans le centre de l'infidelité; l'eſtime generale qu'il s'étoit acquiſe parmi des peuples aſſez peu traitables, ont fourni la matiere de l'Eloge qui a place dans cette Relation. On y louë le zele infatigable des Ouvriers évangeliques qui travaillent ſous la protection du Roi à la converſion des Grecs & des Armeniens Schiſmatiques.

L'empreſſement de l'Officier pour voir le Roi de Suede, ne lui permit pas de faire un long ſéjour à Conſtantinople. Il hâta ſon voyage & prit la poſte pour ſe rendre à Bender. Le lendemain de ſon arrivée il eut l'honneur de ſaluer ſon Héros: il eut dans la ſuite tout le loiſir de ſe ſatisfaire: il eſt aiſé de reconnoître ce Prince au portrait qu'il en donne. On lit auſſi

avec plaisir ce que le Roi de Suede pensoit du feu Roi, & des Princes & Princesses du Sang. La longue détention du Roi de Suede à Bender après la bataille de Pultowa fut l'effet de la mauvaise foi & de l'avarice du Grand Visir auquel le Sultan Achmet avoit confié le commandement d'une Armée nombreuse, pour favoriser le retour de ce Monarque en forçant les troupes du Czar qui s'étoient saisies des passages. Ce Géneral de l'Armée Turque, qui de la profession de Cordonnier, avoit passé aux premieres charges de l'Empire, trahissoit les interêts du Roi de Suede; gagné par l'argent des Moscovites, il se retira avec ses troupes à Andrinople, où il fut déposé en punition de sa perfidie.

On trouve dans cette Relation un détail assez circonstancié de la Bataille de Pultowa. L'Auteur s'est donné la peine d'éclaircir & de confirmer ce que les Nouvelles publiques & les Gazettes nous en avoient souvent annoncé. Pendant tout le tems qu'il demeura à Bender, il eut la commodité de s'instruire par lui-même & d'étudier les mœurs & le génie des Tartares. Il en rapporte peu de choses; il s'en est ap-

paremment tenu à ce que les differens voyages du Levant nous en ont appris. Il remarque seulement que personne n'avoit dit avant lui, que quand les femmes Tartares étoient malades, elles faisoient allaiter leurs enfans par des chiennes; & que parmi ces peuples un homme ne se marie qu'après avoir fait passer celle qui lui est destinée par l'épreuve de son bonnet qu'il lui lance de toutes ses forces au milieu du dos; si elle reçoit le coup sans s'ébranler, alors il la juge digne de lui, & la choisit pour sa femme.

L'Officier, après avoir donné à ses yeux tout le tems de contempler le Roi de Suede, reprit le chemin de Constantinople, dans le dessein de s'en retourner en France. Il profita du sejour qu'il fit dans cette Capitale de l'Empire Ottoman, pour examiner à fond la religion, le gouvernement & les usages de la Nation. Le Muphti est le chef de la religion, les sentences qu'il rend sont sans appel, dans la persuasion où sont les Turcs qu'il est l'organe de leur Prophete. Les Talasumans, les Cadis, les Cétis & les Parcadis tiennent le premier rang par-

mi les Prêtres Musulmans. Les Saintons & les Dervis se donnent pour des Religieux consacrez d'une maniere plus étroite à Mahomet. Ils font profession d'une vie penitente : le plus saint & le plus digne de la veneration du peuple est celui qui est le plus habile à tromper la simplicité de ces infidéles ; ou pour mieux dire, le plus hypocrite & le plus adroit seducteur passé pour le plus parfait. C'est un crime irremissible de frapper un de ces Prêtres. Si un Turc étoit coupable d'un tel sacrilege, il en seroit quitte pour perdre la main qui auroit porté le coup: mais cette temerité dans un Chrétien seroit punie par le feu.

L'habit de ces Prêtres est de satin bleu Turquin, ils portent la barbe longue, & l'opinion de leur merite croît à proportion de sa longueur : la couleur verte est affectée aux seuls Hemirs qui se disent être de la race de Mahomet; ces derniers par le privilege de leur naissance, ont droit d'être plus méchans que les autres Turcs. Leur témoignage est d'un grand poids en justice, & la voix de chaque Hemir est comptée pour deux.

Les Mahometans s'assemblent à certaines heures dans la Mosquée au point du jour, à 9. heures avant midi, à midi, à 3. heures après midi, & au Soleil couchant; ils font presque consister tout l'essentiel de leur Loi dans des purifications légales qu'ils ont adoptées des

Juifs. A l'entrée de chaque Moſquée ſe trouvent pluſieurs baſſins remplis d'eau deſtinée à cet uſage ; les Turcs s'y lavent regulierement la face, les pieds & les mains avant de commencer leurs prieres. Le reſte de leurs cérémonies eſt un composé de Judaïſme & des rêveries de l'Alcoran. L'Auteur ne dit rien du Carême & de la Pâque, du Paradis & de l'Enfer des Turcs que ce qui en a été écrit avant lui dans les Notices, Itineraires & Voyages du Levant. Les autres pratiques de Religion ſont d'un goût à ne pas fort intereſſer le Lecteur ; & puis ceux qui ſont curieux de s'inſtruire, n'auront pas attendu cette rélation. Les Hiſtoires orientales, les Voyageurs, & en particulier Thevenot & Corneille le Brun fourniſſent abondamment de quoi ſatisfaire la curioſité la plus avide de ces ſortes de faits. Ainſi ce ſeroit à pure perte qu'on pouſſeroit plus loin cet Extrait. Il eſt toûjours loüable à l'Auteur d'avoir mis en racourci ce que ceux qui l'ont précedé, ont obſervé plus en détail. Il fait part au Public de ce qu'il a pû recüeillir ſur les richeſſes, le pouvoir & les Armées du Grand Seigneur. Il confirme ce que la plûpart ſçavoient déja des Spahis, des Janiſſaires & des autres troupes qui ſont à ſa ſolde. Les articles qui ſuivent concernent les habits, les divertiſſemens, les danſes, les repas &

le mariage des Turcs ; enfin leur maniere de rendre la justice & de punir les criminels. Il en parle en homme parfaitement instruit & qui a vû ; il ne faut que lire ceux qui ont écrit sur ces matieres avec le plus d'exactitude; on aura le plaisir de voir que s'il n'apprend rien de fort nouveau, du moins il n'avance rien que de vrai.

ARTICLE LXIII.

LA VIE DE SAINT BERNARD Archevêque de Vienne, dédiée à S. A. Monseigneur l'Abbé d'Auvergne, &c. nommé par le Roi à l'Archevêché de Vienne. Par le P. Charles Fleury-Ternal, de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez André Cailleau, *Place de Sorbonne*, 1722. *in* 12. *pages* 240.

LE P. Fleury vient de donner la vie de S. Bernard Archevêque de Vienne. Nous devons cette Histoire aux ordres de Monseigneur l'Abbé d'Auvergne & aux desirs du Chapitre de Romans en Dauphiné. L'Auteur ne donne pas de Préface, la regardant sans doute comme un ouvrage superflu qui grossit ordinairement le Livre sans l'embellir ; ou comme inutile, parce que souvent on ne la lit pas ; ou

même comme nuisible ; quand au lieu de prévenir favorablement le Lecteur, elle l'ennuye : il auroit pû cependant, sans rien risquer, rendre compte au Public des Mémoires exacts sur lesquels il a travaillé. Bien loin d'ennuyer un Lecteur sensé, cela le rassure & lui fait plaisir.

Pour entrer dans l'Histoire de Bernard, d'abord il expose la situation de l'Eglise & de l'Etat à la naissance du Saint. » Les Sarrasins désoloient en-» core plus l'Eglise de Jesus-Christ » que les Etats des Princes leurs enne-» mis. Les victoires de Charlemagne » étendoient le Royaume de Dieu, » mais ne l'affermissoient pas toû-» jours autant que la pieté de ce Prin-» ce l'eût desiré. La conversion des » Peuples Barbares ne devoit sou-» vent sa naissance qu'à l'autorité du » Vainqueur ; & ces nouveaux Pro-» selytes ne pouvant oublier leur pre-» mier culte, portoient la superstition » jusques dans le sein du Christianisme. » L'erreur de Nestorius ressuscitée sous » un autre nom, parée des dehors de » la pieté, & toûjours revêtuë du ca-» ractére de l'Episcopat, faisoit de fu-

» nestes progrès. La fureur même des
» Iconoclastes avoit passé la mer ; &
» s'étoit emparée de quelques esprits
» en Occident. Ce fut alors que la Di-
» vine Providence suscita S. Bernard
» pour être l'Ange Tutelaire de la
» France».

Sa vie se trouve naturellement partagée en quatre parties : La premiere peut servir de modéle à un jeune Cavalier ; la seconde, à un Solitaire ; la troisiéme, à un Evêque ; & la derniere, à un homme d'Etat. L'ordre amene d'abord l'éducation du jeune Bernard auprès de ses parens & des saints Prêtres qui, à la faveur des sciences profanes, firent couler dans le cœur de leur Disciple la crainte de Dieu & l'amour de la vertu.

On voit ensuite les combats que ce Fils unique eut à soûtenir de la part d'une mere & d'un pere, qui préferant la voix de la nature à celle de la Religion, employerent les larmes, les raisons, & la pieté même pour renverser le dessein que Bernard avoit de quitter le monde. Comme si ces parens injustes n'eussent pas été assez forts contre un fils qui n'avoit pour toutes armes que l'innocence & la can-

deur, ils ſe firent appuyer de perſonnes reſpectables par la ſainteté de leur caractére, & dangereuſes par la confiance que le jeune Bernard avoit en elles. Ces ſerviteurs de Dieu qui s'étoient ſans doute laiſſé trop facilement prévenir en faveur d'un pere affligé de la mort de ſes enfans, & dépoſitaire de grands biens, emprunterent la voix du Ciel, pour donner plus de poids à leurs ſollicitations, & par les reproches & les menaces, firent tant d'impreſſion, que traînant la victime au pied des Autels, ils l'immolerent au monde, & l'engagerent dans le mariage.

Ici le Saint paroît avec avantage à la Cour & à l'Armée, où il fut le témoin & le compagnon des exploits de Charlemagne contre les Saxons, ſans que ſa vertu reçût jamais la moindre atteinte ni des delices de la Cour, ni de la licence des Armes. Ce premier Livre eſt embelli par les Victoires de l'Empereur & les fêtes d'éclat que ce Prince genereux donnoit pendant l'hiver aux Ambaſſadeurs étrangers pour leur donner idée de la politeſſe & de la magnificence Françoiſe, ou

aux Officiers de ſon Armée pour les refaire des fatigues militaires qu'ils avoient eſſuyées pendant la campagne. L'Auteur ſeme par tout les pieuſes réflexions du Saint, également propres à corriger le vice & à faire goûter la vertu.

Ces exercices durerent juſqu'à la mort du pere & de la mere de Bernard. Ce jeune Guerrier prit alors congé de l'Empereur, & penſa à exécuter ſon premier deſſein qu'il portoit toûjours dans l'eſprit ; mais il avoit encore des combats à rendre. Son épouſe craignant que ſa prudence ne cedât à ſa ferveur & ne le déterminât à partir ſans la conſulter, vint à lui toute éplorée, en habits de deüil, & ſuivie de ſes enfans, elle ſe jetta aux pieds de ſon époux, & les arroſant de ſes larmes, „ Si vous n'a„ vez aucun égard, lui dit-elle, à „ l'état où vous me voyez, & à la ten„ dreſſe que j'ay toûjours euë pour „ vous, jettez du moins des yeux de „ compaſſion ſur vos enfans que vo„ tre charité va rendre pauvres, & „ votre retraite orphelins. Pour moi „ je coulerai les jours de ma viduité „ dans la triſteſſe & la douleur ; & le

» souvenir de vos vertus sera ma seule
» consolation». La pieté de cette
vertueuse épouse l'emporta dans la
suite sur la tendresse, & tira d'elle le
consentement que Bernard desiroit
avec tant d'ardeur.

Le second Livre s'ouvre par une
agréable peinture des douceurs que le
Saint goûtoit dans la solitude.» Ces
» pensées l'accompagnoient dans une
» forêt voisine, où il alloit souvent mé-
» diter; tantôt il s'arrêtoit sur le bord
» d'un ruisseau, qui tirant sa source
» d'une montagne, précipitoit ses
» eaux avec violence, & s'enfuyoit
» rapidement à travers la plaine. Voi-
» là, s'écrioit-il en le contemplant, la
» fidéle image de l'agitation & de
» la brieveté de la vie: tantôt il pre-
» noit un plaisir délicat à mêler sa
» voix au chant innocent des oiseaux,
» s'imaginant trouver un sens à ce
» qu'ils disoient, dans la persuasion
» que toutes les créatures sont conti-
» nuellement occupées à celebrer les
» loüanges de leur Auteur.

De la contemplation le Saint passoit
ordinairement à l'action. » Sa charité
» s'étendoit jusques à la campagne, il

» visitoit à pied les cabanes champê-
» tres, séjour ordinaire de la misere
» & de l'ignorance. Quelquefois il y
» trouvoit le pere de famille languis-
» sant dans son lit, & la mere environ-
» née d'une troupe d'enfans, qui ne
» pouvoit répondre que par des pleurs
» aux cris douloureux, par lesquels
» ils lui demandoient du pain. Ce
» spectacle le touchoit jusqu'aux lar-
» mes : il consoloit les bonnes gens,
» les exhortoit à la patience, les ins-
» truisoit des devoirs du Christianis-
» me : puis par une abondante aumô-
» ne rendoit souvent la santé aux ma-
» lades & faisoit renaître la serenité
» sur des visages long-tems flétris par
» l'indigence & la douleur ». Le Saint
rentroit ensuite dans sa retraite bien
mortifié quand les personnes du mon-
de attirées par l'éclat de sa reputation
en venoient troubler le repos.

Tant de vertus l'éleverent bien-tôt
malgré lui à la dignité d'Abbé d'Am-
bronay où il s'étoit fait Religieux ;
& quelque tems après à celle d'Arche-
vêque de Vienne en Dauphiné. On lui
envoya des Députez pour lui porter la
nouvelle de son élection qui tenoit du
prodige comme celle de S. Ambroise,

& on les munit de bonnes raisons contre son humilité & son amour pour la retraite. Mais quelque solides qu'elles paruſſent, elles ne firent aucune impression sur l'esprit de Bernard. Il les réfuta avec une éloquence que sa seule modestie pouvoit lui ſuggerer ; puis continuant d'un ton attendri: » voyez-» vous, dit-il, aux Députez, cette » cellule pauvre & champêtre ? j'y ai » goûté cent fois plus de douceur que » dans les riches Palais des Princes. Je » n'y vois ni perfidies ni trahisons, » parce que les passions en sont ban-» nies; nous y vivons sans besoins, » parceque nous y vivons sans desirs ; » les disputes y sont ignorées, parce » que nous n'avons rien à partager ; » nous y coulons des jours sereins & » tranquilles, parce que la conformi-» té d'interêts & d'inclinations y » maintient la paix & unit tous les » cœurs. Qu'irois-je donc encore cher-» cher parmi les hommes vitieux? &c. Il fut dans la suite obligé de ceder aux desirs des peuples, aux volontez du Prince, & aux ordres du Souverain Pontife, qui lui furent intimez dans un Concile.

Nous avons rapporté ces differens

endroits ; persuadez que dans l'engagement où nous sommes, de donner idée d'un ouvrage, rien ne peut le faire plus sûrement que l'exposition des traits les plus marquez. Ils ont d'ailleurs l'avantage de soulager la paresse de ceux que la grosseur d'un volume effraye, ou de suppléer au défaut du Livre même que d'autres ne sont pas à portée d'avoir.

Le stile est vif & net ; mais l'Historien devient quelquefois Orateur, comme on en peut juger par cet extrait du troisiéme Livre. » Sa charité » le conduisoit jusques dans les reduits » tenebreux, où parmi l'horreur & la » tristesse sont détenus les pauvres » accablez de dettes, seulement » coupables aux yeux des hommes. » Quelquefois il faisoit tomber leurs » fers, & luire à leurs yeux le Soleil » qu'ils n'avoient vû depuis long-» tems.... Mais sa charitable industrie » éclatoit sur tout à déterrer les pau-» vres inconnus, d'autant plus dignes » de compassion, que la honte les » privant de la derniere ressource qui » reste aux malheureux, les dérobe à » la charité, étouffe leurs soûpirs & » les force à dévorer leurs pleurs dans

„ le ſecret de leurs maiſons„ . Ces tours conviennent à la Chaire plus qu'à l'Hiſtoire.

Le troiſiéme Livre eſt rempli de ſages reglemens, d'exemples utiles à un Evêque, de negociations importantes; des differentes diſputes ſur le culte des Images & la Proceſſion du S. Eſprit : Queſtions alors fort agitées. Par une heureuſe alliance de l'Hiſtoire profane à l'Hiſtoire de l'Egliſe, on y raſſemble les conquêtes de Charlemagne, les malheurs de Loüis le Débonnaire, les projets ambitieux de Lothaire, les déciſions de pluſieurs Conciles, & les évenemens les plus conſiderables de ce tems-là; en ſorte que comme S. Bernard ſi illûſtre par ſa naiſſance, par ſes vertus, ſes talens, & ſes emplois, entroit preſque neceſſairement dans les plus grandes affaires de l'Etat & de l'Egliſe, en liſant ſon hiſtoire on apprend auſſi preſque toute celle du Pontificat de Paſchal I. d'Eugene II. de Gregoire IV. & celle du fameux regne de Charlemagne & de ſes Succeſſeurs.

Peut-être même que ſes grandes qualitez lui furent nuiſibles, elles l'engagerent malheureuſement dans la revolte de Lothaire contre ſon Pere,

dont on raconte les principales circonstances dans le quatriéme Livre. Mais » c'étoit alors, dit l'Historien, » une espece d'enchantement & de fascination qui s'étoit emparée des » plus grands & des plus Saints Personnages, à peu près semblable à » celle dont nos Peres ont été les témoins ou les victimes dans les tristes tems de la Ligue, qui devoit » aussi sa naissance au prétexte de la » Religion & du bien public» .Bernard y fit éclater tant de sagesse, de droiture, & de moderation, que sans approuver le parti qu'il avoit embrassé, on est tenté de l'admirer jusques dans ses fautes couvertes de tant de vertus inconnuës aux esprits factieux. Ces vertus attirerent les éloges de l'Empereur même contre qui il s'étoit declaré : il voulut encore employer les talens de Bernard au service de l'Etat ; mais quelques prieres que lui fît ce Prince, il ne pût l'engager à reprendre le soin des affaires, où il avoit trouvé un si dangereux écueil pour sa vertu.

Ainsi son retour dans son Diocése, ses vertus paisibles, les derniers exercices de son zele, la fondation de

l'Abbaye de Romans sur le modéle de celle qu'il avoit établie à Ambronay dans le Bugey, la mort du S. Evêque, la douleur de ses peuples, ses miracles éclatans font l'ornement de ce dernier Livre, & rendirent, au rapport de l'Historien, le tombeau du Saint plus celebre que les plus superbes mauzolées, où l'Art ayant épuisé ses talens, ne sert qu'à éterniser avec plus de faste le néant & la vanité de ceux qu'ils renferment. L'Auteur finit par la translation du corps de S. Bernard, & un court recit de ses vertus, avertissant qu'il a mieux aimé inserer les autres dans le corps de l'Histoire, que d'en faire un recuëil plus particulier, qui n'étant soûtenu par aucun évenement agréable ou interessant, languit souvent, & ennuye le Lecteur.

ARTICLE LXIV.

NOUVELLES LITERAIRES.

D'ALLEMAGNE, D'IENE.

LE *dessein de la Physique Divine de M. Wncherer* a piqué la curiosité de bien des gens par son titre. Les uns ont crû que c'étoit un Traité sur la Pierre philosophale, les autres une imitation de la Philosophie sacrée de François Val-

lez Medecin Espagnol. Mais le *dessein* de M. Wncherer est tout different; c'est une Physique entiere divisée en deux parties; la premiere comprend ce qu'il y a de general dans cette science; la deuxiéme traite ce qu'on appelle la Physique particuliere. Dans la premiere, l'Auteur remonte jusqu'à la création du Monde & aux fins que Dieu s'est proposées en le créant, & c'est la raison principale pour laquelle il paroît lui avoir donné le nom de Divine. Au reste, l'Auteur qui a profité des observations & des découvertes des récens, ne leur est pas attaché aveuglément; il les reprend sans façon quand il juge qu'ils s'écartent de la verité. Son Livre est un *in* 4°. en Latin dont voici le titre: *Delineatio Physicæ divinæ in usum auditorum publicæ luci exposita à Jo. Frid. Wncherer Phys. Dogm. P. P. O. Apud Jo. Felicem Bielkium. Ienæ* 1721. *pp.* 175.

DE HALL.

On a imprimé ici un Livre dont voici le titre: *Conspectus Chirurgiæ tam Medicâ methodo Stahlianâ conscriptæ, quàm instrumentalis recentissimorum authorum ductu collectæ, &c. Auctore D. Joanne Junckero Méd. prattico Orphano Trophæi Halensis. Halæ* 1721. *in* 4°. *pp.* 704. C'est-à-dire, Idées de la Chirurgie Medicale & de la Chirurgie instrumentale; par M. Joncker Docteur Medecin.

DE FRANCFORT.

Le Livre de Guy Pancyrolle sur les

plus celebres Interpretes du Droit a été imprimé par Gleditſch. On y a ajoûté les Vies des Juriſconſultes Modernes par Jean Fichard, & d'autres Traitez ſur le même ſujet. C'eſt un *in* 4°. de 660. pages & plus; en voici le titre: *Guidi Panciroli Regienſis Juriſc. & in Gimnaſio Patavino Juris interpretis de claris legum interpretibus libri quatuor. Acceſſere Joannis Fichardi Francofurtenſis vitæ recentiorum Juriſconſultorum; Marci Mantuæ Patavini Epitome virorum illuſtrium; Joannis Bapt. de Gazalupis hiſtoria interpreta & Gloſſatorum juris; Catellani Gottæ recenſio brevis inſignium juris interpr. & Doctor; Matth. Gribaldi Mophe Catalogus interpretum Juris Civilis; Alberici gentilis de Juris interpretibus Dialogi ſex.* Ce Livre doit faire plaiſir à ceux qui ſont curieux de ſçavoir juſqu'aux minuties de l'hiſtoire des fameux Juriſconſultes.

D'ITALIE, DE NAPLES.

Felix Muſea a imprimé des Memoires Hiſtoriques ſur la vie, le martyre, la ſepulture & les tranſlations du Corps du glorieux S. Xiſte premier Pape & Martyr. C'eſt un Ouvrage poſthume du Seigneur Nicolas Georgio Docteur en l'un & en l'autre Droit. Il eſt *in* 4°. en Italien.

Il a auſſi imprimé deux Livres d'un habile Juriſconſulte M. Jean Bapt. Vico. Le premier eſt intitulé, *Joannis Bapt. Vici de univerſi juris uno principio & fine uno liber unus ad ampliſſimum virum Franciſ-*

cum Venturam à Regis consiliis & criminum Quæstorem alterum. Excudebat Neapoli Felix Musea ex publicâ authoritate, anno 1720. *in* 4°. *pp.* 195. L'autre a pour titre, *Joann. Bapt. Vici liber alter qui est de Constantiâ Juris prudentis ad ampl. vir. Franc. Venturam, &c.* 1721. *in* 4°. *pp.* 260.

Le R. Pere Frere Thomas Maria Alphani de l'Ordre des Prêcheurs, Theologien de Sa Majesté Imperiale, prepare une collection des Conciles du Royaume de Naples qui sera éclaircie par des Notes & des Dissertations entre la Geographie Ecclesiastique de ce Royaume; cette collection contiendra la suite non seulement des Conciles Generaux, Provinciaux & Diocesains, mais encore des Epîtres Decretales, des Legations Apostoliques, & d'autres monumens de la Discipline Ecclesiastique & de la venerable Antiquité.

DE ROME.

Le quatriéme tome *in* 4°. de l'*Augustinus vindicatus* du P. Desirant paroît depuis un mois.

Son Eminence le Card. Ann. Albani distribua pour l'Anniversaire du feu Pape le recuëil de ses Harangues Consistoriales; on a remarqué qu'il en manquoit quelques-unes. Elles sont ici fort estimées pour la Latinité & pour les sentimens. L'impression, les planches, le papier, la reliure, tout en est beau.

Le fameux Abbé de Sainte Marie de

Florence D. Quirini fait paroitre son ΟΡΘΟΔΟΞΟΣ τῆς παλαίας Ἑλλάδ☉ Ἀκολουθία ou Recueïl des Offices qui se celebroient dans l'ancienne Eglise Grecque. Vous avez déja parlé des grands avantages que l'Eglise doit retirer de cet Ouvrage donné par un Editeur aussi fidele & aussi habile que D. Quirini. Le 1. tome qui comprend l'Office du Carême est déjà imprimé & muni de toutes les permissions necessaires.

DE FLANDRE, DE BRUXELLES.

On souhaiteroit que le Public fût averti de l'erreur qui se trouve dans tous les Calendriers ou Almanachs qui se publient en ce Païs. Les Auteurs copient à la lettre les prédictions d'Eclipse & les Lunes calculées pour le Meridien de Paris; cela trompe tous ceux qui ne sont pas Astronomes & qui ne sçavent pas la correction qu'il y faut faire selon les differens Meridiens. Il n'y a rien de si aisé que de faire cette correction par le moyen de la *Connoissance des Tems* qui s'imprime tous les ans à Paris; on y trouve la table de la difference des Meridiens des principaux lieux de la terre. On y voit de combien de minutes les Meridiens de Bruxelles & de Liege sont plus Orientaux que celui de Paris, & par consequent combien il faut ajoûter de minutes au tems de l'Eclipse marqué pour Paris, si l'on veut avoir le tems pré-

cis que l'Eclipse paroitra à Bruxelles, & ainsi du reste.

D'AIRE EN ARTOIS.

Extrait d'une Lettre du P. de Rebecque, du 6. Avril 1722.

Par rapport aux Ephemerides de M. des Places, il est à propos de faire remarquer qu'on n'y trouve pas chaque année toutes les Eclipses visibles. Il est dit dans cet Ouvrage qu'en 1721. une seule Eclipse nous sera visible, qu'elle sera de Lune & arrivera le 13. de Janvier, &c. Mais ayant calculé les Eclipses pour cette même année, lorsque j'étois encore au Château Cambresis, j'ai trouvé qu'il devoit y en avoir une de Soleil le 24. de Juillet qui seroit petite à la verité, mais qui seroit sûrement visible. Elle devoit commencer au Château Cambresis (qui est plus oriental que Paris de 5. min. autant que je l'ai pû juger après plusieurs observations) à 6. heures 59. m. du matin & finir à 8. heures 59. m. sa grandeur étant d'un doigt & demi; ayant eu ordre de mes Superieurs de venir demeurer à Aire, j'y ai observé cette Eclipse le 24. de Juillet. Le Ciel étant entre-coupé de nuages ne m'a pas permis d'observer le commencement ni la fin de cette Eclipse. Mais comme le Soleil se montroit de tems en tems, j'ai fait voir à mes amis avec un verre enfumé que sa circonference paroissoit coupée fort sensiblement par le corps de la

Lune particulierement à 7. heures trois quarts du matin, & autant que j'en ai pû juger, cette Eclipse étoit conforme au calcul que j'en avois fait. Ayant changé de demeure au mois de Decembre, je n'ai pû avoir la connoissance des tems pour 1721. où, à ce qu'on m'a dit, cette Eclipse étoit marquée pour le 23. de Juillet, probablement par une faute d'impression. *Ceux qui ont rapporté cela au P. de Rebecque, devoient lui ajoûter que l'Auteur de* la Connoissance des Tems *avoit de lui-même corrigé cette faute par un carton qu'il fit faire & que l'on trouve presque dans tous les exemplaires.* Il y a dans cette Lettre encore quelques remarques curieuses sur les Eclipses des Etoiles fixes par la Lune. Nous les reservons pour le mois prochain; aussi bien que les nouvelles Litteraires d'Angleterre.

DE FRANCE, DE TOULOUSE.

Le Poëme qu'a fait imprimer le Pere Lombard sur la Peste de Marseille, est estimé, sur tout l'endroit qui regarde le Catholique Prélat, qui le premier a exposé sa vie pour le salut de son troupeau.

DE PARIS.

Ballard a imprimé un Traité de l'Harmonie par M. Rameau Maître Organiste de la Cathedrale de Clermont, homme fort connu des habiles Musiciens. Son titre annonce & la theorie & la pratique. Nous rendrons compte incessamment de cet Ouvrage.

André Cailleau vend une Introduction à la Philosophie, ou de la connoissance de Dieu & de soi-même. C'est un *in* 12. de 382. pp.

Il se prépare à donner au Public un nouvel Ouvrage de M. Gautier Inspecteur des Ponts & Chaussées du Royaume, sur les opinions des Philosophes tant anciens que modernes. Il n'y a gueres d'Auteurs maintenant qui puissent se vanter d'avoir porté leurs vûës sur tant de differens objets que M. Gautier.

On donnera le mois prochain deux Relations des Assemblées publiques de l'Academie des Inscriptions & de celle des Sciences, qui se sont tenuës, l'une le 14. & l'autre le 15. d'Avril 1722.

L'éloignement du lieu où ces Memoires s'impriment nous met hors d'état d'en parler plûtôt.

On trouve chez le même Libraire la Vie de Timur-Beg, ou Tamerlan ce fameux Conquerant Tartare, traduite sur l'Arabe par M. Petit de la Croix. On donnera l'extrait de ce Livre & de l'Introduction à la Philosophie les mois suivans.

Le P. Nourry va faire réimprimer son S. Ambroise en trois tomes; il y aura des additions: c'est-à-dire des Avertissemens, des Prefaces, des Analyses; mais ce qui meritera le mieux l'attention du Public, ce sera le Missel Am-

 brosien

brosien enrichi de notes & de remarques. L'Editeur promet de se critiquer lui-même, *Neque dissimulabuntur si qui in illis* (ses notes anciennes) *tanquam in pulchro corpore sunt nævi.* Mais il promet aussi de répondre vigoureusement à de nouveaux Critiques qui ont osé témerairement attaquer sa premiere édition. C'est là un point d'histoire assez curieux, mais qui n'est pas de notre ressort. Cette nouvelle édition se fera par souscriptions, dont voici les conditions.

Le prix de l'Ouvrage en papier *Lombard*, en blanc, sera pour les Souscripteurs, *de cinquante-quatre livres*, sçavoir *trente livres* en souscrivant, & *vingt-quatre livres* en recevant les trois Volumes, dont on espere que l'édition sera achevée vers la fin de l'année 1724.

Ceux qui n'auront pas souscrit, le payeront quatre-vingt-quatre livres.

On n'en tirera point en grand papier, qu'on appelle *Grand-Raisin*, si ce n'est pour ceux qui voudront souscrire, lesquels en souscrivant payeront cinquante livres, & autant quand on leur donnera les trois Volumes imprimez.

On recevra les Souscriptions depuis le quinze Avril de cette année 1722. jusqu'au premier Septembre exclusivement, après lequel tems personne ne sera plus admis à souscrire.

On prie ceux qui voudront souscrire

de s'adresser aux Libraires nommez ci-après, qui leur donneront une Reconnoissance signée d'eux aux clauses & conditions ci-dessus exprimées,

NOMS DES LIBRAIRES.

Charles Osmont, ruë S. Jacques.
Michel Clouzier, Quay Malaquais.
Gabriel Martin, ruë S. Jacques.
Guillaume Cavelier, ruë S. Jacques.
François Barois, ruë de la Harpe.
Pierre-François Giffart, ruë S. Jacques.

Il paroit deux Critiques, l'une de Romulus de M. de la Motte, l'autre du Timon de M. de Lisle. Nous en parlerons dans la suite.

On a réimprimé une Relation exacte du Sacre de Loüis XIV. Comme cela convient assez au tems present, nous esperons qu'un extrait un peu détaillé de ce Livre sera plaisir.

FIN.

TABLE

Des Memoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Juin 1722.

ART. LIV. *ABregé Chronologique de l'Histoire de France, pour servir de suite à celui de François de Mezerai Historiographe de France.* page 943

ART. LV. *Discours Historique & Critique sur la Methode des principaux Auteurs qui ont écrit pour & contre le Christianisme depuis son origine.* p. 956.

ART. LVI. *Ciceron de la Nature des Dieux Latin & François, avec des Remarques critiques & historiques, &c.* p. 984

ART. LVII. *Histoire de l'Academie Royale des Sciences, année* 1718. p. 989.

ART. LVIII. *Commentaire Litteral abregé sur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament, avec la Version Françoise, &c.* p. 1032

ART. LIX. *Nouveau Traité des Maladies des Yeux, &c.* p. 1040

ART. LX. *Histoire de la Milice Françoise.* p. 1055

Art, LXI. *Conjecture sur les pierres figurées qu'on trouve à Saint Chaumont dans le Lyonnois, &c.* p. 1089
Art. LXII. *Voyage d'Espagne à Bender.* p. 1102
Art. LXIII. *La Vie de S. Bernard Archevêque de Vienne.* p. 1110
Art. LXIV. *Nouvelles Litteraires.*
D'Allemagne, d'Iéne. p. 1121
De Hall. p. 1122
De Francfort. ibid.
D'Italie, de Naples. p. 1123
De Rome. p. 1124
De Flandres, de Bruxelles. p. 1125
D'Aire en Artois. p. 1126
De France, de Toulouse. p. 1127
De Paris. ibid.

Fin de la Table.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 1688